

# SOUS BASSIN-VERSANT DE L'ARDECHE

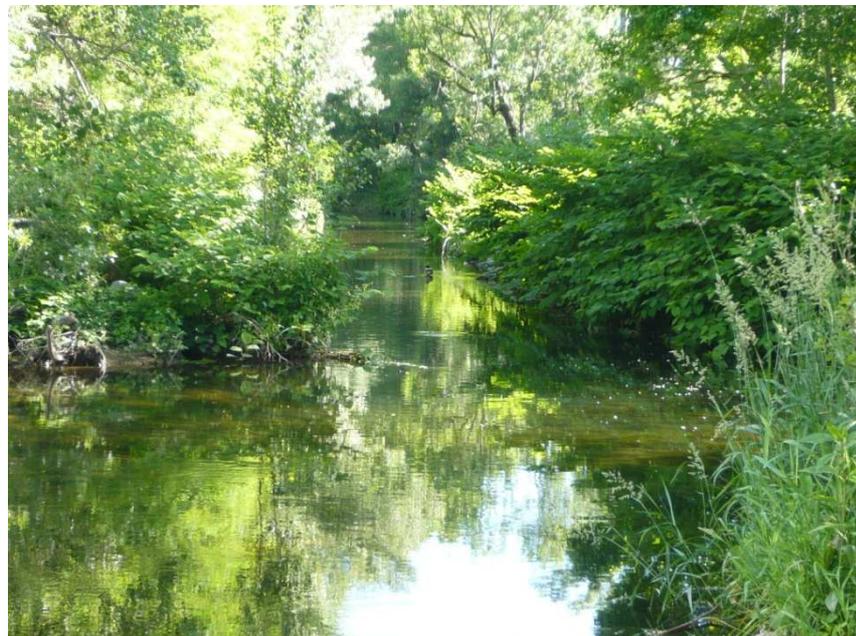
## ATLAS CADASTRAL

-

**Pièce n°4** jointe au dossier de  
Déclaration d'Intérêt Général (DIG)  
au titre de l'article L211-7 du Code de l'environnement

-

Conditionnant la mise en oeuvre des travaux de gestion de la végétation et  
du transport solide sur les cours d'eau du sous bassin versant de l'Ardèche



*élaboré par EPTB / Syndicat Mixte Ardèche Claire*

Date de la demande : mai 2017 – Pour une durée de 7 (sept) ans : de 2017 à 2023



# **TABLEAUX SYNTHETIQUES**



**ARDECHE**

<b>Numéro chantier</b>	<b>Numéro de parcelle</b>	<b>Nom commune</b>	<b>Nature des travaux</b>	<b>Durée des travaux</b>	<b>Voies d'accès</b>
<b>ARD1</b>	AB 542	MAYRES	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AB 543	MAYRES	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AB 420	MAYRES	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AB 415	MAYRES	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AB 479	MAYRES	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AB 443	MAYRES	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AC 132	MAYRES	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AC 126	MAYRES	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AC 399	MAYRES	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AC 125	MAYRES	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AB 432	MAYRES	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AB 440	MAYRES	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AB 411	MAYRES	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AB 410	MAYRES	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AC 9	MAYRES	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

	AB 431	MAYRES	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AB 423	MAYRES	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AB 422	MAYRES	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AC 133	MAYRES	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AC 127	MAYRES	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AB 407	MAYRES	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AB 412	MAYRES	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AB 406	MAYRES	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AB 413	MAYRES	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AB 417	MAYRES	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AB 429	MAYRES	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AB 430	MAYRES	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

Numéro chantier	Numéro de parcelle	Nom commune	Nature des travaux	Durée des travaux	Voies d'accès
	AC 36	BARNAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AC 37	BARNAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	I 119	BARNAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

<b>ARD2</b>	AC 128	BARNAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	I 27	BARNAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AC 31	BARNAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AC 33	BARNAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AC 117	BARNAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AC 34	BARNAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	I 29	BARNAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	I 22	BARNAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	I 25	BARNAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AC 23	BARNAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	I 26	BARNAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AC 24	BARNAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AC 121	BARNAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AC 114	BARNAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AC 32	BARNAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AC 115	BARNAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
I 118	BARNAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.	

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

	I 28	BARNAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AC 38	BARNAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	I 23	BARNAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AC 25	BARNAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AC 124	BARNAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AC 110	BARNAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	I 31	BARNAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

<b>Numéro chantier</b>	<b>Numéro de parcelle</b>	<b>Nom commune</b>	<b>Nature des travaux</b>	<b>Durée des travaux</b>	<b>Voies d'accès</b>
	AD 214	BARNAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	I 208	BARNAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AD 215	BARNAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AD 234	BARNAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AD 213	BARNAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AD 233	BARNAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	I 638	BARNAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	I 210	BARNAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

<b>ARD3 et Traitement Renouée</b>	AD 177	BARNAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AD 261	BARNAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AD 196	BARNAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	I 230	BARNAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AD 239	BARNAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AD 216	BARNAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	I 209	BARNAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	I 207	BARNAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	I 232	BARNAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	I 637	BARNAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AD 238	BARNAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AD 199	BARNAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	I 229	BARNAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AD 231	BARNAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AD 197	BARNAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	I 203	BARNAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
B 684	BARNAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.	

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

	I 206	BARNAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AD 237	BARNAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AD 198	BARNAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

Numéro chantier	Numéro de parcelle	Nom commune	Nature des travaux	Durée des travaux	Voies d'accès
<b>ARD4 et Traitement Renouée</b>	D 719	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 721	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AD 252	BARNAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	I 244	BARNAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AD 172	BARNAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 777	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AB 1	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AB 5	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

Numéro chantier	Numéro de parcelle	Nom commune	Nature des travaux	Durée des travaux	Voies d'accès
	AB 94	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AB 74	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

<b>ARD5 et Traitement Renouée</b>	AB 75	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 948	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AB 76	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AB 78	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 941	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 946	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AB 95	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 1053	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 1052	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 947	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 1051	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 935	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

<b>Numéro chantier</b>	<b>Numéro de parcelle</b>	<b>Nom commune</b>	<b>Nature des travaux</b>	<b>Durée des travaux</b>	<b>Voies d'accès</b>
	AB 108	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AB 171	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AB 181	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

<b>ARD6</b>	AB 178	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 1077	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 1078	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AB 179	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 1079	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 1074	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 1073	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 1071	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AB 106	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 1063	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 1019	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 1067	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AB 391	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AB 99	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 1060	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 1056	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.	
D 1058	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.	

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

D 1065	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 1066	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 1069	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 1072	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 1055	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AB 107	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 1068	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 1054	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AB 170	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 1083	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 1061	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AC 33	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 1062	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AB 104	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AB 97	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AB 96	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 1081	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

D 1070	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 1064	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AB 387	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AB 436	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 1080	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 1082	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AB 182	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AB 105	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AB 95	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AB 388	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 1086	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 1075	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 1076	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 1059	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AB 183	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AB 389	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AB 390	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

	AB 177	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 1018	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AB 98	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

Numéro chantier	Numéro de parcelle	Nom commune	Nature des travaux	Durée des travaux	Voies d'accès
<b>ARD7</b>	F 5	MEYRAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	F 2	MEYRAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	F 8	MEYRAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	F 6	MEYRAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	F 1	MEYRAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 22	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	G 343	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 16	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 62	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	G 340	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 21	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AH 19	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.	

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

G 345	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AH 20	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
G 339	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AH 316	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
G 341	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AH 15	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AH 11	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AH 12	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AH 6	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AH 13	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AH 7	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AH 8	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AH 320	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AH 5	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AH 3	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AH 2	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

	G 342	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	F 7	MEYRAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	G 344	THUEYTS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

Numéro chantier	Numéro de parcelle	Nom commune	Nature des travaux	Durée des travaux	Voies d'accès
ARD8	AK 411	MEYRAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AK 410	MEYRAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AK 416	MEYRAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AK 415	MEYRAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	F 1168	MEYRAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	F 1167	MEYRAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AK 418	MEYRAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	F 1159	MEYRAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AK 419	MEYRAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	F 1171	MEYRAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AK 531	MEYRAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AK 541	MEYRAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.	

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

	AK 407	MEYRAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
--	--------	--------	---	-------------------	--

Numéro chantier	Numéro de parcelle	Nom commune	Nature des travaux	Durée des travaux	Voies d'accès
ARD9	AI 86	MEYRAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AI 88	MEYRAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AI 462	MEYRAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AI 369	MEYRAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AI 371	MEYRAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AI 102	MEYRAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 58	PONT DE LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AI 363	MEYRAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 205	PONT DE LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 67	PONT DE LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 57	PONT DE LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 52	PONT DE LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AI 368	MEYRAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

Numéro chantier	Numéro de parcelle	Nom commune	Nature des travaux	Durée des travaux	Voies d'accès
<b>ARD10</b>	A 521	PONT DE LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 1279	PONT DE LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 1280	PONT DE LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 519	PONT DE LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 522	PONT DE LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 520	PONT DE LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 297	PONT DE LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 1781	PONT DE LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 517	PONT DE LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 518	PONT DE LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 512	PONT DE LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 397	PONT DE LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 309	PONT DE LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 443	PONT DE LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.	

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

Numéro chantier	Numéro de parcelle	Nom commune	Nature des travaux	Durée des travaux	Voies d'accès
<b>ARD11 et Traitement Renouée</b>	B 1210	PONT-DE-LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 1202	PONT-DE-LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 1218	PONT-DE-LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 1217	PONT-DE-LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 430	PONT-DE-LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 429	PONT-DE-LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 395	PONT-DE-LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 426	PONT-DE-LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 411	PONT-DE-LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 425	PONT-DE-LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 426	PONT-DE-LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 1143	PONT-DE-LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 953	PONT-DE-LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 1349	PONT-DE-LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 1347	PONT-DE-LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
B 450	PONT-DE-LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.	

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

A 1571	PONT-DE-LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 699	PONT-DE-LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 702	PONT-DE-LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 1568	PONT-DE-LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 695	PONT-DE-LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
B 436	PONT-DE-LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 697	PONT-DE-LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
B 409	PONT-DE-LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
B 406	PONT-DE-LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
B 410	PONT-DE-LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
B 973	PONT-DE-LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
B 1408	PONT-DE-LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 2051	PONT-DE-LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 1570	PONT-DE-LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 700	PONT-DE-LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 2000	PONT-DE-LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 694	PONT-DE-LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

	B 1367	PONT-DE-LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 1565	PONT-DE-LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 432	PONT-DE-LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 693	PONT-DE-LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 2050	PONT-DE-LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 388	PONT-DE-LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 1008	PONT-DE-LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 438	PONT-DE-LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 446	PONT-DE-LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 445	PONT-DE-LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 954	PONT-DE-LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 972	PONT-DE-LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 431	PONT-DE-LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 427	PONT-DE-LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 1764	PONT-DE-LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 382	PONT-DE-LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 1572	PONT-DE-LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

A 698	PONT-DE-LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 701	PONT-DE-LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 1569	PONT-DE-LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 1782	PONT-DE-LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 441	PONT-DE-LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 1566	PONT-DE-LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 1495	PONT-DE-LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 1567	PONT-DE-LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
B 428	PONT-DE-LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 440	PONT-DE-LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
B 1006	PONT-DE-LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
B 435	PONT-DE-LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 1497	PONT-DE-LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 1496	PONT-DE-LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 428	PONT-DE-LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 427	PONT-DE-LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
B 437	PONT-DE-LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

	A 696	PONT-DE-LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 429	PONT-DE-LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 424	PONT-DE-LABEAUME	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

Numéro chantier	Numéro de parcelle	Nom commune	Nature des travaux	Durée des travaux	Voies d'accès
<b>ARD12</b>	A 739	LALEVADE D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 2974	LALEVADE D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 1060	LALEVADE D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 1066	LALEVADE D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 1112	LALEVADE D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 2072	LALEVADE D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 2052	LALEVADE D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 2054	LALEVADE D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 2616	LALEVADE D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 1059	LALEVADE D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AW 498	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AW 736	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

AW 472	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AW 430	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AW 458	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AW 457	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AW 496	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AW 735	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AW 272	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AW 269	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 2343	LALEVADE D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AW 417	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AW 232	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AW 231	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AW 253	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 3210	LALEVADE D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 2973	LALEVADE D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 576	LALEVADE D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AW 533	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

AW 412	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 1567	LALEVADE D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AW 428	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 2073	LALEVADE D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 394	LALEVADE D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 2342	LALEVADE D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 1771	LALEVADE D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 1770	LALEVADE D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 1723	LALEVADE D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 1568	LALEVADE D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 3209	LALEVADE D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 1119	LALEVADE D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AW 254	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AW 255	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 1875	LALEVADE D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 1874	LALEVADE D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 2960	LALEVADE D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

AW 413	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AW 274	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AW 408	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 1113	LALEVADE D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 1118	LALEVADE D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AW 409	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AW 699	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AW 700	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AW 411	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 2708	LALEVADE D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AW 534	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AW 418	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AW 459	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AW 442	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 1873	LALEVADE D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 2709	LALEVADE D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AW 211	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

	AW 273	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AW 456	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AW 467	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AW 438	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AW 420	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AW 429	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

Numéro chantier	Numéro de parcelle	Nom commune	Nature des travaux	Durée des travaux	Voies d'accès
<b>ARD13</b>	A 107	LABEGUDE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 2770	LALEVADE D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 2773	LALEVADE D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 1121	LALEVADE D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 2968	LALEVADE D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 1123	LALEVADE D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 1122	LALEVADE D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 129	PRADES	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 128	PRADES	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

AV 52	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AV 42	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AV 53	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AV 175	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AV 176	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AV 202	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AV 39	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AT 398	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 3374	LALEVADE D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AV 41	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AV 201	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AV 193	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AV 194	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AV 125	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 1152	LALEVADE D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 1194	LALEVADE D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 2965	LALEVADE D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

A 2967	LALEVADE D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 3123	LALEVADE D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 1156	LALEVADE D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 652	LABEGUDE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AT 383	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AT 380	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AT 377	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AT 385	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AT 409	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 102	LABEGUDE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 97	LABEGUDE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 98	LABEGUDE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AT 393	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AV 40	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 634	LABEGUDE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 127	PRADES	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AV 200	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

A 117	PRADES	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 1151	LALEVADE D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 1706	LALEVADE D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AV 178	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AV 177	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 74	PRADES	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 118	PRADES	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 122	PRADES	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AV 124	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AV 119	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AV 113	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AV 112	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AV 121	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AV 116	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AV 120	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 86	PRADES	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 73	PRADES	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

A 3376	LALEVADE D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 84	PRADES	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 3375	LALEVADE D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AT 388	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AT 387	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AT 26	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AT 410	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AT 27	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 111	LABEGUDE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 638	LABEGUDE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AV 54	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AV 203	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 106	LABEGUDE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 101	LABEGUDE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AV 111	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AV 118	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AV 115	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

	AV 107	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AV 110	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AV 106	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 123	PRADES	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 1424	PRADES	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 92	LABEGUDE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AV 255	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 824	PRADES	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 81	PRADES	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 80	PRADES	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

Numéro chantier	Numéro de parcelle	Nom commune	Nature des travaux	Durée des travaux	Voies d'accès
<b>ARD14 et ARD14 TS</b>	AT 124	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 888	LABEGUDE	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 889	LABEGUDE	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 887	LABEGUDE	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AT 338	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

AT 30	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AT 95	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AT 425	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AT 29	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AT 121	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AT 123	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AT 97	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AT 96	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AT 94	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AT 93	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AT 424	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AT 122	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AT 402	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AT 339	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AT 120	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

Numéro chantier	Numéro de parcelle	Nom commune	Nature des travaux	Durée des travaux	Voies d'accès
<b>ARD15 et ARD15 TS</b>	AB 29	LABEGUDE	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AR 182	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AB 9	LABEGUDE	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AP 390	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AB 12	LABEGUDE	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AB 89	LABEGUDE	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AR 189	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AR 190	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AB 10	LABEGUDE	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AB 18	LABEGUDE	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AR 197	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AR 187	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AR 198	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AB 436	LABEGUDE	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AB 437	LABEGUDE	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AB 438	LABEGUDE	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.	

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

	AB 413	LABEGUDE	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AB 11	LABEGUDE	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AR 185	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AB 412	LABEGUDE	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AB 8	LABEGUDE	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AR 204	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AS 351	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

Numéro chantier	Numéro de parcelle	Nom commune	Nature des travaux	Durée des travaux	Voies d'accès
<b>ARD16</b>	AB 89	LABEGUDE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AB 376	LABEGUDE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AB 124	LABEGUDE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AP 414	VALS LES BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AB 415	LABEGUDE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 2385	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 2367	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 2383	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

	AP 412	VALS LES BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AB 123	LABEGUDE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 2365	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AB 341	LABEGUDE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AB 205	LABEGUDE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AB 114	LABEGUDE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AB 340	LABEGUDE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AB 118	LABEGUDE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AC 100	LABEGUDE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 454	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 453	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

Numéro chantier	Numéro de parcelle	Nom commune	Nature des travaux	Durée des travaux	Voies d'accès
ARD17	A 837	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 910	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 457	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 918	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

A 917	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 915	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 894	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 916	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 2457	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 893	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 914	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 930	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 908	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AC 372	LABEGUDE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 889	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 880	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 877	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 879	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 890	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AD 189	LABEGUDE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 913	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

	AD 215	LABEGUDE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 72	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 71	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 876	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 871	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AC 371	LABEGUDE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 872	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 874	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 873	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 909	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AD 191	LABEGUDE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AC 99	LABEGUDE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AC 390	LABEGUDE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AC 278	LABEGUDE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AC 150	LABEGUDE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AC 148	LABEGUDE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

Numéro chantier	Numéro de parcelle	Nom commune	Nature des travaux	Durée des travaux	Voies d'accès
<b>ARD18 et ARD18 TS</b>	AM 29	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AA 34	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AM 18	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AM 26	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AM 5	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AM 1	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 864	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AA 83	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AA 28	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AM 19	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AM 27	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AA 142	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AA 143	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AA 27	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AA 82	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AA 32	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.	

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

	AA 29	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AA 84	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AM 51	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AA 141	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AM 3	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AM 2	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AM 4	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

Numéro chantier	Numéro de parcelle	Nom commune	Nature des travaux	Durée des travaux	Voies d'accès
<b>ARD19</b>	AM 49	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AM 47	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AM 52	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AK 206	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AB 180	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AK 207	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AK 71	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AL 103	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

AL 98	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AL 95	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AL 102	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AL 105	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AL 76	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AL 79	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AL 90	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AL 82	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 2994	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 1358	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 1149	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 1357	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AB 222	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AL 91	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AL 86	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 2784	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 1134	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

AK 96	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AB 179	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AL 87	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AK 187	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AK 186	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AK 85	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 1125	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AL 99	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AL 94	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AL 75	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 1126	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 1123	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 1133	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 1127	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 1122	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AL 83	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AK 230	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

	AK 231	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AK 79	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AK 76	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AK 84	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AK 77	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AK 75	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AK 78	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AK 89	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AK 90	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AK 91	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AK 229	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AB 221	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

Numéro chantier	Numéro de parcelle	Nom commune	Nature des travaux	Durée des travaux	Voies d'accès
	AI 112	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AI 13	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 1367	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

<b>ARD20</b>	AI 172	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AI 173	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AK 66	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 1363	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AK 67	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 1360	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 1361	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 1364	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AI 9	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AK 65	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 1362	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AI 1	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AI 8	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 1365	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

<b>Numéro chantier</b>	<b>Numéro de parcelle</b>	<b>Nom commune</b>	<b>Nature des travaux</b>	<b>Durée des travaux</b>	<b>Voies d'accès</b>
	A 2791	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

<b>ARD21 et ARD21 TS</b>	A 1537	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AI 16	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 3399	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AI 104	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AI 102	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 2931	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 2292	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 2352	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

<b>Numéro chantier</b>	<b>Numéro de parcelle</b>	<b>Nom commune</b>	<b>Nature des travaux</b>	<b>Durée des travaux</b>	<b>Voies d'accès</b>
<b>ARD22</b>	B 11	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 226	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AI 305	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 221	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 227	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 26	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 195	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

	AI 166	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 177	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AI 128	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 196	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AI 322	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 35	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AI 323	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AI 149	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 30	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 172	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 207	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 39	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 31	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 34	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AI 152	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 181	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 201	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

AI 127	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AH 171	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AH 176	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AI 217	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AH 187	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
B 25	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AI 216	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
B 1	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
B 9	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
B 16	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
B 10	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
B 3	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
B 2	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
B 20	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AH 213	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AI 218	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AH 214	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

	AH 202	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AI 210	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AI 211	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 182	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 21	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AI 148	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AI 153	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 215	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 219	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 194	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 220	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 190	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 211	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 216	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 186	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 206	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 210	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

	B 17	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 1600	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 1601	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 1602	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 191	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

Numéro chantier	Numéro de parcelle	Nom commune	Nature des travaux	Durée des travaux	Voies d'accès
<b>ARD23</b>	AD 174	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AE 10	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AD 162	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AD 188	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AE 108	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 137	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AE 68	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AE 69	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AE 11	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 143	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

Numéro chantier	Numéro de parcelle	Nom commune	Nature des travaux	Durée des travaux	Voies d'accès
<b>ARD24 et ARD24 TS</b>	C 213	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 57	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 93	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 90	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 106	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 107	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 1079	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 102	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 198	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 203	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 190	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 61	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 211	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 82	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 85	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 86	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.	

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

C 87	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 105	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 60	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 212	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 191	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 88	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 185	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 97	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 183	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 95	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 177	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 176	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 171	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 165	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 184	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 81	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 80	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

	C 96	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 98	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 53	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 220	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 214	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 56	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 101	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 100	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 55	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 215	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 104	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 99	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 89	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 84	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 1057	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 208	SAINT-DIDIER-SOUS- AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 170	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

C 219	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 54	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 202	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 1422	SAINT-DIDIER-SOUS- AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 226	SAINT-DIDIER-SOUS- AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 249	SAINT-DIDIER-SOUS- AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 91	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 1305	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 197	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 668	SAINT-DIDIER-SOUS- AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 1299	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 1297	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 1302	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 92	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 94	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 207	SAINT-DIDIER-SOUS- AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

Numéro chantier	Numéro de parcelle	Nom commune	Nature des travaux	Durée des travaux	Voies d'accès
ARD25	C 277	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 240	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 261	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 276	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 279	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 260	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 278	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 258	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 259	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 285	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 284	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 267	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 266	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 268	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 269	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 239	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.	

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

	C 241	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 286	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 273	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 274	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 275	AUBENAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

Numéro chantier	Numéro de parcelle	Nom commune	Nature des travaux	Durée des travaux	Voies d'accès
<b>ARD26</b>	E 149	VOGUE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 406	VOGUE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 1419	VOGUE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 1422	VOGUE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 1417	VOGUE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 994	VOGUE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 1420	VOGUE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 993	VOGUE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 992	VOGUE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 982	VOGUE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

A 991	VOGUE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 985	VOGUE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 984	VOGUE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 1427	VOGUE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 1410	VOGUE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 1415	VOGUE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 1353	VOGUE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 1265	VOGUE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 1236	VOGUE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 1352	VOGUE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 1204	VOGUE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 1234	VOGUE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 1232	VOGUE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 981	VOGUE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
E 145	VOGUE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 1207	VOGUE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 1233	VOGUE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

	E 27	VOGUE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 1230	VOGUE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 1206	VOGUE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 1235	VOGUE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 1231	VOGUE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 1237	VOGUE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 144	VOGUE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 244	VOGUE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

<b>Numéro chantier</b>	<b>Numéro de parcelle</b>	<b>Nom commune</b>	<b>Nature des travaux</b>	<b>Durée des travaux</b>	<b>Voies d'accès</b>
	B 1291	LANAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 969	LANAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 966	LANAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 1288	LANAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 1287	LANAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 940	LANAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 933	LANAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

<b>ARD27 et ARD27 TS</b>	B 971	LANAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 964	LANAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 965	LANAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 963	LANAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 972	LANAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 1360	LANAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 1363	LANAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 1352	LANAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 1349	LANAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 939	LANAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 962	LANAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 944	LANAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 943	LANAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 942	LANAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 945	LANAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
B 941	LANAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.	
B 927	LANAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.	

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

	A 510	SAINT-MAURICE-D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 503	SAINT-MAURICE-D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 491	SAINT-MAURICE-D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 492	SAINT-MAURICE-D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 497	SAINT-MAURICE-D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 488	SAINT-MAURICE-D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 504	SAINT-MAURICE-D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 496	SAINT-MAURICE-D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

<b>Numéro chantier</b>	<b>Numéro de parcelle</b>	<b>Nom commune</b>	<b>Nature des travaux</b>	<b>Durée des travaux</b>	<b>Voies d'accès</b>
	B 1244	LANAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 586	SAINT-MAURICE-D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 969	LANAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 794	SAINT-MAURICE-D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 582	SAINT-MAURICE-D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 1331	LANAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 1106	LANAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

<b>ARD28</b>	A 474	SAINT-MAURICE-D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 971	LANAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 477	SAINT-MAURICE-D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 473	SAINT-MAURICE-D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 472	SAINT-MAURICE-D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 1363	LANAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 972	LANAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 1360	LANAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 475	SAINT-MAURICE-D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 470	SAINT-MAURICE-D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 476	SAINT-MAURICE-D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 653	SAINT-MAURICE-D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 1356	LANAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 969	SAINT-MAURICE-D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 471	SAINT-MAURICE-D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 660	SAINT-MAURICE-D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.	
A 583	SAINT-MAURICE-D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.	

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

Numéro chantier	Numéro de parcelle	Nom commune	Nature des travaux	Durée des travaux	Voies d'accès
<b>ARD29</b>	A 3	PRADONS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 690	CHAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 689	CHAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 692	CHAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 691	CHAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 688	CHAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 671	CHAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 639	CHAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 626	CHAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 4	PRADONS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 775	CHAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 132	CHAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 771	CHAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 88	CHAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 89	CHAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

	D 87	CHAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 179	CHAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 180	CHAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 51	PRADONS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 1137	PRADONS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 697	CHAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 1608	BALAZUC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 554	PRADONS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 92	CHAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 699	CHAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 90	CHAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 496	CHAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 125	CHAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 693	CHAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 10	PRADONS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 685	CHAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 95	CHAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

A 282	PRADONS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 107	CHAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 278	CHAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 172	CHAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 178	CHAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 280	PRADONS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 466	PRADONS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 276	PRADONS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 695	CHAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 1275	BALAZUC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 476	PRADONS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 293	PRADONS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 1607	BALAZUC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 1624	BALAZUC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 1252	BALAZUC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 299	PRADONS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 279	PRADONS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

A 456	PRADONS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 445	PRADONS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 506	PRADONS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 68	PRADONS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 174	CHAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 694	CHAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 1673	BALAZUC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 1248	BALAZUC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 1247	BALAZUC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 650	PRADONS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 649	PRADONS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 89	PRADONS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 670	CHAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 1264	BALAZUC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 274	PRADONS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 620	PRADONS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 279	CHAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

D 91	CHAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 277	CHAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 447	PRADONS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 1278	BALAZUC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 1171	PRADONS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 65	PRADONS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 67	PRADONS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 66	PRADONS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 275	PRADONS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 492	PRADONS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 305	PRADONS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 173	CHAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 1302	BALAZUC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 1290	BALAZUC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 1280	BALAZUC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 1245	BALAZUC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 1055	BALAZUC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

C 1674	BALAZUC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 1056	BALAZUC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 1244	BALAZUC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 1216	PRADONS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 56	PRADONS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 374	CHAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 371	CHAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 1246	BALAZUC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 104	CHAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 284	PRADONS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 1303	BALAZUC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 294	PRADONS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 2	PRADONS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 297	PRADONS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 283	PRADONS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 1279	BALAZUC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 285	PRADONS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

A 286	PRADONS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 9	PRADONS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 1051	BALAZUC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 283	CHAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 96	CHAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 176	CHAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 696	CHAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 177	CHAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 85	PRADONS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 1077	PRADONS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 777	CHAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 93	CHAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 281	PRADONS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 298	PRADONS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 1301	BALAZUC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 687	CHAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 106	CHAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

D 282	CHAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 304	PRADONS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 376	CHAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 1267	BALAZUC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 87	PRADONS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 1268	BALAZUC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 372	CHAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 446	PRADONS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 278	PRADONS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 490	PRADONS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 277	PRADONS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 108	CHAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 810	CHAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 175	CHAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 809	CHAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 764	CHAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 765	CHAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

	C 90	PRADONS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 5	PRADONS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 1263	BALAZUC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 1251	BALAZUC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 491	PRADONS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 553	PRADONS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 494	PRADONS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 495	PRADONS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 454	PRADONS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 457	PRADONS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 976	PRADONS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 377	CHAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

<b>Numéro chantier</b>	<b>Numéro de parcelle</b>	<b>Nom commune</b>	<b>Nature des travaux</b>	<b>Durée des travaux</b>	<b>Voies d'accès</b>
	D 615	RUOMS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 613	RUOMS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 614	RUOMS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

<b>ARD30</b>	C 440	SAMPZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 441	SAMPZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 6	RUOMS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 517	RUOMS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 518	RUOMS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 5	RUOMS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 559	SAMPZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 65	SAMPZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 62	SAMPZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 1593	RUOMS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 64	SAMPZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 556	SAMPZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

<b>Numéro chantier</b>	<b>Numéro de parcelle</b>	<b>Nom commune</b>	<b>Nature des travaux</b>	<b>Durée des travaux</b>	<b>Voies d'accès</b>
<b>ARD31 TS</b>	A 751	SAMPZON	Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 837	SAMPZON	Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

Numéro chantier	Numéro de parcelle	Nom commune	Nature des travaux	Durée des travaux	Voies d'accès
<b>ARD32</b>	B 570	VALLON PONT D'ARC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 38	VALLON PONT D'ARC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 35	VALLON PONT D'ARC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 39	VALLON PONT D'ARC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 566	VALLON PONT D'ARC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 37	VALLON PONT D'ARC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 565	VALLON PONT D'ARC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 36	VALLON PONT D'ARC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 564	VALLON PONT D'ARC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 563	VALLON PONT D'ARC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
B 562	VALLON PONT D'ARC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.	

Numéro chantier	Numéro de parcelle	Nom commune	Nature des travaux	Durée des travaux	Voies d'accès
<b>Traitement Renouée - Tournant de fargescore</b>	D 1	BARNAS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 2	BARNAS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 394	MAYRES	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

Numéro chantier	Numéro de parcelle	Nom commune	Nature des travaux	Durée des travaux	Voies d'accès
<b>Traitement Renouée - Bernadon</b>	AC 280	BARNAS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 742	BARNAS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 745	BARNAS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 739	BARNAS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 740	BARNAS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AC 191	BARNAS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

Numéro chantier	Numéro de parcelle	Nom commune	Nature des travaux	Durée des travaux	Voies d'accès
<b>Traitement Renouée - Entre pont du Diable et pont de Mercier</b>	AH 293	THUEYTS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AC 408	THUEYTS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AC 406	THUEYTS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AC 383	THUEYTS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AC 322	THUEYTS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	G 6	THUEYTS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	G 69	THUEYTS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	G 81	THUEYTS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

	G 67	THUEYTS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 272	THUEYTS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	G 68	THUEYTS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	G 64	THUEYTS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	G 45	THUEYTS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	G 46	THUEYTS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	G 65	THUEYTS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	G 66	THUEYTS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 276	THUEYTS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AC 286	THUEYTS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 299	THUEYTS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	G 78	THUEYTS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AC 258	THUEYTS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AC 264	THUEYTS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AC 381	THUEYTS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AC 260	THUEYTS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AC 452	THUEYTS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

	AC 257	THUEYTS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 273	THUEYTS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	G 1	THUEYTS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	G 804	THUEYTS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 275	THUEYTS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	G 801	THUEYTS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AC 382	THUEYTS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AC 453	THUEYTS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AC 451	THUEYTS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AC 405	THUEYTS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 294	THUEYTS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 277	THUEYTS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	G 800	THUEYTS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	G 79	THUEYTS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	G 792	THUEYTS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

Numéro chantier	Numéro de parcelle	Nom commune	Nature des travaux	Durée des travaux	Voies d'accès
<b>Traitement Renouée - Grange de Fabrias</b>	F 8	MEYRAS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 2	THUEYTS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	F 1688	MEYRAS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AL 485	MEYRAS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

Numéro chantier	Numéro de parcelle	Nom commune	Nature des travaux	Durée des travaux	Voies d'accès
<b>Traitement Renouée - Pont de Rolandy</b>	B 213	PONT-DE-LABEAUME	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AI 103	MEYRAS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AI 102	MEYRAS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 220	PONT-DE-LABEAUME	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AI 104	MEYRAS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

**AUZON**

<b>Numéro chantier</b>	<b>Numéro de parcelle</b>	<b>Nom commune</b>	<b>Nature des travaux</b>	<b>Durée des travaux</b>	<b>Voies d'accès</b>
<b>AUZ1</b>	AL 267	DARBRES	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 235	LUSSAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 232	LUSSAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AL 270	DARBRES	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AL 265	DARBRES	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 1	MIRABEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 156	LUSSAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 157	LUSSAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AL 266	DARBRES	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 236	LUSSAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 229	LUSSAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 231	LUSSAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 237	LUSSAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 238	LUSSAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 230	LUSSAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.	

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

Numéro chantier	Numéro de parcelle	Nom commune	Nature des travaux	Durée des travaux	Voies d'accès
AUZZ	E 383	LUSSAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	G 6	MIRABEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	G 7	MIRABEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 315	MIRABEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 382	LUSSAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 384	LUSSAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	G 1	MIRABEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 418	LUSSAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	G 4	MIRABEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 420	LUSSAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	G 3	MIRABEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	G 5	MIRABEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
E 419	LUSSAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.	

Numéro chantier	Numéro de parcelle	Nom commune	Nature des travaux	Durée des travaux	Voies d'accès
	E 685	LUSSAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

AUZ3	E 777	LUSSAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 439	LUSSAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 456	LUSSAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 457	LUSSAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 458	LUSSAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	G 305	MIRABEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	G 304	MIRABEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	G 303	MIRABEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	G 275	MIRABEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	G 226	MIRABEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	G 230	MIRABEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	G 231	MIRABEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	G 238	MIRABEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	G 251	LUSSAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 848	LUSSAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	G 172	MIRABEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
G 173	MIRABEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.	

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

	G 241	MIRABEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	G 239	MIRABEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	G 272	MIRABEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	G 273	MIRABEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	G 274	MIRABEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	G 240	MIRABEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	G 307	MIRABEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	G 308	MIRABEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	G 309	MIRABEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	G 276	MIRABEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

<b>Numéro chantier</b>	<b>Numéro de parcelle</b>	<b>Nom commune</b>	<b>Nature des travaux</b>	<b>Durée des travaux</b>	<b>Voies d'accès</b>
<b>AUZ4</b>	C 545	LAVILLEDIEU	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 546	LAVILLEDIEU	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 556	LAVILLEDIEU	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 461	LAVILLEDIEU	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 550	LAVILLEDIEU	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

	D 447	LAVILLEDIEU	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 448	LAVILLEDIEU	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 462	LAVILLEDIEU	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 463	LAVILLEDIEU	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 469	LAVILLEDIEU	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 470	LAVILLEDIEU	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 473	LAVILLEDIEU	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 557	LAVILLEDIEU	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 562	LAVILLEDIEU	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 555	LAVILLEDIEU	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 474	LAVILLEDIEU	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 561	LAVILLEDIEU	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

Numéro chantier	Numéro de parcelle	Nom commune	Nature des travaux	Durée des travaux	Voies d'accès
	D 135	SAINT-GERMAIN	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 4	SAINT-GERMAIN	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 3	SAINT-GERMAIN	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

<b>AUZ5</b>	E 2	SAINT-GERMAIN	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 136	SAINT-GERMAIN	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 137	SAINT-GERMAIN	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 842	SAINT-GERMAIN	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 142	SAINT-GERMAIN	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 139	SAINT-GERMAIN	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 1292	SAINT-GERMAIN	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 1	SAINT-GERMAIN	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 1305	SAINT-GERMAIN	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 885	SAINT-GERMAIN	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 589	SAINT-GERMAIN	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 254	SAINT-GERMAIN	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

<b>Numéro chantier</b>	<b>Numéro de parcelle</b>	<b>Nom commune</b>	<b>Nature des travaux</b>	<b>Durée des travaux</b>	<b>Voies d'accès</b>
	A 586	SAINT-MAURICE-D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 582	SAINT-MAURICE-D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 794	SAINT-MAURICE-D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

<b>AUZ6</b>	A 86	SAINT-MAURICE-D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 474	SAINT-MAURICE-D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 477	SAINT-MAURICE-D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 473	SAINT-MAURICE-D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 87	SAINT-MAURICE-D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 88	SAINT-MAURICE-D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 1139	SAINT-MAURICE-D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 80	SAINT-MAURICE-D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 472	SAINT-MAURICE-D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 475	SAINT-MAURICE-D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 85	SAINT-MAURICE-D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 470	SAINT-MAURICE-D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 476	SAINT-MAURICE-D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 84	SAINT-MAURICE-D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 1138	SAINT-MAURICE-D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 653	SAINT-MAURICE-D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.	
A 471	SAINT-MAURICE-D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.	

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

A 469	SAINT-MAURICE-D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 72	SAINT-MAURICE-D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 478	SAINT-MAURICE-D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 660	SAINT-MAURICE-D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 63	SAINT-MAURICE-D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 64	SAINT-MAURICE-D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 668	SAINT-MAURICE-D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 479	SAINT-MAURICE-D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 656	SAINT-MAURICE-D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 71	SAINT-MAURICE-D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 65	SAINT-MAURICE-D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 583	SAINT-MAURICE-D'ARDECHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

**BESORGUES**

Numéro chantier	Numéro de parcelle	Nom commune	Nature des travaux	Durée des travaux	Voies d'accès
<b>BES1 et Traitement Renouée</b>	C 437	JUVINAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 438	JUVINAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 344	AIZAC	Entretien de la végétation des berges et du lit Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 281	JUVINAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 284	JUVINAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 282	JUVINAS	Entretien de la végétation des berges et du lit Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AI 282	AIZAC	Entretien de la végétation des berges et du lit Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 345	AIZAC	Entretien de la végétation des berges et du lit Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

Numéro chantier	Numéro de parcelle	Nom commune	Nature des travaux	Durée des travaux	Voies d'accès
<b>BES2</b>	C 608	JUVINAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 610	JUVINAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 135	AIZAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 137	AIZAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 89	AIZAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

	AH 88	AIZAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 613	JUVINAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 602	JUVINAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 603	JUVINAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 87	AIZAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 134	AIZAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 136	AIZAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 90	AIZAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 614	JUVINAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 609	JUVINAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 601	JUVINAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

Numéro chantier	Numéro de parcelle	Nom commune	Nature des travaux	Durée des travaux	Voies d'accès
<b>BES3</b>	C 155	ASPERJOC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 545	ASPERJOC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 546	ASPERJOC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 653	ASPERJOC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

	C 865	ASPERJOC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 158	ASPERJOC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 650	ASPERJOC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 133	ASPERJOC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 798	ASPERJOC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 700	ASPERJOC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 542	ASPERJOC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 136	ASPERJOC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 137	ASPERJOC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 135	ASPERJOC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 725	ASPERJOC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 159	ASPERJOC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 552	ASPERJOC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

Numéro chantier	Numéro de parcelle	Nom commune	Nature des travaux	Durée des travaux	Voies d'accès
BES4	C 711	ASPERJOC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 652	ASPERJOC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

	C 714	ASPERJOC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 239	ASPERJOC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 715	ASPERJOC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 701	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 760	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

Numéro chantier	Numéro de parcelle	Nom commune	Nature des travaux	Durée des travaux	Voies d'accès
<b>Traitement Renouée - Le Pré du Moulin</b>	B 672	ASPERJOC	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 653	ASPERJOC	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 776	ASPERJOC	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 5	ASPERJOC	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 1	ASPERJOC	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 773	ASPERJOC	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 775	ASPERJOC	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

**BOURGES**

Numéro chantier	Numéro de parcelle	Nom commune	Nature des travaux	Durée des travaux	Voies d'accès
<b>BOU1</b>	AL 195	BURZET	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AL 196	BURZET	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AI 262	BURZET	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AL 83	BURZET	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AI 258	BURZET	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AL 89	BURZET	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AI 259	BURZET	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AI 260	BURZET	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AL 751	BURZET	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 192	BURZET	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AL 87	BURZET	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AH 191	BURZET	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.	

Numéro chantier	Numéro de parcelle	Nom commune	Nature des travaux	Durée des travaux	Voies d'accès
<b>BOU2</b>	AV 375	BURZET	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

AW 166	BURZET	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AW 167	BURZET	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AW 370	BURZET	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AW 209	BURZET	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AW 158	BURZET	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AW 157	BURZET	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AV 386	BURZET	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AW 242	BURZET	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AV 97	BURZET	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AV 96	BURZET	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AW 156	BURZET	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AW 248	BURZET	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AW 238	BURZET	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AW 264	BURZET	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AW 245	BURZET	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AV 362	BURZET	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AW 246	BURZET	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

	AW 244	BURZET	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AV 361	BURZET	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AV 363	BURZET	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AV 391	BURZET	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AV 380	BURZET	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AV 372	BURZET	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AW 234	BURZET	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AW 237	BURZET	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AV 387	BURZET	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AW 233	BURZET	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AV 452	BURZET	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AV 381	BURZET	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AV 451	BURZET	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AW 263	BURZET	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AV 364	BURZET	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AW 188	BURZET	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AW 163	BURZET	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

	AW 236	BURZET	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
--	--------	--------	---	-------------------	--

Numéro chantier	Numéro de parcelle	Nom commune	Nature des travaux	Durée des travaux	Voies d'accès
<b>BOU3</b>	AD 8	SAINT-PIERRE-DE-COLOMBIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AD 2	SAINT-PIERRE-DE-COLOMBIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AM 330	SAINT-PIERRE-DE-COLOMBIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AM 331	SAINT-PIERRE-DE-COLOMBIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AD 7	SAINT-PIERRE-DE-COLOMBIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AM 329	SAINT-PIERRE-DE-COLOMBIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AM 332	SAINT-PIERRE-DE-COLOMBIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AD 3	SAINT-PIERRE-DE-COLOMBIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AM 328	SAINT-PIERRE-DE-COLOMBIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AD 586	SAINT-PIERRE-DE-COLOMBIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AD 588	SAINT-PIERRE-DE-COLOMBIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AD 589	SAINT-PIERRE-DE-COLOMBIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AD 6	SAINT-PIERRE-DE-COLOMBIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AD 592	SAINT-PIERRE-DE-COLOMBIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.	

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

	AM 327	SAINT-PIERRE-DE-COLOMBIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AM 308	SAINT-PIERRE-DE-COLOMBIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AM 307	SAINT-PIERRE-DE-COLOMBIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

Numéro chantier	Numéro de parcelle	Nom commune	Nature des travaux	Durée des travaux	Voies d'accès
<b>BOU4</b>	AH 77	SAINT-PIERRE-DE-COLOMBIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 28	SAINT-PIERRE-DE-COLOMBIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 33	SAINT-PIERRE-DE-COLOMBIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 428	SAINT-PIERRE-DE-COLOMBIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 76	SAINT-PIERRE-DE-COLOMBIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 438	SAINT-PIERRE-DE-COLOMBIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 437	SAINT-PIERRE-DE-COLOMBIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 301	SAINT-PIERRE-DE-COLOMBIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 517	SAINT-PIERRE-DE-COLOMBIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 375	SAINT-PIERRE-DE-COLOMBIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 295	SAINT-PIERRE-DE-COLOMBIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AH 106	SAINT-PIERRE-DE-COLOMBIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.	

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

	AH 300	SAINT-PIERRE-DE-COLOMBIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 290	SAINT-PIERRE-DE-COLOMBIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 285	SAINT-PIERRE-DE-COLOMBIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 294	SAINT-PIERRE-DE-COLOMBIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 32	SAINT-PIERRE-DE-COLOMBIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 518	SAINT-PIERRE-DE-COLOMBIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 81	SAINT-PIERRE-DE-COLOMBIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

<b>Numéro chantier</b>	<b>Numéro de parcelle</b>	<b>Nom commune</b>	<b>Nature des travaux</b>	<b>Durée des travaux</b>	<b>Voies d'accès</b>
<b>BOUS</b>	AH 185	SAINT-PIERRE-DE-COLOMBIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 406	SAINT-PIERRE-DE-COLOMBIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 243	SAINT-PIERRE-DE-COLOMBIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 160	SAINT-PIERRE-DE-COLOMBIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 162	SAINT-PIERRE-DE-COLOMBIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 161	SAINT-PIERRE-DE-COLOMBIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 115	SAINT-PIERRE-DE-COLOMBIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 116	SAINT-PIERRE-DE-COLOMBIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

	AH 230	SAINT-PIERRE-DE-COLOMBIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 150	SAINT-PIERRE-DE-COLOMBIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 473	SAINT-PIERRE-DE-COLOMBIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 109	SAINT-PIERRE-DE-COLOMBIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 180	SAINT-PIERRE-DE-COLOMBIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AI 1	SAINT-PIERRE-DE-COLOMBIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AK 419	SAINT-PIERRE-DE-COLOMBIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AI 28	SAINT-PIERRE-DE-COLOMBIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 229	SAINT-PIERRE-DE-COLOMBIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 285	SAINT-PIERRE-DE-COLOMBIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 142	SAINT-PIERRE-DE-COLOMBIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 141	SAINT-PIERRE-DE-COLOMBIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 241	SAINT-PIERRE-DE-COLOMBIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 151	SAINT-PIERRE-DE-COLOMBIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 113	SAINT-PIERRE-DE-COLOMBIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 114	SAINT-PIERRE-DE-COLOMBIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 474	SAINT-PIERRE-DE-COLOMBIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

	AH 143	SAINT-PIERRE-DE-COLOMBIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 159	SAINT-PIERRE-DE-COLOMBIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 242	SAINT-PIERRE-DE-COLOMBIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 181	SAINT-PIERRE-DE-COLOMBIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

**CLADUEGNE**

Numéro chantier	Numéro de parcelle	Nom commune	Nature des travaux	Durée des travaux	Voies d'accès
CLA1	AP 9	SAINT-JEAN-LE-CENTENIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AP 2	SAINT-JEAN-LE-CENTENIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AP 4	SAINT-JEAN-LE-CENTENIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AR 349	SAINT-JEAN-LE-CENTENIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AR 362	SAINT-JEAN-LE-CENTENIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AR 334	SAINT-JEAN-LE-CENTENIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AP 7	SAINT-JEAN-LE-CENTENIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AP 6	SAINT-JEAN-LE-CENTENIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AP 276	SAINT-JEAN-LE-CENTENIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 185	SAINT-JEAN-LE-CENTENIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 171	SAINT-JEAN-LE-CENTENIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 172	SAINT-JEAN-LE-CENTENIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AP 3	SAINT-JEAN-LE-CENTENIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AP 254	SAINT-JEAN-LE-CENTENIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AP 8	SAINT-JEAN-LE-CENTENIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.	

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

	AH 186	SAINT-JEAN-LE-CENTENIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AP 275	SAINT-JEAN-LE-CENTENIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AP 5	SAINT-JEAN-LE-CENTENIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AR 363	SAINT-JEAN-LE-CENTENIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 170	SAINT-JEAN-LE-CENTENIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 168	SAINT-JEAN-LE-CENTENIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 183	SAINT-JEAN-LE-CENTENIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 184	SAINT-JEAN-LE-CENTENIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AR 357	SAINT-JEAN-LE-CENTENIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AR 356	SAINT-JEAN-LE-CENTENIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AR 361	SAINT-JEAN-LE-CENTENIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AR 359	SAINT-JEAN-LE-CENTENIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AR 358	SAINT-JEAN-LE-CENTENIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AR 350	SAINT-JEAN-LE-CENTENIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 182	SAINT-JEAN-LE-CENTENIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 180	SAINT-JEAN-LE-CENTENIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 173	SAINT-JEAN-LE-CENTENIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

	AH 175	SAINT-JEAN-LE-CENTENIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
--	--------	-------------------------	---	-------------------	--

Numéro chantier	Numéro de parcelle	Nom commune	Nature des travaux	Durée des travaux	Voies d'accès
CLA2	AO 85	SAINT-JEAN-LE-CENTENIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AR 513	SAINT-JEAN-LE-CENTENIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AO 94	SAINT-JEAN-LE-CENTENIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AO 93	SAINT-JEAN-LE-CENTENIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AR 43	SAINT-JEAN-LE-CENTENIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AO 323	SAINT-JEAN-LE-CENTENIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AR 45	SAINT-JEAN-LE-CENTENIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AO 84	SAINT-JEAN-LE-CENTENIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AR 56	SAINT-JEAN-LE-CENTENIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

Numéro chantier	Numéro de parcelle	Nom commune	Nature des travaux	Durée des travaux	Voies d'accès
	ZD 75	MIRABEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 509	VILLENEUVE-DE-BERG	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 385	VILLENEUVE-DE-BERG	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

<b>CLA3</b>	AN 45	SAINT-JEAN-LE-CENTENIER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	ZD 123	MIRABEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 269	VILLENEUVE-DE-BERG	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	ZD 68	MIRABEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	ZD 71	MIRABEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

<b>Numéro chantier</b>	<b>Numéro de parcelle</b>	<b>Nom commune</b>	<b>Nature des travaux</b>	<b>Durée des travaux</b>	<b>Voies d'accès</b>
<b>CLA4</b>	H 299	MIRABEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	H 300	MIRABEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	I 333	MIRABEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	H 303	MIRABEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 64	VILLENEUVE-DE-BERG	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 65	VILLENEUVE-DE-BERG	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

<b>Numéro chantier</b>	<b>Numéro de parcelle</b>	<b>Nom commune</b>	<b>Nature des travaux</b>	<b>Durée des travaux</b>	<b>Voies d'accès</b>
	K 169	VILLENEUVE-DE-BERG	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	K 164	VILLENEUVE-DE-BERG	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

<b>CLAS</b>	H 316	MIRABEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	H 309	MIRABEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	H 435	MIRABEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	K 176	VILLENEUVE-DE-BERG	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	K 5	VILLENEUVE-DE-BERG	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	K 6	VILLENEUVE-DE-BERG	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	H 301	MIRABEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	K 146	VILLENEUVE-DE-BERG	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	K 12	VILLENEUVE-DE-BERG	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

<b>Numéro chantier</b>	<b>Numéro de parcelle</b>	<b>Nom commune</b>	<b>Nature des travaux</b>	<b>Durée des travaux</b>	<b>Voies d'accès</b>
<b>CLA6</b>	H 436	MIRABEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	H 428	MIRABEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	H 434	MIRABEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	H 437	MIRABEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	K 106	VILLENEUVE-DE-BERG	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	K 143	VILLENEUVE-DE-BERG	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

	H 354	MIRABEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	H 406	MIRABEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	H 351	MIRABEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

**FONTAULIERE**

Numéro chantier	Numéro de parcelle	Nom commune	Nature des travaux	Durée des travaux	Voies d'accès
FON1	F 1252	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	G 409	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	F 656	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	F 655	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	F 653	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	G 777	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	G 411	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	F 657	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	F 1251	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	G 494	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	G 493	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	G 495	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	G 520	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	G 497	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
F 652	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.	

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

	F 520	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
--	-------	-----------------------	---	-------------------	--

Numéro chantier	Numéro de parcelle	Nom commune	Nature des travaux	Durée des travaux	Voies d'accès
<b>FON2</b>	E 751	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 752	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	H 1	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 745	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	G 609	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 339	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 338	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	G 596	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	G 610	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	G 606	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 340	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 337	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	G 612	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	G 611	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

Numéro chantier	Numéro de parcelle	Nom commune	Nature des travaux	Durée des travaux	Voies d'accès
FON3	H 44	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 693	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	H 43	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 694	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 697	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 725	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	H 38	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	H 39	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	H 792	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

Numéro chantier	Numéro de parcelle	Nom commune	Nature des travaux	Durée des travaux	Voies d'accès
FON4	AB 2	MEYRAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AB 10	MEYRAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AB 11	MEYRAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 718	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

	AB 3	MEYRAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AB 1	MEYRAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 701	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 717	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 724	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 744	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 725	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

Numéro chantier	Numéro de parcelle	Nom commune	Nature des travaux	Durée des travaux	Voies d'accès
<b>FON5</b>	AI 208	MEYRAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AI 518	MEYRAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AI 514	MEYRAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AI 516	MEYRAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AI 346	MEYRAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AI 513	MEYRAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AI 349	MEYRAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AI 350	MEYRAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

	AI 317	MEYRAS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AI 653	CHIROLS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AI 652	CHIROLS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AI 651	CHIROLS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AI 649	CHIROLS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AI 654	CHIROLS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AI 655	CHIROLS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AI 646	CHIROLS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AI 656	CHIROLS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AI 647	CHIROLS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AI 650	CHIROLS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

**IBIE**

<b>Numéro chantier</b>	<b>Numéro de parcelle</b>	<b>Nom commune</b>	<b>Nature des travaux</b>	<b>Durée des travaux</b>	<b>Voies d'accès</b>
<b>IB11</b>	AE 259	VILLENEUVE-DE-BERG	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AE 229	VILLENEUVE-DE-BERG	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AE 265	VILLENEUVE-DE-BERG	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AE 266	VILLENEUVE-DE-BERG	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AB 282	VILLENEUVE-DE-BERG	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AB 283	VILLENEUVE-DE-BERG	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AB 599	VILLENEUVE-DE-BERG	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AB 595	VILLENEUVE-DE-BERG	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AE 232	VILLENEUVE-DE-BERG	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AE 231	VILLENEUVE-DE-BERG	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AB 603	VILLENEUVE-DE-BERG	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AB 604	VILLENEUVE-DE-BERG	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AE 221	VILLENEUVE-DE-BERG	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AE 224	VILLENEUVE-DE-BERG	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AE 226	VILLENEUVE-DE-BERG	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.	

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

	AE 225	VILLENEUVE-DE-BERG	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AE 228	VILLENEUVE-DE-BERG	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AB 598	VILLENEUVE-DE-BERG	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AE 255	VILLENEUVE-DE-BERG	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AB 605	VILLENEUVE-DE-BERG	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AB 600	VILLENEUVE-DE-BERG	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AE 230	VILLENEUVE-DE-BERG	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AB 144	VILLENEUVE-DE-BERG	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AE 220	VILLENEUVE-DE-BERG	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AB 601	VILLENEUVE-DE-BERG	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AE 227	VILLENEUVE-DE-BERG	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AB 602	VILLENEUVE-DE-BERG	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AE 254	VILLENEUVE-DE-BERG	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AB 597	VILLENEUVE-DE-BERG	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AB 596	VILLENEUVE-DE-BERG	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AE 223	VILLENEUVE-DE-BERG	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AE 256	VILLENEUVE-DE-BERG	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

	AB 594	VILLENEUVE-DE-BERG	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AE 222	VILLENEUVE-DE-BERG	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AE 219	VILLENEUVE-DE-BERG	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

Numéro chantier	Numéro de parcelle	Nom commune	Nature des travaux	Durée des travaux	Voies d'accès
IBI2	F 932	VILLENEUVE-DE-BERG	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	F 930	VILLENEUVE-DE-BERG	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	F 510	VILLENEUVE-DE-BERG	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AM 447	VILLENEUVE-DE-BERG	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AM 458	VILLENEUVE-DE-BERG	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	F 491	VILLENEUVE-DE-BERG	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	F 492	VILLENEUVE-DE-BERG	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	G 319	VILLENEUVE-DE-BERG	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	F 521	VILLENEUVE-DE-BERG	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AM 474	VILLENEUVE-DE-BERG	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AL 150	VILLENEUVE-DE-BERG	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AL 156	VILLENEUVE-DE-BERG	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

Numéro chantier	Numéro de parcelle	Nom commune	Nature des travaux	Durée des travaux	Voies d'accès
IBI3	C 28	ROCHECOLOMBE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	G 228	VILLENEUVE-DE-BERG	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 27	ROCHECOLOMBE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	G 229	VILLENEUVE-DE-BERG	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

Numéro chantier	Numéro de parcelle	Nom commune	Nature des travaux	Durée des travaux	Voies d'accès
IBI4	A 7	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 185	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	L 237	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 4	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	L 246	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 1	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	L 233	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 236	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	L 273	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 216	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

L 274	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
L 271	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
L 256	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
L 221	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
L 244	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
L 249	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
L 268	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
L 248	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 552	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
L 277	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
L 276	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
L 275	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
L 238	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 2	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 238	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 3	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
L 239	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

L 225	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
L 236	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
L 227	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
L 235	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
L 272	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
L 270	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
L 247	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
L 234	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 9	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 6	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
L 242	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
L 324	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 175	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
L 257	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
L 240	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
L 258	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
L 222	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

L 228	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
L 224	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
L 226	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 224	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 222	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 223	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
L 267	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
L 250	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 233	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
L 245	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 5	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
L 231	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
L 230	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
L 232	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
L 323	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
L 241	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 554	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

A 553	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
L 243	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
L 269	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 186	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 184	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 531	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
L 263	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
L 254	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
L 255	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
L 220	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
L 265	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
L 266	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
L 253	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
L 252	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
L 264	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
L 251	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

Numéro chantier	Numéro de parcelle	Nom commune	Nature des travaux	Durée des travaux	Voies d'accès
IB15	L 289	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 114	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 483	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	L 292	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 113	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	L 278	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 111	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 121	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 175	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	L 284	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 108	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 115	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	L 283	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 172	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 112	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 110	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.	

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

	A 120	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 109	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 171	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 173	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 174	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	L 288	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 118	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

<b>Numéro chantier</b>	<b>Numéro de parcelle</b>	<b>Nom commune</b>	<b>Nature des travaux</b>	<b>Durée des travaux</b>	<b>Voies d'accès</b>
<b>IB16</b>	L 295	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	L 303	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 1	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 51	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	L 298	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	L 292	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 54	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 48	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

	L 300	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 47	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 59	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 55	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	L 296	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	L 297	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 49	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 50	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 216	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 52	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 58	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	L 299	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 56	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	L 294	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	L 301	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 53	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 57	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

	E 46	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 45	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	L 293	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

Numéro chantier	Numéro de parcelle	Nom commune	Nature des travaux	Durée des travaux	Voies d'accès
IBI7	H 6	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	H 7	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	L 47	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	F 1	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	L 107	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	L 46	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	L 106	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	L 112	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	H 10	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	H 3	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	H 5	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
H 4	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.	

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

	F 2	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	F 66	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

Numéro chantier	Numéro de parcelle	Nom commune	Nature des travaux	Durée des travaux	Voies d'accès
<b>IBI8 et IBI8 TS</b>	H 324	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	L 100	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	H 328	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	H 329	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	H 323	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	H 334	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	L 14	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	L 15	SAINT-MAURICE-D'IBIE	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

Numéro chantier	Numéro de parcelle	Nom commune	Nature des travaux	Durée des travaux	Voies d'accès
<b>IBI9 et IBI9 TS</b>	D 150	LAGORCE	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 572	LAGORCE	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

Numéro chantier	Numéro de parcelle	Nom commune	Nature des travaux	Durée des travaux	Voies d'accès
<b>IBI10 et IBI10 TS</b>	G 819	LAGORCE	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	G 821	LAGORCE	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 139	LAGORCE	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 16	LAGORCE	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	G 822	LAGORCE	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	G 820	LAGORCE	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	G 427	LAGORCE	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	G 301	LAGORCE	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	G 428	LAGORCE	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	G 568	LAGORCE	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

Numéro chantier	Numéro de parcelle	Nom commune	Nature des travaux	Durée des travaux	Voies d'accès
	D 127	LAGORCE	Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 118	LAGORCE	Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 325	LAGORCE	Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 126	LAGORCE	Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

<b>IBI11 TS</b>	D 117	LAGORCE	Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 123	LAGORCE	Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 121	LAGORCE	Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	G 317	LAGORCE	Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	G 355	LAGORCE	Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	G 356	LAGORCE	Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	G 318	LAGORCE	Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

<b>Numéro chantier</b>	<b>Numéro de parcelle</b>	<b>Nom commune</b>	<b>Nature des travaux</b>	<b>Durée des travaux</b>	<b>Voies d'accès</b>
<b>IBI12 et IBI12 TS</b>	F 930	LAGORCE	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 76	LAGORCE	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 78	LAGORCE	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	F 931	LAGORCE	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	F 932	LAGORCE	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 96	LAGORCE	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 79	LAGORCE	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	G 361	LAGORCE	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

Numéro chantier	Numéro de parcelle	Nom commune	Nature des travaux	Durée des travaux	Voies d'accès
IB113	D 152	VALLON PONT D'ARC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 149	VALLON PONT D'ARC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 150	VALLON PONT D'ARC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 151	VALLON PONT D'ARC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 841	VALLON PONT D'ARC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 561	VALLON PONT D'ARC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 148	VALLON PONT D'ARC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 827	VALLON PONT D'ARC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 146	VALLON PONT D'ARC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 278	VALLON PONT D'ARC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
E 279	VALLON PONT D'ARC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.	

Numéro chantier	Numéro de parcelle	Nom commune	Nature des travaux	Durée des travaux	Voies d'accès
	E 558	VALLON PONT D'ARC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 559	VALLON PONT D'ARC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 566	VALLON PONT D'ARC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

<b>IBI14 et IBI14 TS</b>	D 642	VALLON PONT D'ARC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 564	VALLON PONT D'ARC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 565	VALLON PONT D'ARC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 630	VALLON PONT D'ARC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 807	VALLON PONT D'ARC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 628	VALLON PONT D'ARC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 803	VALLON PONT D'ARC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 998	VALLON PONT D'ARC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 764	VALLON PONT D'ARC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 641	VALLON PONT D'ARC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

**LANDE**

Numéro chantier	Numéro de parcelle	Nom commune	Nature des travaux	Durée des travaux	Voies d'accès
LAN1	B 1279	AILHON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 784	CHASSIERS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 1369	AILHON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 1368	AILHON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 685	CHASSIERS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 686	CHASSIERS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 1541	AILHON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 1282	AILHON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 780	CHASSIERS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 782	CHASSIERS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 781	CHASSIERS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 1283	AILHON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 1284	AILHON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 654	CHASSIERS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 653	CHASSIERS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

Numéro chantier	Numéro de parcelle	Nom commune	Nature des travaux	Durée des travaux	Voies d'accès
<b>LAN2</b>	A 223	VINEZAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 224	VINEZAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 226	VINEZAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 886	CHASSIERS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 225	VINEZAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 380	VINEZAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 1564	CHASSIERS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 824	CHASSIERS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 822	CHASSIERS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

Numéro chantier	Numéro de parcelle	Nom commune	Nature des travaux	Durée des travaux	Voies d'accès
<b>LAN3</b>	A 172	VINEZAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 1333	CHASSIERS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 178	VINEZAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 171	VINEZAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 170	VINEZAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

	A 176	VINEZAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 177	VINEZAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 173	VINEZAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 174	VINEZAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 153	VINEZAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 175	VINEZAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 1331	CHASSIERS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 1329	CHASSIERS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 1328	CHASSIERS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

Numéro chantier	Numéro de parcelle	Nom commune	Nature des travaux	Durée des travaux	Voies d'accès
<b>LAN4 et LAN4 TS</b>	D 1257	CHASSIERS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 1250	CHASSIERS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 1251	CHASSIERS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 1256	CHASSIERS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 1249	CHASSIERS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 1810	CHASSIERS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

	D 1246	CHASSIERS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 1828	CHASSIERS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 715	CHASSIERS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 2046	CHASSIERS	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 716	VINEZAC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 717	VINEZAC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 755	VINEZAC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 753	VINEZAC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 764	VINEZAC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 747	VINEZAC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 754	VINEZAC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 765	VINEZAC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 776	VINEZAC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 778	VINEZAC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 784	VINEZAC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 777	VINEZAC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

Numéro chantier	Numéro de parcelle	Nom commune	Nature des travaux	Durée des travaux	Voies d'accès
LAN5	A 177	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 183	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 193	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 217	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 307	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 284	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 286	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 283	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 218	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 216	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 194	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 214	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 304	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 330	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 325	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 327	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.	

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

A 326	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 460	VINEZAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 111	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 459	VINEZAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 458	VINEZAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 171	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 299	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 318	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 317	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 323	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 322	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 184	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 229	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 159	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 228	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 107	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 227	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

	B 308	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 215	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 279	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 278	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 324	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 344	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 172	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 321	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 320	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 309	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 319	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 222	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 176	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

Numéro chantier	Numéro de parcelle	Nom commune	Nature des travaux	Durée des travaux	Voies d'accès
LAN6 et LAN6 TS	A 374	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 276	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

B 249	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 366	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
B 151	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
B 248	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 362	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
B 156	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 592	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
B 256	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
B 255	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
B 138	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
B 146	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
B 159	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
B 277	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 346	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 617	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
B 141	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
B 161	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

	B 162	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 347	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 367	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 251	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 154	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 150	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 588	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 254	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 345	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 155	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 158	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 160	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 363	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 149	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 1170	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 372	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 824	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

	B 145	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 278	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 344	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 602	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 163	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 601	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 591	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 376	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 142	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 365	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 148	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 152	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 1273	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 164	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

Numéro chantier	Numéro de parcelle	Nom commune	Nature des travaux	Durée des travaux	Voies d'accès
LAN7	A 617	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 615	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 90	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 125	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 137	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 1219	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 731	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 124	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 1218	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

**LIGNE**

<b>Numéro chantier</b>	<b>Numéro de parcelle</b>	<b>Nom commune</b>	<b>Nature des travaux</b>	<b>Durée des travaux</b>	<b>Voies d'accès</b>
<b>LIGE1</b>	A 558	CHASSIERS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 556	CHASSIERS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 288	CHASSIERS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 303	CHASSIERS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 860	CHASSIERS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 294	CHASSIERS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 302	CHASSIERS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 1262	CHASSIERS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 15	CHASSIERS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 293	CHASSIERS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 18	CHASSIERS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 1263	CHASSIERS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 557	CHASSIERS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 1325	CHASSIERS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
B 17	CHASSIERS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.	

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

	B 861	CHASSIERS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
--	-------	-----------	---	-------------------	--

Numéro chantier	Numéro de parcelle	Nom commune	Nature des travaux	Durée des travaux	Voies d'accès
LIGE2	B 611	LARGENTIERE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 610	LARGENTIERE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 556	LARGENTIERE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 609	LARGENTIERE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 614	LARGENTIERE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 18	LARGENTIERE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 1013	LARGENTIERE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 605	LARGENTIERE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 555	LARGENTIERE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 19	LARGENTIERE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 606	LARGENTIERE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 1012	LARGENTIERE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 364	LARGENTIERE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
B 607	LARGENTIERE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.	

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

	C 322	LARGENTIERE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 323	LARGENTIERE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 612	LARGENTIERE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 613	LARGENTIERE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

Numéro chantier	Numéro de parcelle	Nom commune	Nature des travaux	Durée des travaux	Voies d'accès
<b>LIGE3</b>	B 2415	LARGENTIERE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 2416	LARGENTIERE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 2418	LARGENTIERE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 556	LARGENTIERE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 545	LARGENTIERE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 540	LARGENTIERE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 541	LARGENTIERE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 547	LARGENTIERE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 546	LARGENTIERE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 550	LARGENTIERE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 551	LARGENTIERE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

	C 542	LARGENTIERE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 543	LARGENTIERE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 1633	LARGENTIERE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 538	LARGENTIERE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 1632	LARGENTIERE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 2275	LARGENTIERE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 2064	LARGENTIERE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 2067	LARGENTIERE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 418	LARGENTIERE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

Numéro chantier	Numéro de parcelle	Nom commune	Nature des travaux	Durée des travaux	Voies d'accès
<b>LIGE4</b>	B 415	LARGENTIERE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 332	LARGENTIERE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 567	LARGENTIERE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 556	LARGENTIERE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 570	LARGENTIERE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 416	LARGENTIERE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

	C 566	LARGENTIERE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 557	LARGENTIERE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 2016	LARGENTIERE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 581	LARGENTIERE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 333	LARGENTIERE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 417	LARGENTIERE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 568	LARGENTIERE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

Numéro chantier	Numéro de parcelle	Nom commune	Nature des travaux	Durée des travaux	Voies d'accès
<b>LIGES</b>	B 307	LARGENTIERE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 308	LARGENTIERE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 578	LARGENTIERE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 306	LARGENTIERE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 640	LARGENTIERE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 639	LARGENTIERE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 848	MONTREAL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 1369	LARGENTIERE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

	C 577	LARGENTIERE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 581	LARGENTIERE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 579	LARGENTIERE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

Numéro chantier	Numéro de parcelle	Nom commune	Nature des travaux	Durée des travaux	Voies d'accès
LIGE6	B 1242	LARGENTIERE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 1234	LARGENTIERE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 2010	LARGENTIERE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 1233	LARGENTIERE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 1165	MONTREAL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 824	MONTREAL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 120	MONTREAL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 130	MONTREAL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 129	MONTREAL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 1252	LARGENTIERE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 825	MONTREAL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 1243	LARGENTIERE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

Numéro chantier	Numéro de parcelle	Nom commune	Nature des travaux	Durée des travaux	Voies d'accès
<b>LIGE7</b>	A 1205	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 793	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 654	MONTREAL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 786	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 792	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 456	MONTREAL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 807	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 457	MONTREAL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 455	MONTREAL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 811	UZER	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

Numéro chantier	Numéro de parcelle	Nom commune	Nature des travaux	Durée des travaux	Voies d'accès
<b>LIGE8</b>	B 2056	MONTREAL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 41	CHAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 654	MONTREAL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 40	CHAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

**LIGNON**

<b>Numéro chantier</b>	<b>Numéro de parcelle</b>	<b>Nom commune</b>	<b>Nature des travaux</b>	<b>Durée des travaux</b>	<b>Voies d'accès</b>
<b>LIGN1</b>	D 1906	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 1927	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 51	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 1773	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 1934	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 13	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 1936	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 1817	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 1813	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 1816	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 12	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 213	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 2247	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 1933	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 1935	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

D 1907	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 1908	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 10	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 11	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 16	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 54	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 212	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 56	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 1197	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 201	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 57	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 1905	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 1902	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 1909	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 1903	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 1904	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 1239	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

	C 165	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 166	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 202	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 9	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 50	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 55	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 14	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 2344	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 52	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 53	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

<b>Numéro chantier</b>	<b>Numéro de parcelle</b>	<b>Nom commune</b>	<b>Nature des travaux</b>	<b>Durée des travaux</b>	<b>Voies d'accès</b>
<b>LIGN2</b>	D 1985	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 86	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 76	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 162	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 121	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

D 120	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 68	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 163	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 67	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 161	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 72	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 70	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 91	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 143	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 124	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 90	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 142	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 81	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 80	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 146	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 147	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 71	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

	D 89	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 1240	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 1992	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 98	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 97	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 69	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 99	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 110	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 1983	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 82	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 111	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 75	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

Numéro chantier	Numéro de parcelle	Nom commune	Nature des travaux	Durée des travaux	Voies d'accès
LIGN3	D 265	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 1985	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 1405	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

	D 253	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 1984	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 286	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 275	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 276	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 246	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 304	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 287	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 281	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 280	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 240	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 247	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 128	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 283	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 284	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 122	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 241	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

	D 282	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 277	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 279	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 1408	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 278	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 1406	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 1410	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 239	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

<b>Numéro chantier</b>	<b>Numéro de parcelle</b>	<b>Nom commune</b>	<b>Nature des travaux</b>	<b>Durée des travaux</b>	<b>Voies d'accès</b>
<b>LIGN4</b>	D 2037	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 2089	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 1892	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 1890	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 1891	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 2332	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 889	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

C 806	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 445	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 489	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 897	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 2090	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 304	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 281	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 500	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 280	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 757	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 767	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 747	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 719	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 755	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 752	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 748	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 718	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

C 746	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 716	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 717	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 698	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 803	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 898	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 497	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 496	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 2082	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 2084	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 2086	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 899	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 482	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 483	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 446	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 868	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 1360	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

C 812	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 810	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 811	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 1384	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 896	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 890	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 887	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 888	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 886	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 809	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 305	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 693	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 387	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 753	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 692	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 306	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 754	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

C 813	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 1383	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 808	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 481	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 750	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 756	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 1723	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 1889	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 751	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 307	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 802	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 804	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 1734	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 2036	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 388	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 391	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 393	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

	D 394	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 432	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 805	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 2035	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 447	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 2074	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 910	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 902	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 900	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 697	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 749	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 1733	LA SOUCHE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

<b>Numéro chantier</b>	<b>Numéro de parcelle</b>	<b>Nom commune</b>	<b>Nature des travaux</b>	<b>Durée des travaux</b>	<b>Voies d'accès</b>
	AM 337	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AM 458	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AM 450	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

<b>LIGN5</b>	AM 336	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 756	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AM 457	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 660	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 659	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 650	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AM 332	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AM 333	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 649	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 703	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 662	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AM 335	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 704	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 658	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 757	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

Numéro chantier	Numéro de parcelle	Nom commune	Nature des travaux	Durée des travaux	Voies d'accès
LIGN6	D 297	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 333	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AL 33	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AL 31	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AM 220	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AM 261	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AM 219	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AM 271	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AM 216	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AM 217	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AM 260	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 328	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 332	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 298	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AL 314	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
D 299	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.	

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

	AM 223	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AM 218	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AL 27	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AL 120	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 302	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 292	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AL 6	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 296	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AM 270	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AL 66	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AL 30	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 293	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AL 119	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AL 113	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AL 29	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 295	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 330	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

	D 327	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AL 431	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AM 272	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AL 112	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AL 118	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 301	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 331	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 300	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 329	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AM 262	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AM 269	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 294	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AL 67	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 334	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 335	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 336	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

Numéro chantier	Numéro de parcelle	Nom commune	Nature des travaux	Durée des travaux	Voies d'accès
LIGN7	AO 119	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AL 31	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AL 33	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AL 42	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AO 117	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AO 497	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AO 115	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AO 116	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AL 43	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AL 431	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AK 464	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.	

Numéro chantier	Numéro de parcelle	Nom commune	Nature des travaux	Durée des travaux	Voies d'accès
	AK 96	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AK 12	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AO 442	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

<b>LIGN8, LIGN8 TS et Traitement Renouée</b>	AO 460	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AP 223	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AP 224	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AP 668	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AP 216	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AP 669	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AP 487	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AP 507	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AP 229	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AO 417	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AO 439	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AP 222	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AO 435	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AO 403	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AO 441	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.	

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

AO 461	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AO 406	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AO 404	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AO 416	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AP 290	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AO 415	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AP 486	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AP 489	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AO 448	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AP 241	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AP 240	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AP 700	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AK 328	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AK 101	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

AO 413	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AO 414	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AO 449	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AO 418	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AO 485	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AO 515	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AO 402	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AO 434	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AO 431	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AP 34	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AO 438	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AP 35	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AO 436	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AP 36	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

AO 433	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AP 227	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AP 218	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AO 437	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AO 539	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AP 238	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AP 239	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AK 98	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AO 538	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AO 155	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AO 526	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AK 99	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AK 325	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AK 324	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AO 405	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

			Traitement de la Renouée du Japon		
	AP 485	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AP 488	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AO 527	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AK 97	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AK 13	JAUJAC	Entretien de la végétation des berges et du lit Gestion du transit sédimentaire Traitement de la Renouée du Japon	De 1 à 4 semaines. 6 mois pour Renouée.	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

Numéro chantier	Numéro de parcelle	Nom commune	Nature des travaux	Durée des travaux	Voies d'accès
<b>Traitement Renouée - Aval Jaujac</b>	AD 288	JAUJAC	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AC 331	JAUJAC	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AE 24	JAUJAC	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AD 296	JAUJAC	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AD 298	JAUJAC	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AD 309	JAUJAC	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AD 302	JAUJAC	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AD 556	JAUJAC	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

AE 18	JAUJAC	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AE 14	JAUJAC	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AE 15	JAUJAC	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AD 291	JAUJAC	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AC 223	JAUJAC	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AC 330	JAUJAC	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AC 225	JAUJAC	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AC 226	JAUJAC	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
B 1310	FABRAS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AE 494	JAUJAC	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AE 346	JAUJAC	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
B 144	FABRAS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
B 131	FABRAS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
B 130	FABRAS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
B 65	FABRAS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
B 1565	FABRAS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AD 290	JAUJAC	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

AD 287	JAUJAC	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
B 1260	FABRAS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
B 58	FABRAS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AD 289	JAUJAC	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AD 301	JAUJAC	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AE 11	JAUJAC	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AC 329	JAUJAC	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AC 227	JAUJAC	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
B 145	FABRAS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
B 1317	FABRAS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
B 1316	FABRAS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AE 2	JAUJAC	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AE 1	JAUJAC	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AE 3	JAUJAC	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AD 294	JAUJAC	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
B 120	FABRAS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
B 68	FABRAS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

	AD 344	JAUJAC	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 59	FABRAS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AD 336	JAUJAC	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AD 343	JAUJAC	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 1412	FABRAS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AD 335	JAUJAC	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AD 312	JAUJAC	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 1294	FABRAS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AD 351	JAUJAC	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 154	FABRAS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 157	FABRAS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

<b>Numéro chantier</b>	<b>Numéro de parcelle</b>	<b>Nom commune</b>	<b>Nature des travaux</b>	<b>Durée des travaux</b>	<b>Voies d'accès</b>
	AC 408	JAUJAC	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AC 458	JAUJAC	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	F 1006	MEYRAS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AC 406	JAUJAC	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

<b>Traitement Renouée - Gorges du Lignon</b>	F 1016	MEYRAS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 166	FABRAS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 165	FABRAS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AC 405	JAUJAC	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 112	FABRAS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 2109	FABRAS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 2108	FABRAS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 75	FABRAS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 164	FABRAS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AC 407	JAUJAC	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 114	FABRAS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 113	FABRAS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 63	FABRAS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 74	FABRAS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

<b>Numéro chantier</b>	<b>Numéro de parcelle</b>	<b>Nom commune</b>	<b>Nature des travaux</b>	<b>Durée des travaux</b>	<b>Voies d'accès</b>
	A 194	FABRAS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

<b>Traitement Renouée - Amont confluence Ardèche</b>	B 1	PONT-DE-LABEAUME	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 185	FABRAS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	F 1119	MEYRAS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 192	FABRAS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 189	FABRAS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	F 1053	MEYRAS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 186	FABRAS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	F 1091	MEYRAS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	F 1122	MEYRAS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 190	FABRAS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 193	FABRAS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	F 1093	MEYRAS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 196	FABRAS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 195	FABRAS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 33	PONT-DE-LABEAUME	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 34	PONT-DE-LABEAUME	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
F 1132	MEYRAS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.	

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

	B 42	PONT-DE-LABEAUME	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	F 1133	MEYRAS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	F 1208	MEYRAS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	F 1207	MEYRAS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	F 1131	MEYRAS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	F 1092	MEYRAS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	F 1694	MEYRAS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	F 1118	MEYRAS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	F 1693	MEYRAS	Traitement de la Renouée du Japon	6 mois	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

**LUOL**

<b>Numéro chantier</b>	<b>Numéro de parcelle</b>	<b>Nom commune</b>	<b>Nature des travaux</b>	<b>Durée des travaux</b>	<b>Voies d'accès</b>
<b>LUO1</b>	AH 130	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 136	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 308	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 307	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 129	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AL 137	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AL 136	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AD 174	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 416	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AK 83	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AK 103	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AK 82	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 127	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AD 155	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 1	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

AH 96	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AL 172	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
B 417	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
B 418	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AK 121	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AH 126	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AH 99	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AH 98	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AL 178	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AL 179	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AL 138	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AL 140	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AL 151	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 330	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 341	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 335	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AL 146	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

A 336	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AL 150	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 340	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AL 143	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AH 314	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
B 2485	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AD 239	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AH 2	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AH 14	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AH 13	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AH 97	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AH 125	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AH 137	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AL 161	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AL 166	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AL 152	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AL 162	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

AH 318	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AK 104	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AH 313	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AH 122	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
B 415	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AL 145	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AH 321	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AH 320	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AK 80	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AK 81	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AH 323	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AK 98	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AL 148	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AH 95	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AH 12	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AL 147	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AL 142	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

	AH 322	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AK 84	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AK 97	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AL 171	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AL 331	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 128	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 324	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 123	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AK 372	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AL 149	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 316	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 121	SAINT-PRIVAT	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

**POURSEILLE**

<b>Numéro chantier</b>	<b>Numéro de parcelle</b>	<b>Nom commune</b>	<b>Nature des travaux</b>	<b>Durée des travaux</b>	<b>Voies d'accès</b>
<b>POU1</b>	B 686	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 640	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 641	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 635	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 1553	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 721	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 113	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 688	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 684	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 687	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	F 272	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 103	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 100	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 123	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
B 694	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.	

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

	B 720	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 690	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 689	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	F 271	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 116	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 122	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

Numéro chantier	Numéro de parcelle	Nom commune	Nature des travaux	Durée des travaux	Voies d'accès
POU2	B 635	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 1553	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 1292	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 1294	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	B 634	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 1293	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 1022	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 1021	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 1332	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

Numéro chantier	Numéro de parcelle	Nom commune	Nature des travaux	Durée des travaux	Voies d'accès
POU3	C 587	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 456	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 464	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 1539	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 582	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 465	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 466	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 1306	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 591	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 1307	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 446	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 581	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 571	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 1305	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 511	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 580	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.	

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

	C 579	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 585	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 588	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 617	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 586	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 450	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 584	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 583	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 451	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

Numéro chantier	Numéro de parcelle	Nom commune	Nature des travaux	Durée des travaux	Voies d'accès
<b>POU4</b>	E 520	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 636	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 523	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 522	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 1415	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 519	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

E 1421	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
E 1418	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
E 1416	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
E 1417	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 512	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 519	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 631	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 547	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 532	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 632	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 542	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 546	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
E 1440	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 541	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
C 630	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
E 1439	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

<b>Numéro chantier</b>	<b>Numéro de parcelle</b>	<b>Nom commune</b>	<b>Nature des travaux</b>	<b>Durée des travaux</b>	<b>Voies d'accès</b>
<b>POU5</b>	C 492	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 493	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 662	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 663	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 667	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

**ROUBREAU**

Numéro chantier	Numéro de parcelle	Nom commune	Nature des travaux	Durée des travaux	Voies d'accès
ROU1	A 835	MONTREAL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 837	MONTREAL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 836	MONTREAL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 826	MONTREAL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 833	MONTREAL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 825	MONTREAL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 660	LARGENTIERE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 646	LARGENTIERE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 645	LARGENTIERE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 659	LARGENTIERE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
A 834	MONTREAL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.	

Numéro chantier	Numéro de parcelle	Nom commune	Nature des travaux	Durée des travaux	Voies d'accès
ROU2	A 1864	MONTREAL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 1865	MONTREAL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

	A 845	MONTREAL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 847	MONTREAL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 641	LARGENTIERE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	C 640	LARGENTIERE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	A 848	MONTREAL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

**SANDRON**

Numéro chantier	Numéro de parcelle	Nom commune	Nature des travaux	Durée des travaux	Voies d'accès
SAN1	AA 140	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AA 139	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AA 87	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AA 85	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AA 101	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AA 90	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AA 138	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AA 89	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AA 86	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AA 109	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AA 102	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AA 84	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AA 141	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AA 133	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AA 137	UCEL	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.	

**VOLANE**

<b>Numéro chantier</b>	<b>Numéro de parcelle</b>	<b>Nom commune</b>	<b>Nature des travaux</b>	<b>Durée des travaux</b>	<b>Voies d'accès</b>
<b>VOL1</b>	AL 673	ANTRAIGUES-SUR-VOLANE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AK 38	ANTRAIGUES-SUR-VOLANE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AK 411	ANTRAIGUES-SUR-VOLANE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AN 371	ANTRAIGUES-SUR-VOLANE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AN 246	ANTRAIGUES-SUR-VOLANE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AL 358	ANTRAIGUES-SUR-VOLANE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AE 53	AIZAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AL 339	ANTRAIGUES-SUR-VOLANE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AE 54	AIZAC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AL 354	ANTRAIGUES-SUR-VOLANE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AL 355	ANTRAIGUES-SUR-VOLANE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AN 369	ANTRAIGUES-SUR-VOLANE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AL 492	ANTRAIGUES-SUR-VOLANE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AL 344	ANTRAIGUES-SUR-VOLANE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AL 351	ANTRAIGUES-SUR-VOLANE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

	AL 352	ANTRAIGUES-SUR-VOLANE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AL 350	ANTRAIGUES-SUR-VOLANE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AL 437	ANTRAIGUES-SUR-VOLANE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AL 435	ANTRAIGUES-SUR-VOLANE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AL 323	ANTRAIGUES-SUR-VOLANE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AL 491	ANTRAIGUES-SUR-VOLANE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AL 343	ANTRAIGUES-SUR-VOLANE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AL 340	ANTRAIGUES-SUR-VOLANE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AL 338	ANTRAIGUES-SUR-VOLANE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AL 324	ANTRAIGUES-SUR-VOLANE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AK 41	ANTRAIGUES-SUR-VOLANE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AK 40	ANTRAIGUES-SUR-VOLANE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

Numéro chantier	Numéro de parcelle	Nom commune	Nature des travaux	Durée des travaux	Voies d'accès
VOL2	AK 193	ANTRAIGUES-SUR-VOLANE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AK 424	ANTRAIGUES-SUR-VOLANE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AK 426	ANTRAIGUES-SUR-VOLANE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

	D 1202	ASPERJOC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 1203	ASPERJOC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	H 1162	GENESTELLE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	H 1166	GENESTELLE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	H 926	GENESTELLE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	H 1170	GENESTELLE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	H 1165	GENESTELLE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	H 1168	GENESTELLE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 1204	ASPERJOC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	H 1167	GENESTELLE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 1201	ASPERJOC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	H 1161	GENESTELLE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

Numéro chantier	Numéro de parcelle	Nom commune	Nature des travaux	Durée des travaux	Voies d'accès
VOL3	D 1217	ASPERJOC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 611	ASPERJOC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 594	ASPERJOC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

	D 592	ASPERJOC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	H 337	GENESTELLE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	H 948	GENESTELLE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 1501	SAINT-ANDEOL DE VALS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	H 949	GENESTELLE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	E 1506	SAINT-ANDEOL DE VALS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 532	ASPERJOC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 533	ASPERJOC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 535	ASPERJOC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	D 536	ASPERJOC	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

Numéro chantier	Numéro de parcelle	Nom commune	Nature des travaux	Durée des travaux	Voies d'accès
<b>VOL4</b>	AI 4	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AL 451	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AL 187	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AI 6	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AI 1	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

	AI 26	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AI 24	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AI 23	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AI 470	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AM 10	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AM 16	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AM 12	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AM 11	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AI 473	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 316	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AI 129	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AL 450	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AL 467	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AH 347	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AI 59	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AI 60	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AM 26	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

AI 245	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AH 348	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AH 334	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AH 333	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AM 17	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AM 27	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AM 100	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AM 111	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AI 104	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AI 103	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AM 97	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AI 29	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AI 70	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AI 124	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AI 125	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AH 82	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AH 81	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

AH 93	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AI 478	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AI 541	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AI 123	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AI 63	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AI 246	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AI 248	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AM 96	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AI 69	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AI 128	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AI 62	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AI 27	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AI 28	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AI 244	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AL 284	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

Numéro chantier	Numéro de parcelle	Nom commune	Nature des travaux	Durée des travaux	Voies d'accès
<b>VOLS</b>	AP 389	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AP 170	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AP 171	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AP 172	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AP 183	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AP 184	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AP 186	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AP 191	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AP 165	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AP 421	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AP 203	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AP 284	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AP 255	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AP 337	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AP 187	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
AP 188	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.	

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

	AP 190	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AP 200	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AP 344	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AP 197	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AP 189	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AP 198	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AP 199	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

<b>Numéro chantier</b>	<b>Numéro de parcelle</b>	<b>Nom commune</b>	<b>Nature des travaux</b>	<b>Durée des travaux</b>	<b>Voies d'accès</b>
<b>VOL6</b>	AP 83	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AP 58	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AP 98	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AP 78	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AP 88	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AP 94	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AP 391	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AP 392	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire – Demande de **Déclaration d'Intérêt Général**

	AP 393	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AP 395	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AP 154	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AP 149	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AP 152	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AP 326	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AP 452	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AP 327	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AP 454	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AP 453	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AP 99	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AP 153	VALS-LES-BAINS	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

<b>Numéro chantier</b>	<b>Numéro de parcelle</b>	<b>Nom commune</b>	<b>Nature des travaux</b>	<b>Durée des travaux</b>	<b>Voies d'accès</b>
<b>VOL7</b>	AI 387	ANTRAIGUES-SUR-VOLANE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AL 504	ANTRAIGUES-SUR-VOLANE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.
	AL 505	ANTRAIGUES-SUR-VOLANE	Entretien de la végétation des berges et du lit	De 1 à 4 semaines	Utilisation des voies d'accès existantes. Accès restant par les berges.

# **PLANS PARCELLAIRES**



# ARDECHE

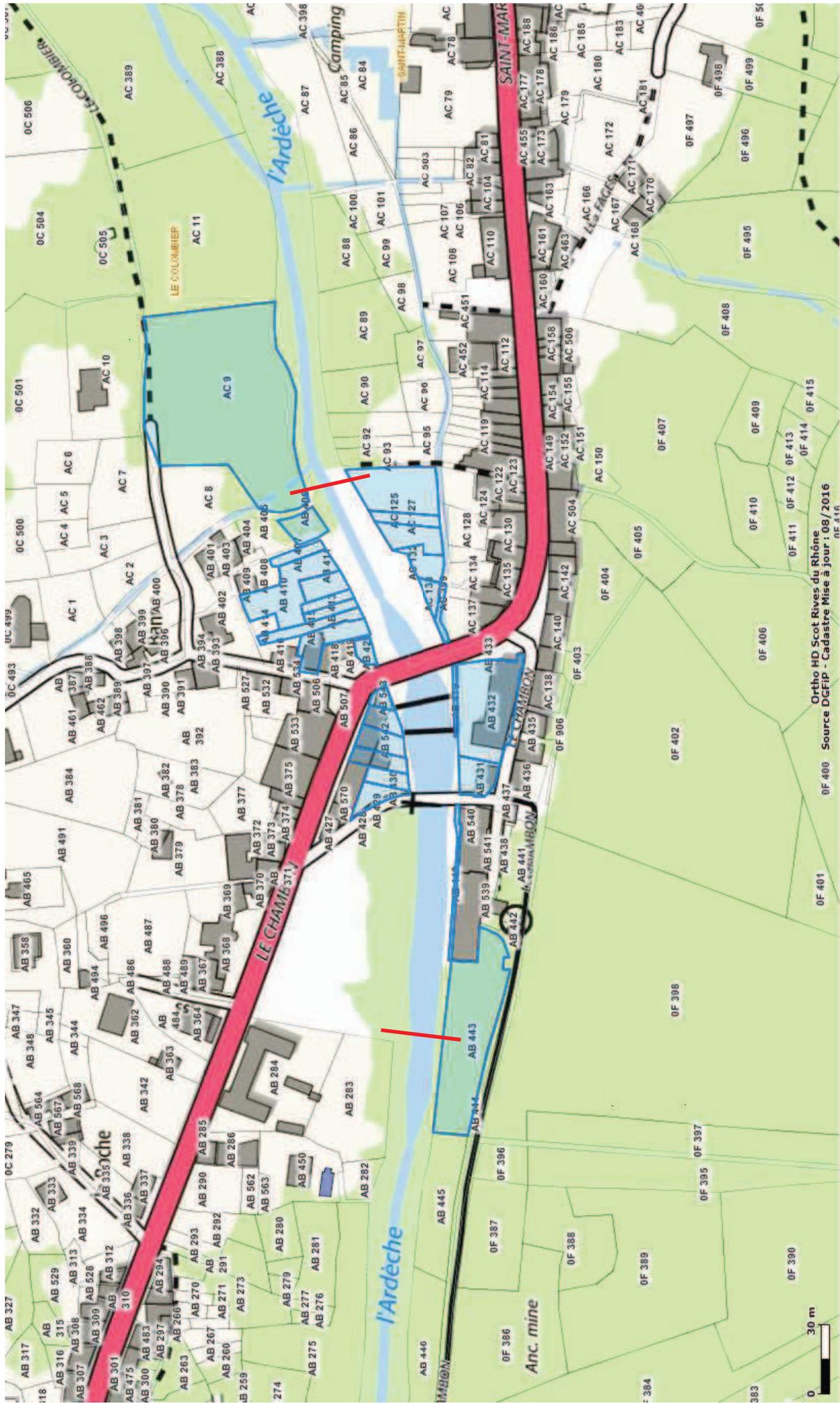
<u>LEGENDE</u>	
	Limites communales
	Parcelles concernées par les travaux
	Limites des chantiers de traitement de la végétation
	Chantiers de gestion du transport solide

**Rappel** : le linéaire de l'Ardèche allant du Pont d'Arc jusqu'à la confluence avec le Rhône appartient au Domaine Public Fluvial (DPF). Depuis le début d'année 2015, l'Etat, propriétaire de ce secteur, a transféré le DPF à l'EPTB - Syndicat Mixte Ardèche Claire, pour une période d'expérimentation de 3 ans, renouvelée jusqu'en 2020. Etant donc gestionnaire de ce linéaire de l'Ardèche, le Syndicat a l'obligation d'entretenir les berges et le lit de ce cours d'eau.

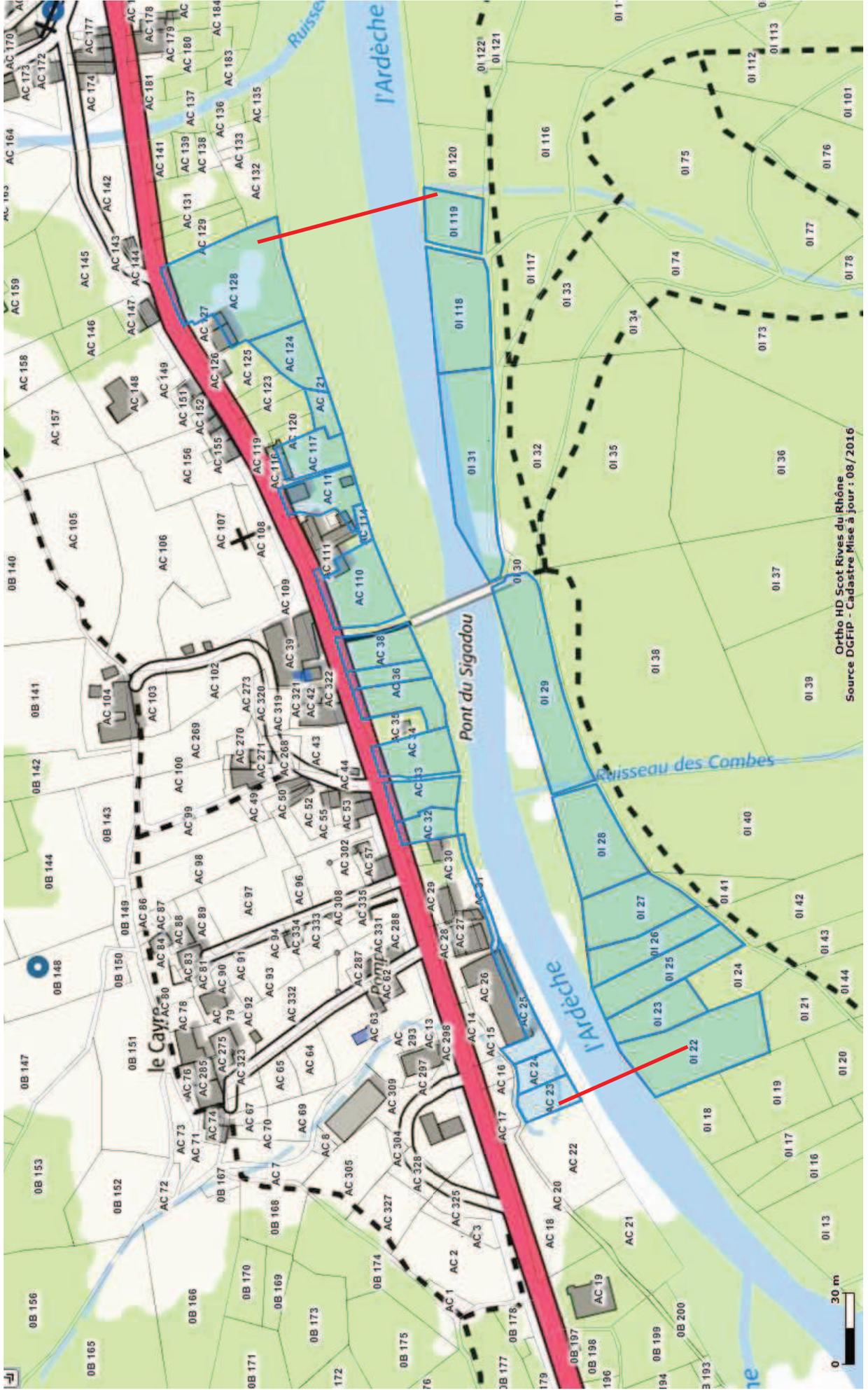
**Les chantiers ARD33 à ARD41 sont inclus dans le DPF.** Les parcelles concernées par ces travaux ne sont pas répertoriées dans cet atlas.



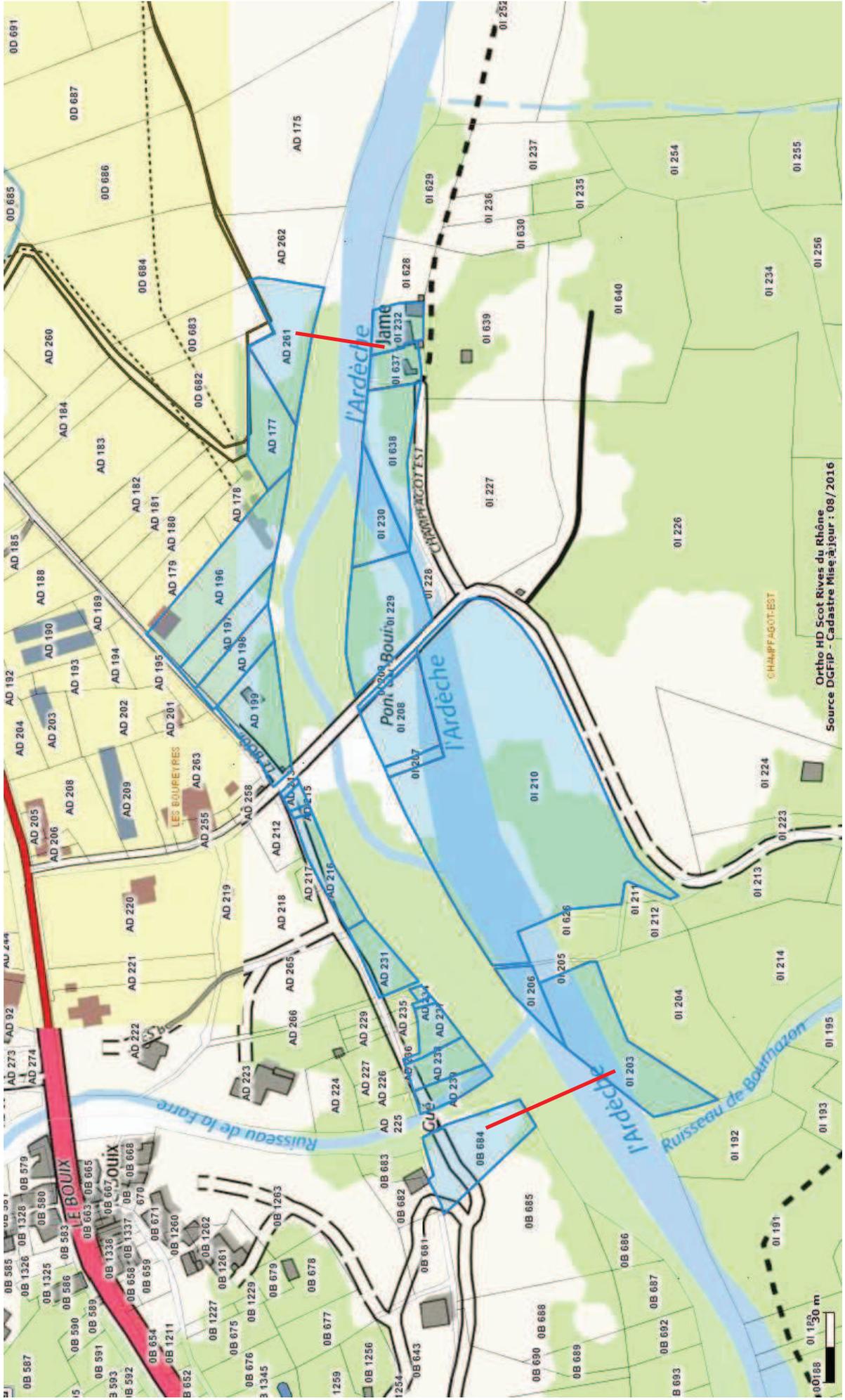
Chantier : ARD1 / Commune : Mayres / Lieu-dit : La Roche



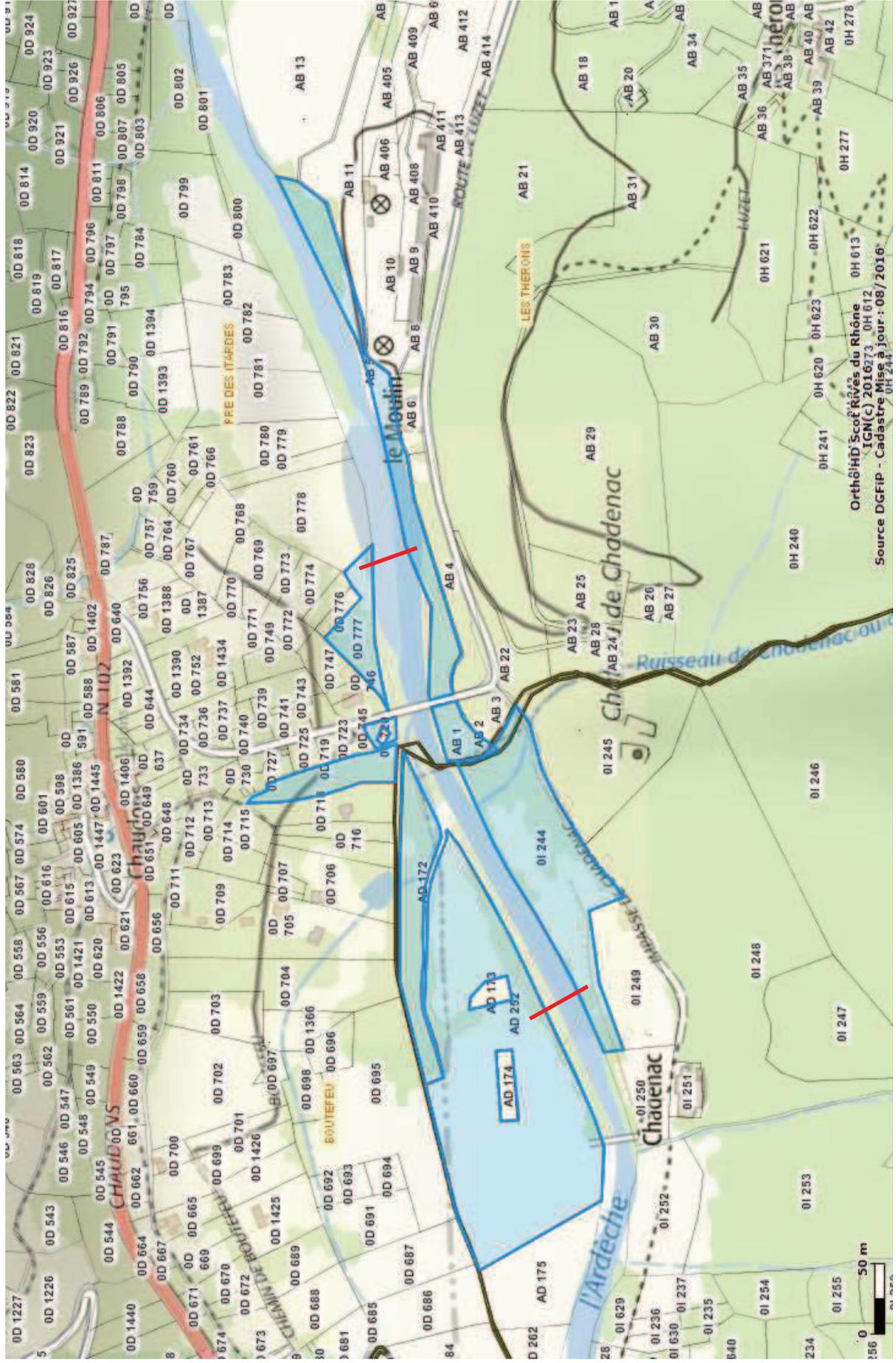
Chantier : ARD2 / Commune : Barnas / Lieu-dit : Le Cayre



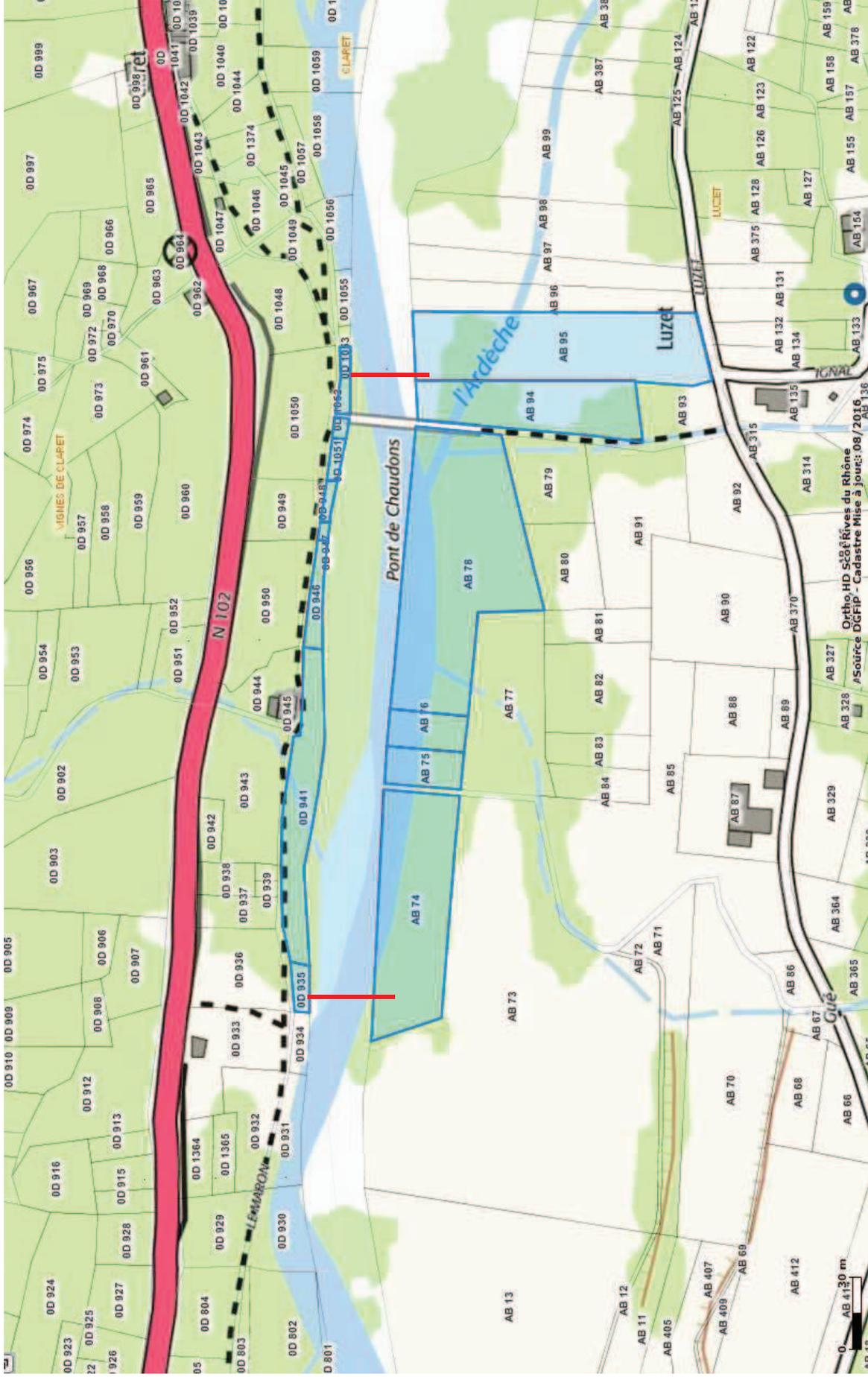
Chantier : ARD3 / Commune : Barnas / Lieu-dit : Le Bouix + Traitement de la Renouée du Japon



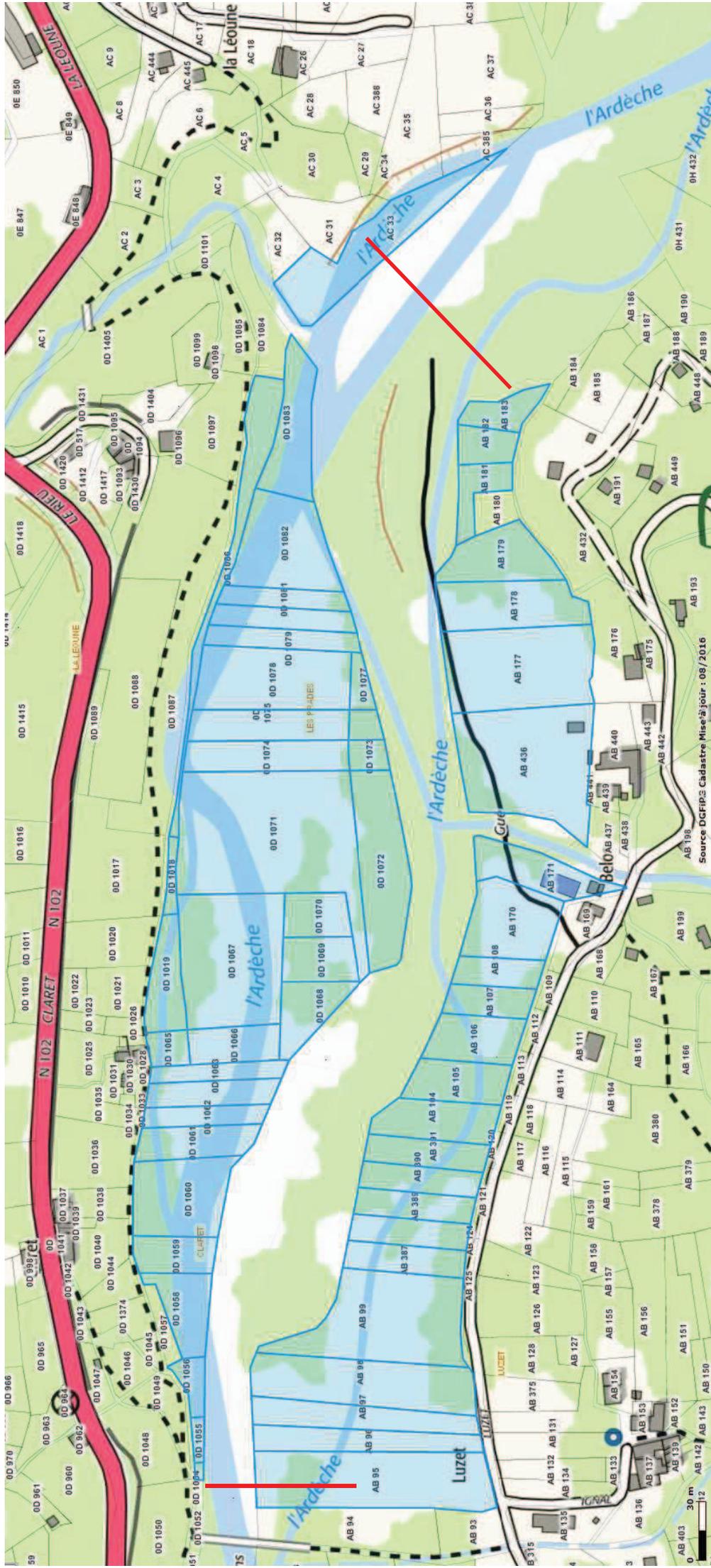
Chantier : ARD4 / Communes : Barnas - Thueyts / Lieu-dit : Pont de Chaudons + Traitement de la Renouée du Japon



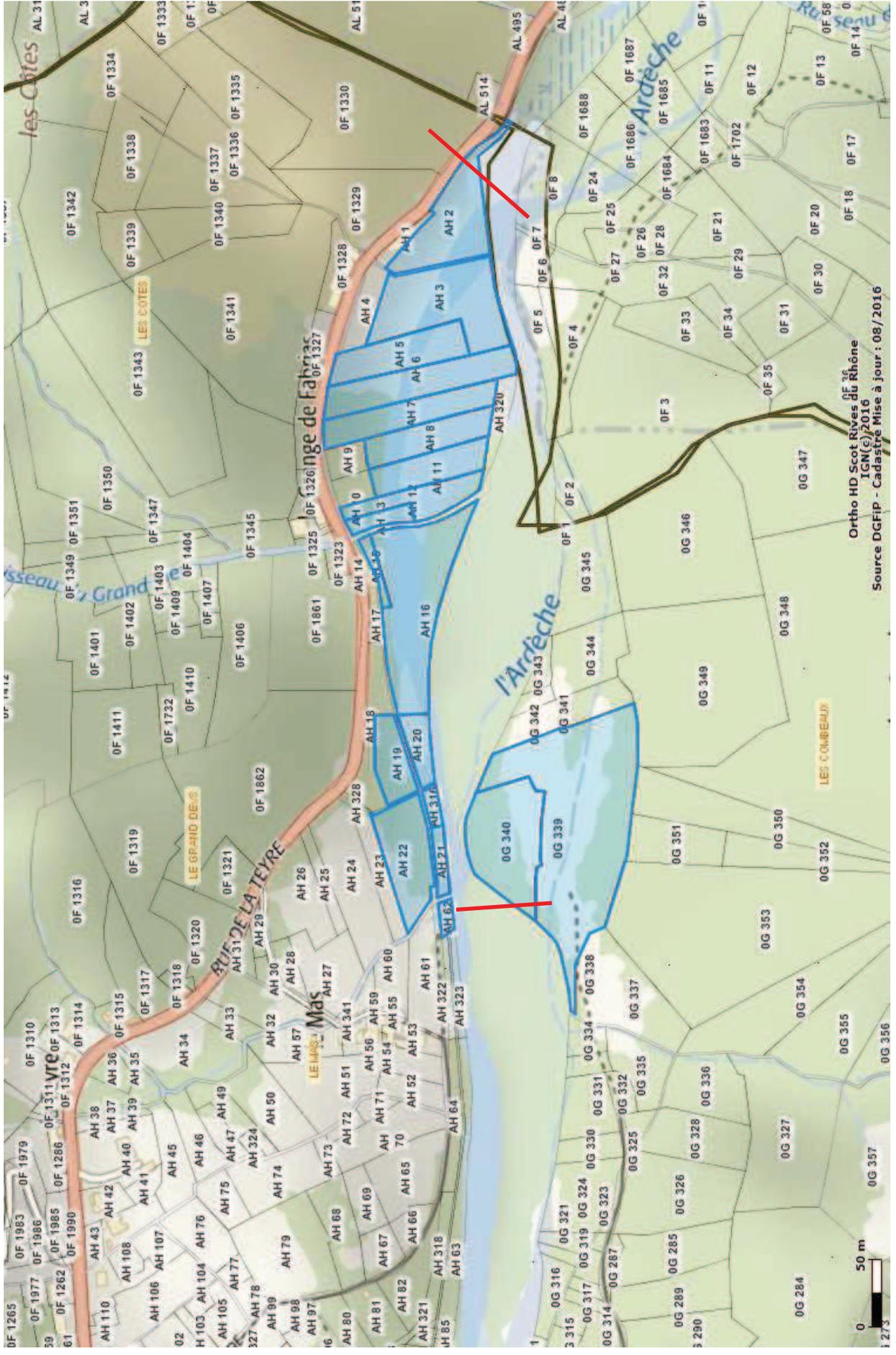
Chantier : ARD5 / Commune : Thueyts / Lieu-dit : Luzet + Traitement de la Renouée du Japon



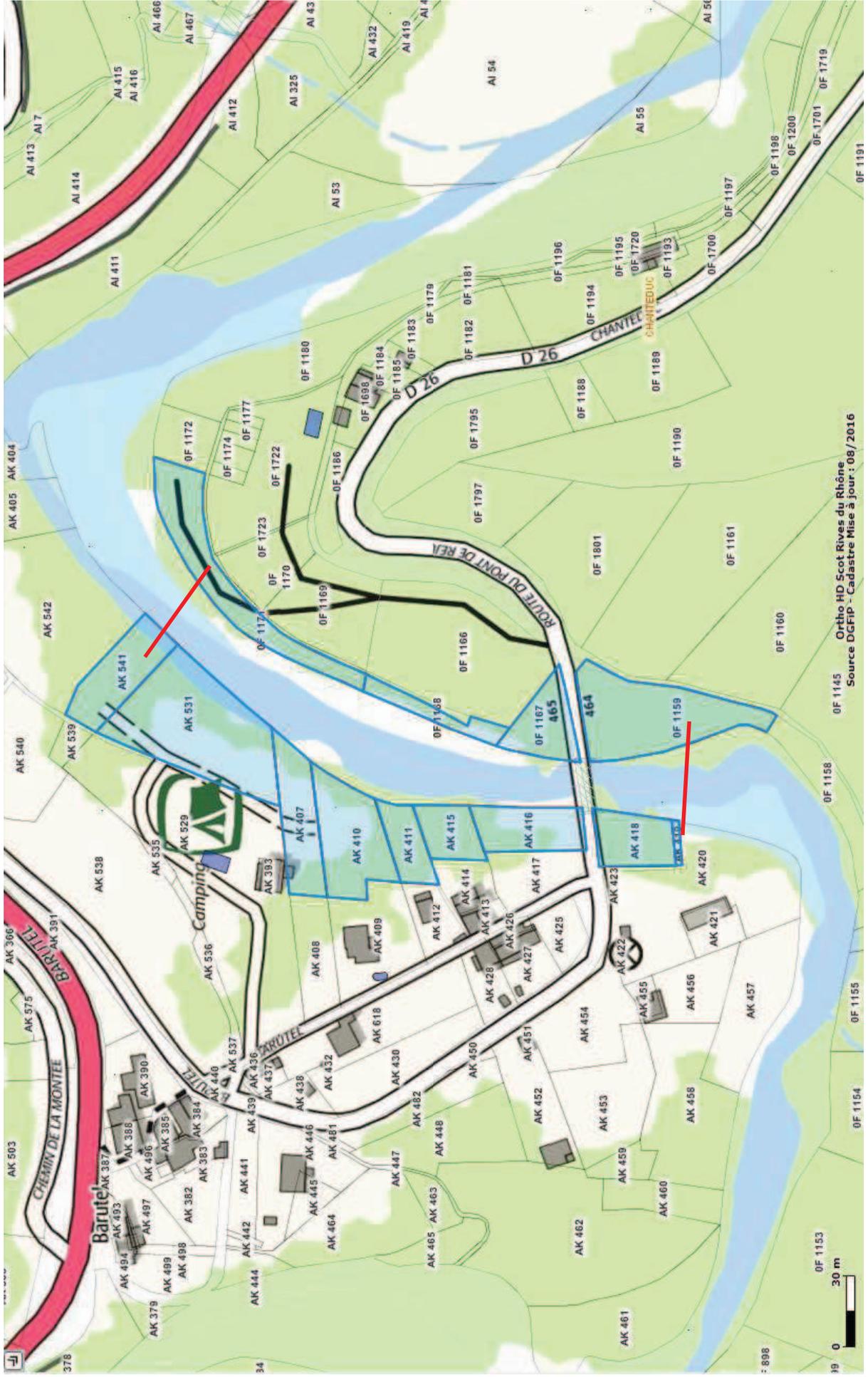
Chantier : **ARD6** / Commune : Thueyts / Lieu-dit : Belos



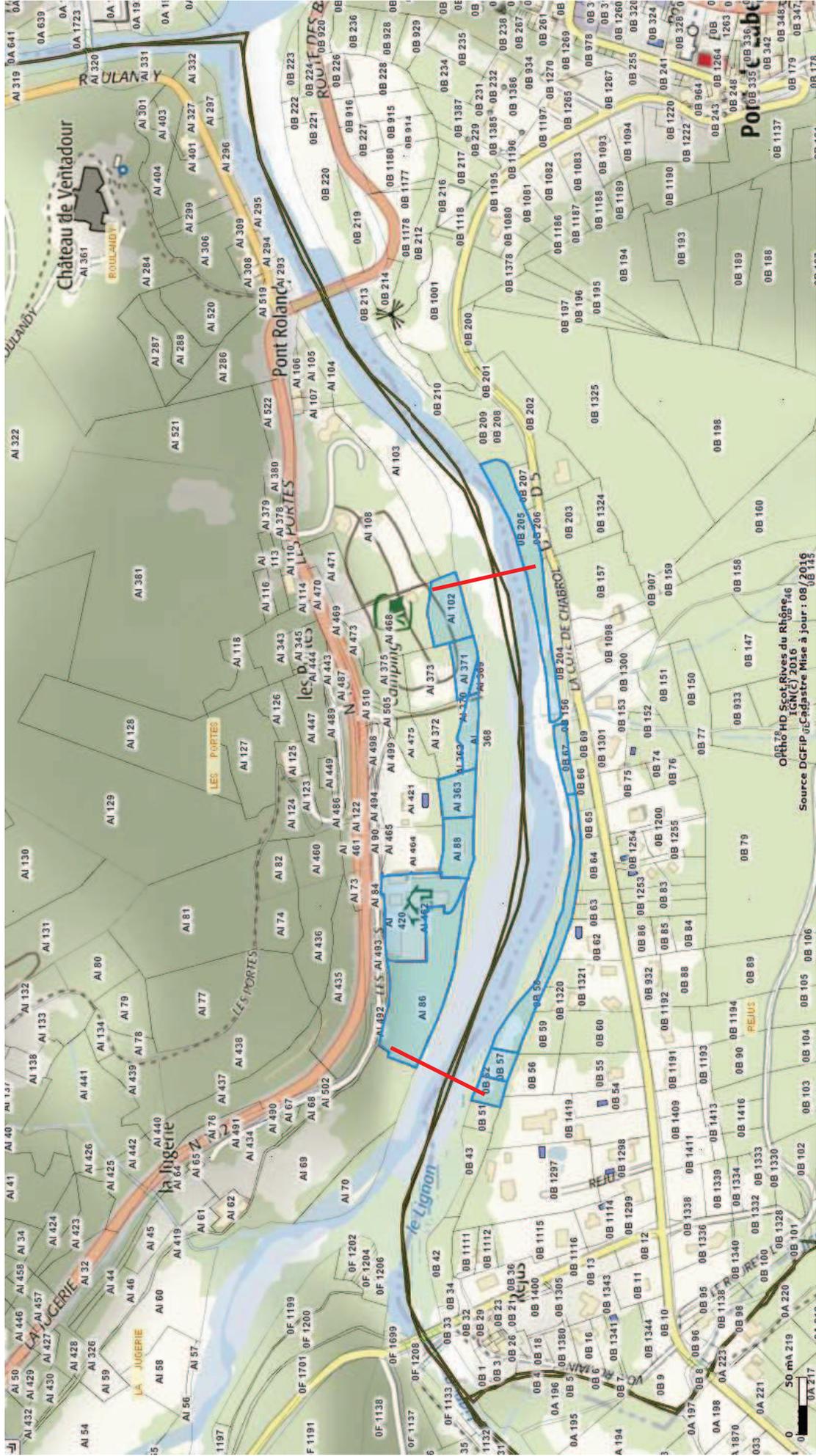
Chantier : ARD7 / Commune : Thueyts / Lieu-dit : La Teyre



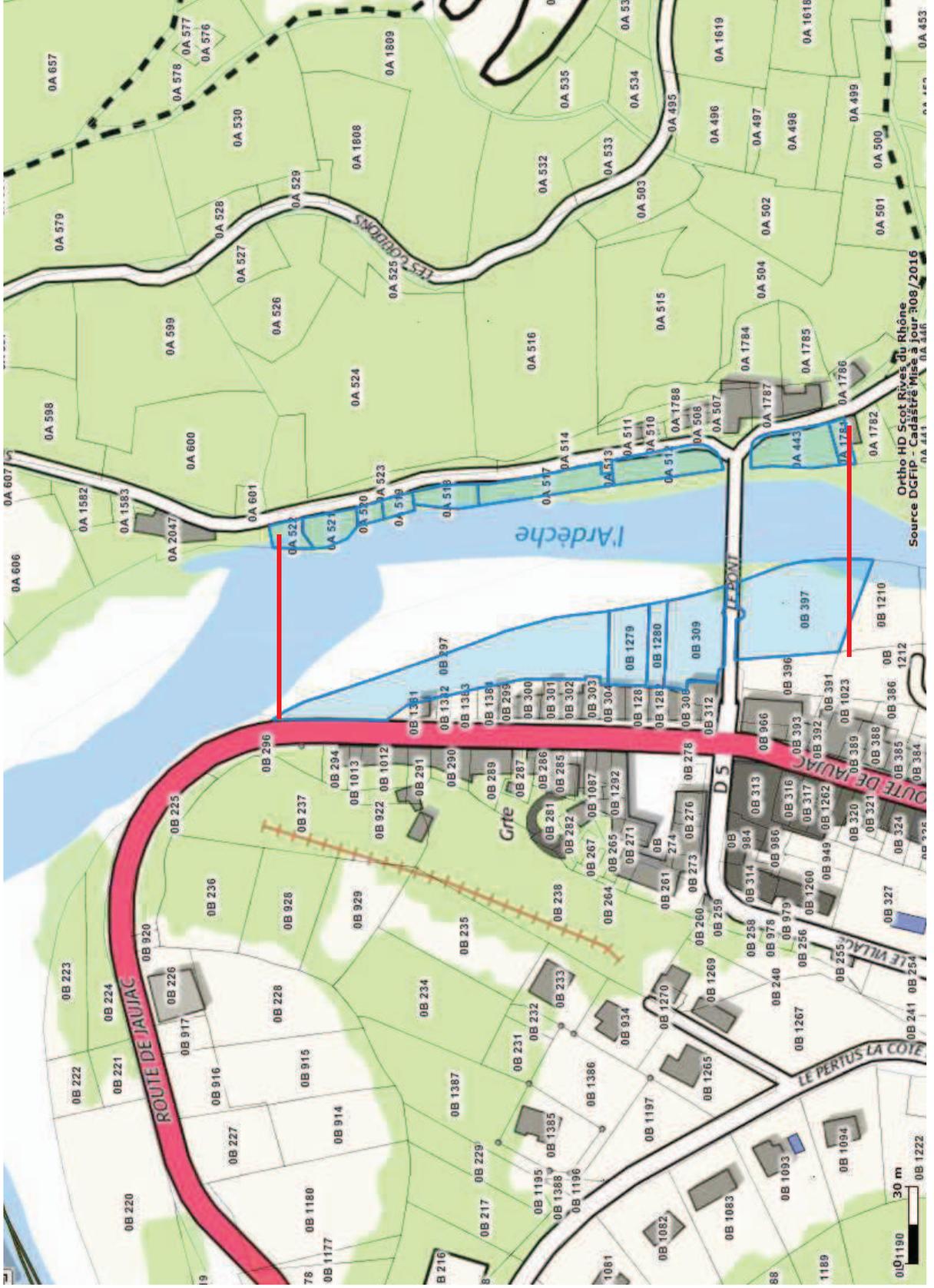
Chantier : **ARD8** / Commune : Meyras / Lieu-dit : Le Barutel



Chantier : ARD9 / Communes : Meyras – Pont de Labeaume / Lieu-dit : Les Portes



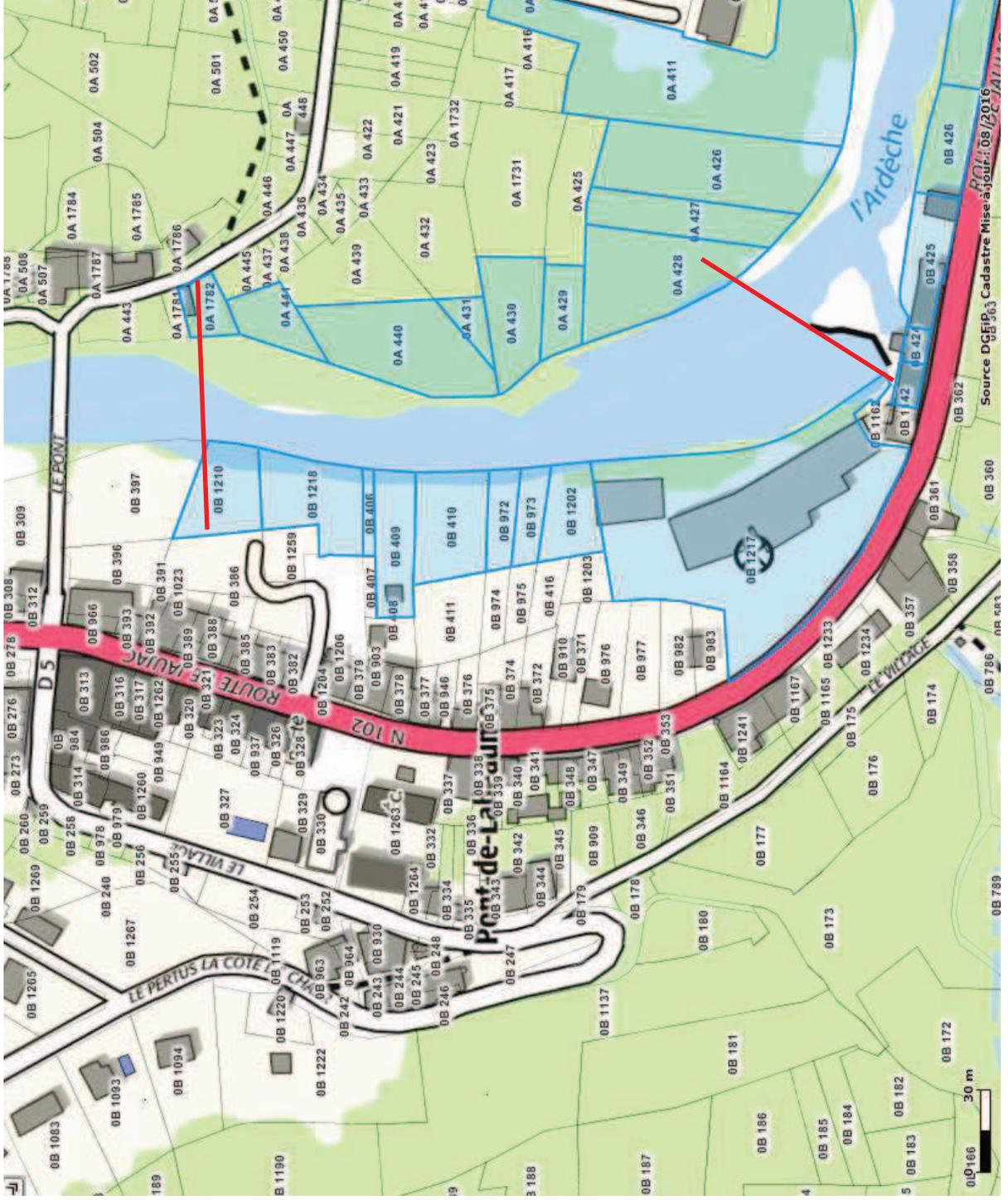
Chantier : **ARD10** / Commune : Pont de Labeaume / Lieu-dit : Centre-ville



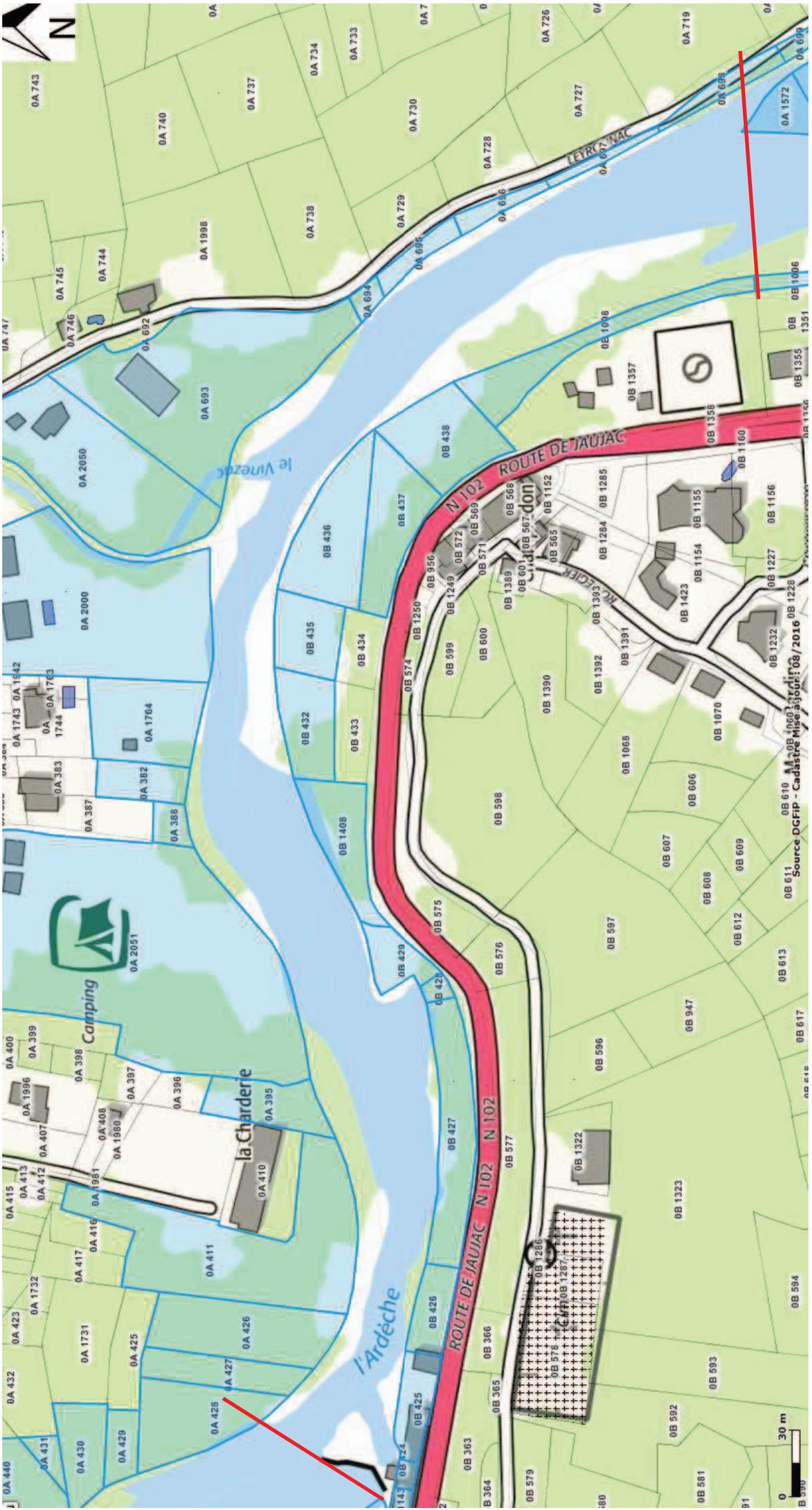
Ortho HD Scot Rives du Rhône  
Source DGFIP - Cadastre Mise à jour 30/08/2016

30 m  
0B 1190 0B 1222

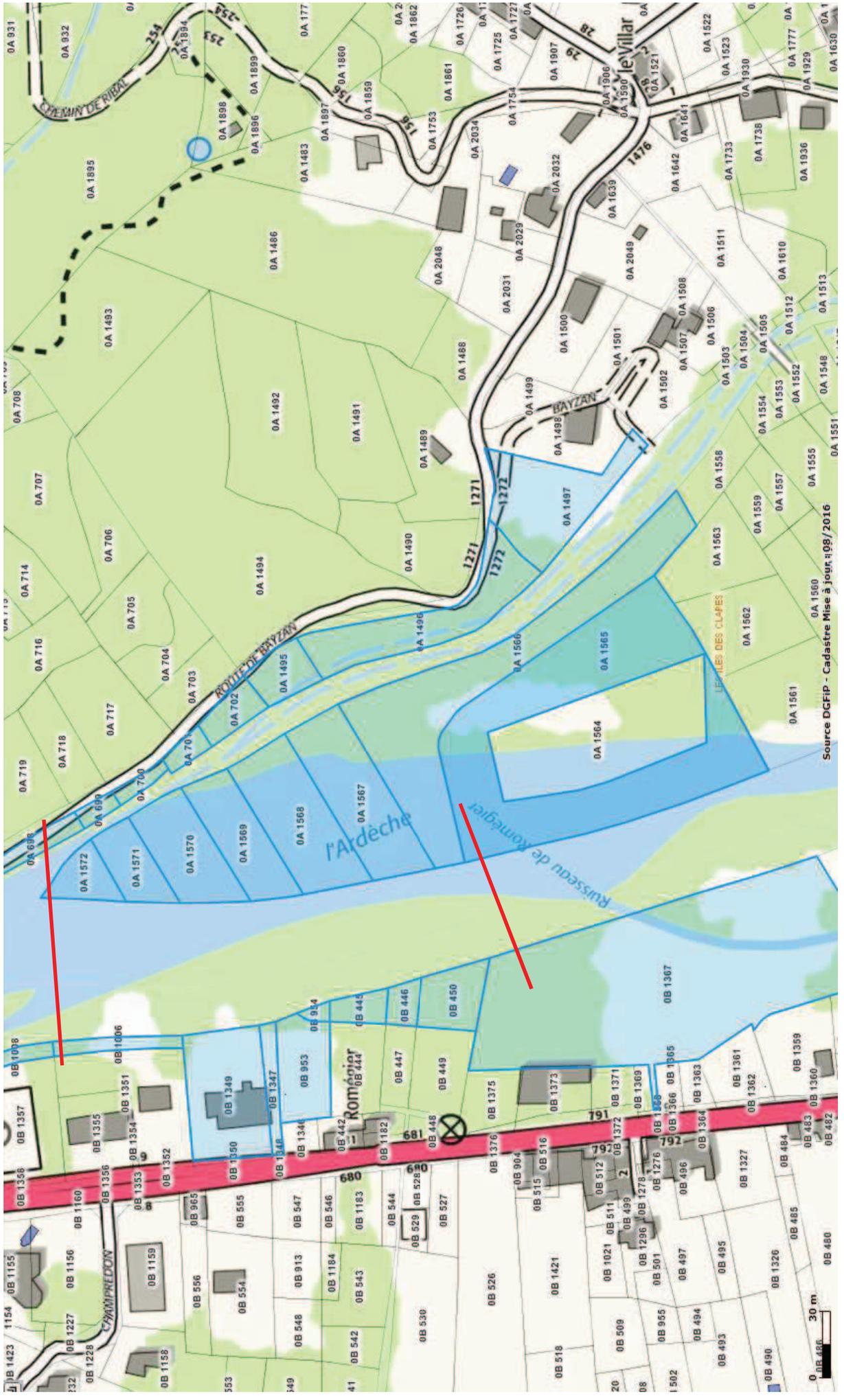
Chantier : ARD11 / Commune : Pont de Labeaume / Lieu-dit : Chanareille (Partie amont) + Traitement de la Renouée du Japon



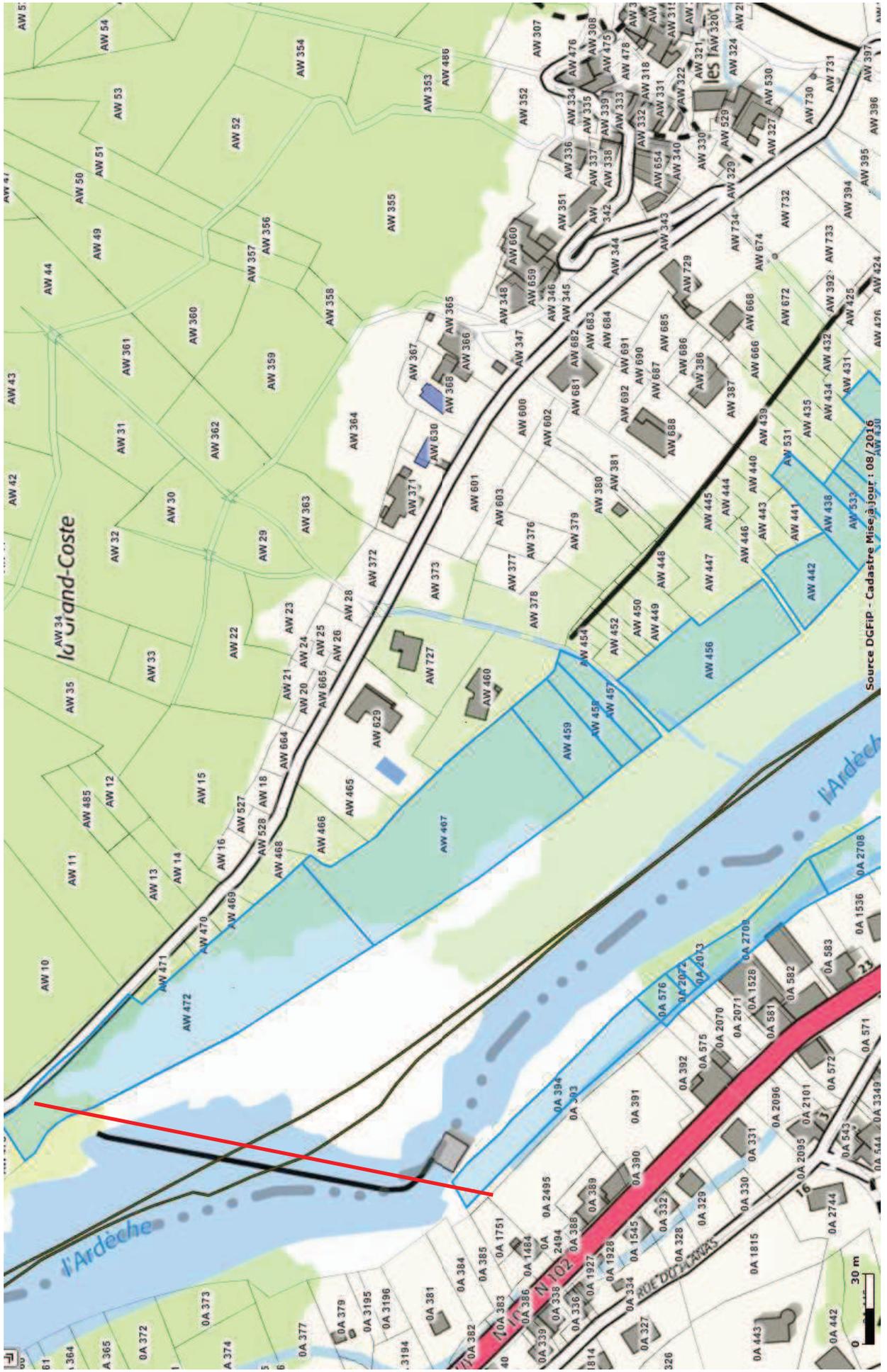
Chantier : **ARD11** / Commune : Pont de Labeaume / Lieu-dit : Chanareille (Partie médiane)



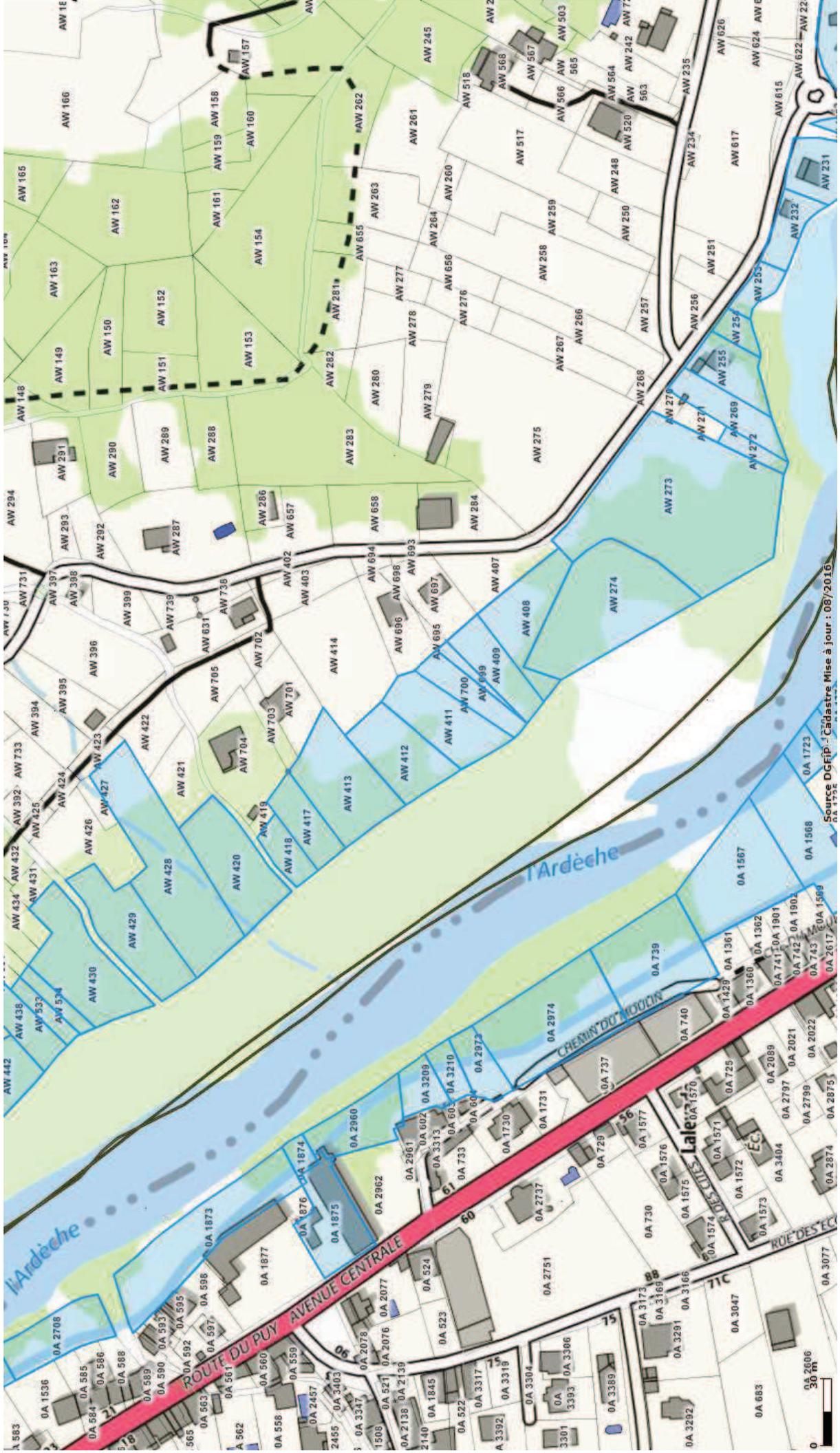
Chantier : **ARD11** / Commune : Pont de Labeaume / Lieu-dit : Chanareille (Partie aval)



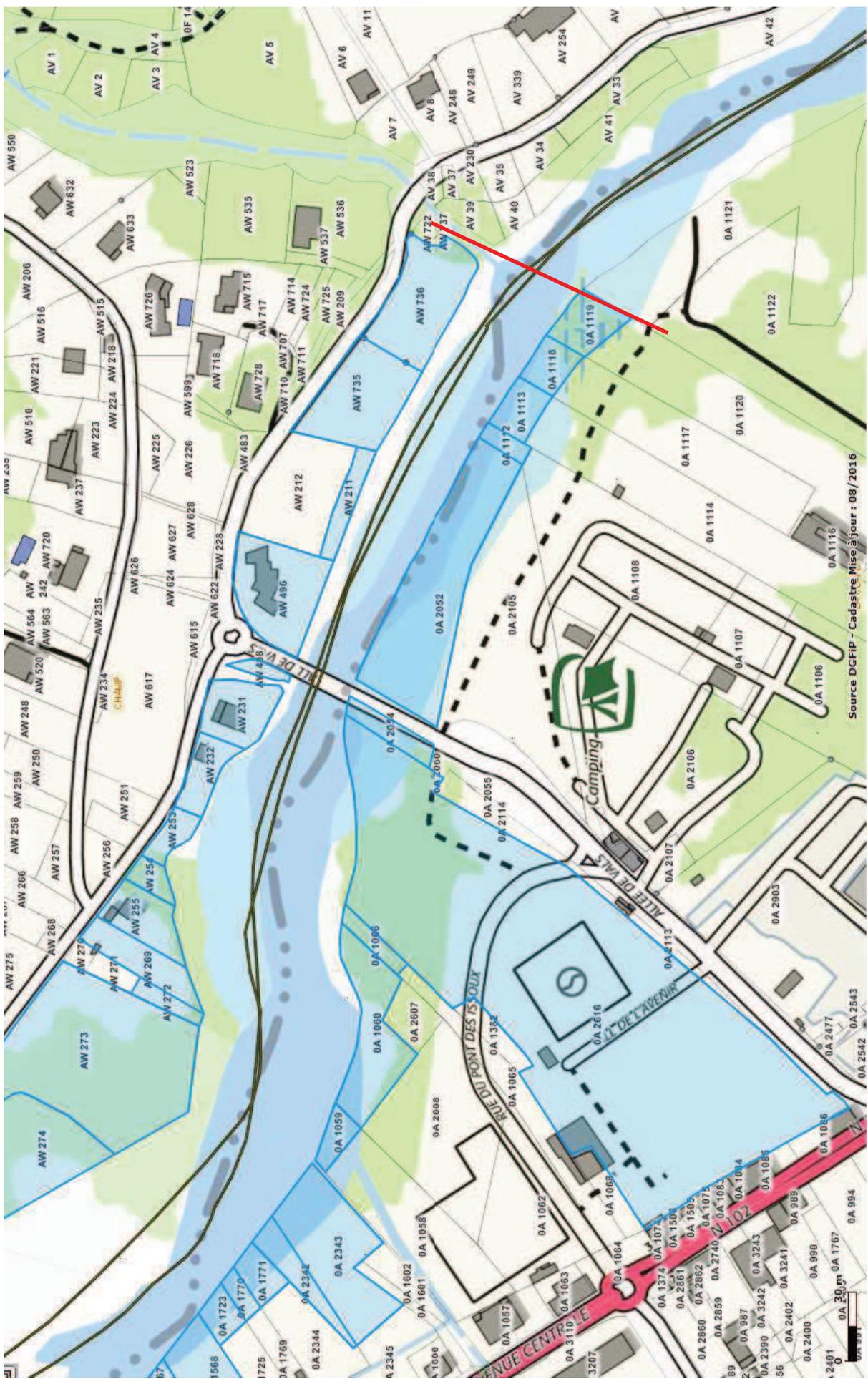
Chantier : **ARD12** / Communes : Lalevade - Vals / Lieu-dit : Centre ville (Partie amont)



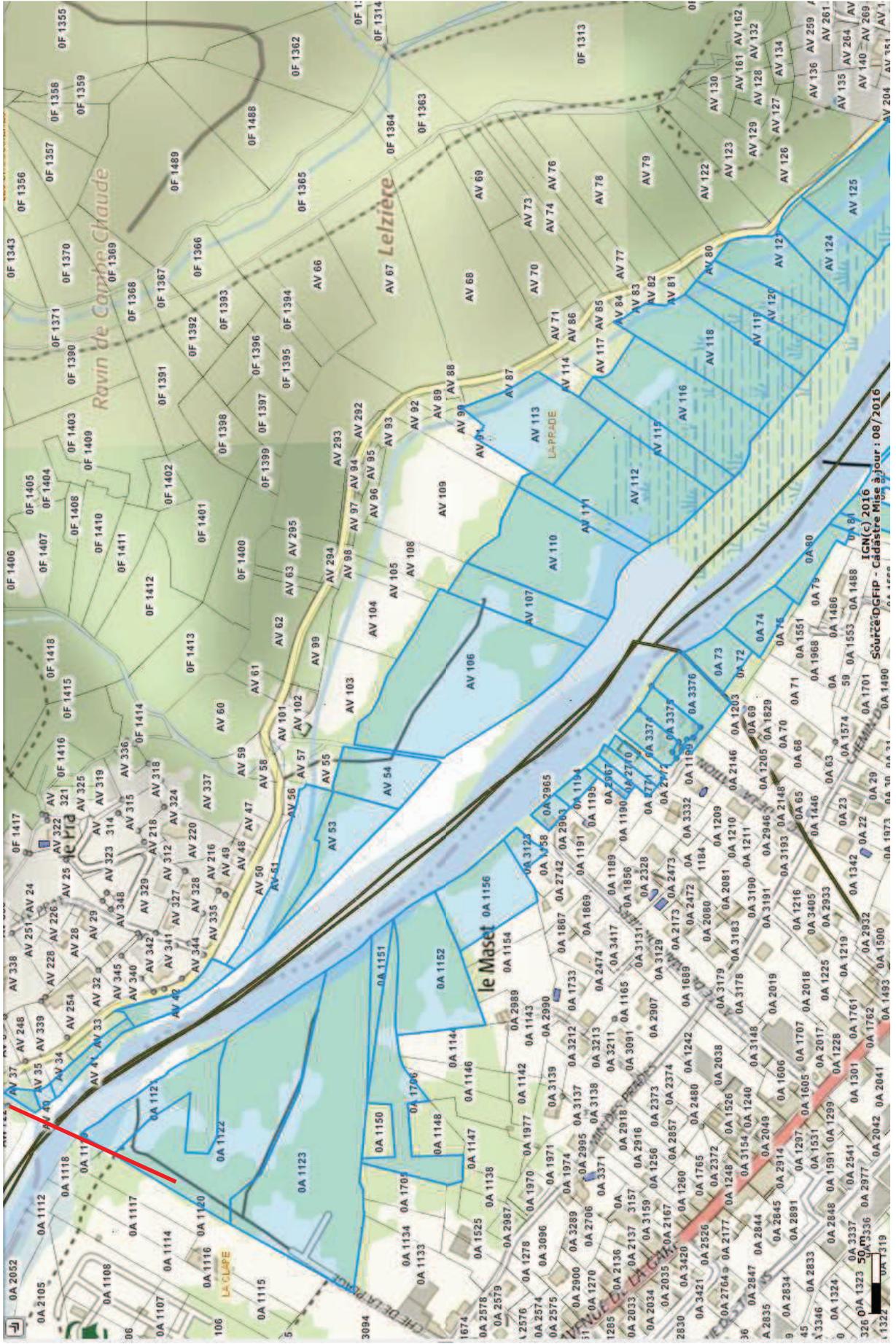
Chantier : **ARD12** / Communes : Lalevade - Vals / Lieu-dit : Centre ville (Partie médiane)



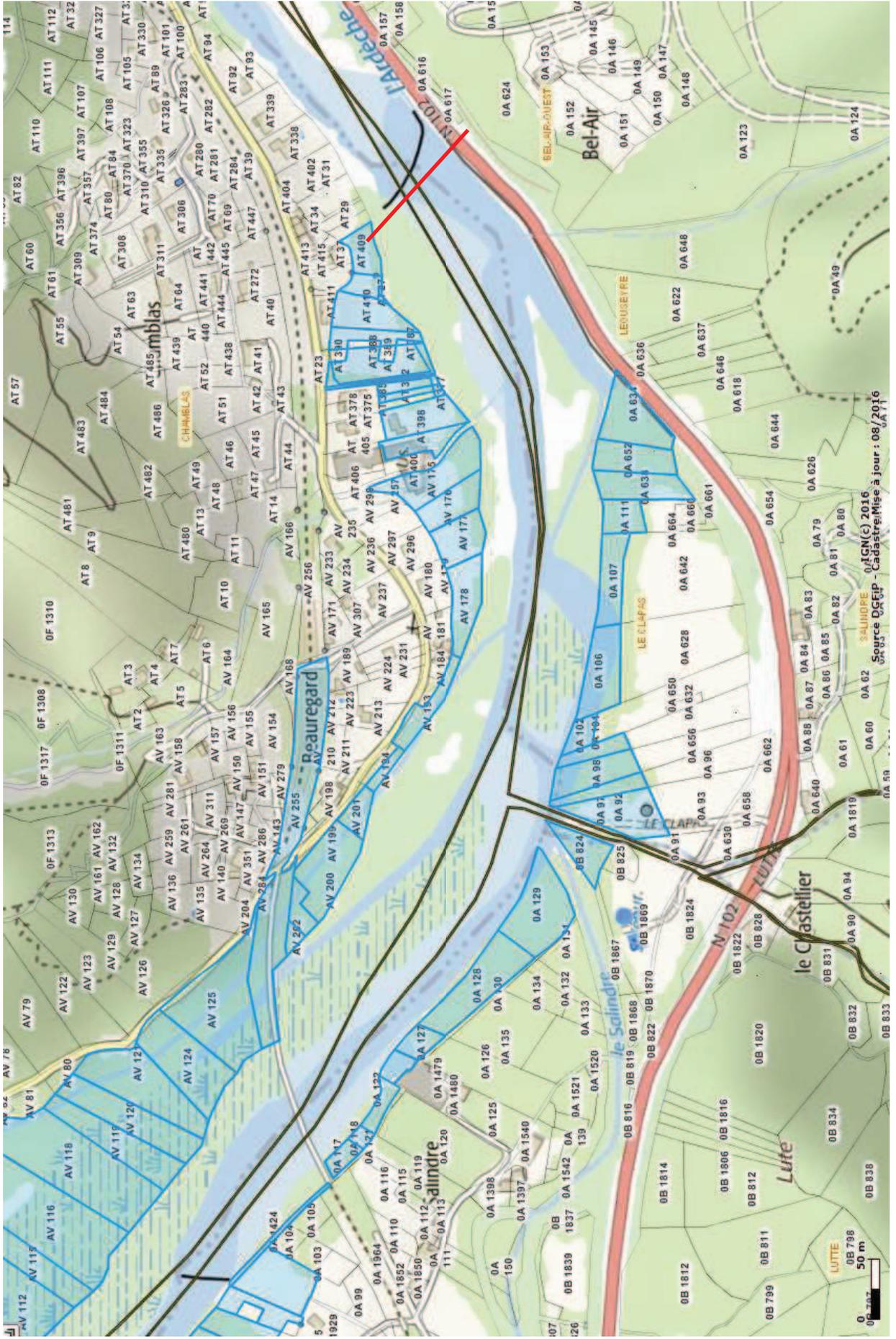
Chantier : **ARD12** / Communes : Lalevade - Vals / Lieu-dit : Centre ville (Partie aval)



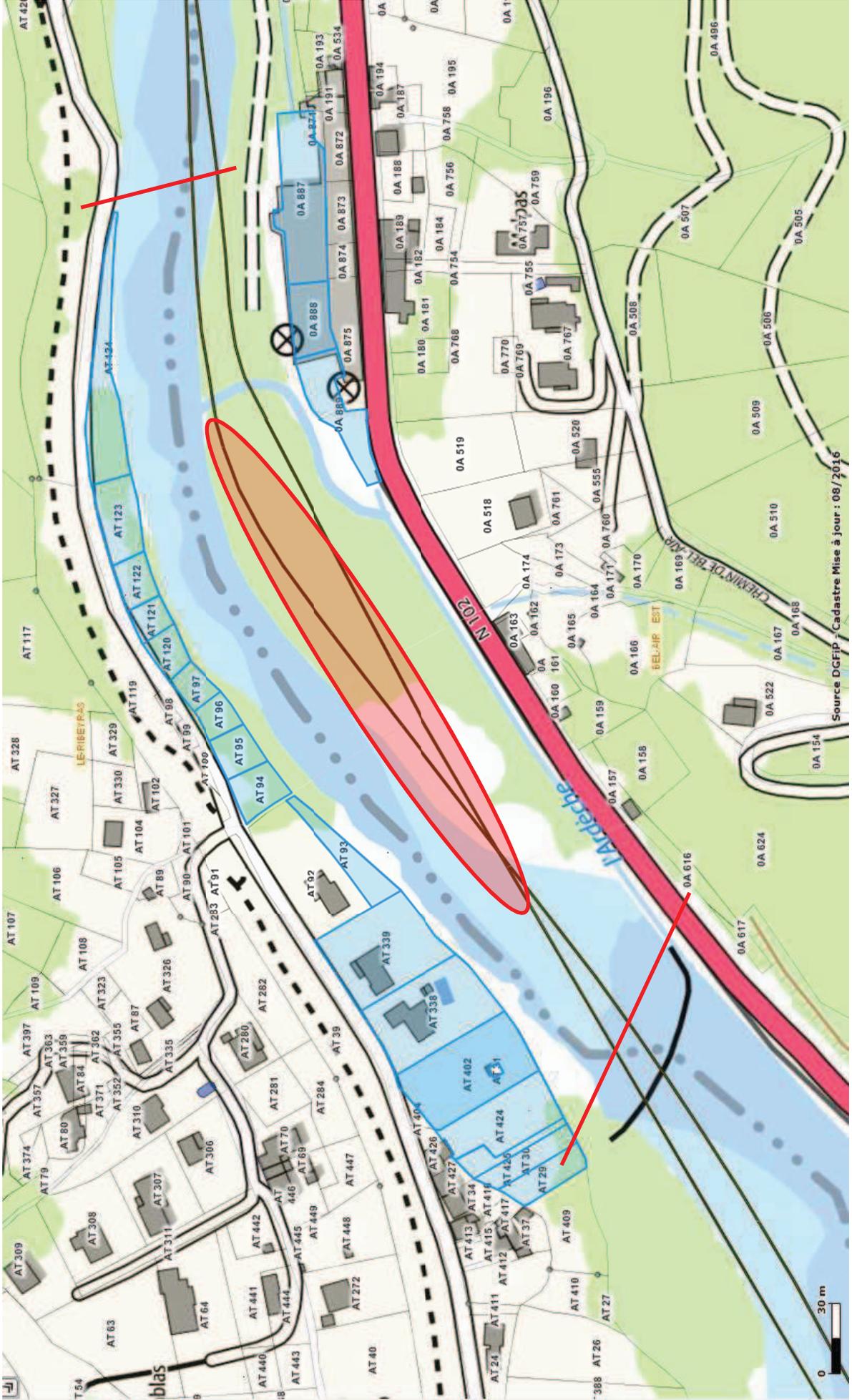
Chantier : **ARD13** / Communes : Lalevade – Vals – Prades – Labégude / Lieu-dit : Beauregard (Partie amont)



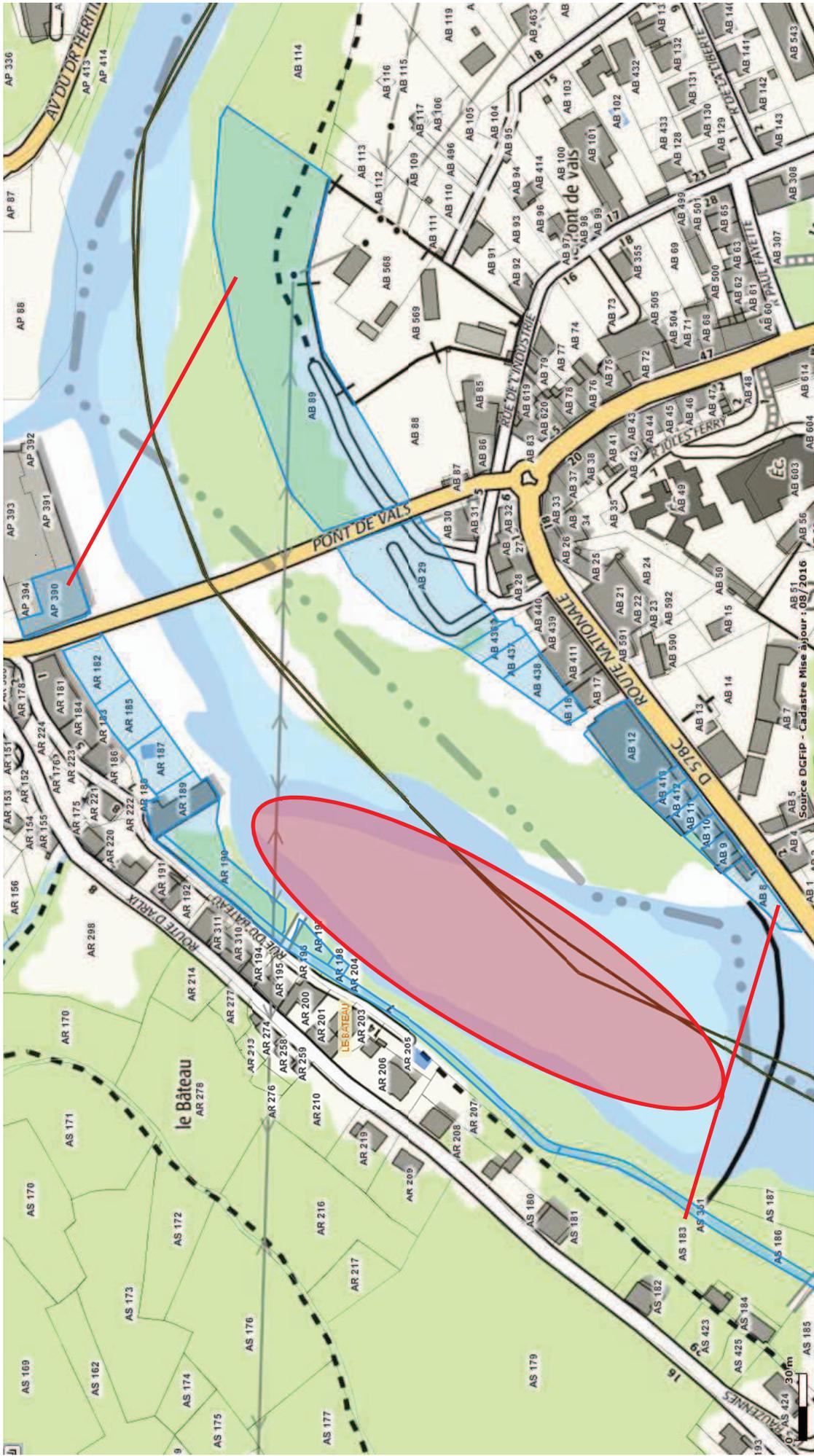
Chantier : **ARD13** / Communes : Lalevade – Vals – Prades – Labégude / Lieu-dit : Beaugard (Partie aval)



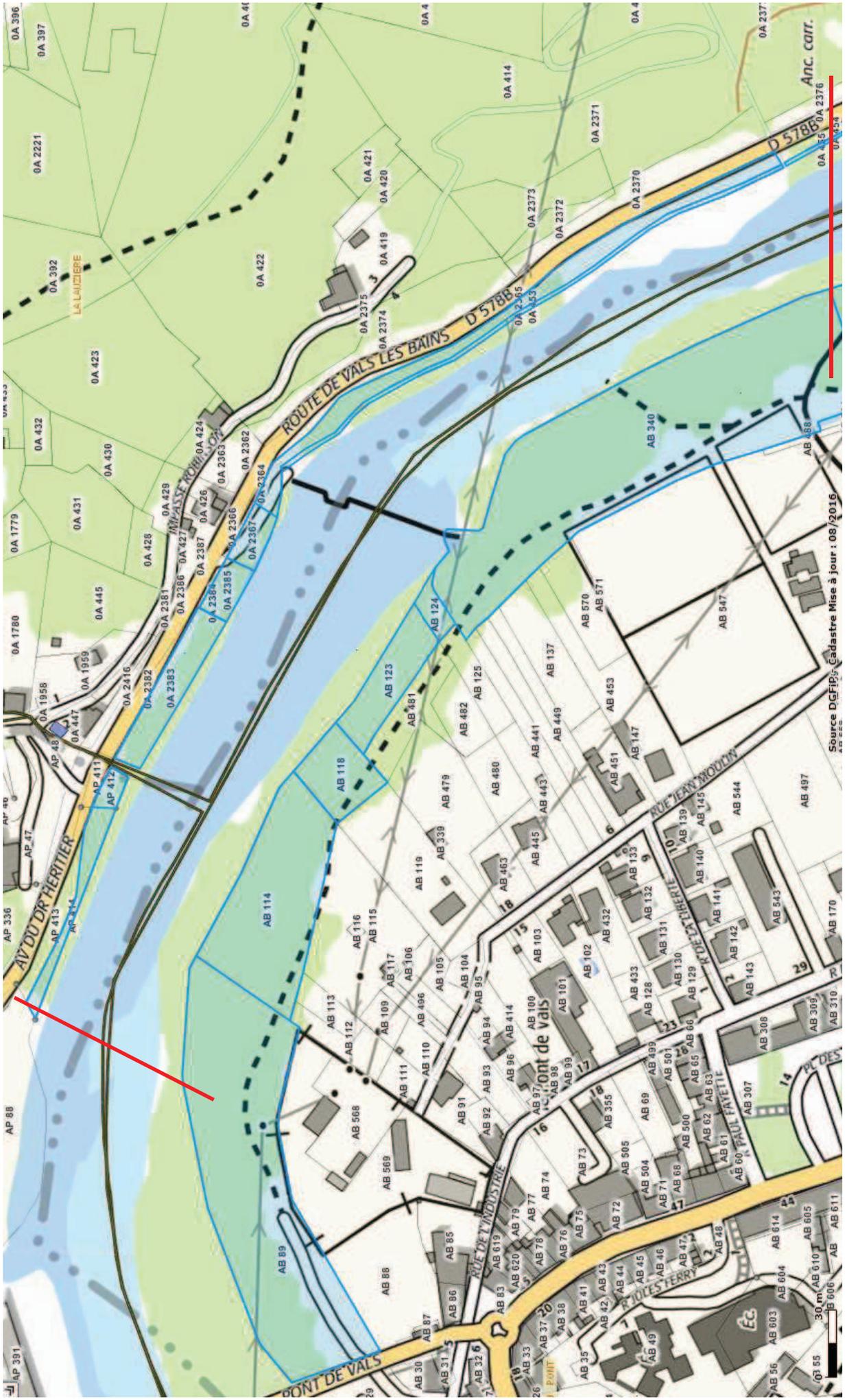
Chantiers : ARD14 et ARD14 TS / Communes : Vals - Labégude / Lieu-dit : Le Malpas



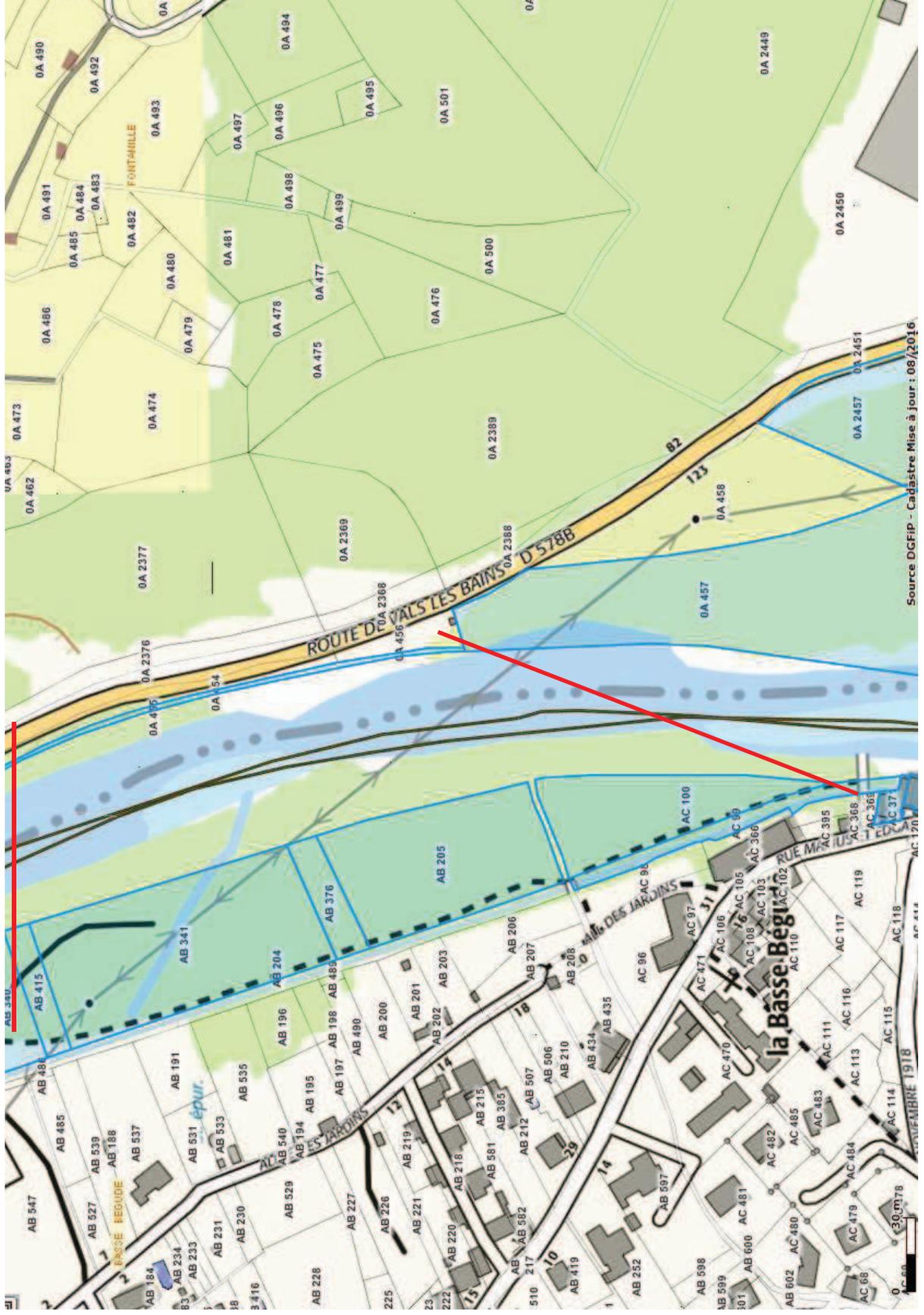
Chantiers : ARD15 et ARD15 TS / Communes : Vals - Labégude / Lieu-dit : Pont de Vals



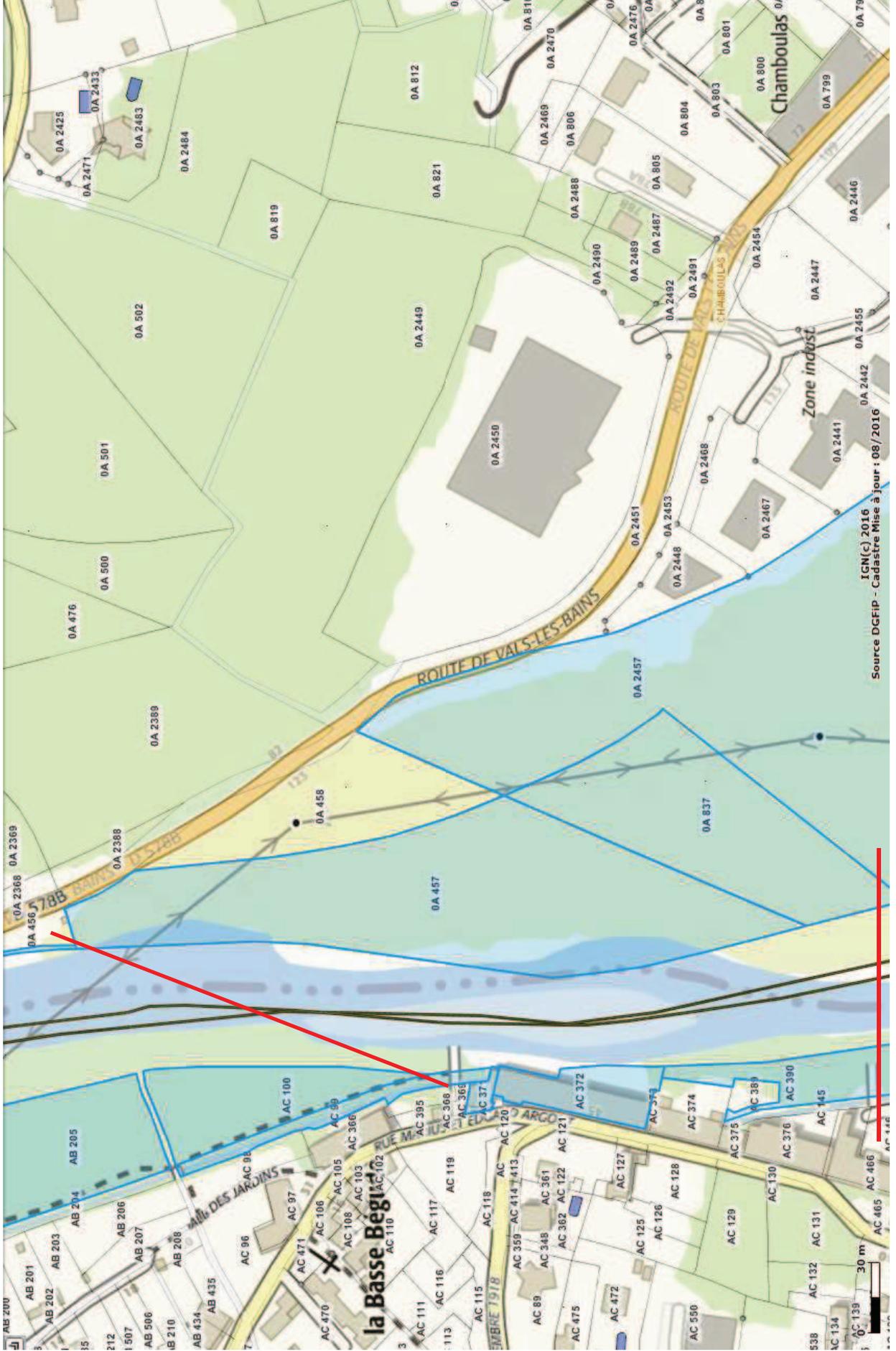
Chantier : ARD16 / Communes : Vals – Labégude - Ucel / Lieu-dit : Basse bégude (Partie amont)



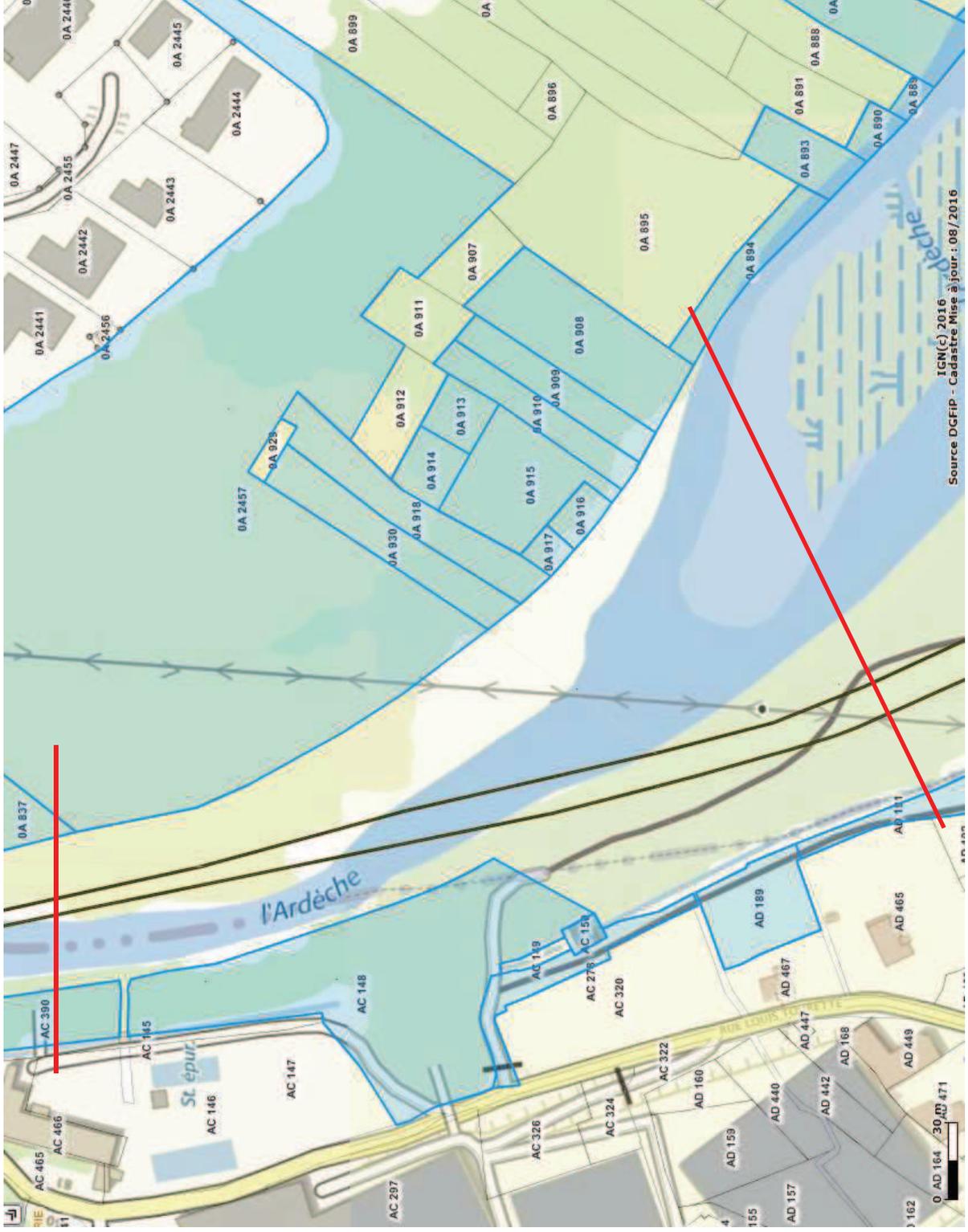
Chantier : **ARD16** / Communes : Vals – Labégude – Ucel / Lieu-dit : Basse bégude (Partie aval)



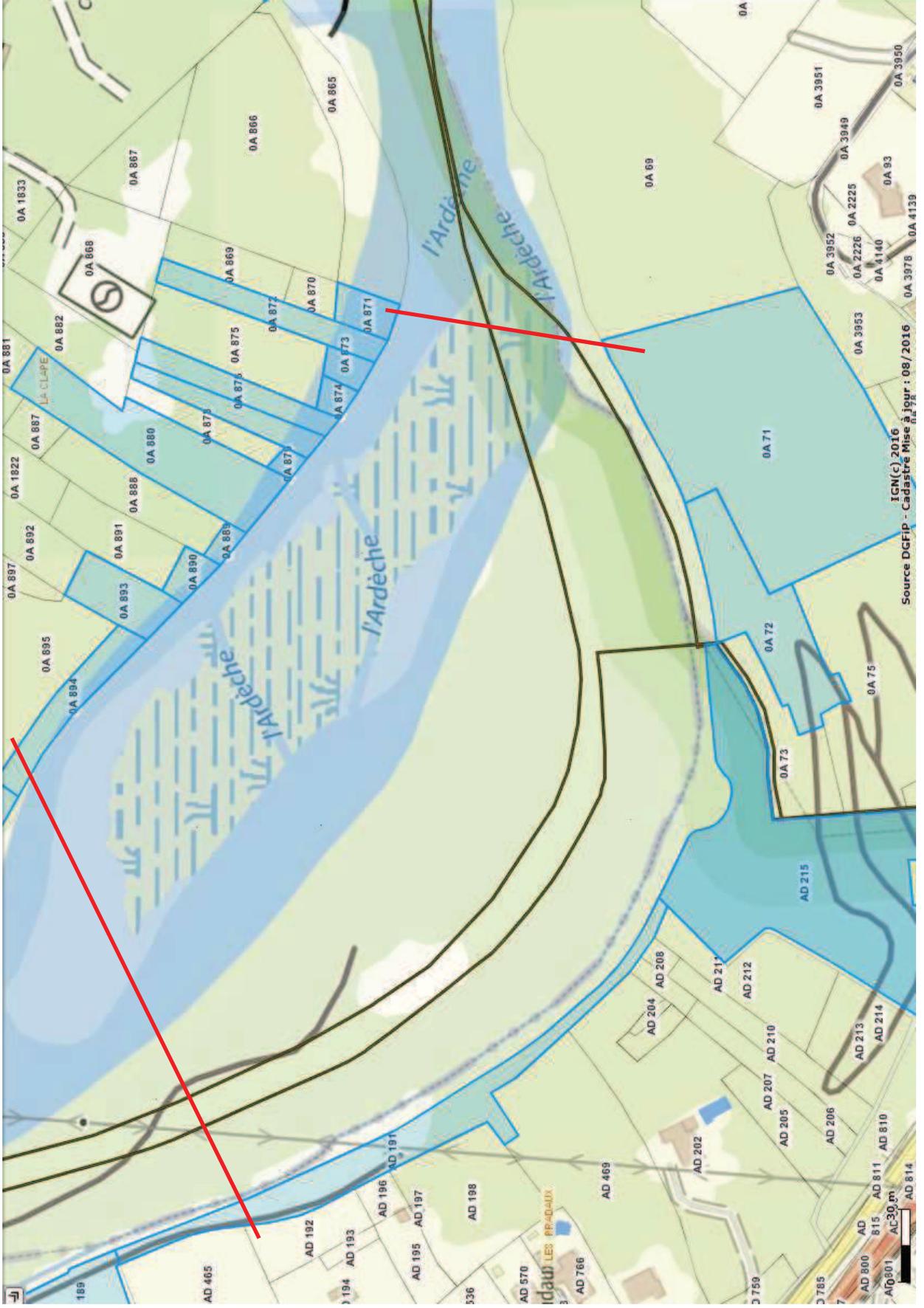
Chantier : **ARD17** / Communes : Vals – Labégude - Ucel / Lieu-dit : Chamboulas (Partie amont)



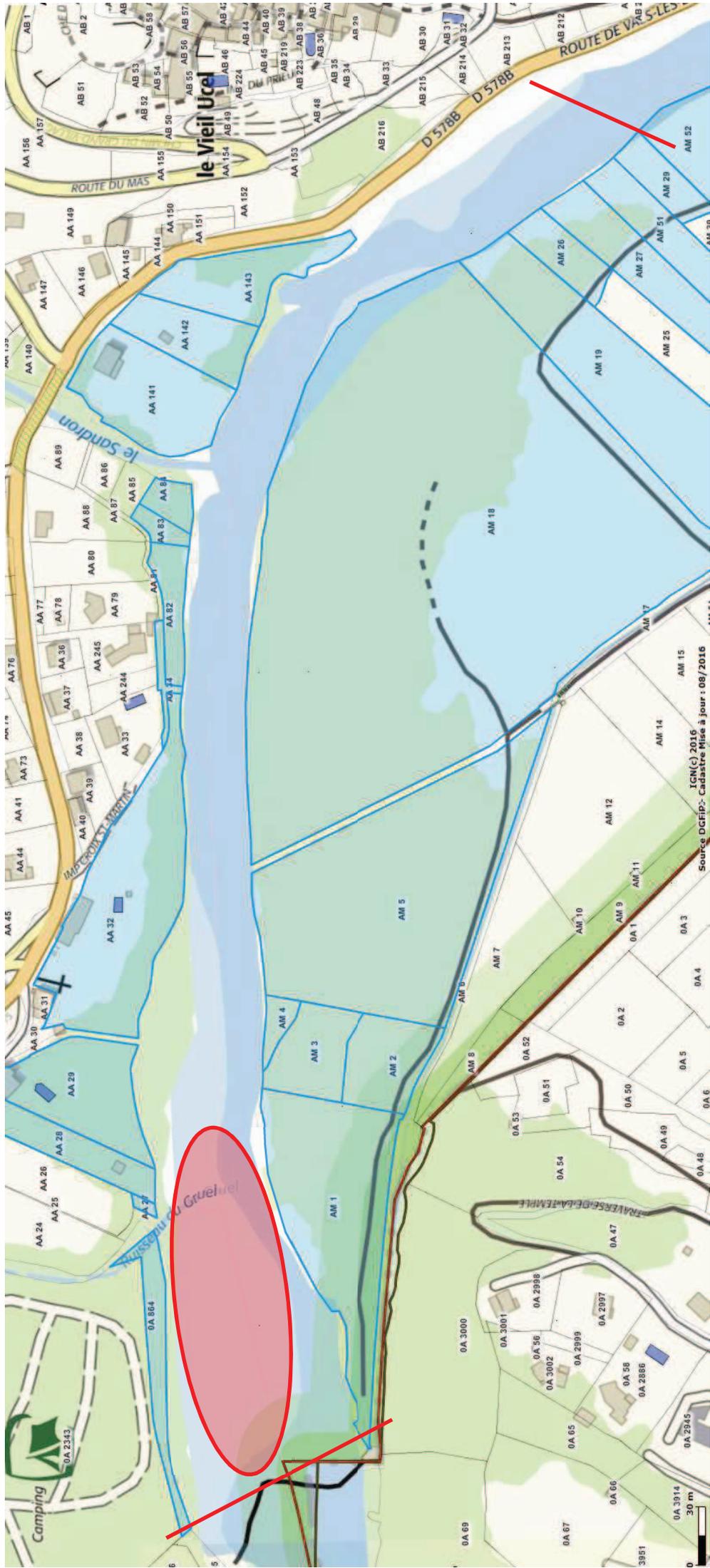
Chantier : **ARD17** / Communes : Vals – Labégude – Ucel / Lieu-dit : Chamboulas (Partie médiane)



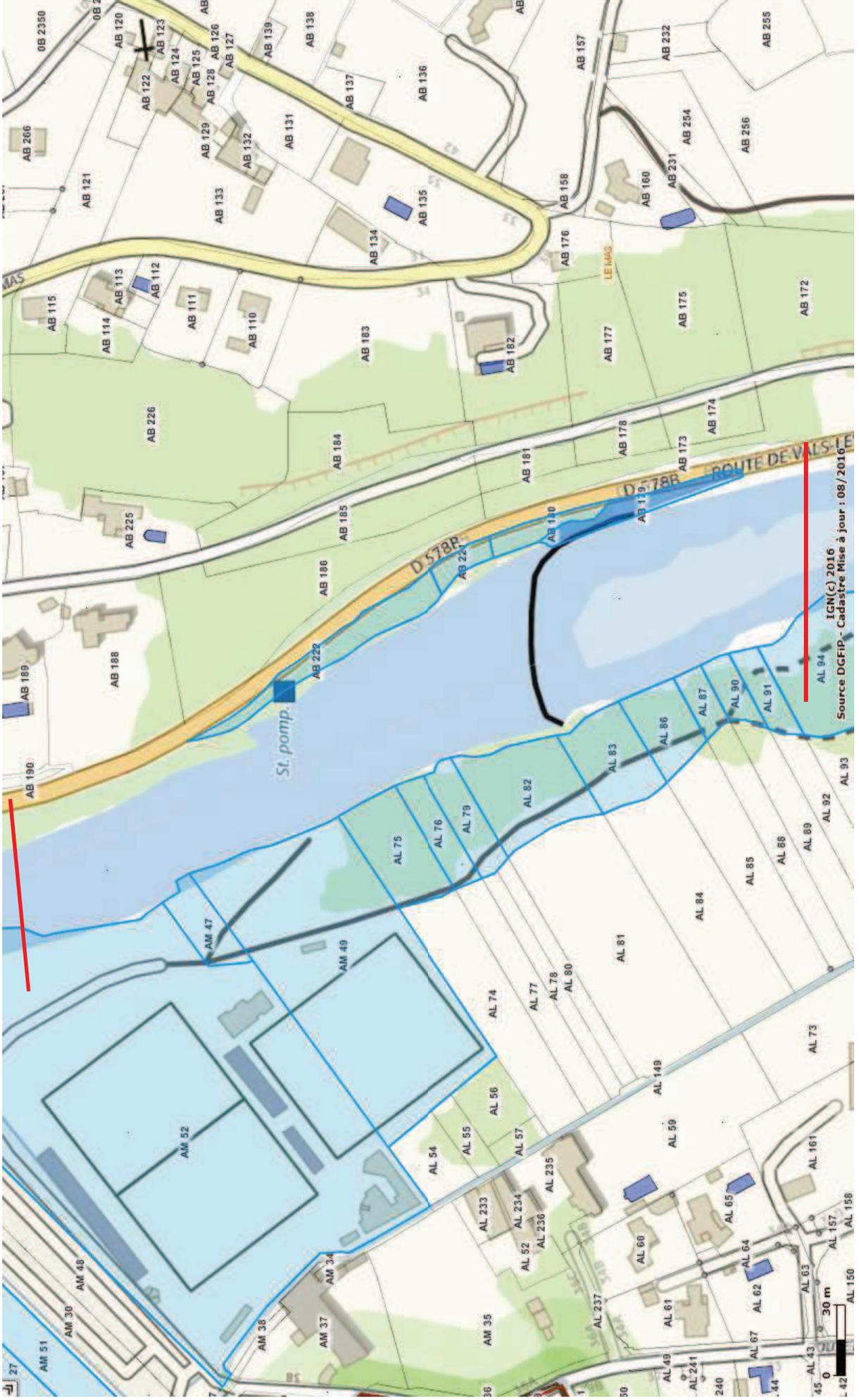
Chantier : **ARD17** / Communes : Vals – Labégude – Ucel / Lieu-dit : Chamboulas (Partie aval)



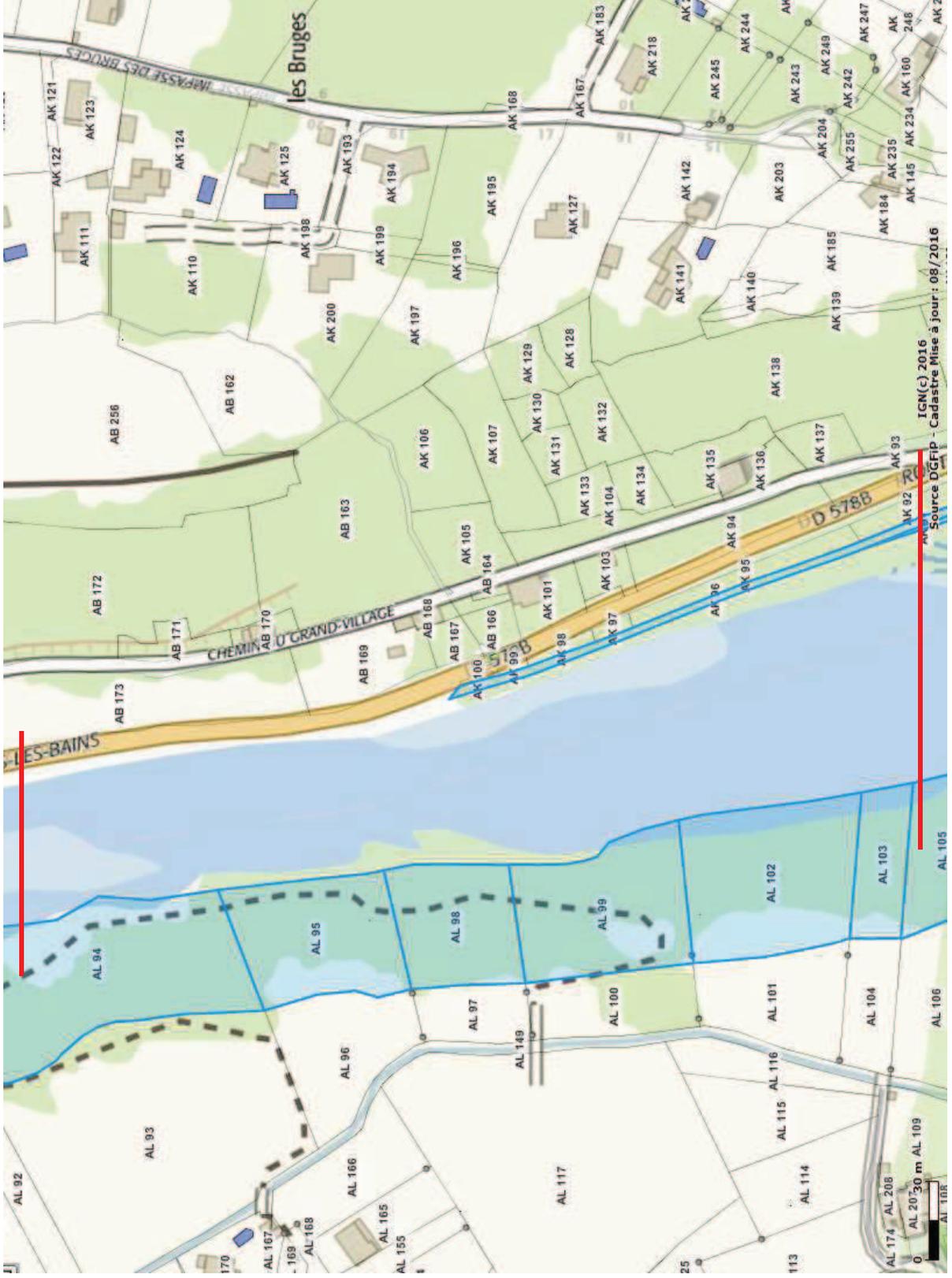
Chantiers : ARD18 et ARD18 TS / Commune : Ucel / Lieu-dit : La Temple



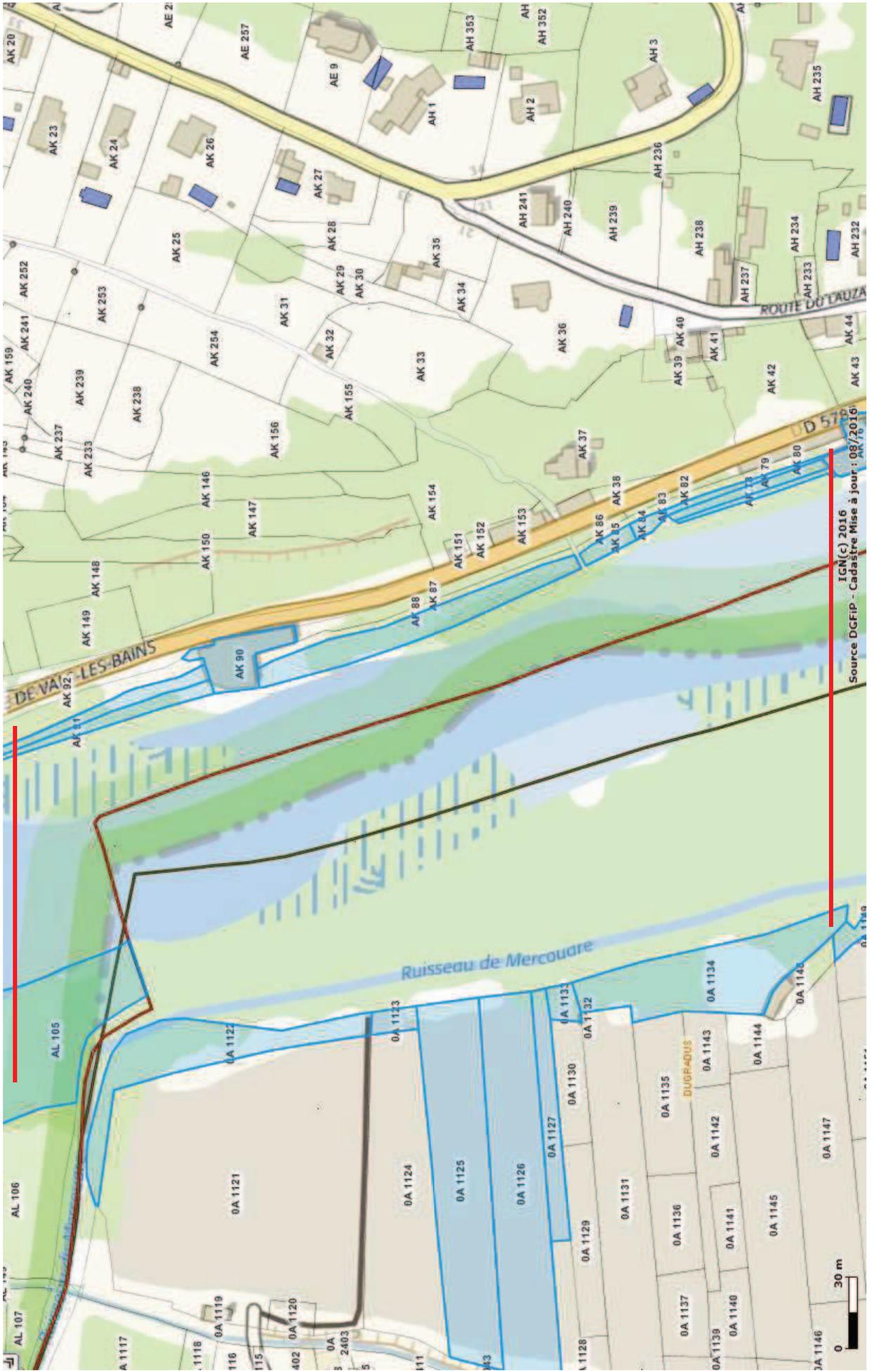
Chantier : ARD19 / Communes : Ucel - Aubenas / Lieu-dit : Dugradus (Partie amont)



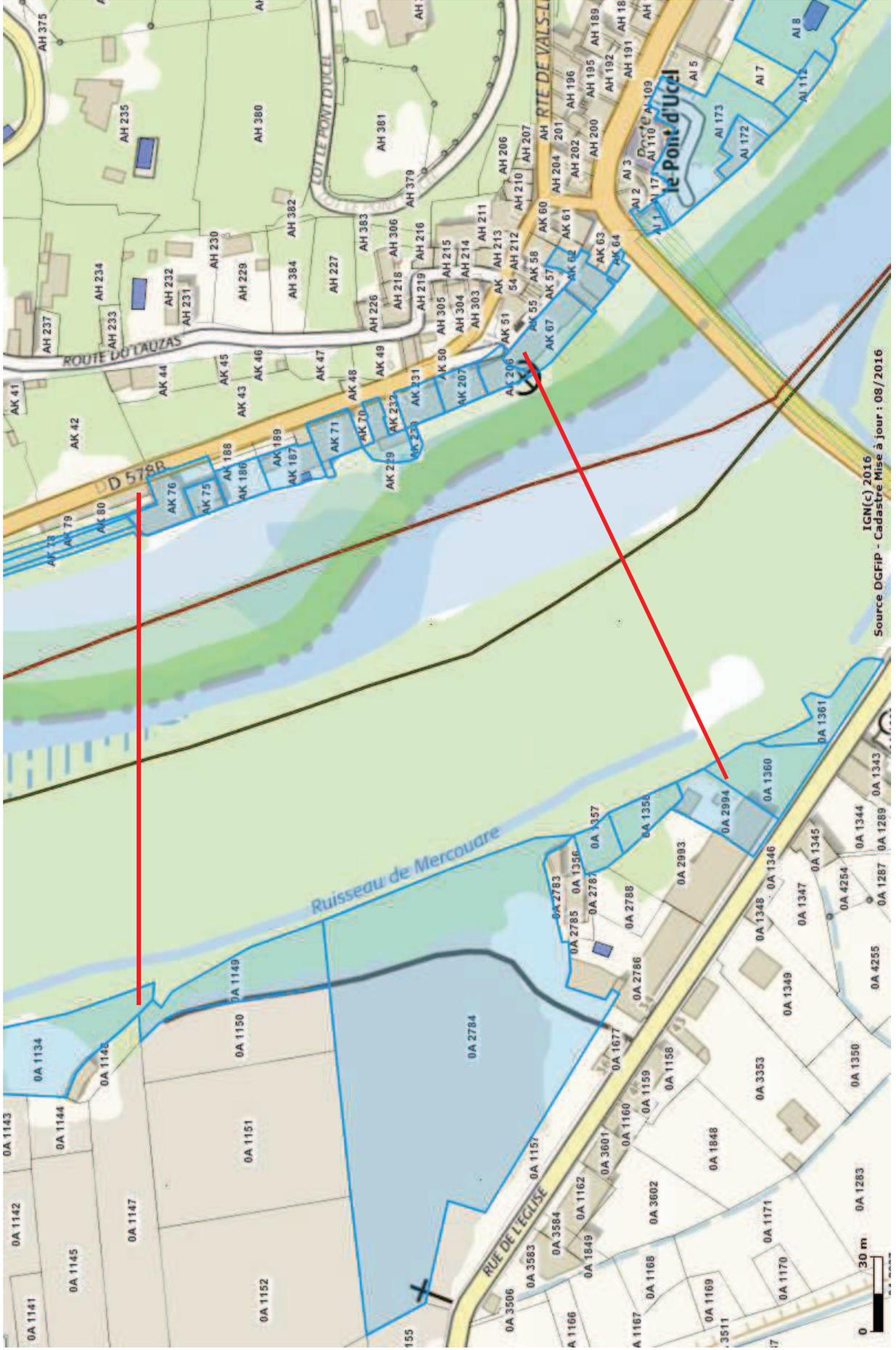
Chantier : **ARD19** / Communes : Ucel - Aubenas / Lieu-dit : Dugradus (Partie médiane 1)



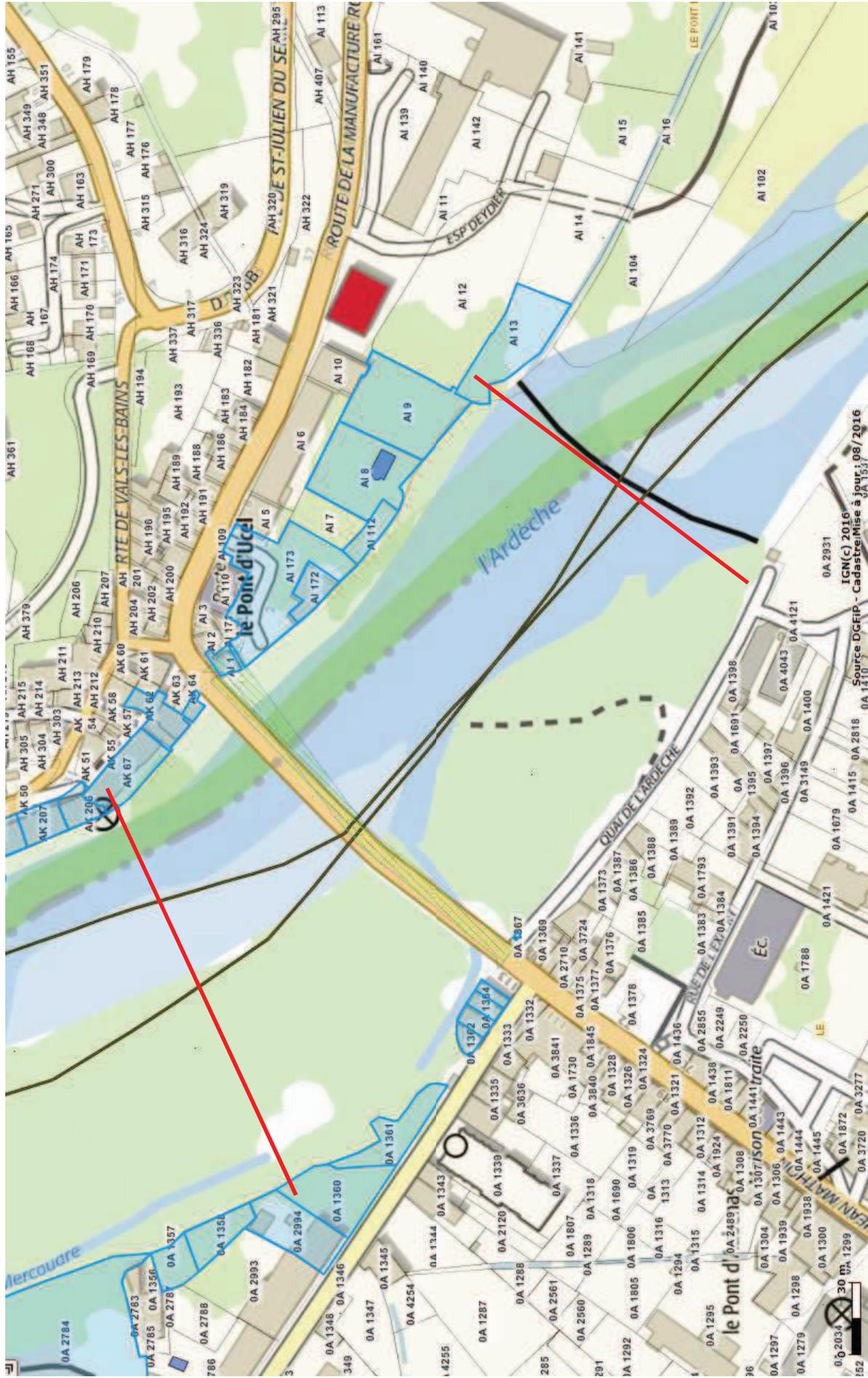
Chantier : **ARD19** / Communes : Ucel - Aubenas / Lieu-dit : Dugradus (Partie médiane 2)



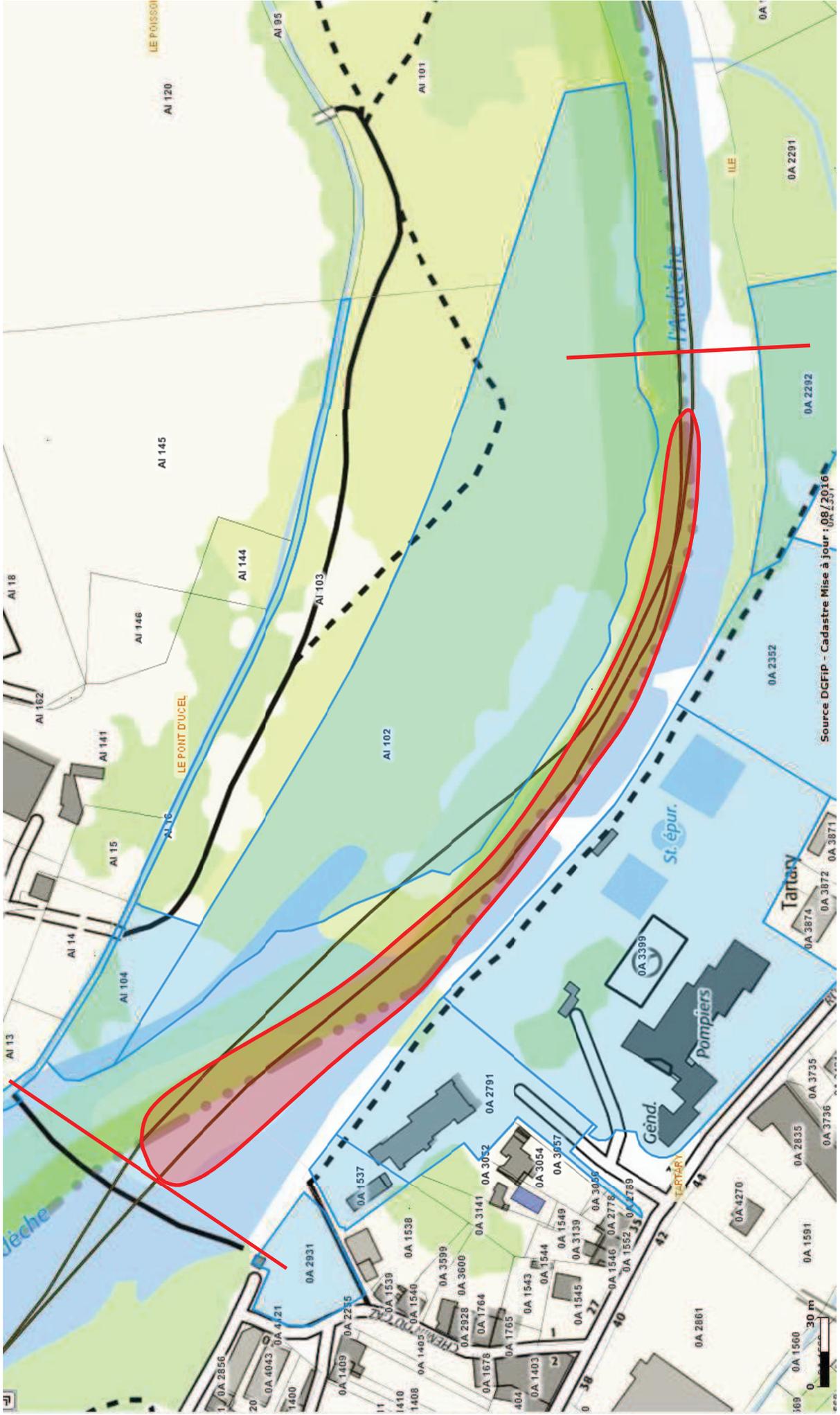
Chantier : **ARD19** / Communes : Ucel - Aubenas / Lieu-dit : Dugradus (Partie aval)



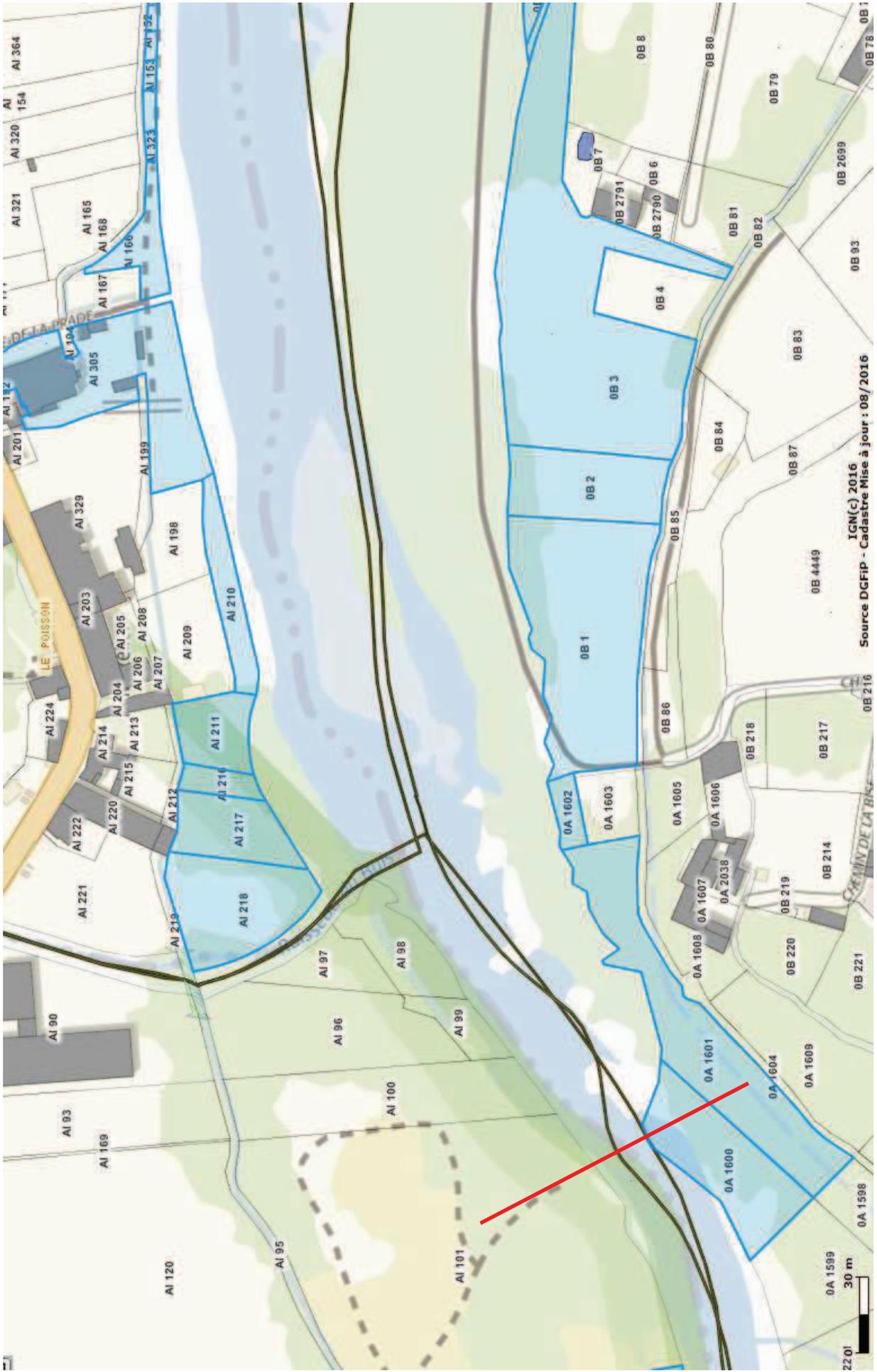
Chantier : **ARD20** / Communes : Ucel - Aubenas / Lieu-dit : Pont d'Aubenas



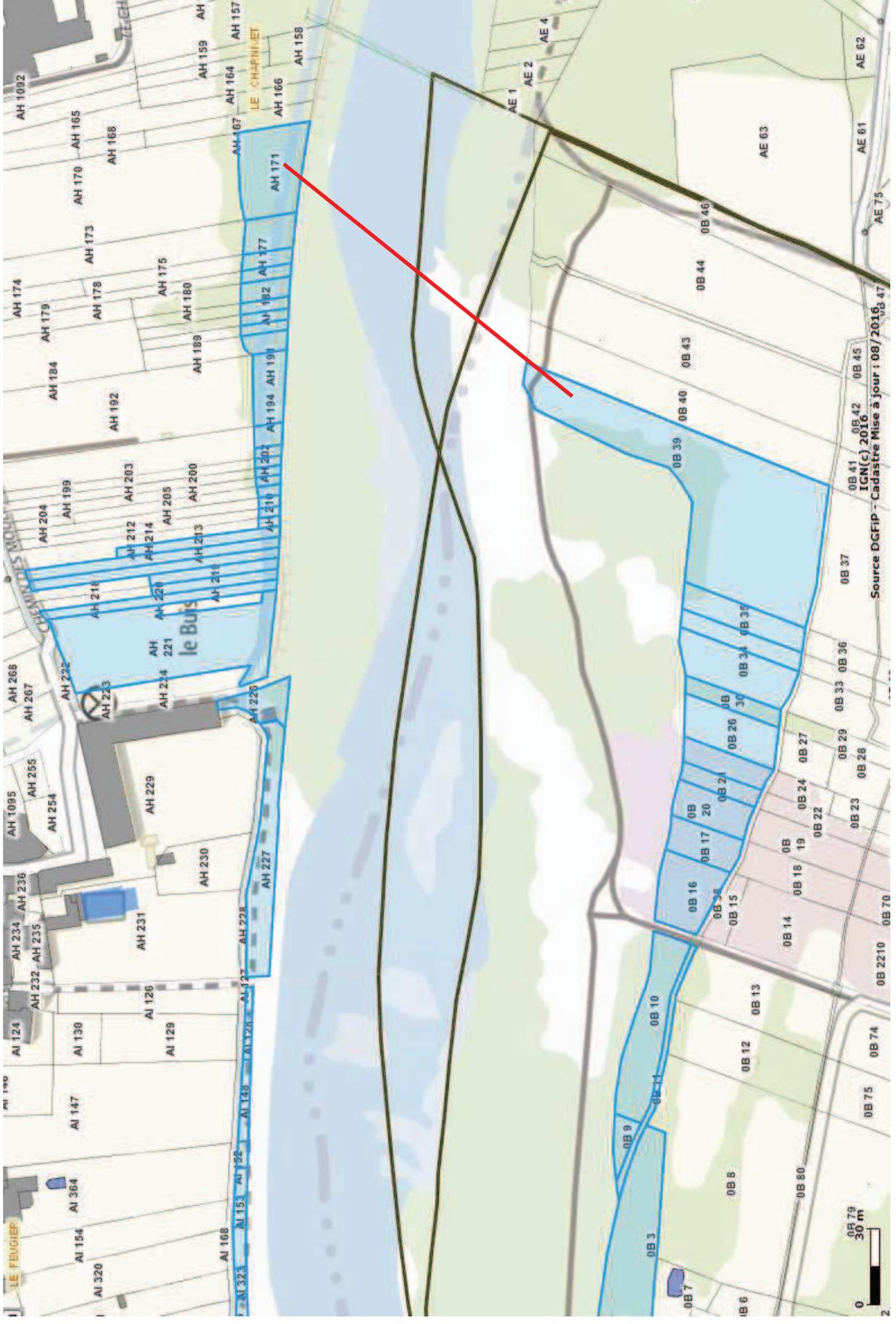
Chantiers : ARD21 et ARD21 TS / Communes : Aubenas - Ucel / Lieu-dit : Tartary



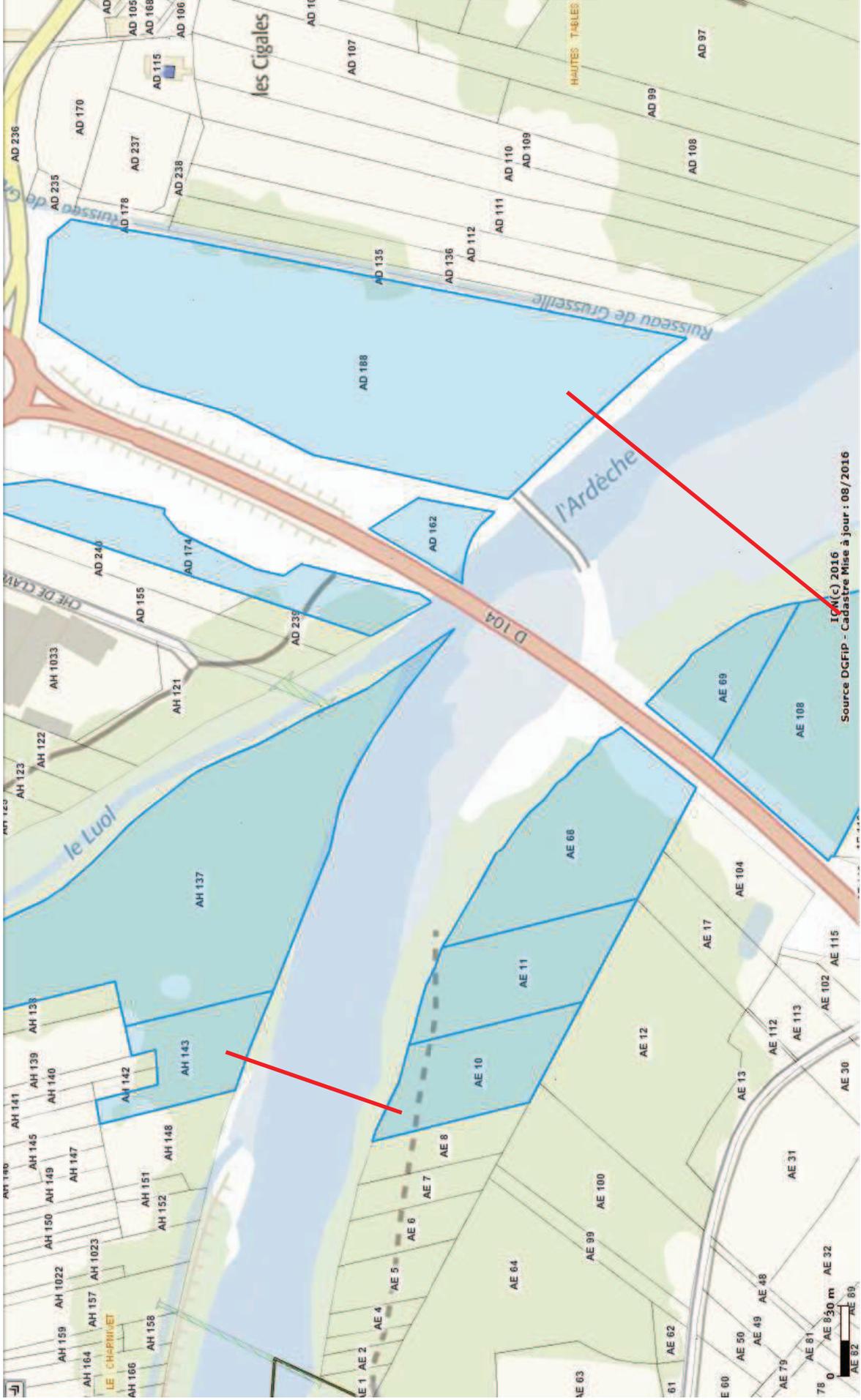
Chantier : **ARD22** / Communes : Aubenas – St-Privat / Lieu-dit : Le Poisson (Partie amont)



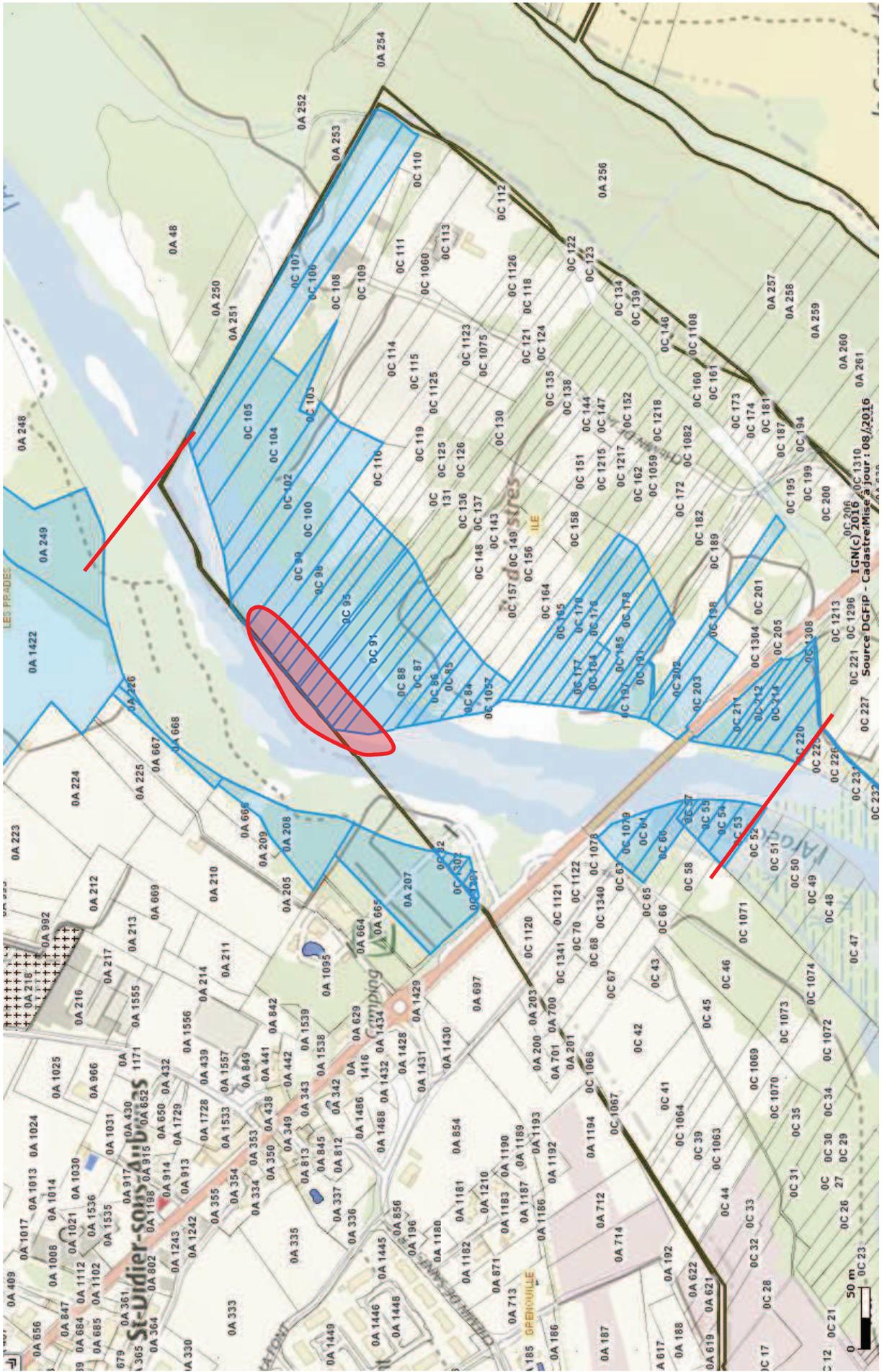
Chantier : **ARD22** / Communes : Aubenas – St-Privat / Lieu-dit : Le Poisson (Partie aval)



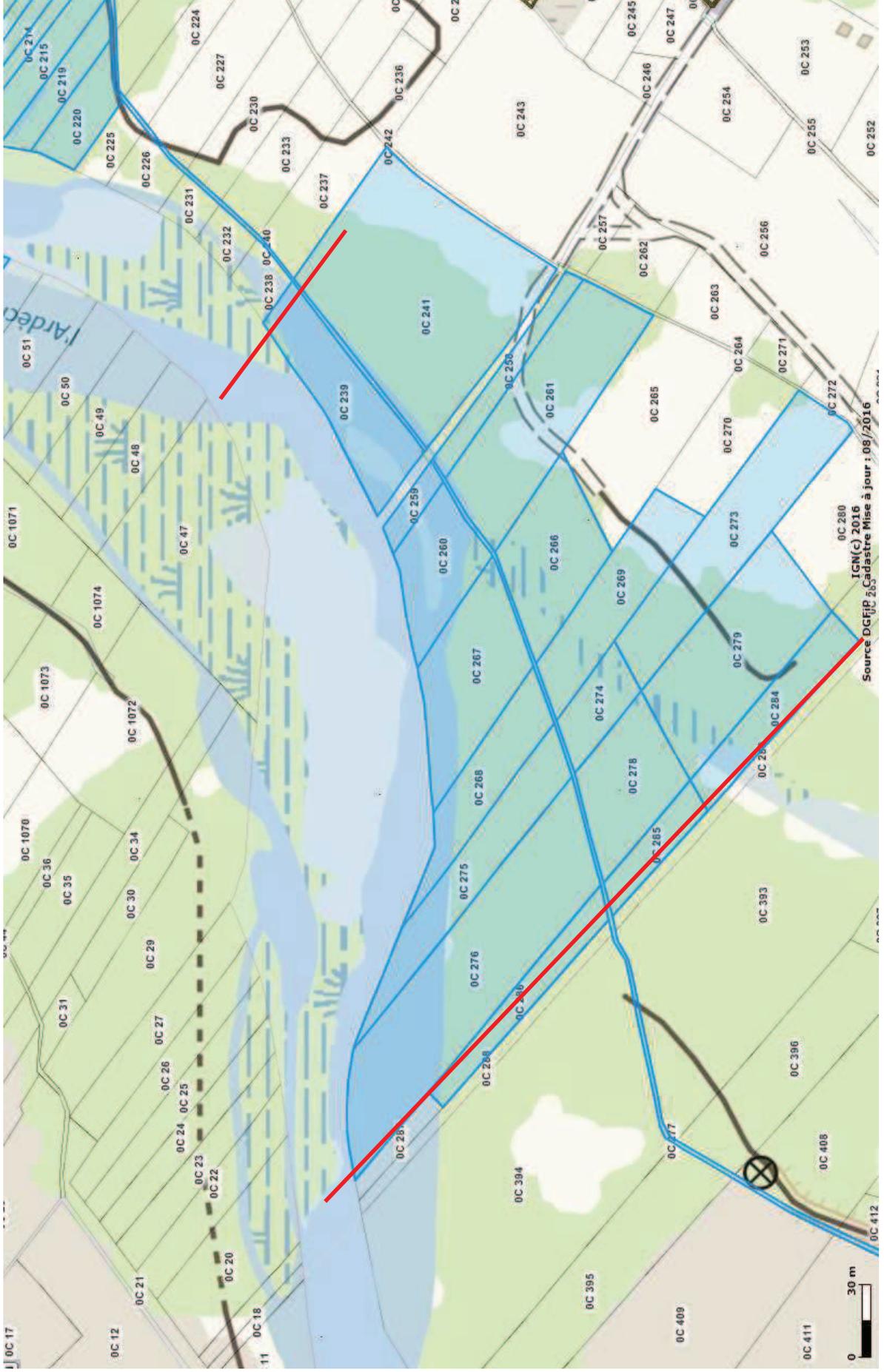
Chantier : **ARD23** / Commune : St-Privat / Lieu-dit : Les Cigales



Chantiers : ARD24 et ARD24 TS / Communes : Aubenas – St-Didier / Lieu-dit : Pont de ville



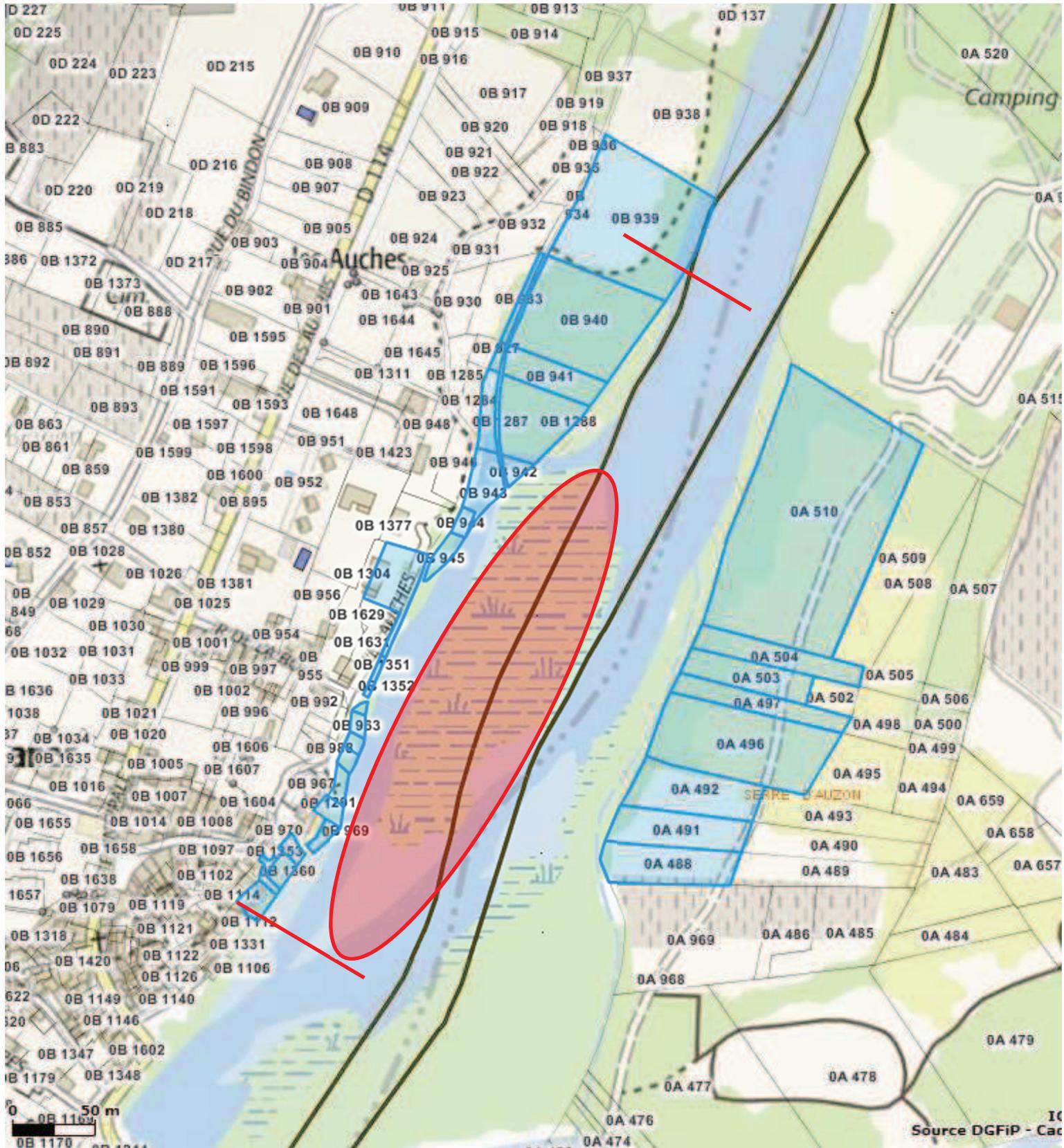
Chantier : **ARD25** / Commune : Aubenas / Lieu-dit : Ancienne Ile



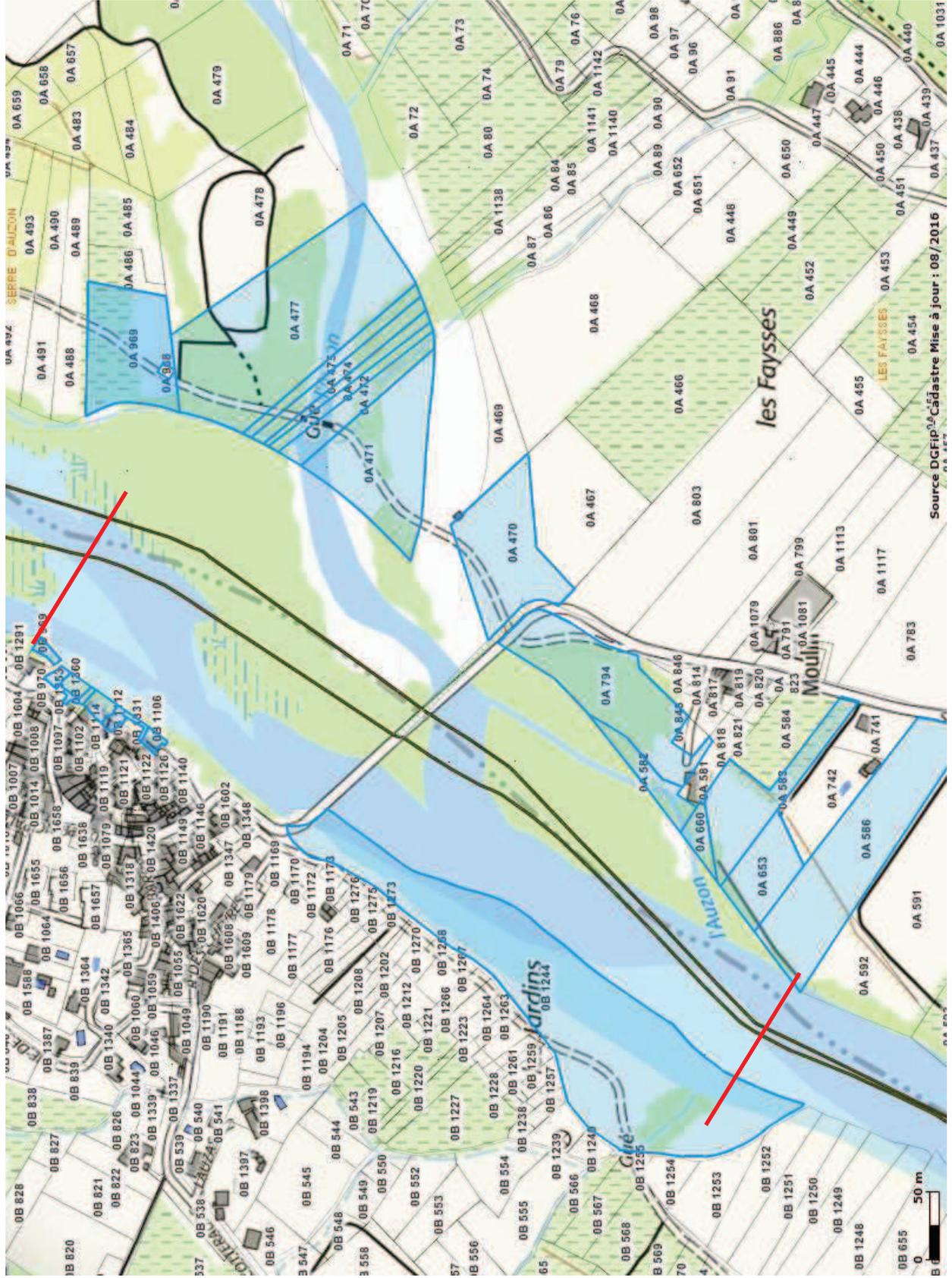
Chantier : **ARD26** / Commune : Vogüé / Lieu-dit : Village



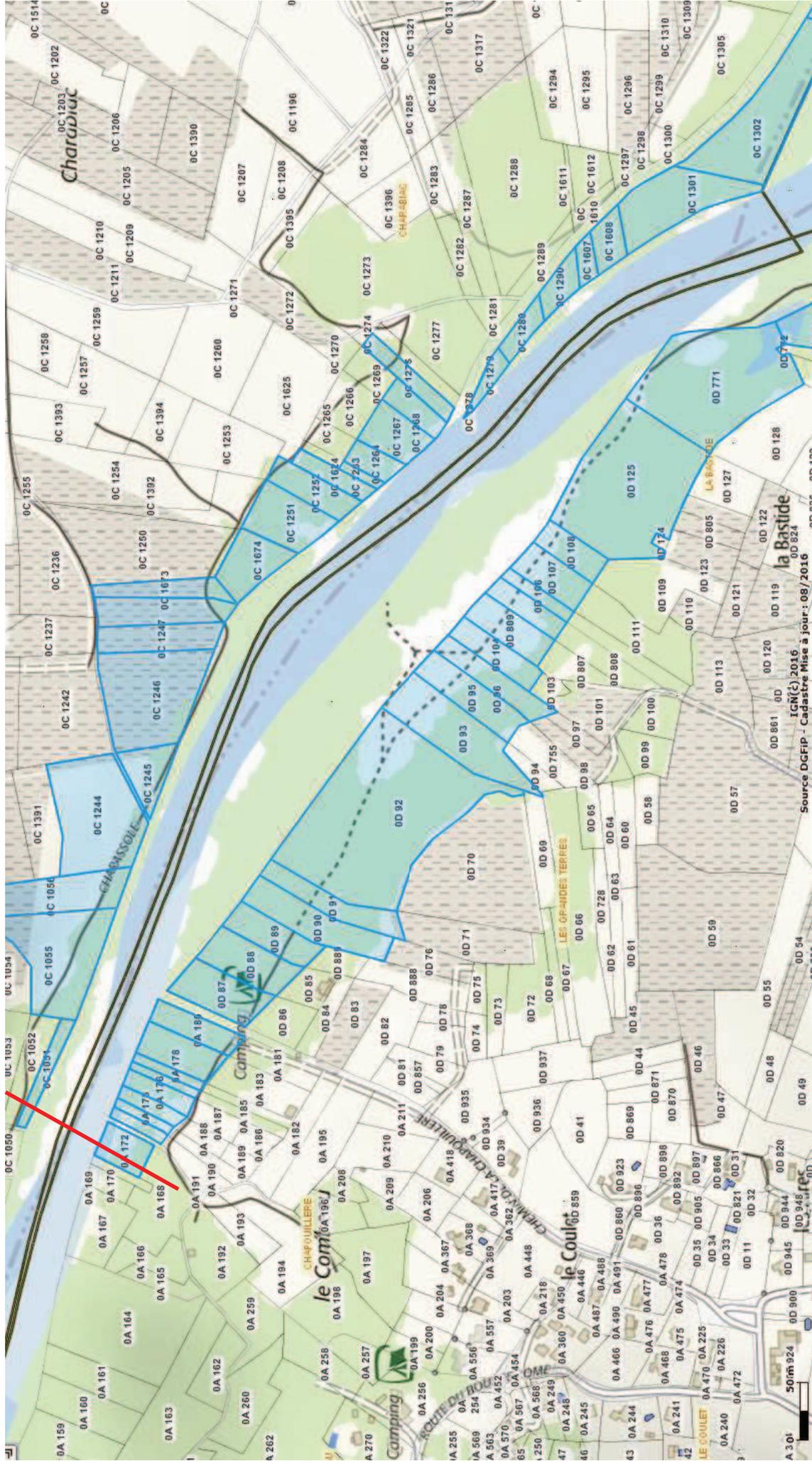
Chantiers : **ARD27 et ARD27 TS** / Communes : Lanas – St-Maurice d'Ardèche / Lieu-dit : Les Auches



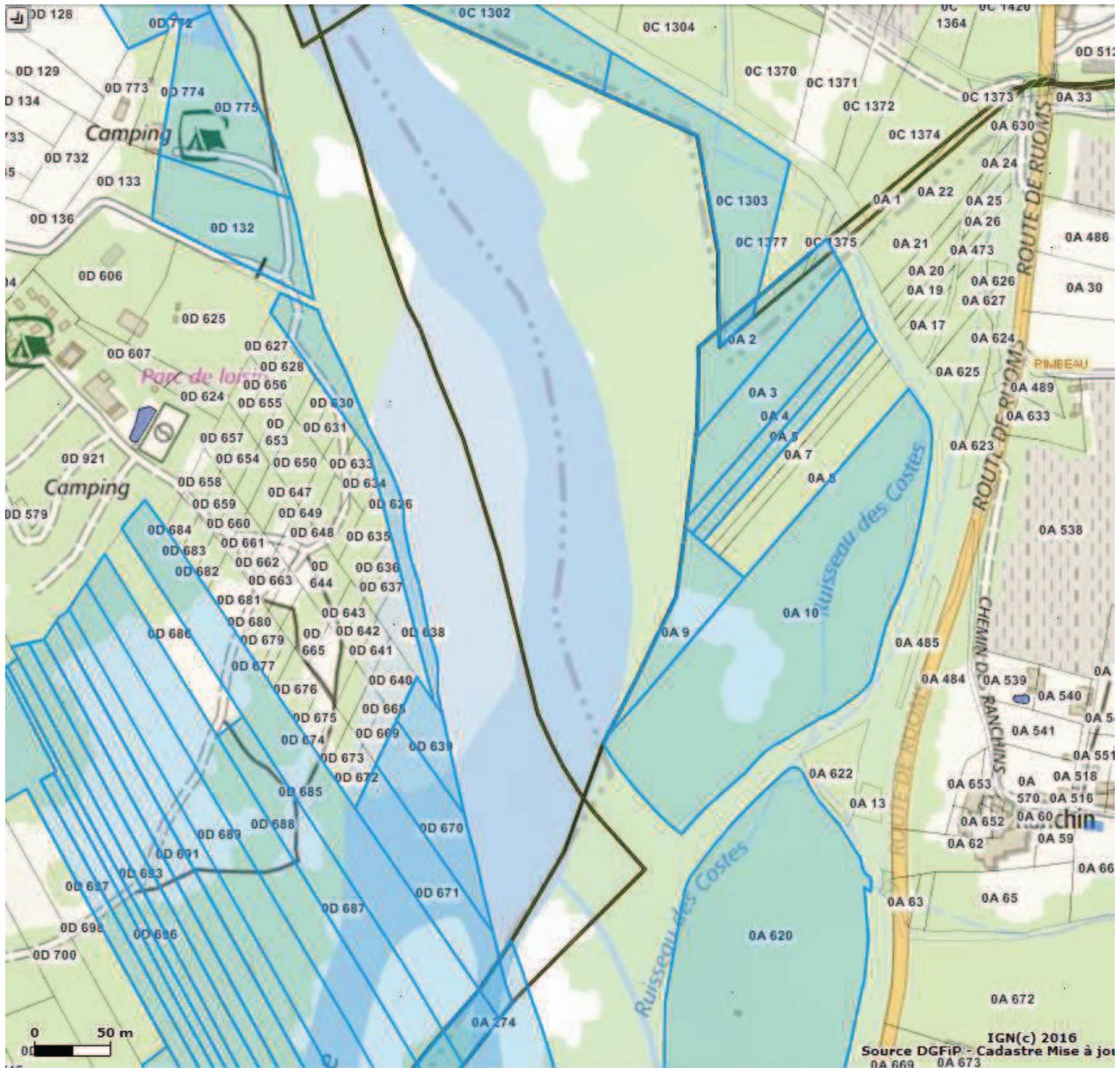
Chantier : ARD28 / Communes : Lanas – St-Maurice d'Ardèche / Lieu-dit : Pont de Lanas



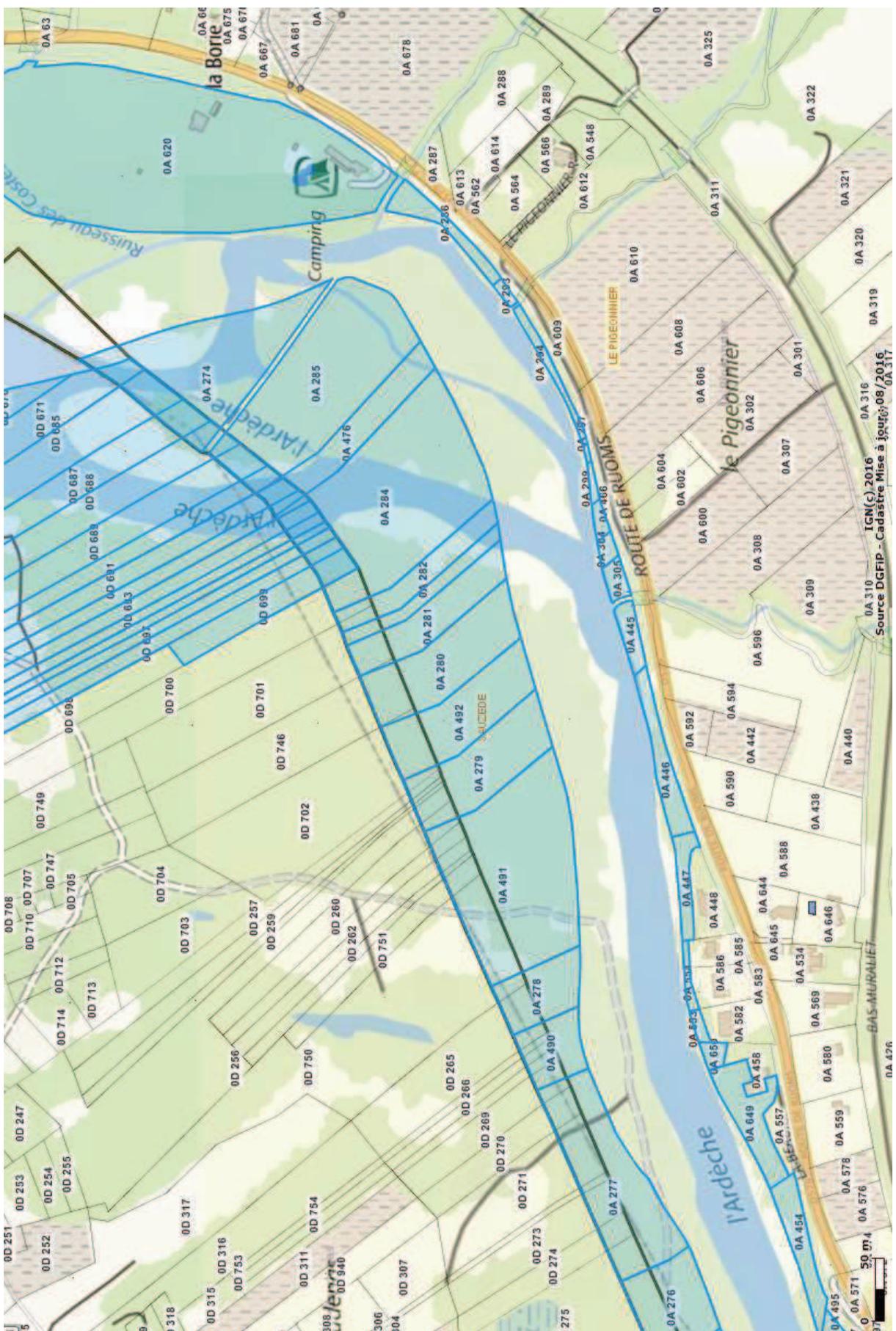
Chantier : **ARD29** / Communes : Balazuc – Pradons – Chauzon / Lieu-dit : Boucle de Chauzon (Partie amont)



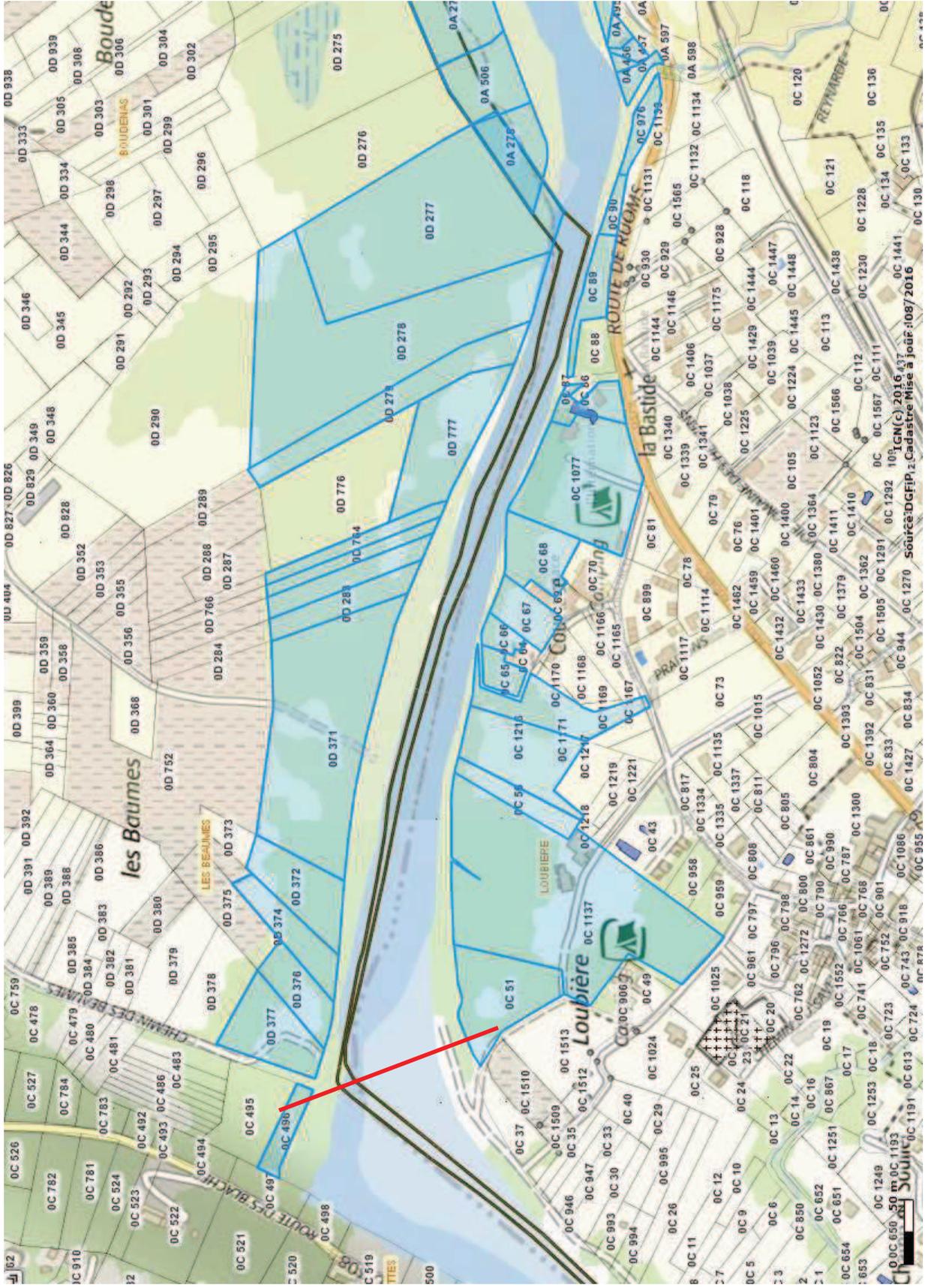
Chantier : **ARD29** / Communes : Balazuc – Pradons - Chauzon / Lieu-dit : Boucle de Chauzon (Partie médiane 1)



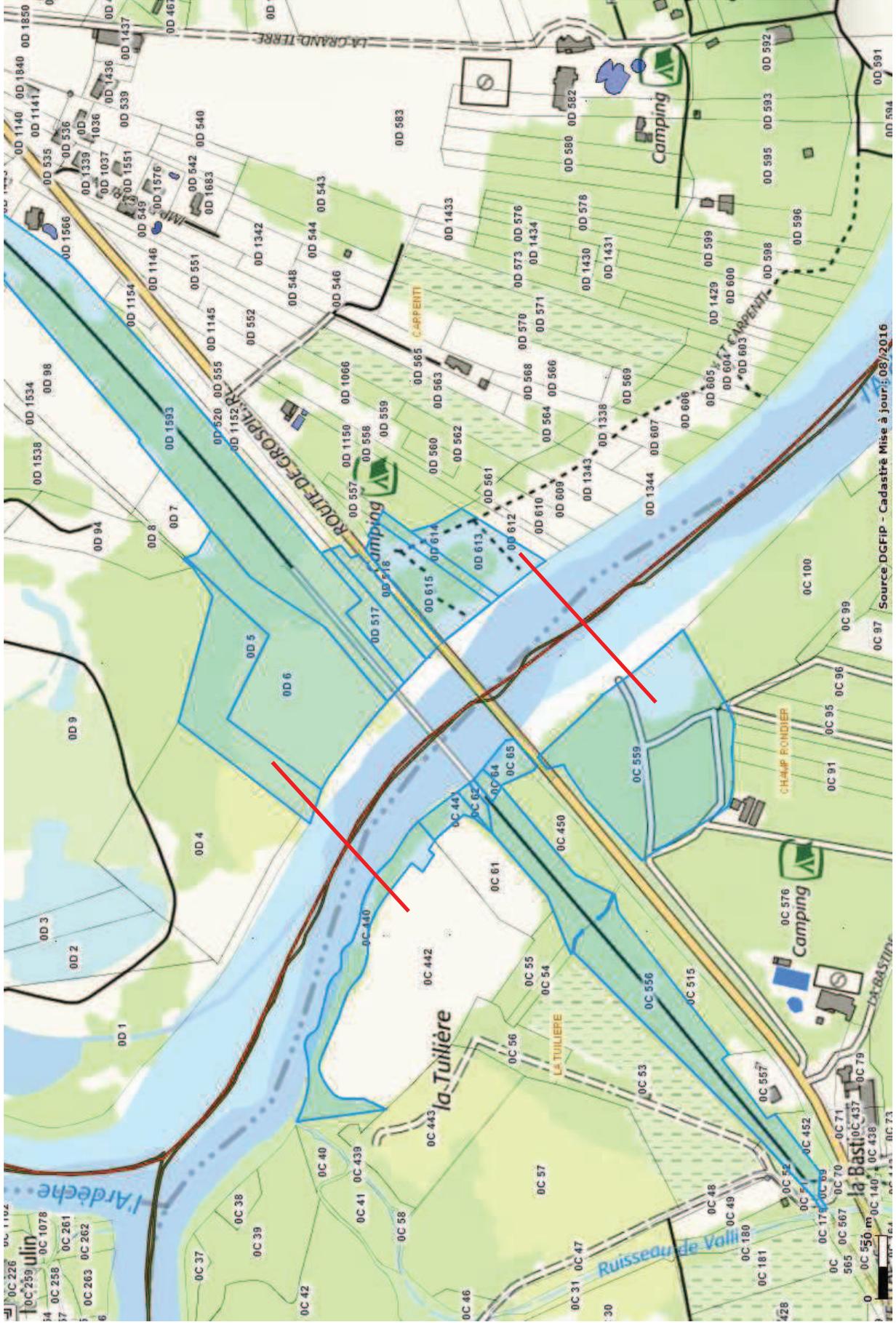
Chantier : **ARD29** / Communes : Balazuc – Pradons – Chauzon / Lieu-dit : Boucle de Chauzon (Partie médiane 2)



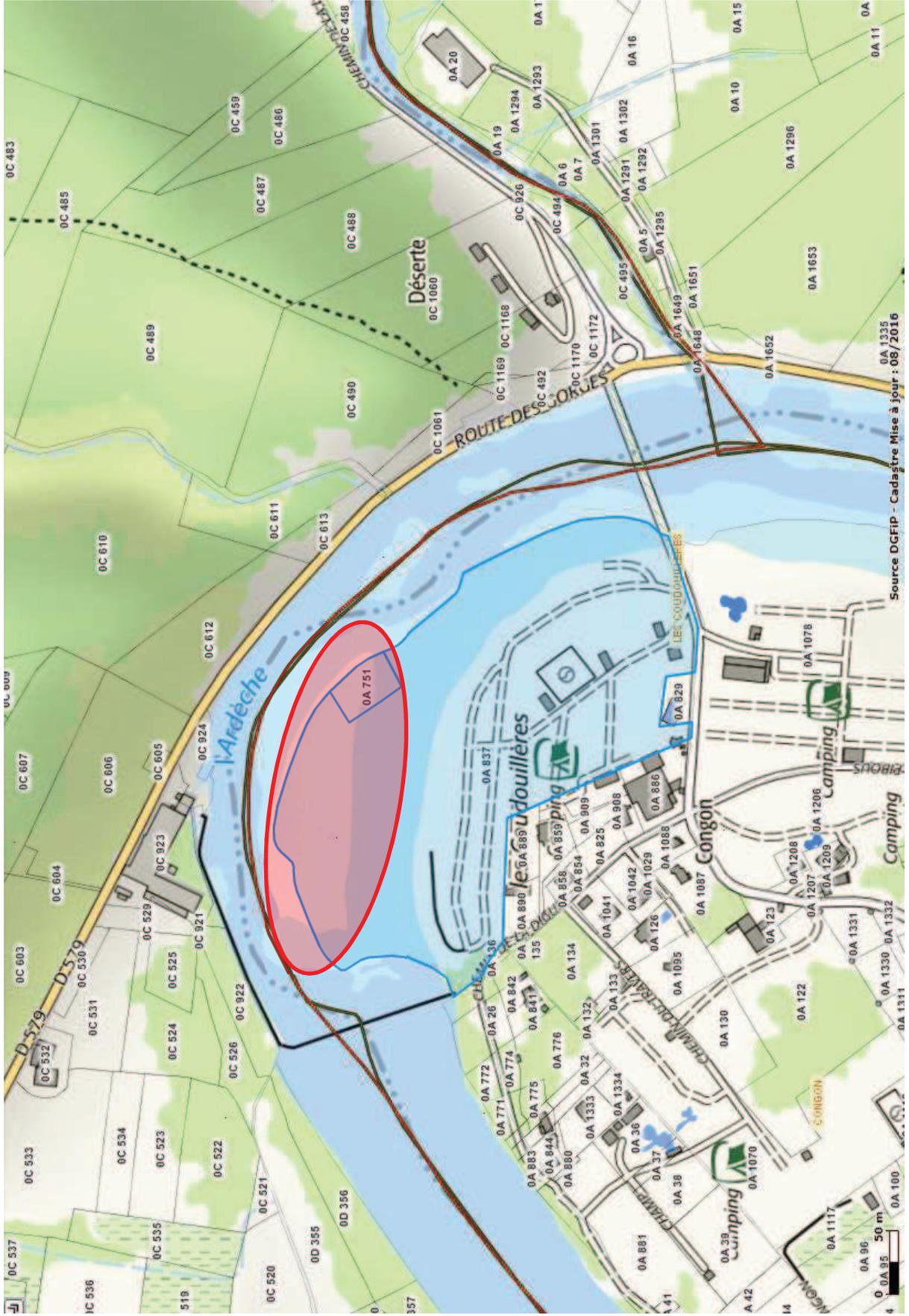
Chantier : ARD29 / Communes : Balazuc – Pradons – Chauzon / Lieu-dit : Boucle de Chauzon (Partie aval)



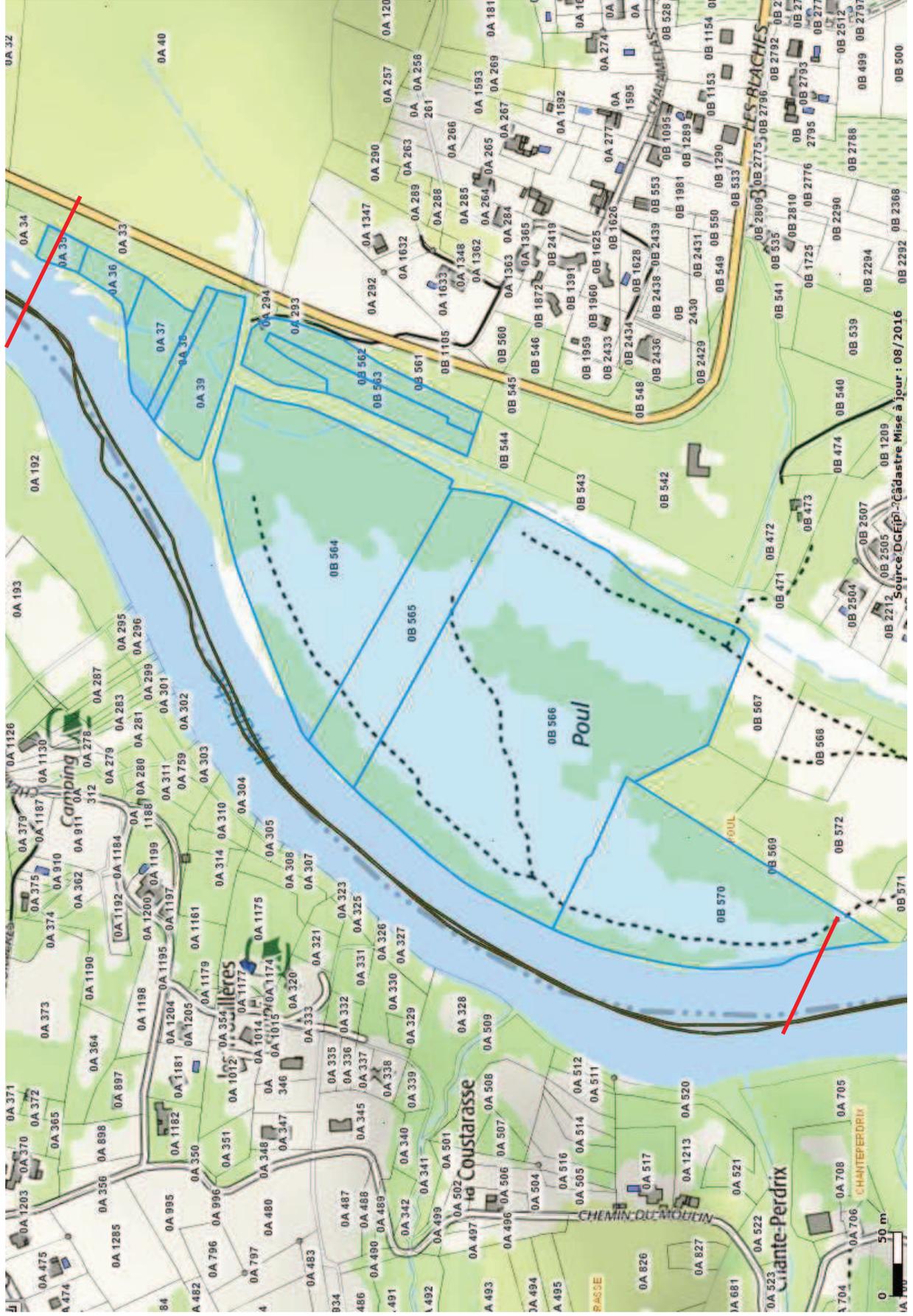
Chantier : **ARD30** / Communes : Ruoms – Sampzon / Lieu-dit : Pont de la Bastide



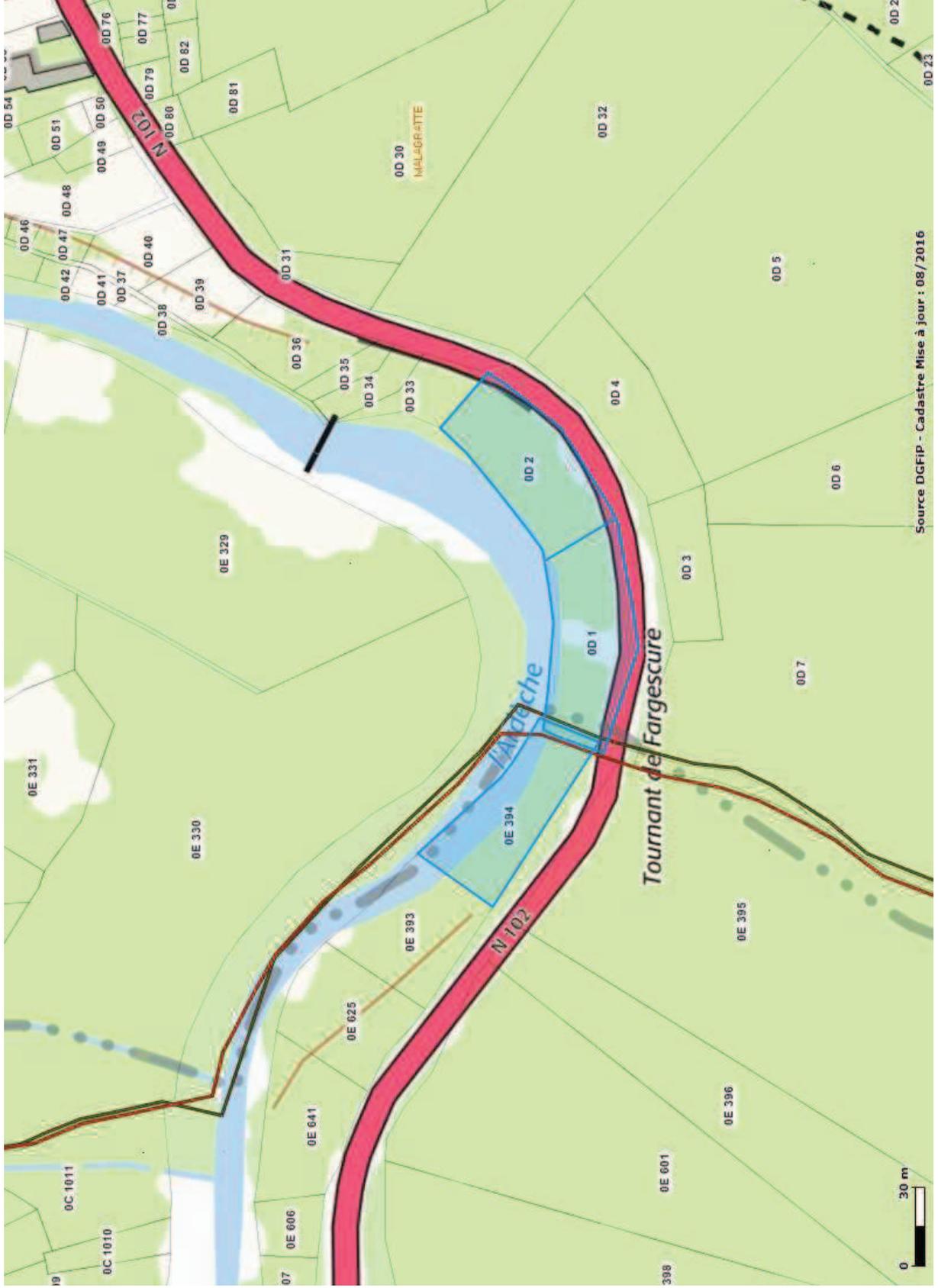
Chantier : ARD31 TS / Commune : Sampzon / Lieu-dit : Coudouillères



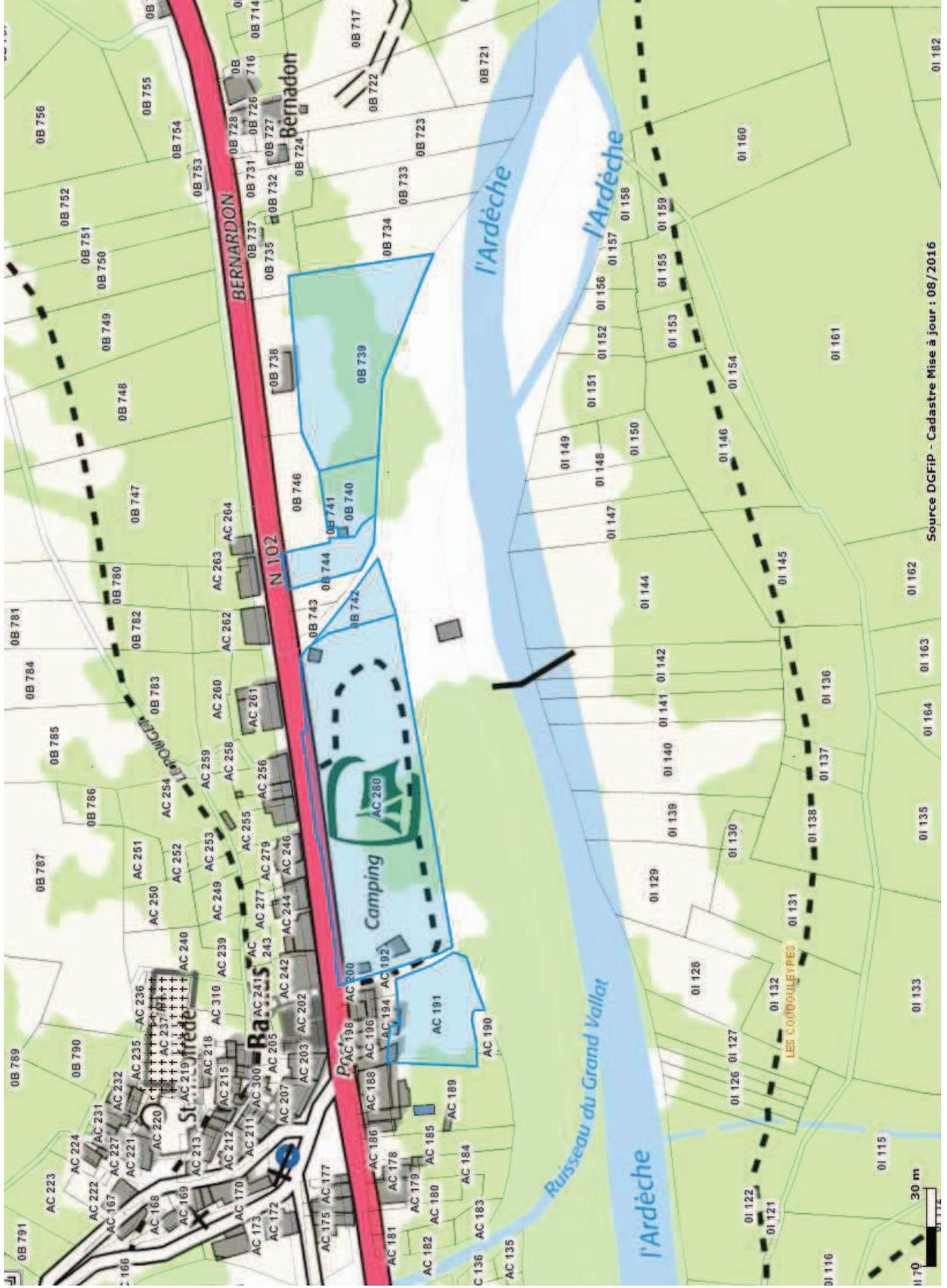
Chantier : **ARD32** / Commune : Vallon-Pont-d'Arc / Lieu-dit : Poul



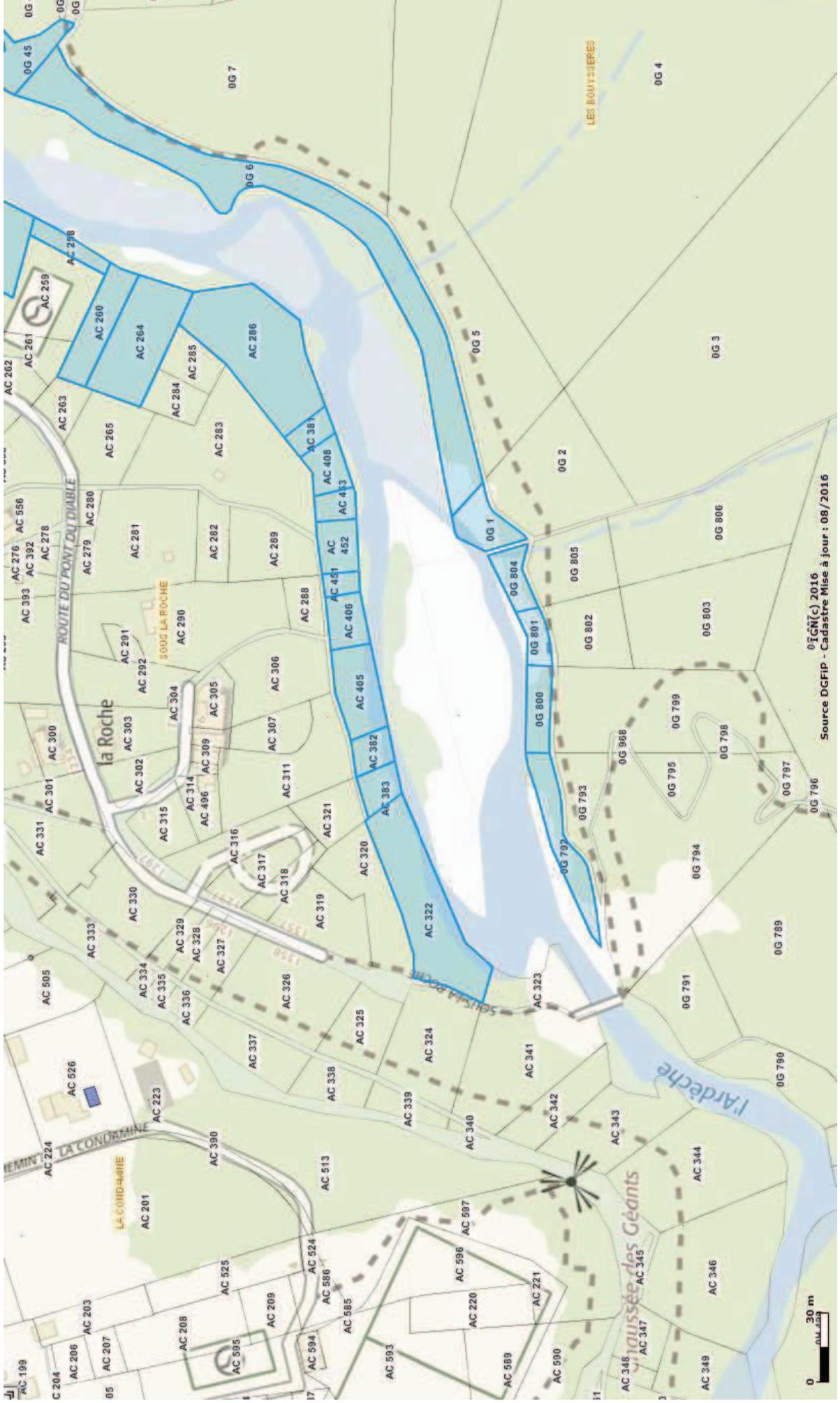
Traitement de la Renouée du Japon / Communes : Mayres – Barnas / Lieu-dit : Tournant de Fargescure



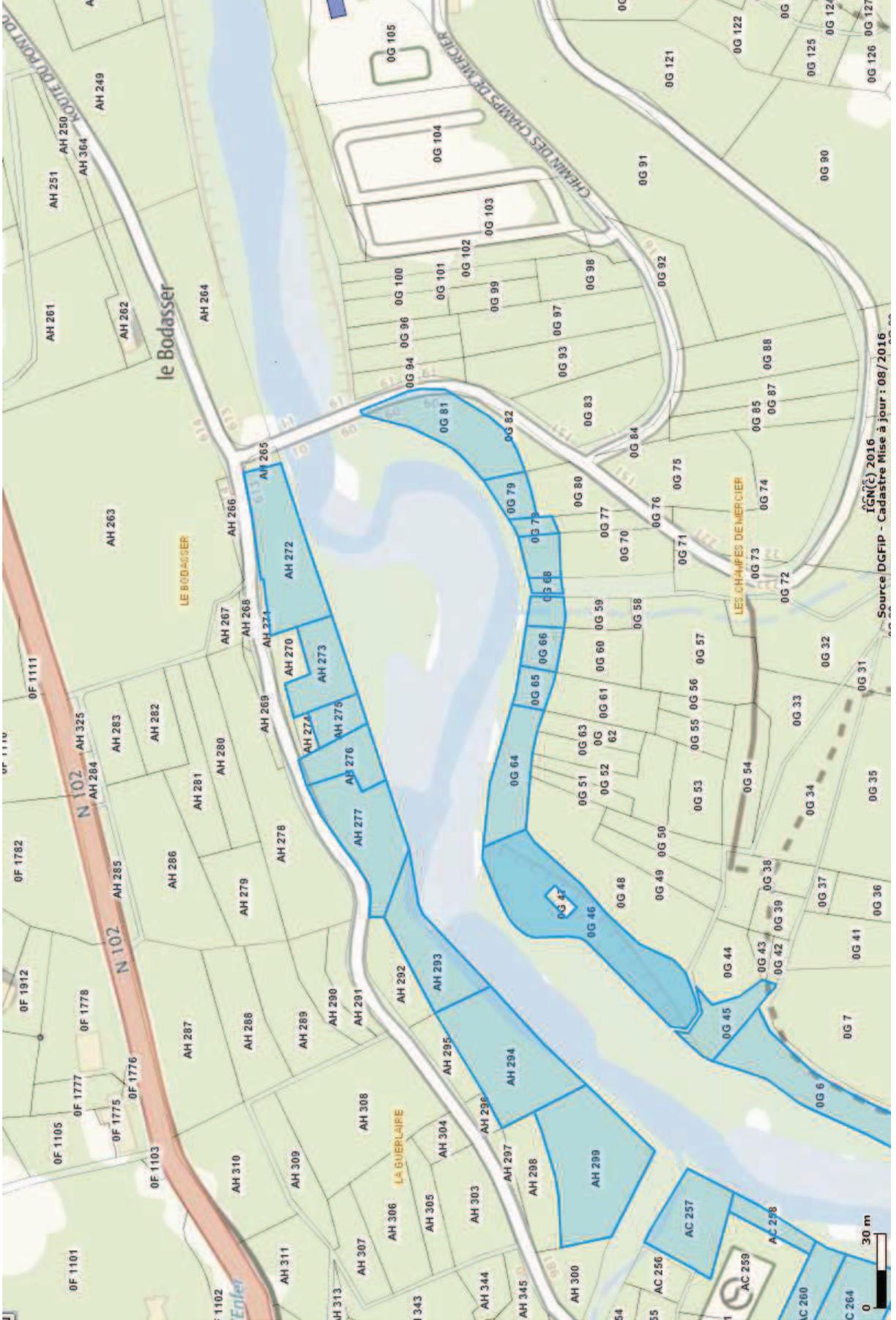
Traitement de la Renouée du Japon / Commune : Barnas / Lieu-dit : Bernadon



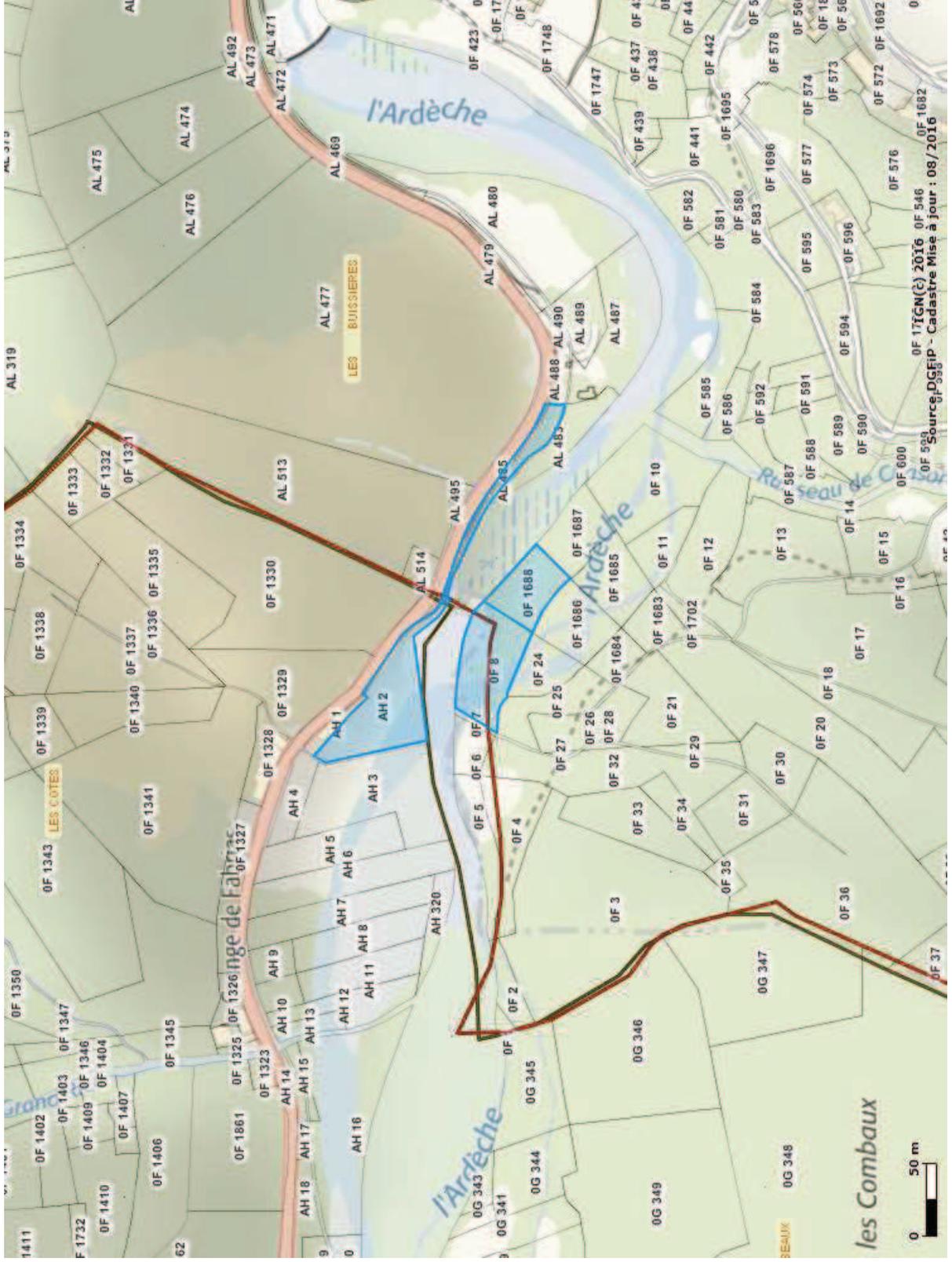
Traitement de la Renouée du Japon / Commune : Thueyts / Lieu-dit : Entre pont du Diable et pont de Mercier (Amont)



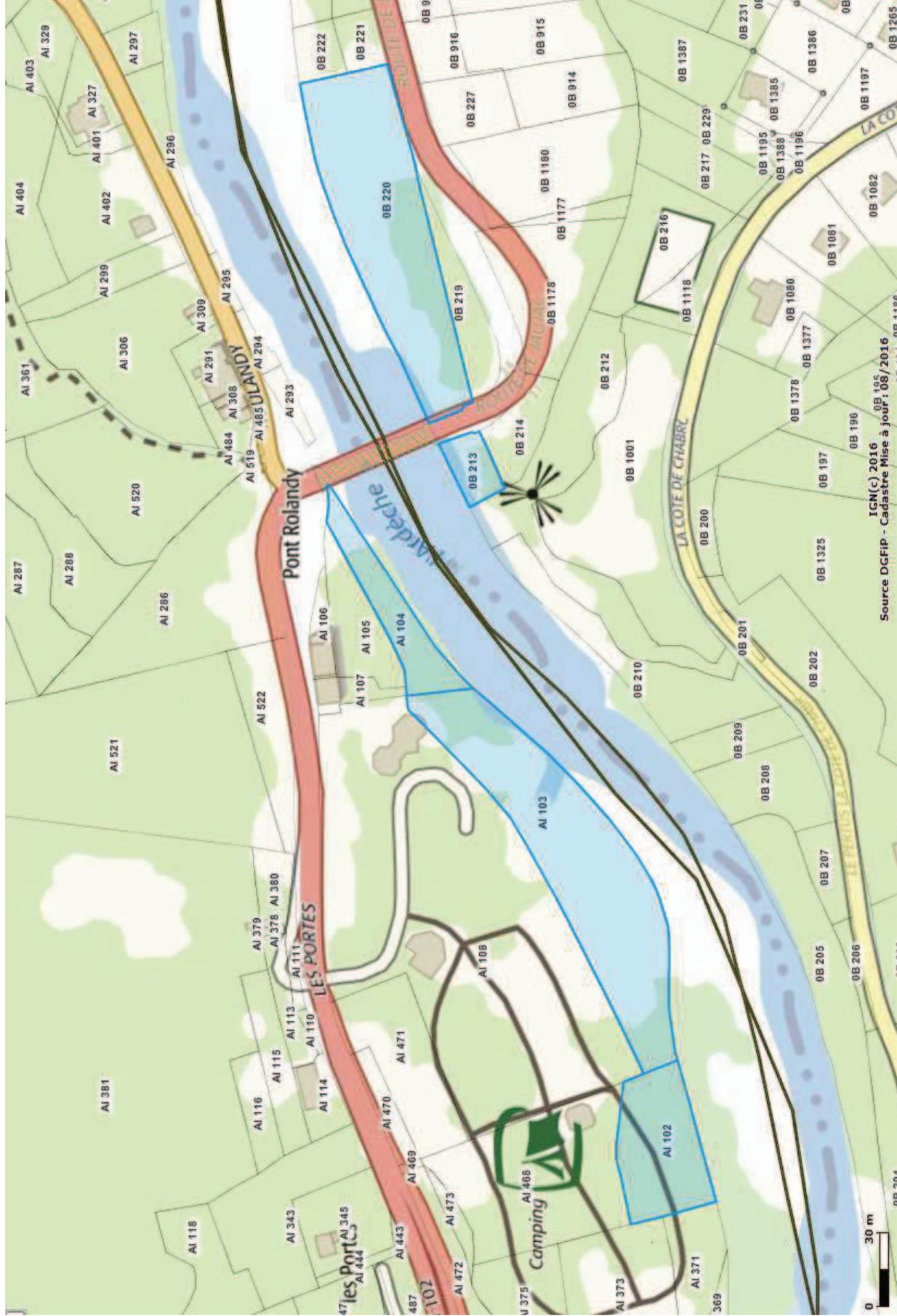
Traitement de la Renouée du Japon / Commune : Theuets / Lieu-dit : Entre pont du Diable et pont de Mercier (Aval)



Traitement de la Renouée du Japon / Communes : Meyras - Thueyts / Lieu-dit : Grange de Fabrias



Traitement de la Renouée du Japon / Communes : Meyras – Pont de Labeaume / Lieu-dit : Pont de Rolandy





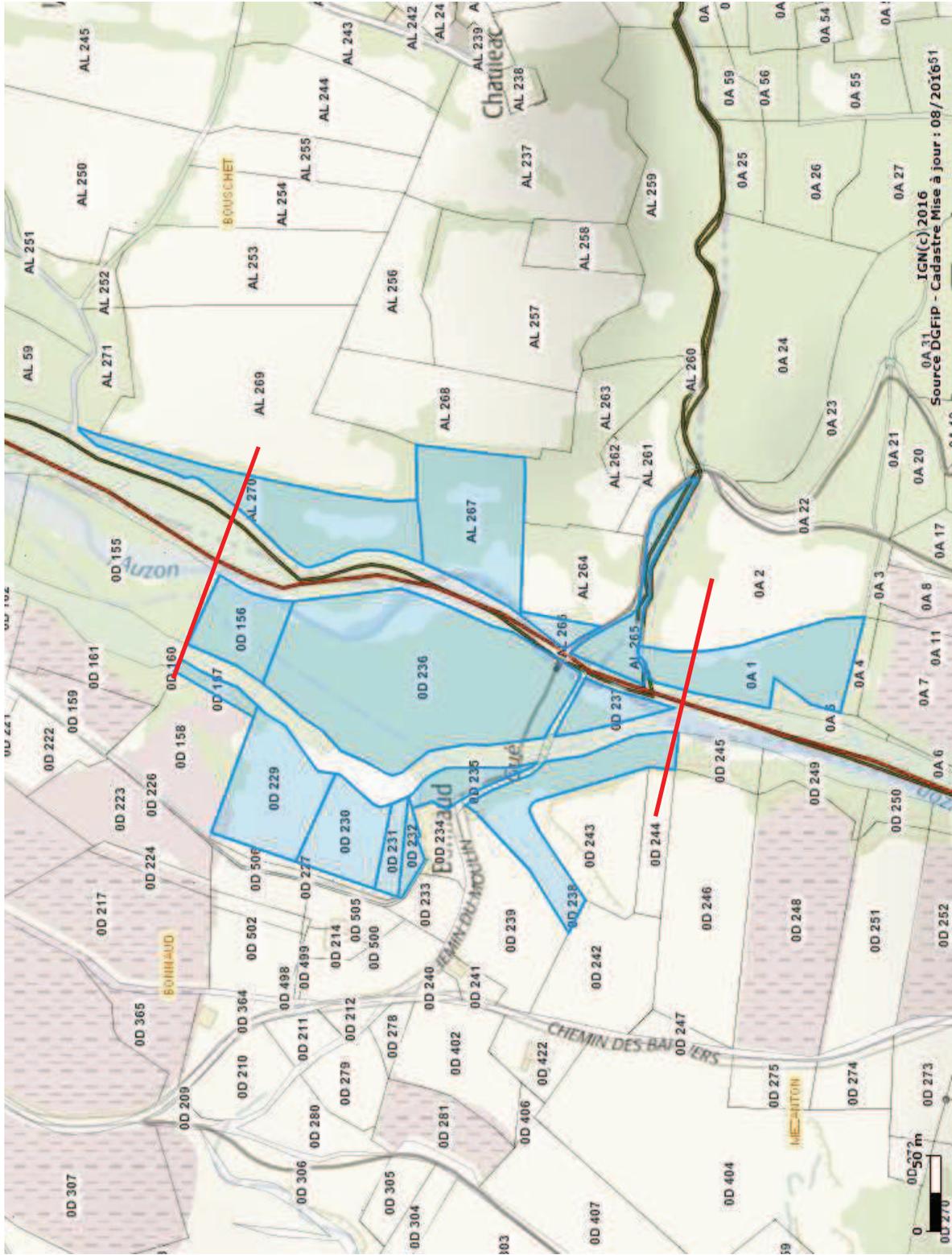
# AUZON

## LEGENDE

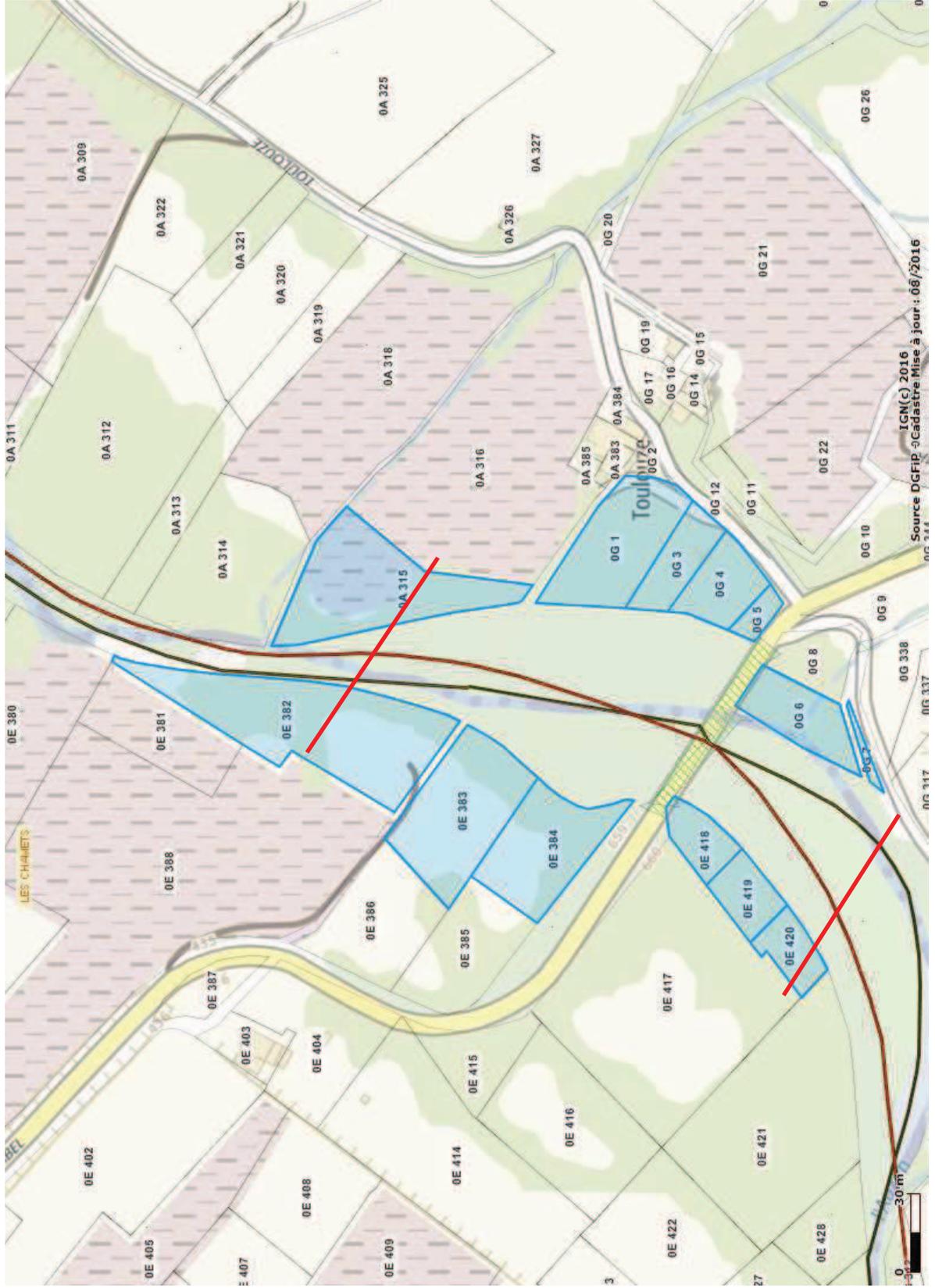
-  Limites communales
-  Parcelles concernées par les travaux
-  Limites des chantiers de traitement de la végétation



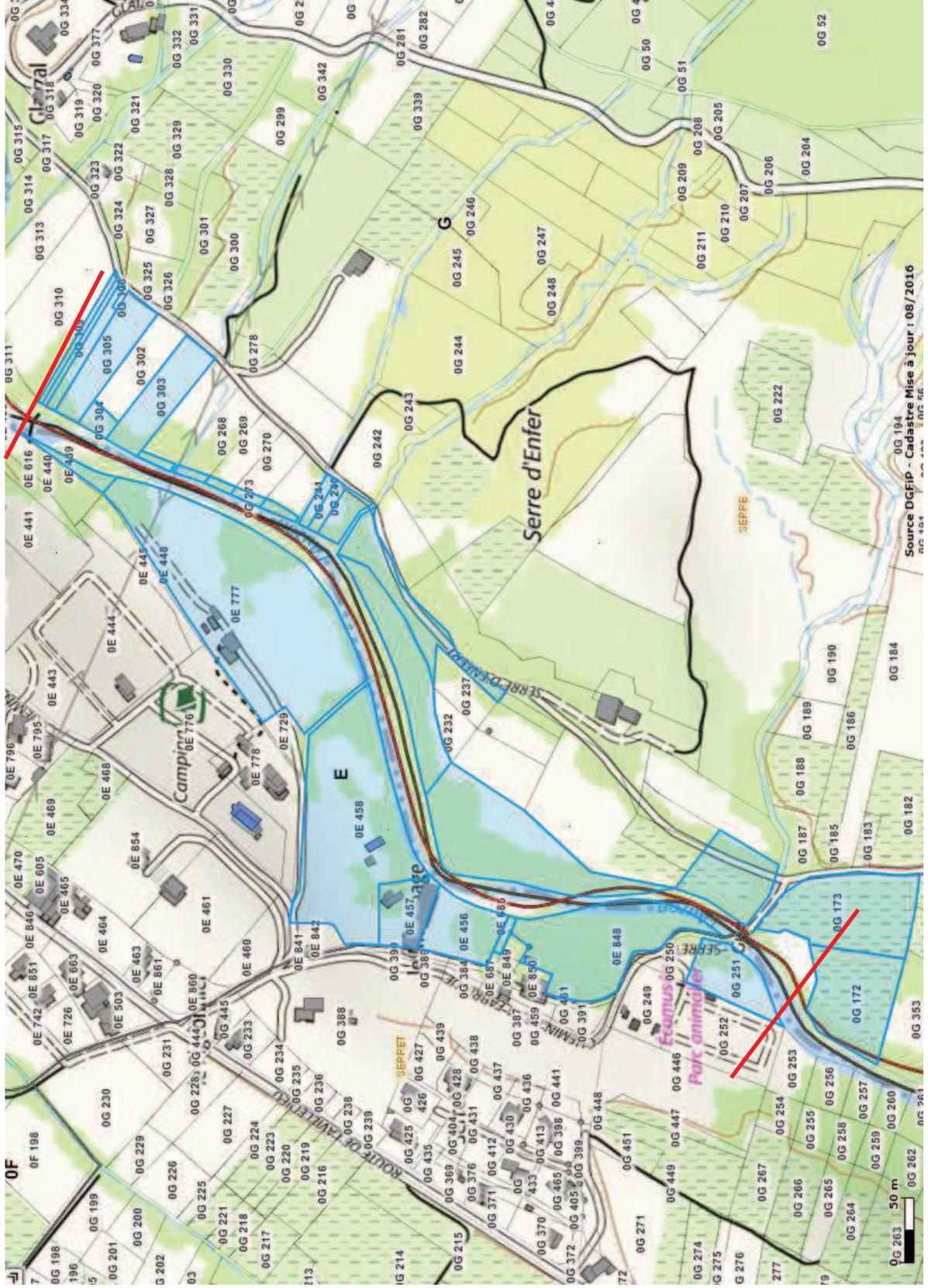
Chantier : AUZ1 / Communes : Darbres – Lussas – Mirabel / Lieu-dit : Bonnaud



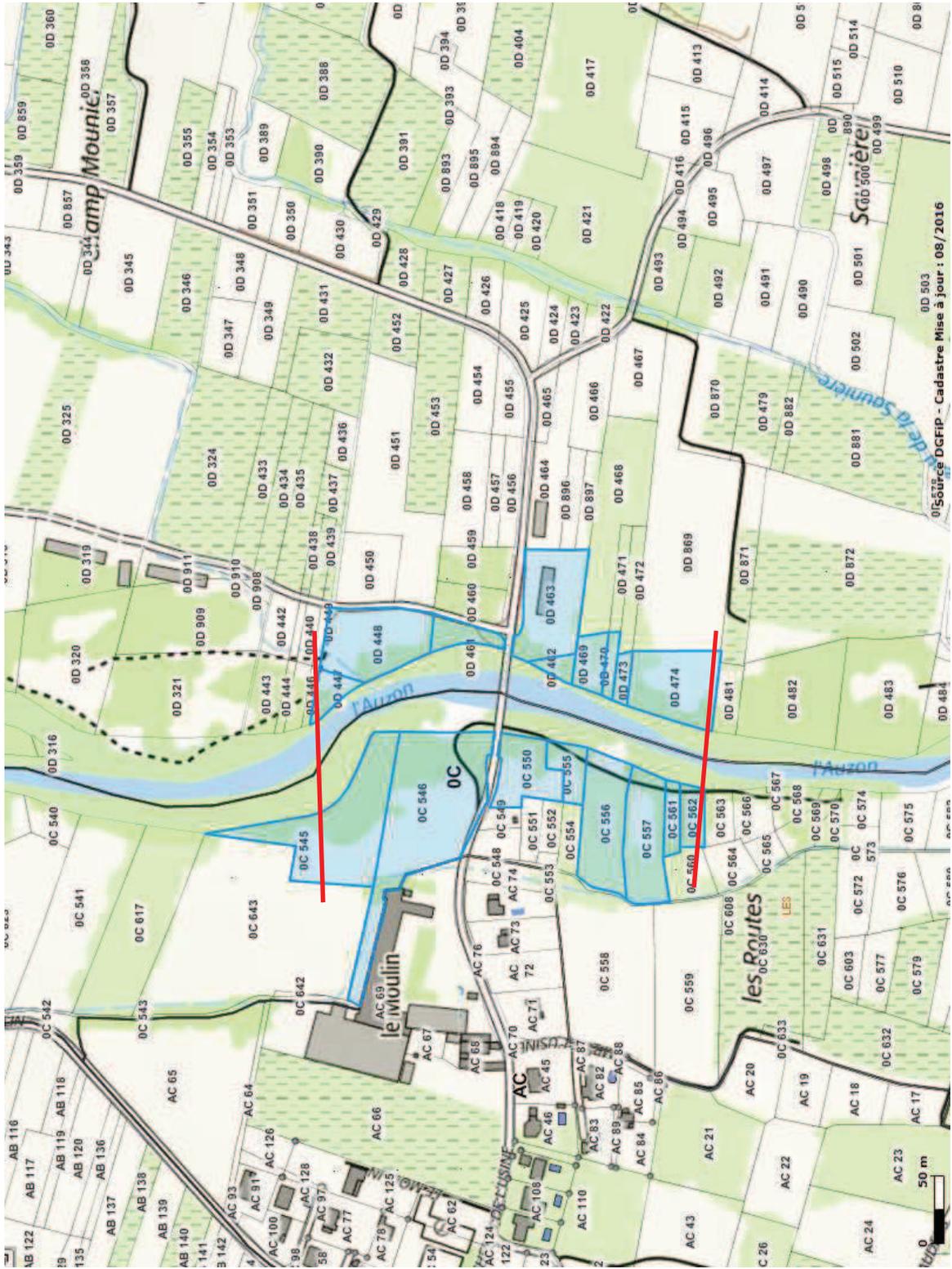
Chantier : **AUZZ** / Communes : Lussas – Mirabel / Lieu-dit : Toulouze



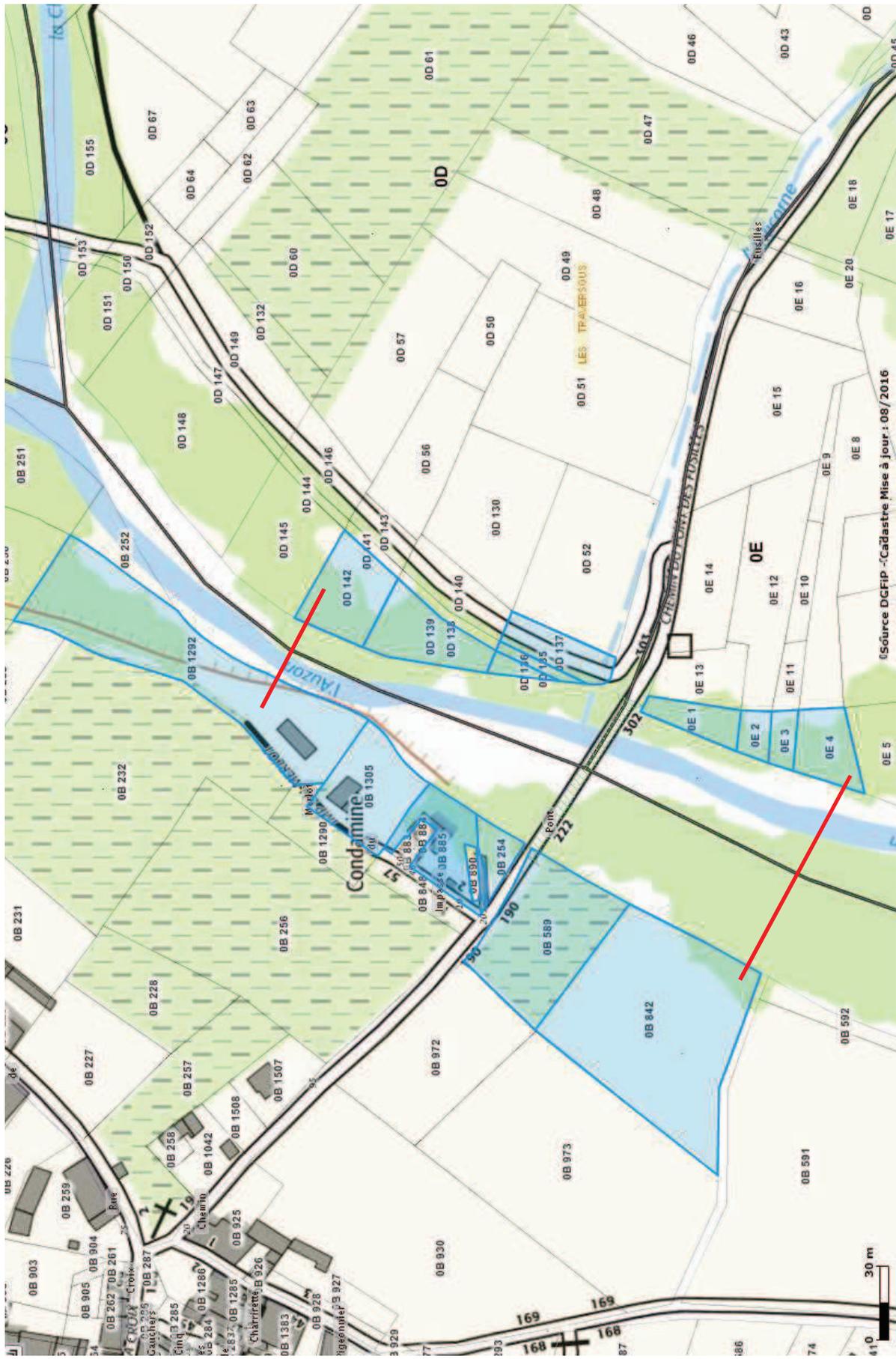
Chantier : **AUZ3** / Communes : Lussas – Mirabel / Lieu-dit : Le Pigeonnier



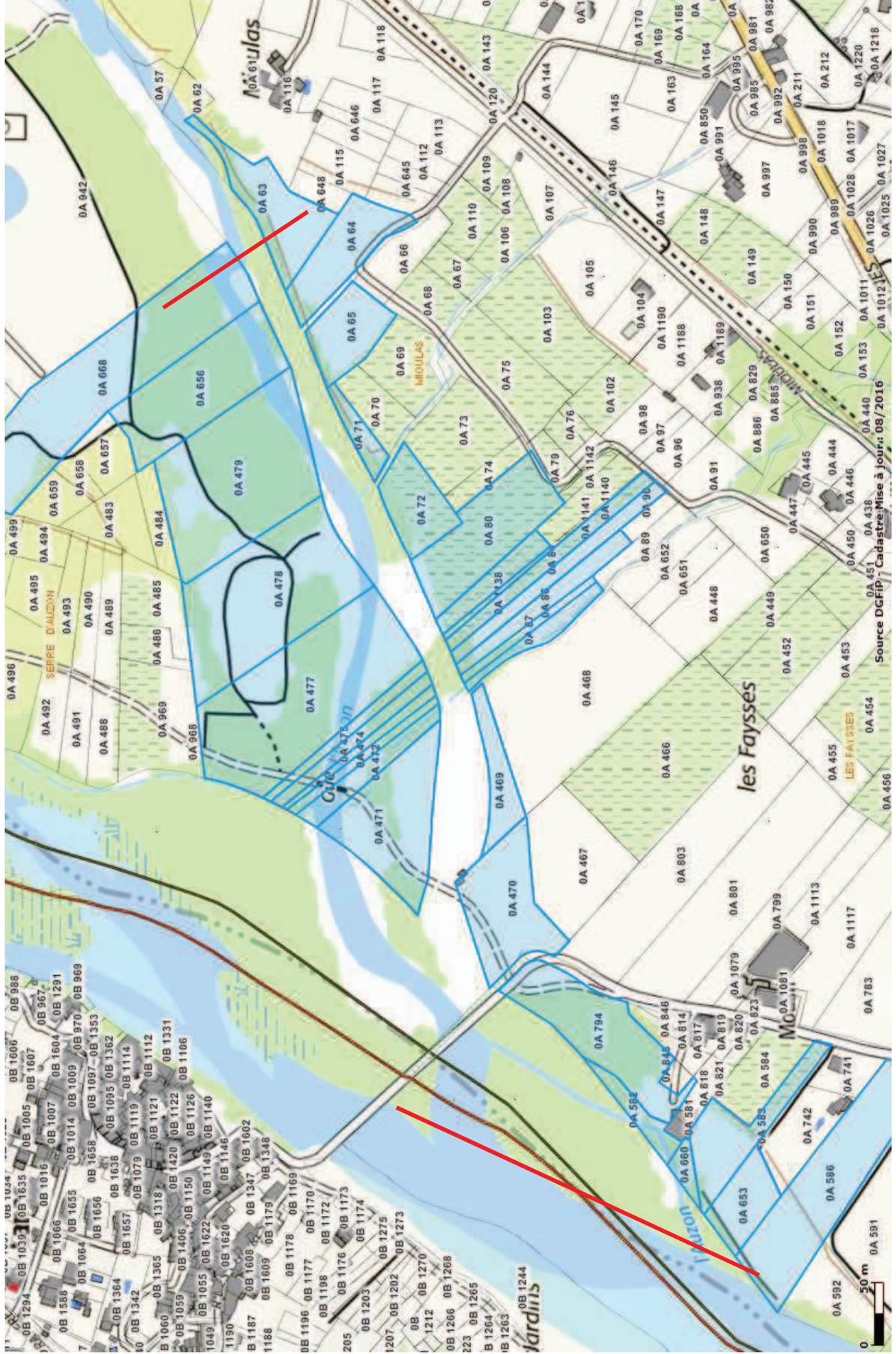
Chantier : **AUZA** / Commune : Lavilledieu / Lieu-dit : Le Moulin



Chantier : AUZ5 / Commune : St-Germain / Lieu-dit : Condamine



Chantier : AUZ6 / Commune : St-Maurice d'Ardèche / Lieu-dit : Les Faysses



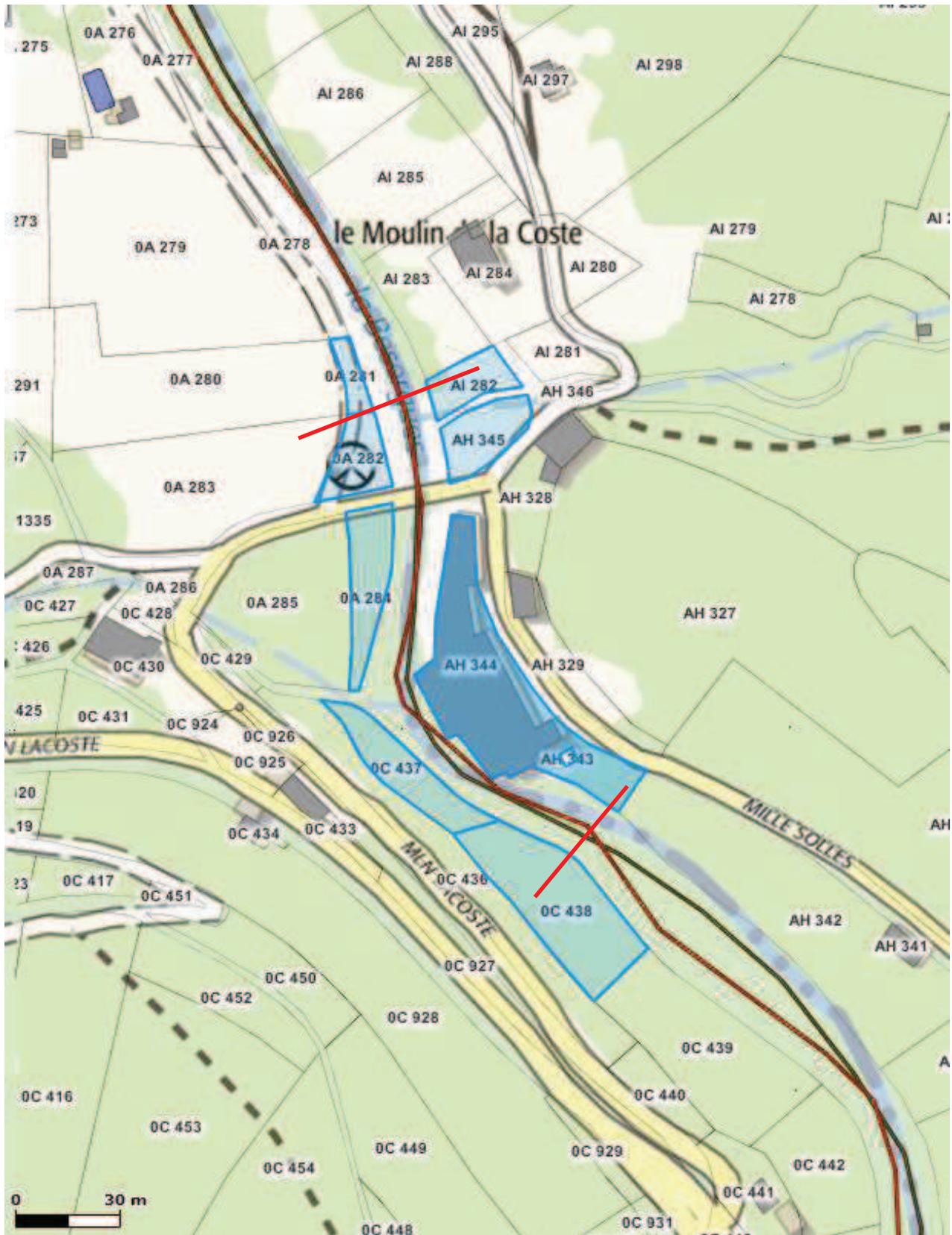
# BESORGUES

## LEGENDE

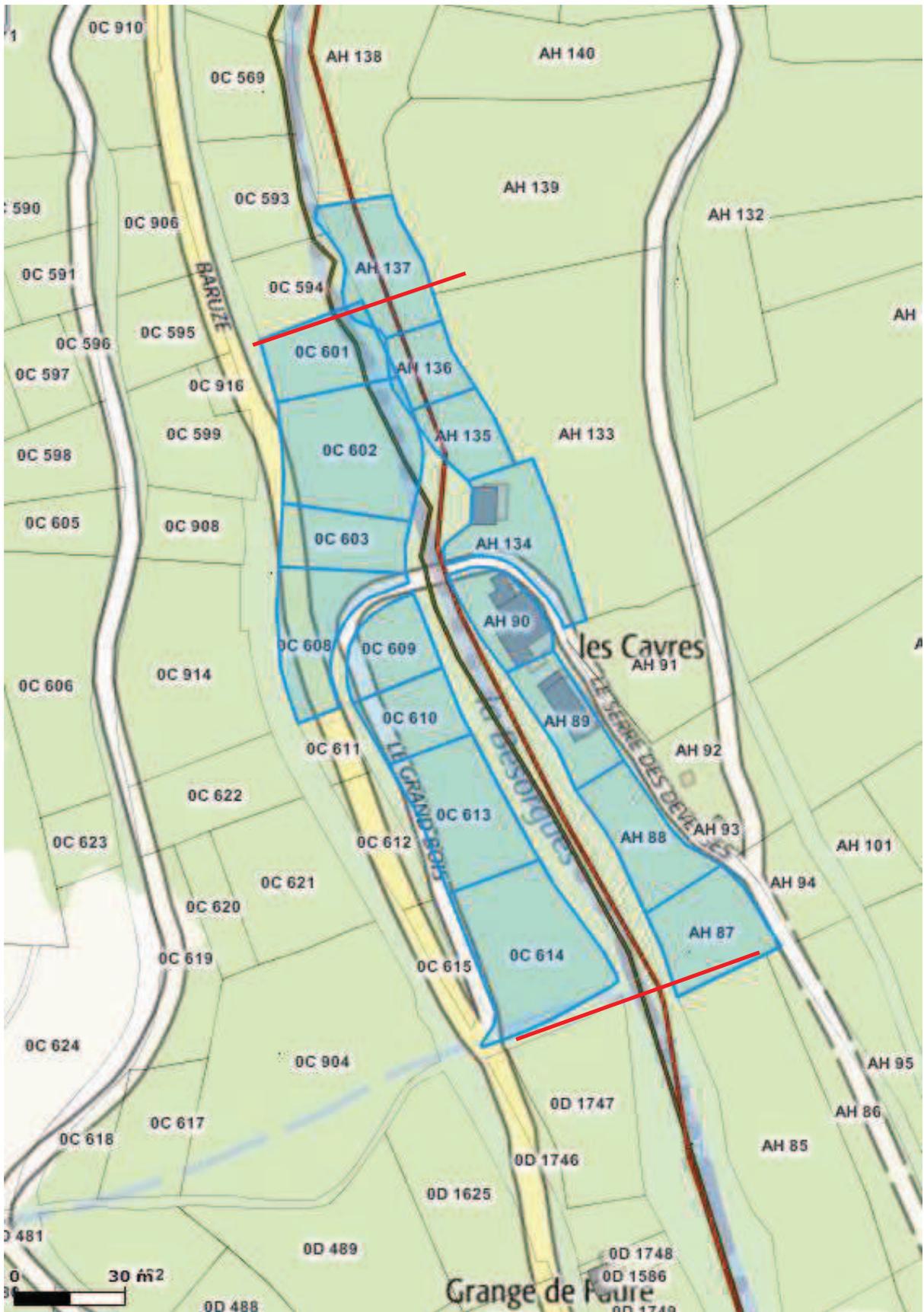
-  Limites communales
-  Parcelles concernées par les travaux
-  Limites des chantiers de traitement de la végétation



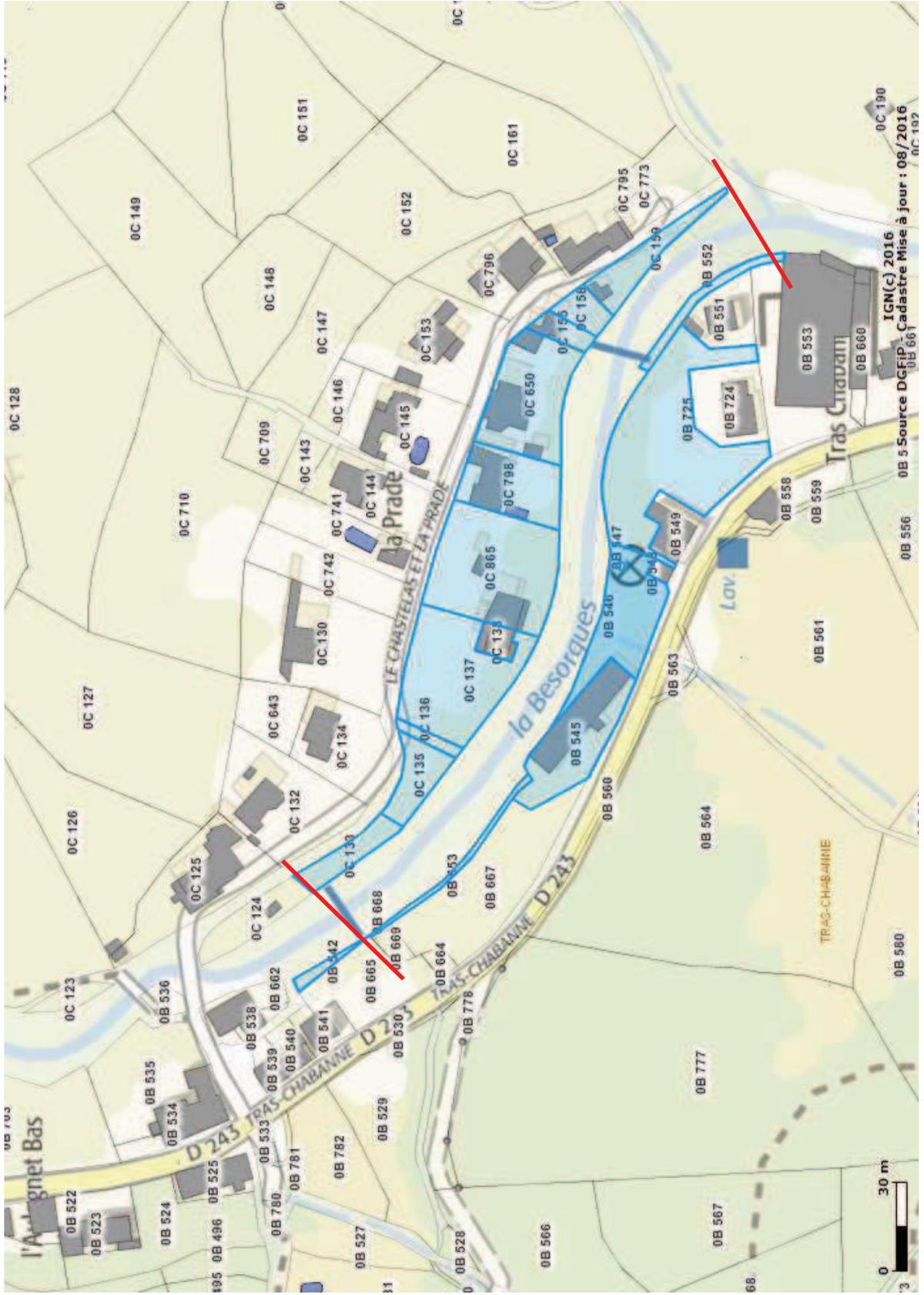
Chantier : **BES1** / Communes : Juvinas - Aizac / Lieu-dit : Le Moulin de la Coste + **Traitement de la Renouée du Japon**



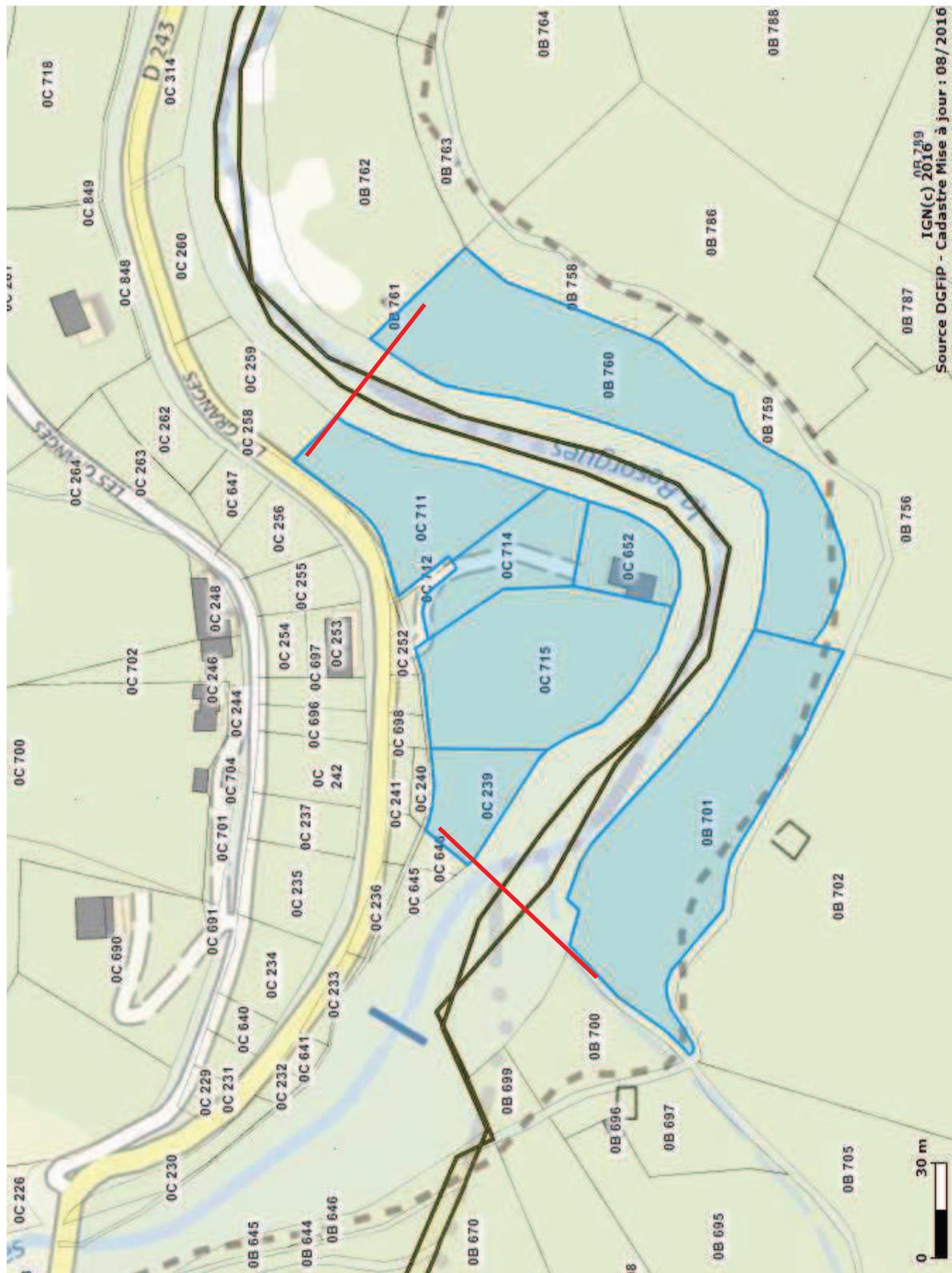
Chantier : **BES2** / Communes : Juvinas - Aizac / Lieu-dit : Les Cayres



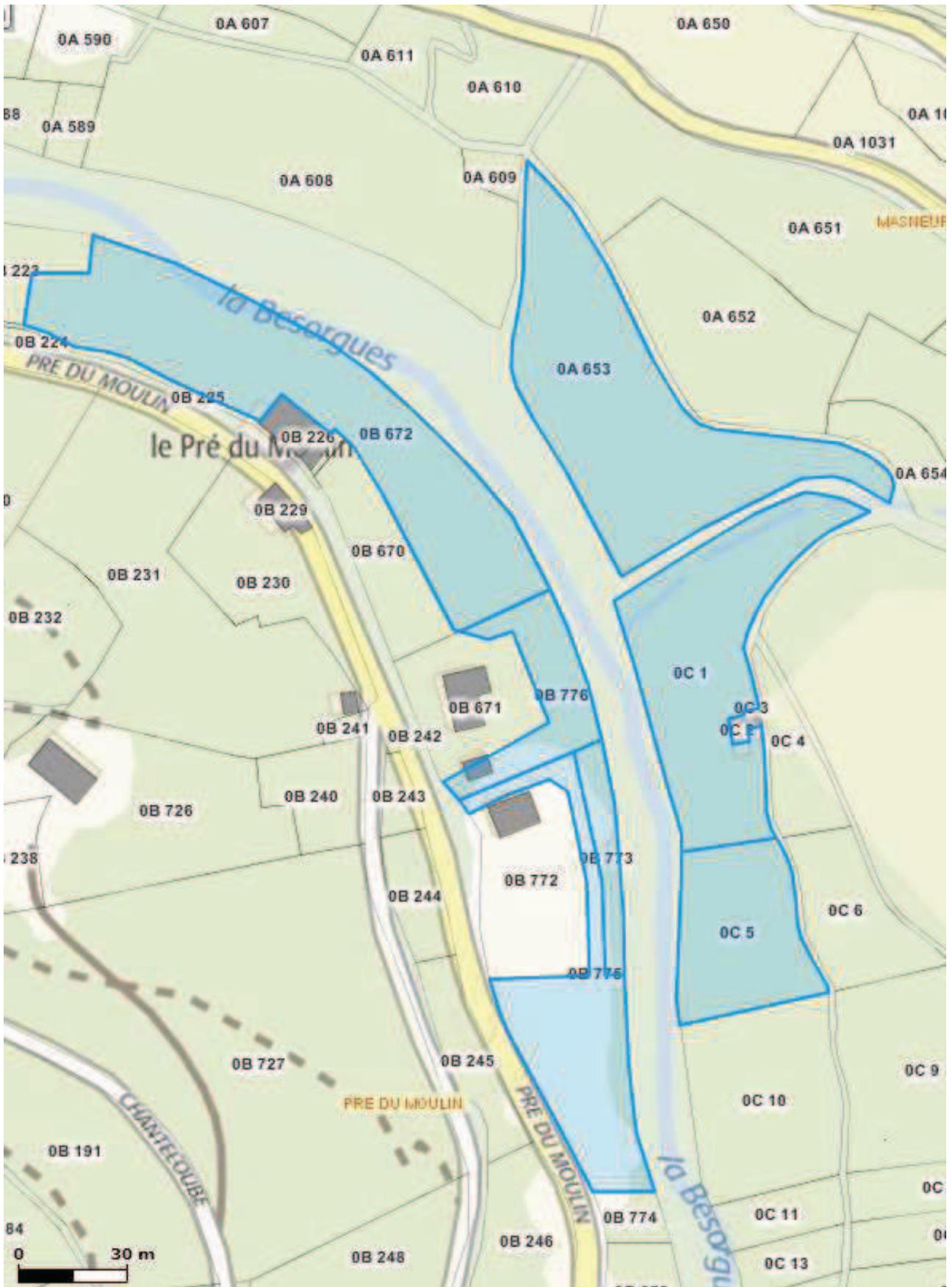
Chantier : BES3 / Commune : Asperjoc / Lieu-dit : La Prade – L'Aulagnet bas



Chantier : **BES4** / Communes : Asperjoc – Vals les Bains / Lieu-dit : Les Deux Eaux



Traitement de la renouée du Japon / Commune : Asperjoc / Lieu-dit : Le Pré du Moulin





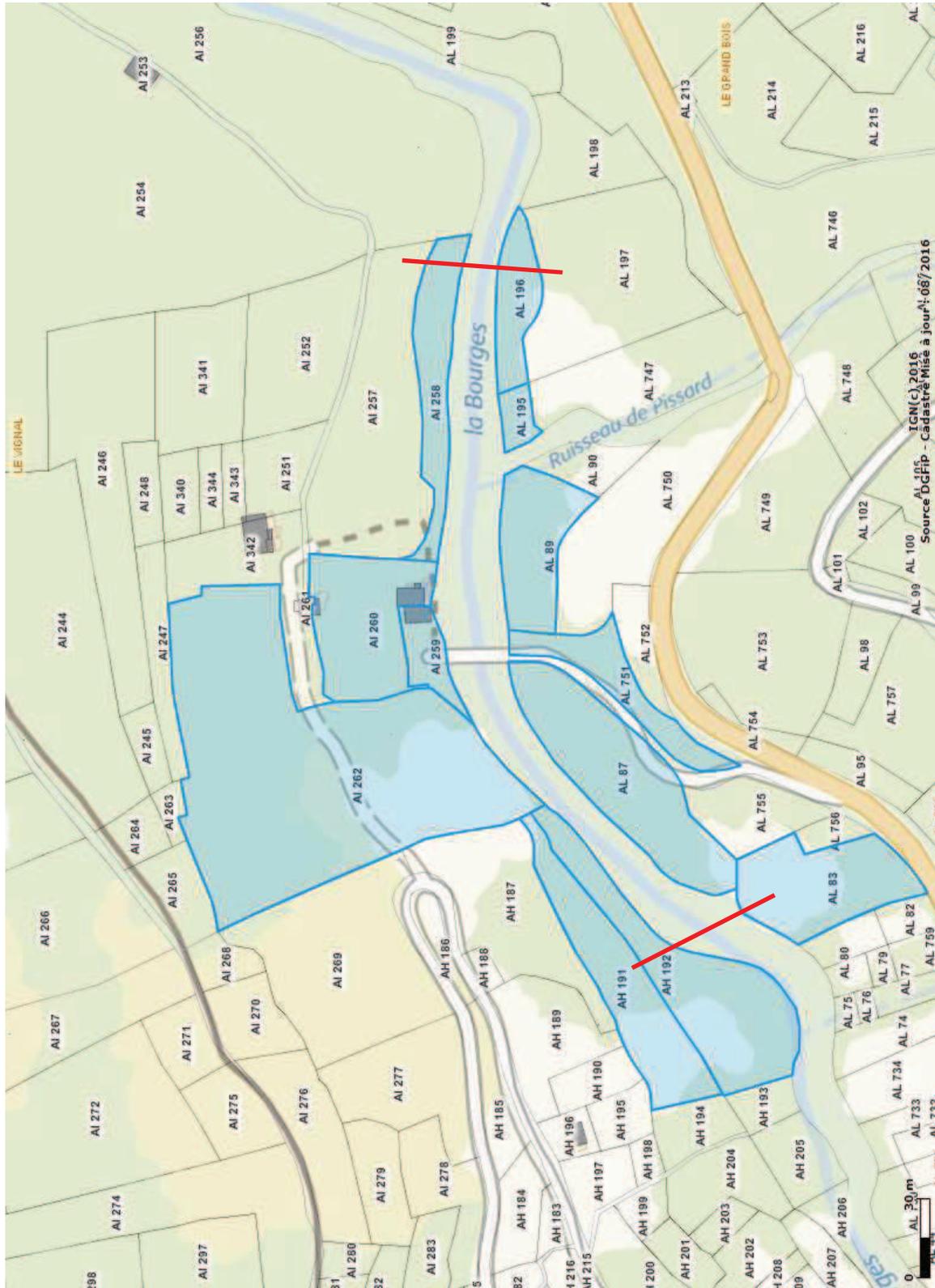
# BOURGES

## LEGENDE

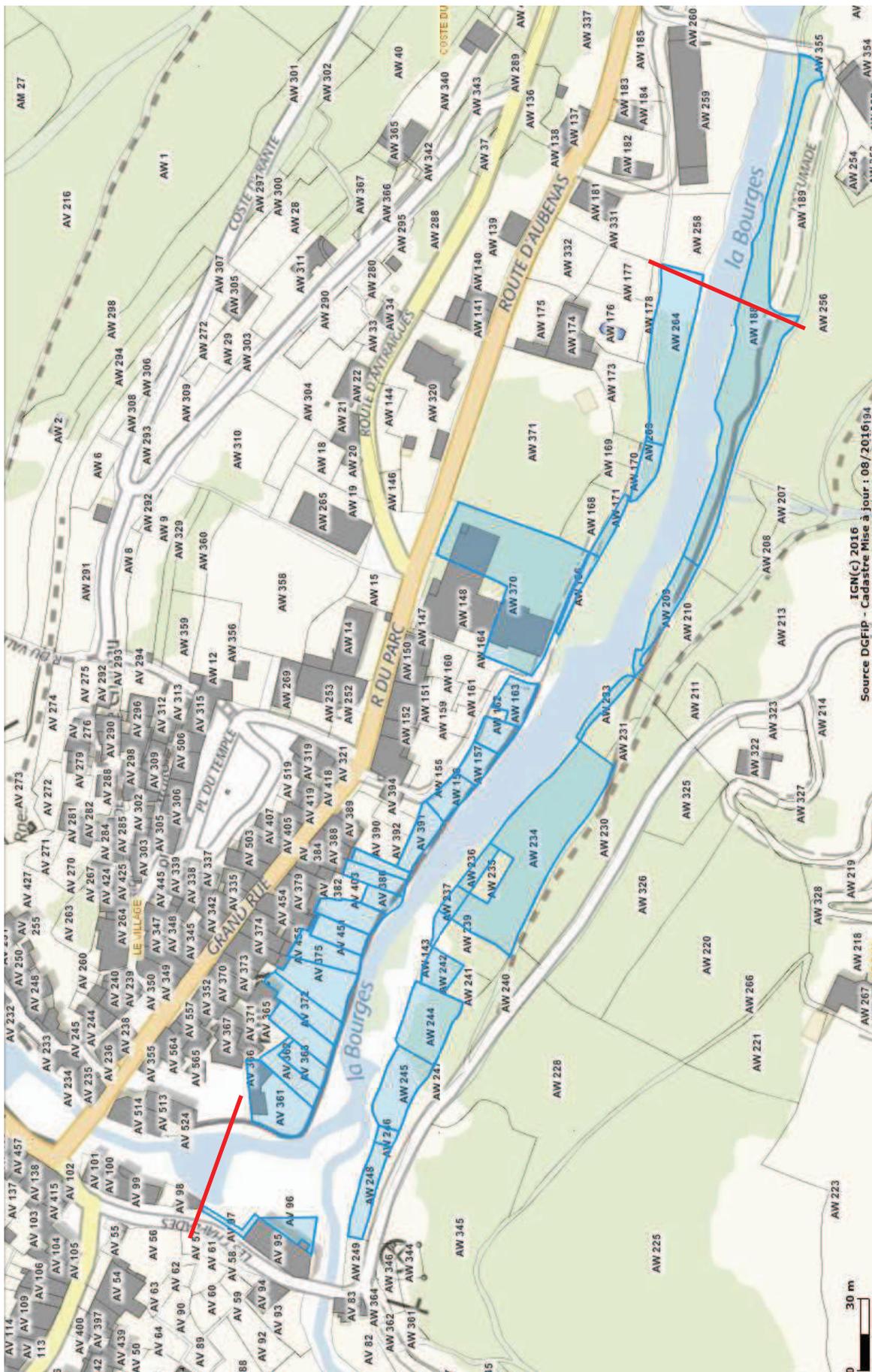
-  Limites communales
-  Parcelles concernées par les travaux
-  Limites des chantiers de traitement de la végétation



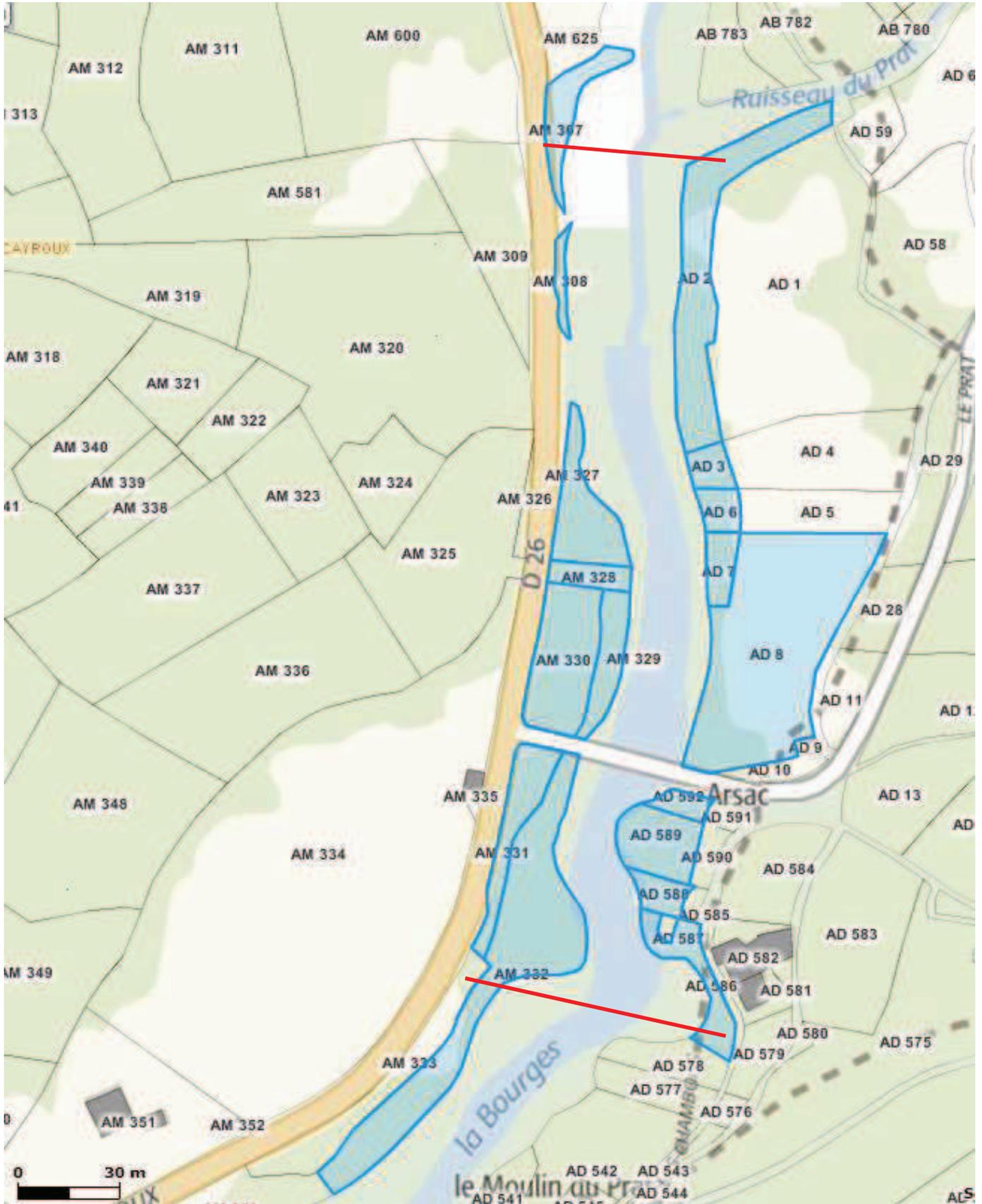
Chantier : **BOU1** / Commune : Burzet / Lieu-dit : Chastagnas – Les Sauses



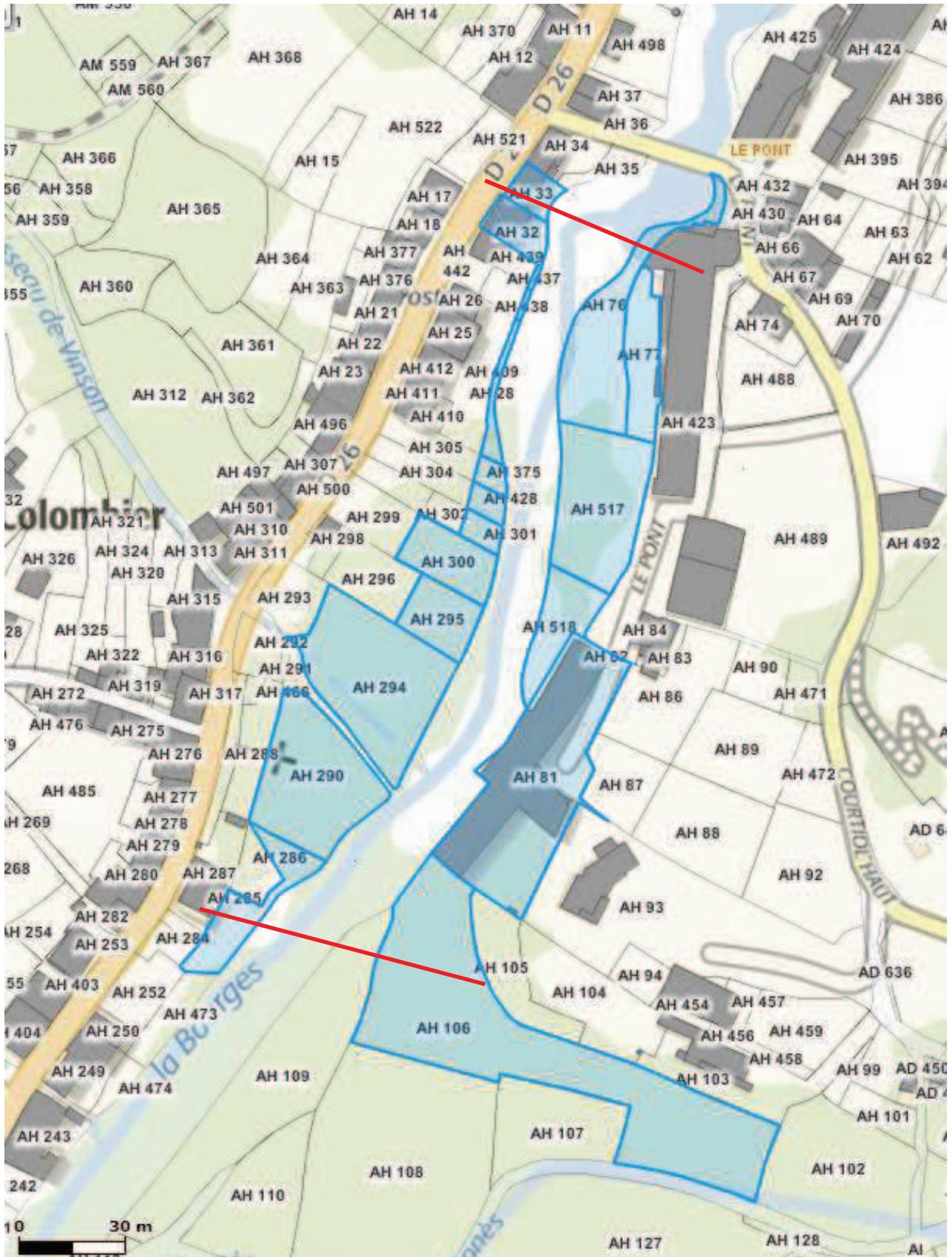
Chantier : BOU2 / Commune : Buzzet / Lieu-dit : Village



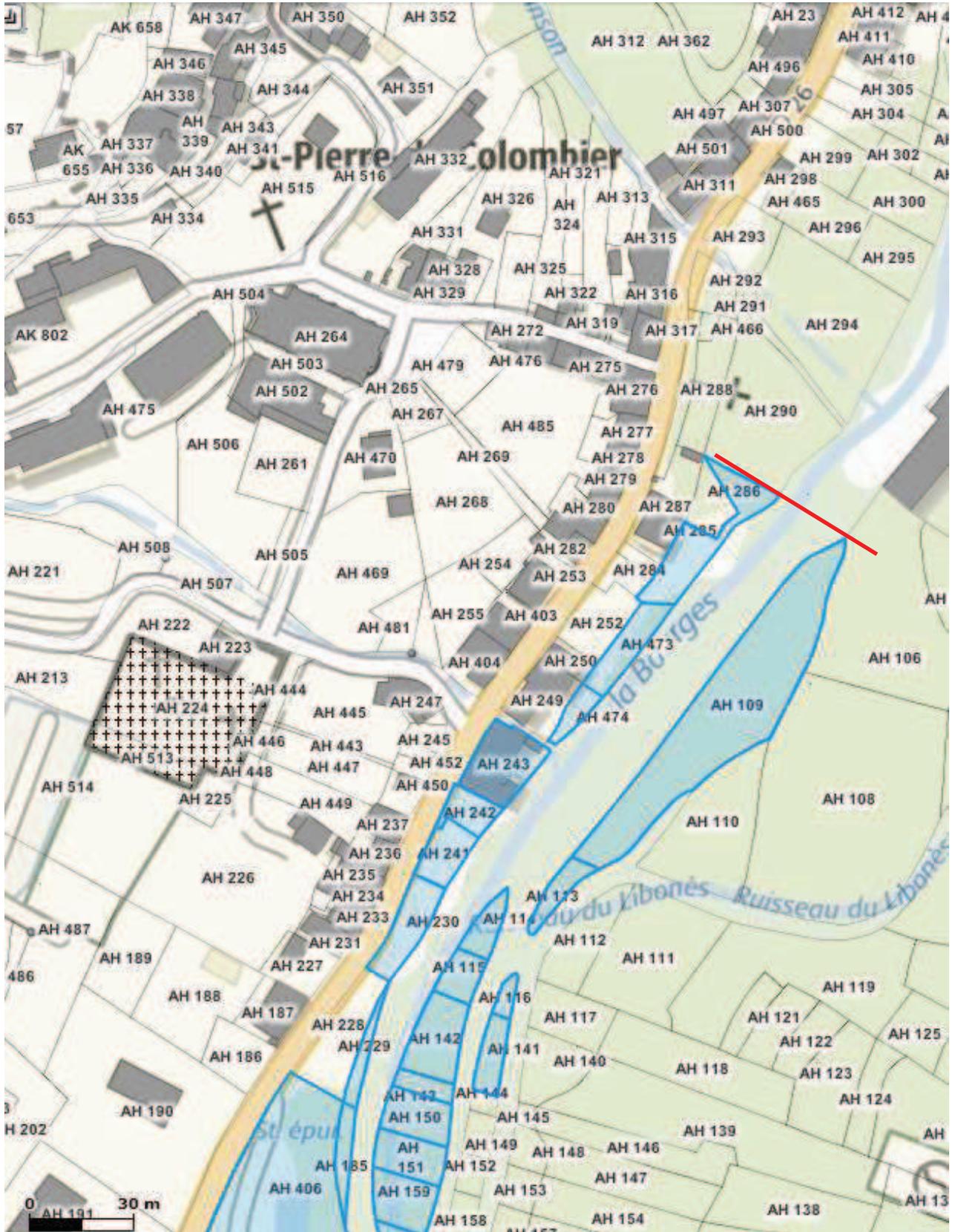
Chantier : **BOU3** / Commune : St-Pierre de Colombier / Lieu-dit : Arzac



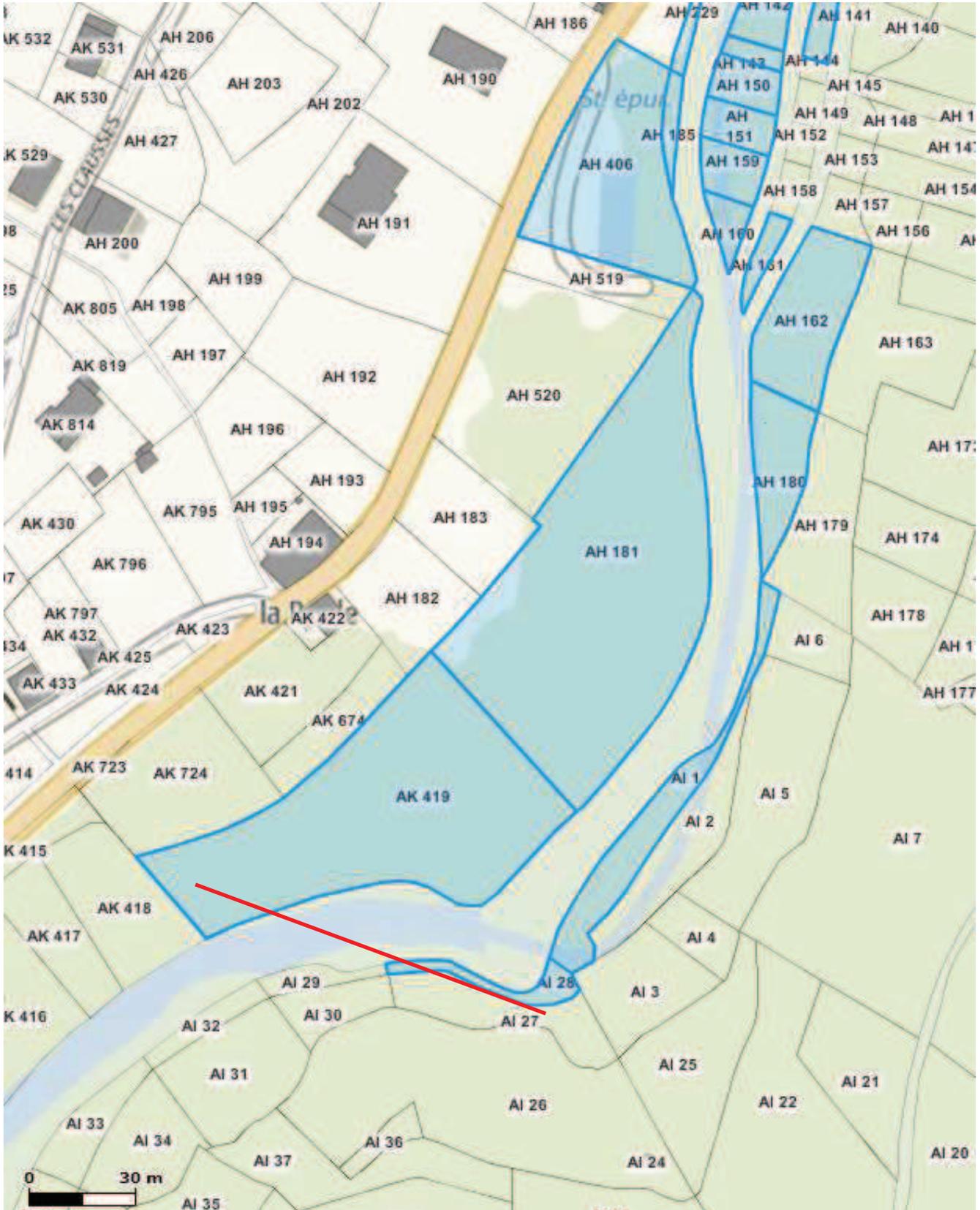
Chantier : **BOU4** / Commune : St-Pierre de Colombier / Lieu-dit : Village



Chantier : **BOU5** / Commune : St-Pierre de Colombier / Lieu-dit : La Prade (Partie amont)



Chantier : **BOU5** / Commune : St-Pierre de Colombier / Lieu-dit : La Prade (Partie aval)



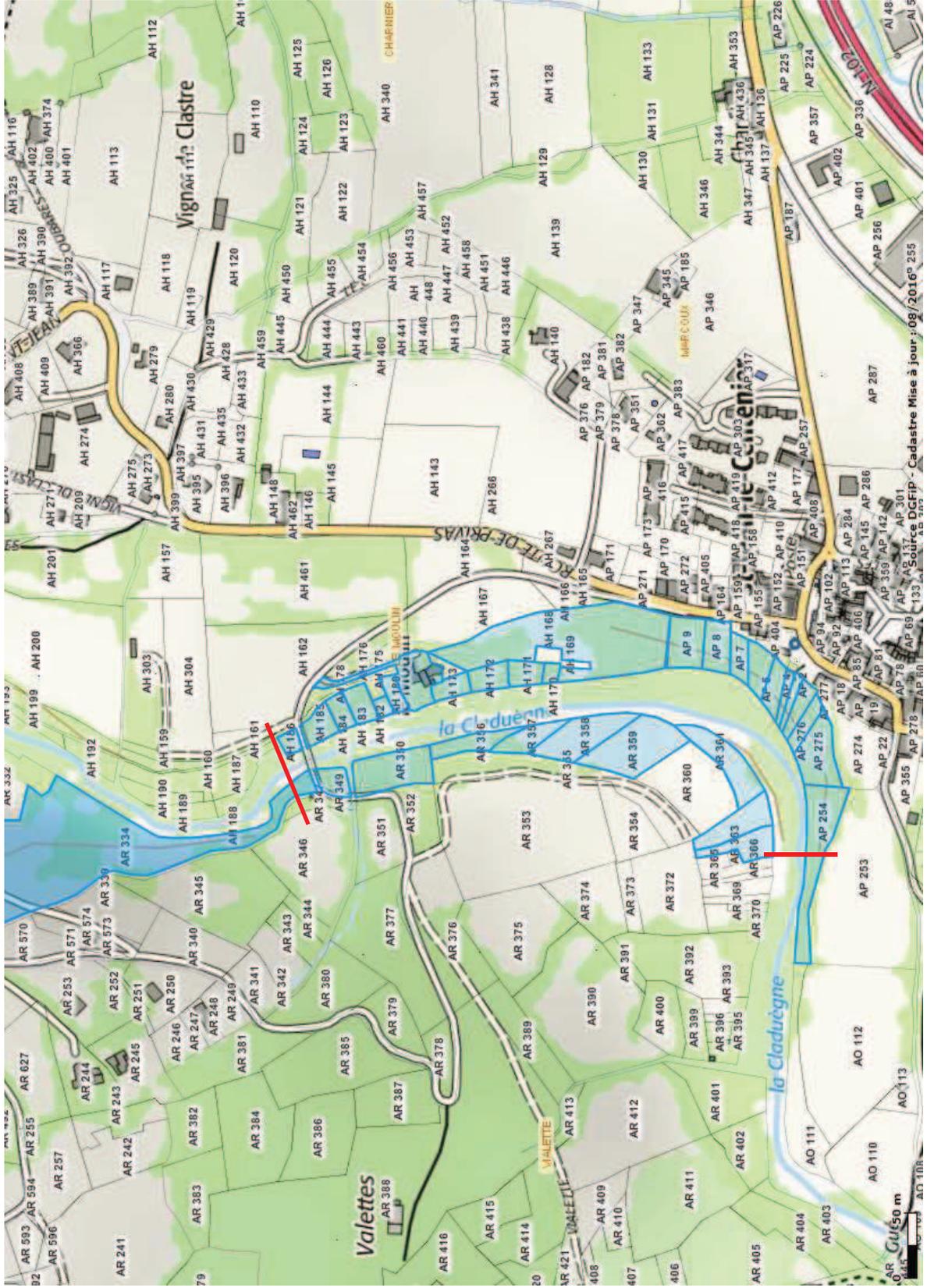
# CLADUEGNE

## LEGENDE

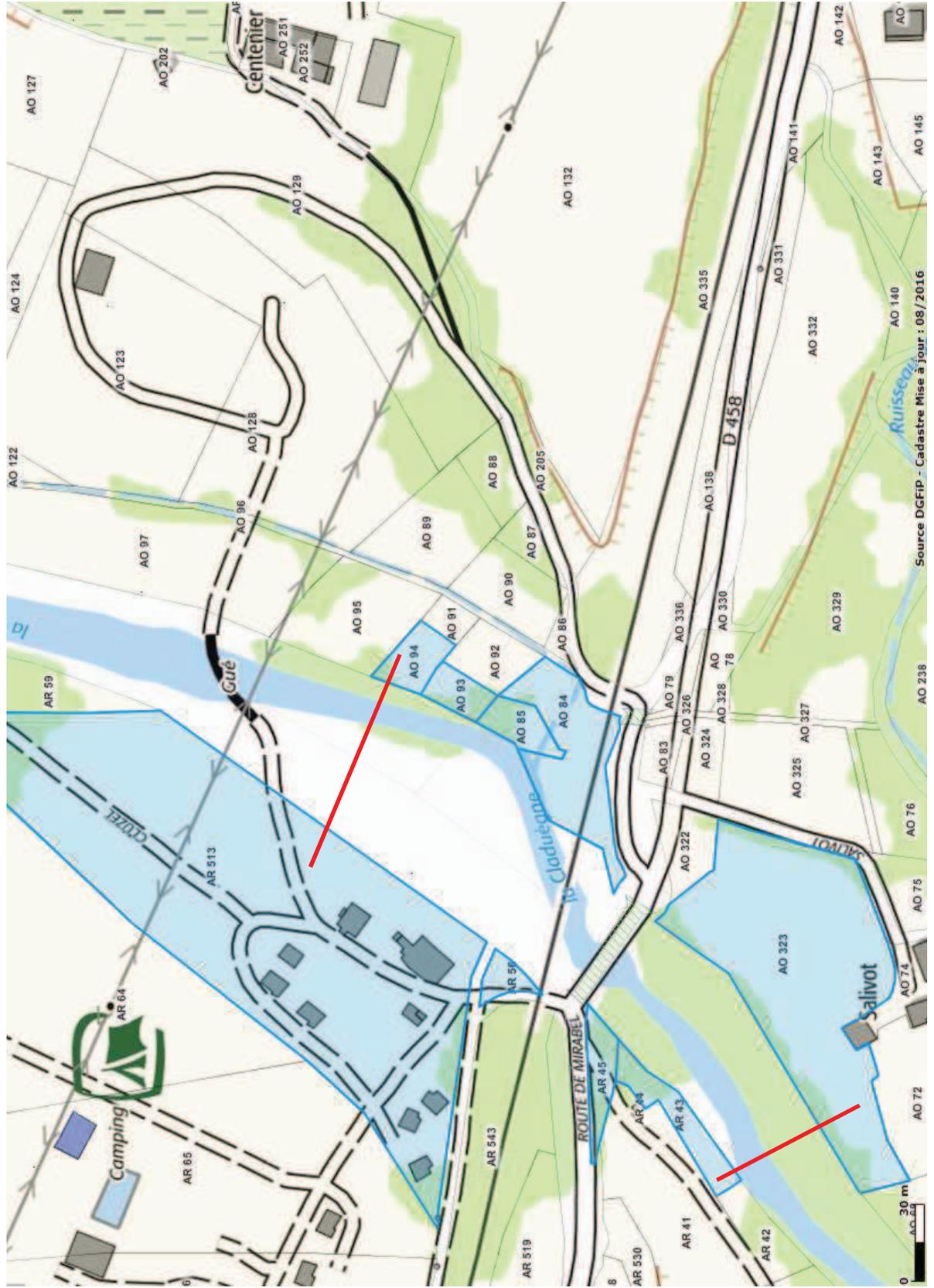
-  Limites communales
-  Parcelles concernées par les travaux
-  Limites des chantiers de traitement de la végétation



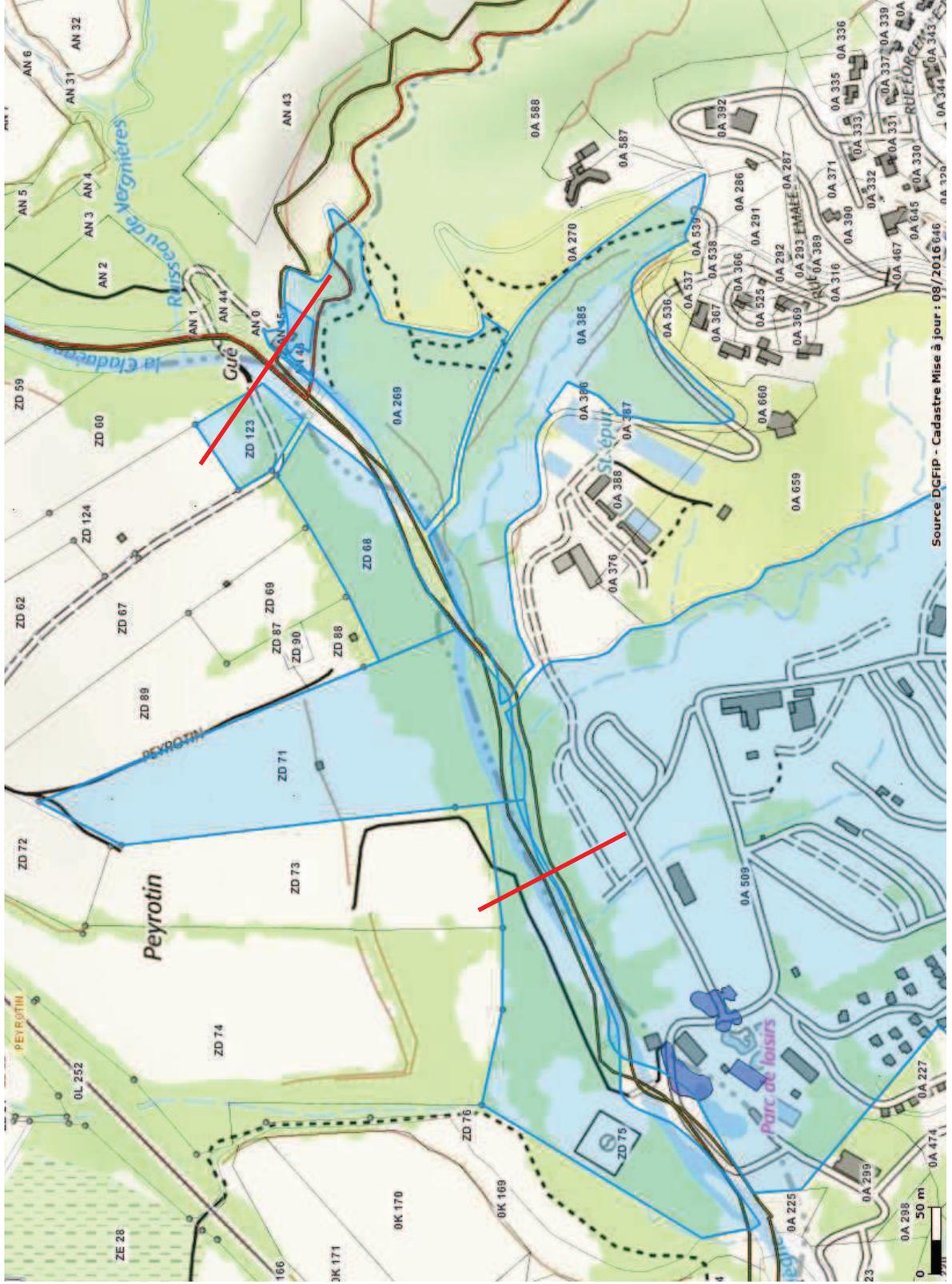
Chantier : CL11 / Commune : Saint-Jean-le-Centenier / Lieu-dit : Le Moulin



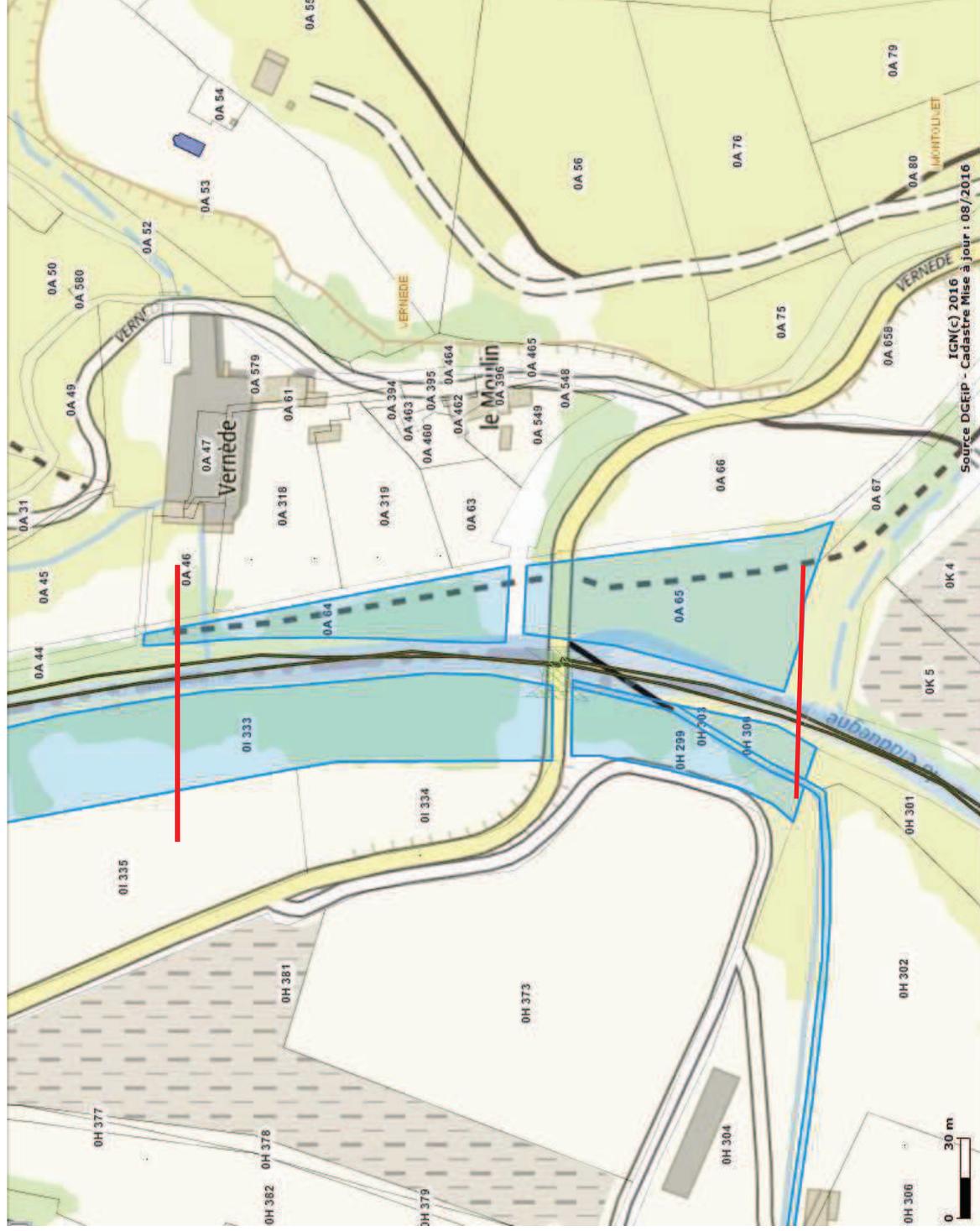
Chantier : CLA2 / Commune : Saint-Jean-le-Centenier / Lieu-dit : Centenier



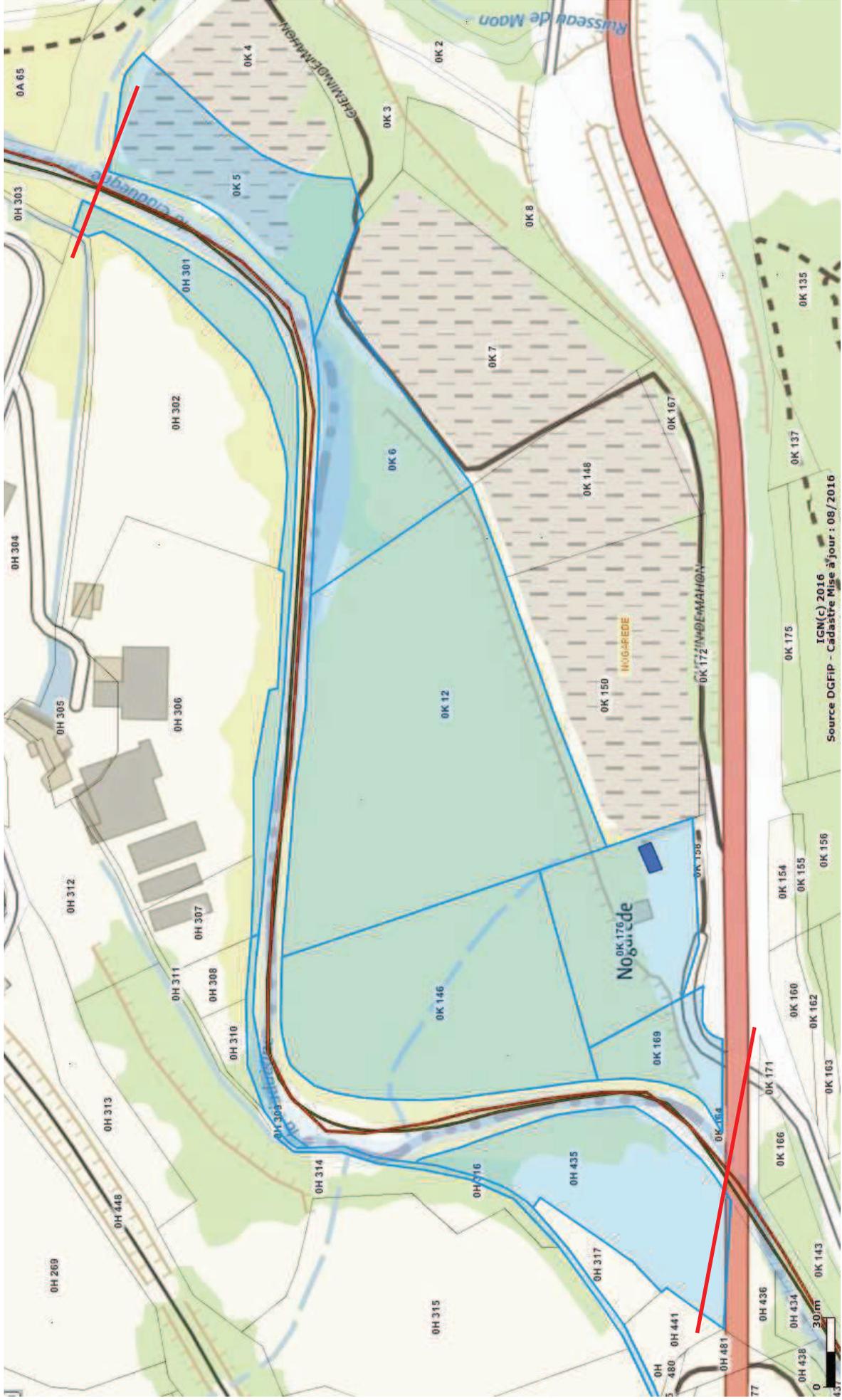
Chantier : **CLA3** / Communes : Saint-Jean-le-Centenier – Mirabel – Villeneuve-de-Berg / Lieu-dit : Béchon



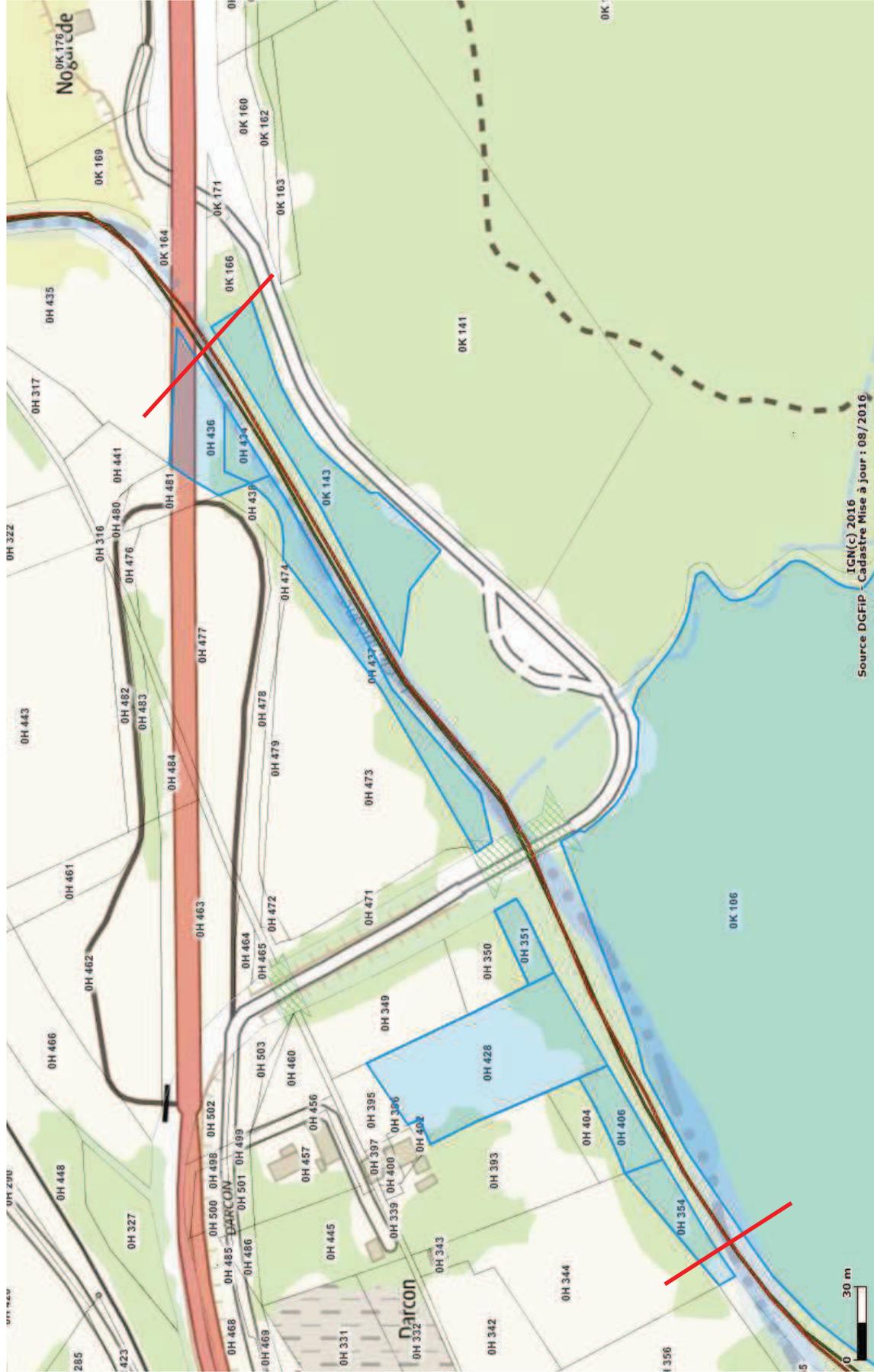
Chantier : **CLA4** / Communes : Mirabel – Villeneuve-de-Berg / Lieu-dit : Le Moulin



Chantier : CLAS5 / Communes : Mirabel – Villeneuve-de-Berg / Lieu-dit : Nogarède

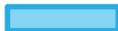


Chantier : CLA6 / Communes : Mirabel – Villeneuve-de-Berg / Lieu-dit : Darcon



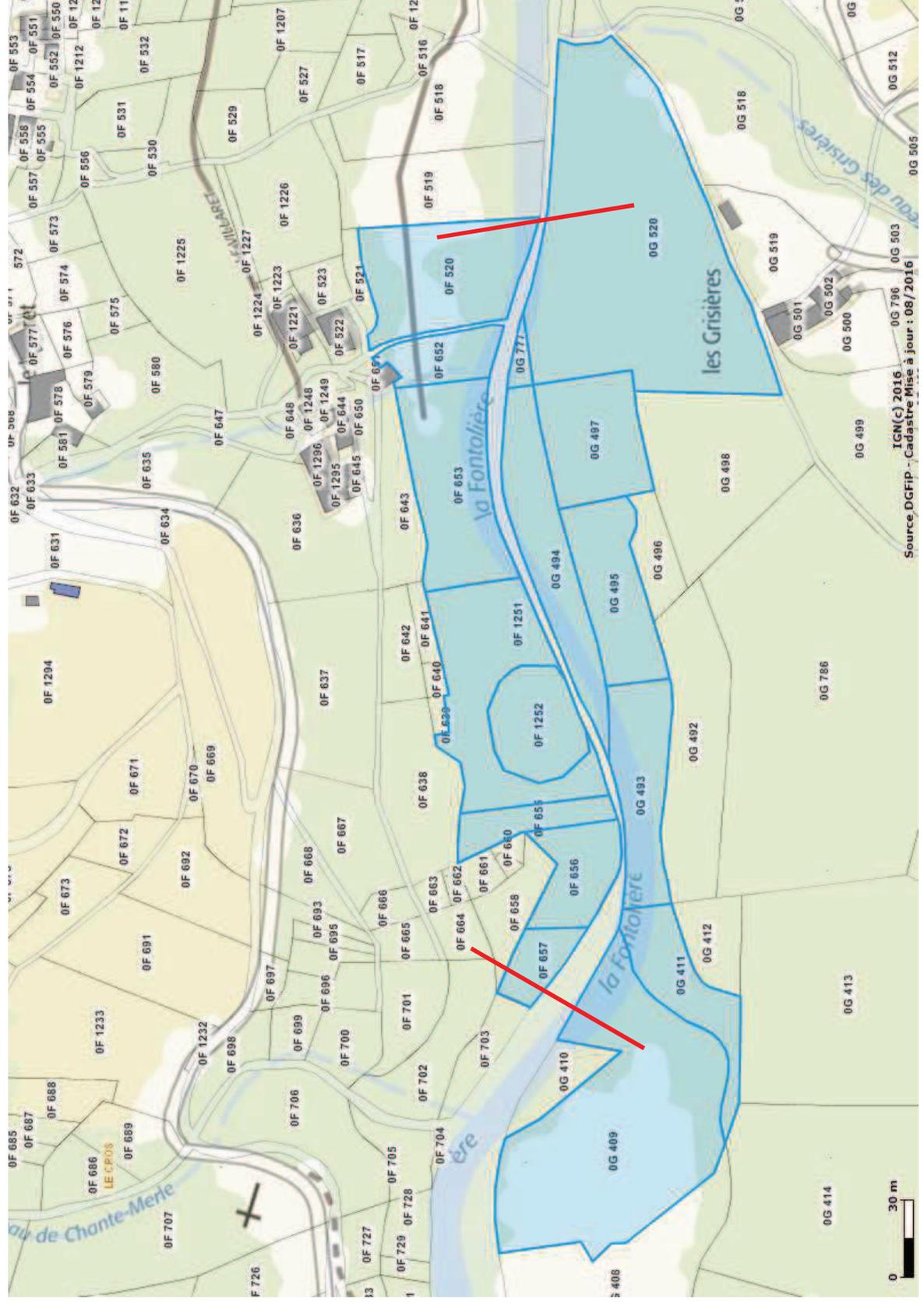
# FONTAULIERE

## LEGENDE

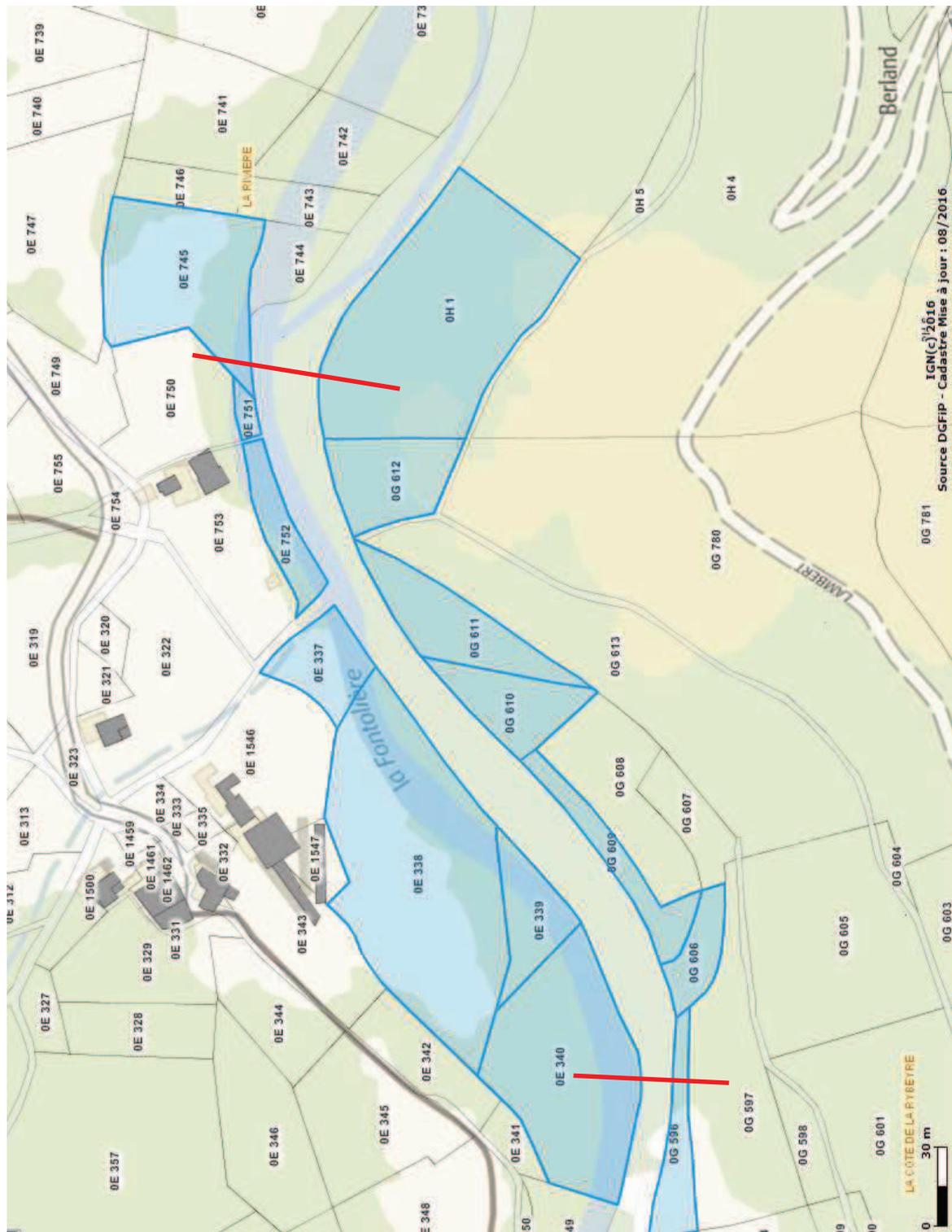
-  Limites communales
-  Parcelles concernées par les travaux
-  Limites des chantiers de traitement de la végétation



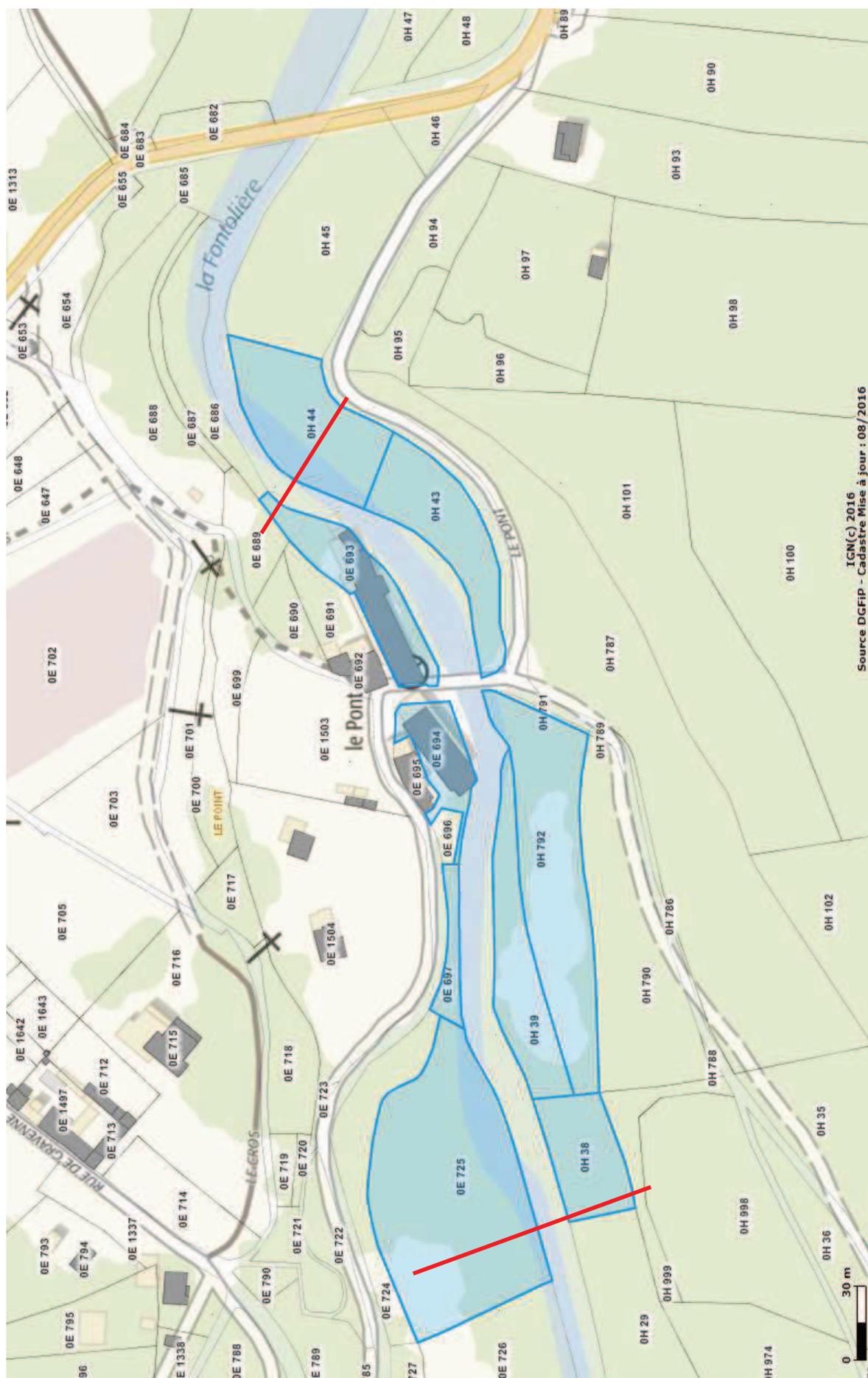
Chantier : FON1 / Commune : Montpezat-sous-Bauzon / Lieu-dit : Les Grisières



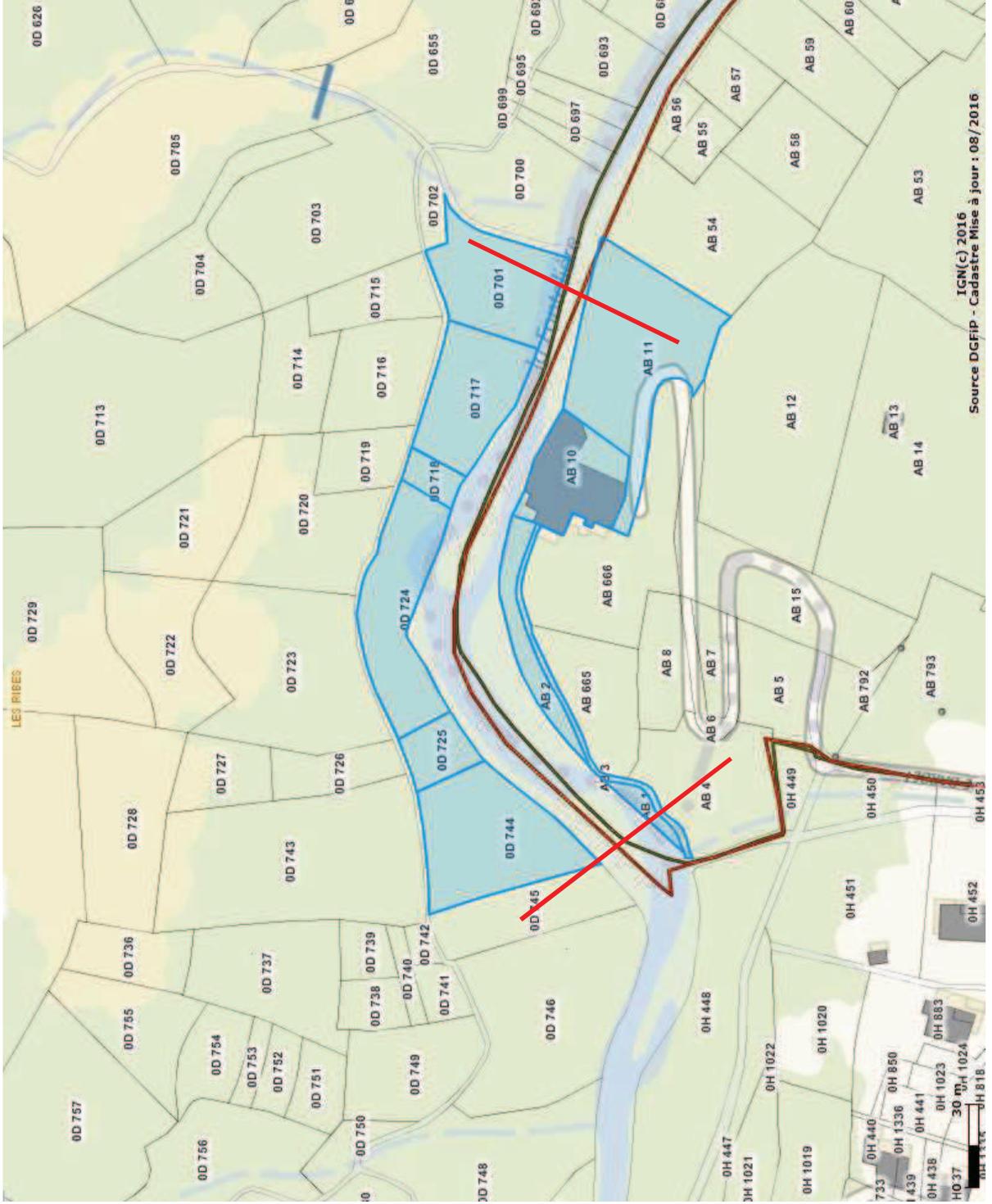
Chantier : **FON2** / Commune : Montpezat-sous-Bauzon / Lieu-dit : L'Arzalier 2 – La Ribeyre



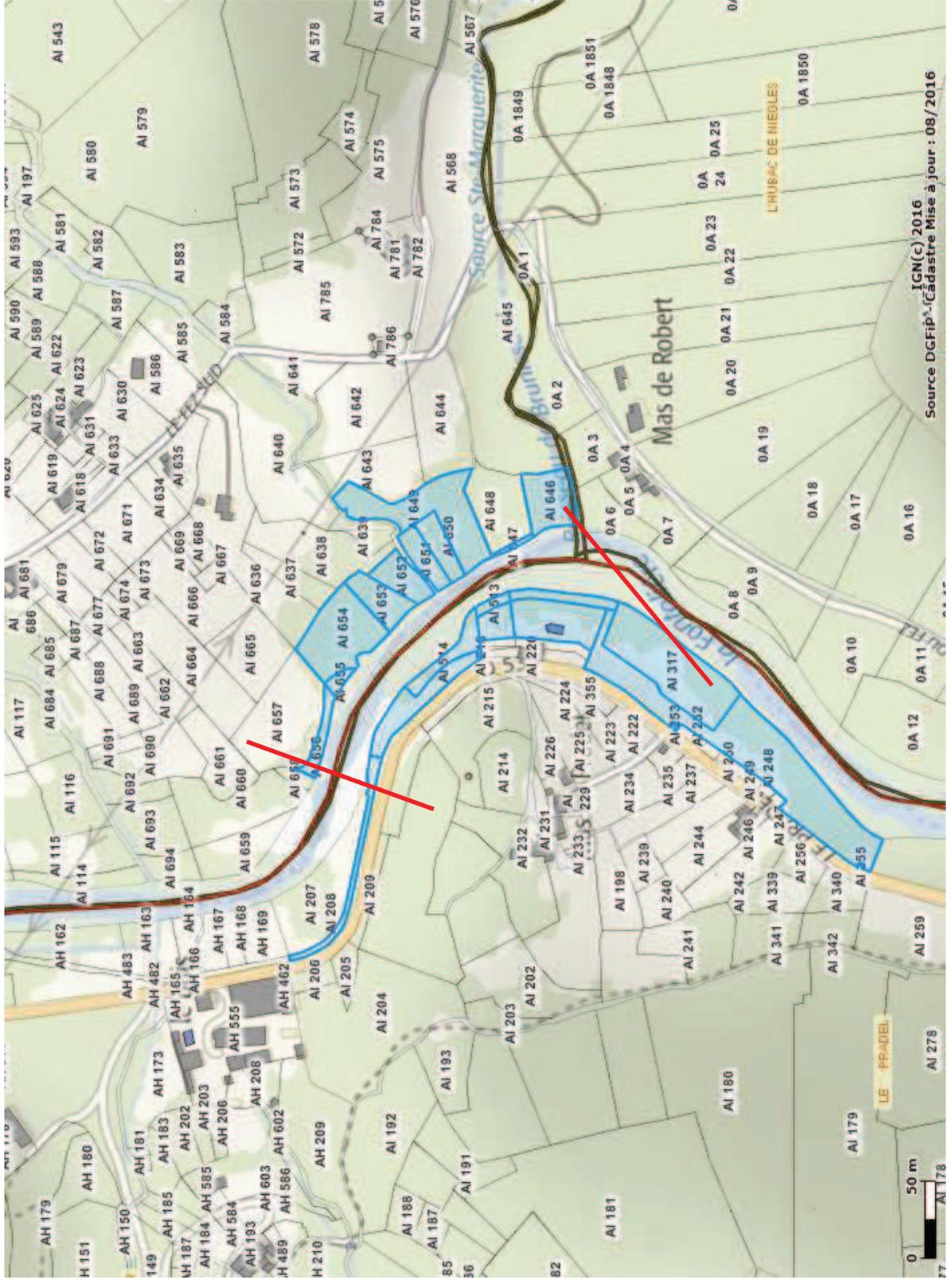
Chantier : FON3 / Commune : Montpezat-sous-Bauzon / Lieu-dit : Le Pont



Chantier : **FON4** / Communes : Montpezat-sous-Bauzon - Meyras / Lieu-dit : Champagne



Chantier : FONS / Communes : Meyras - Chirols / Lieu-dit : Mas du Pradel





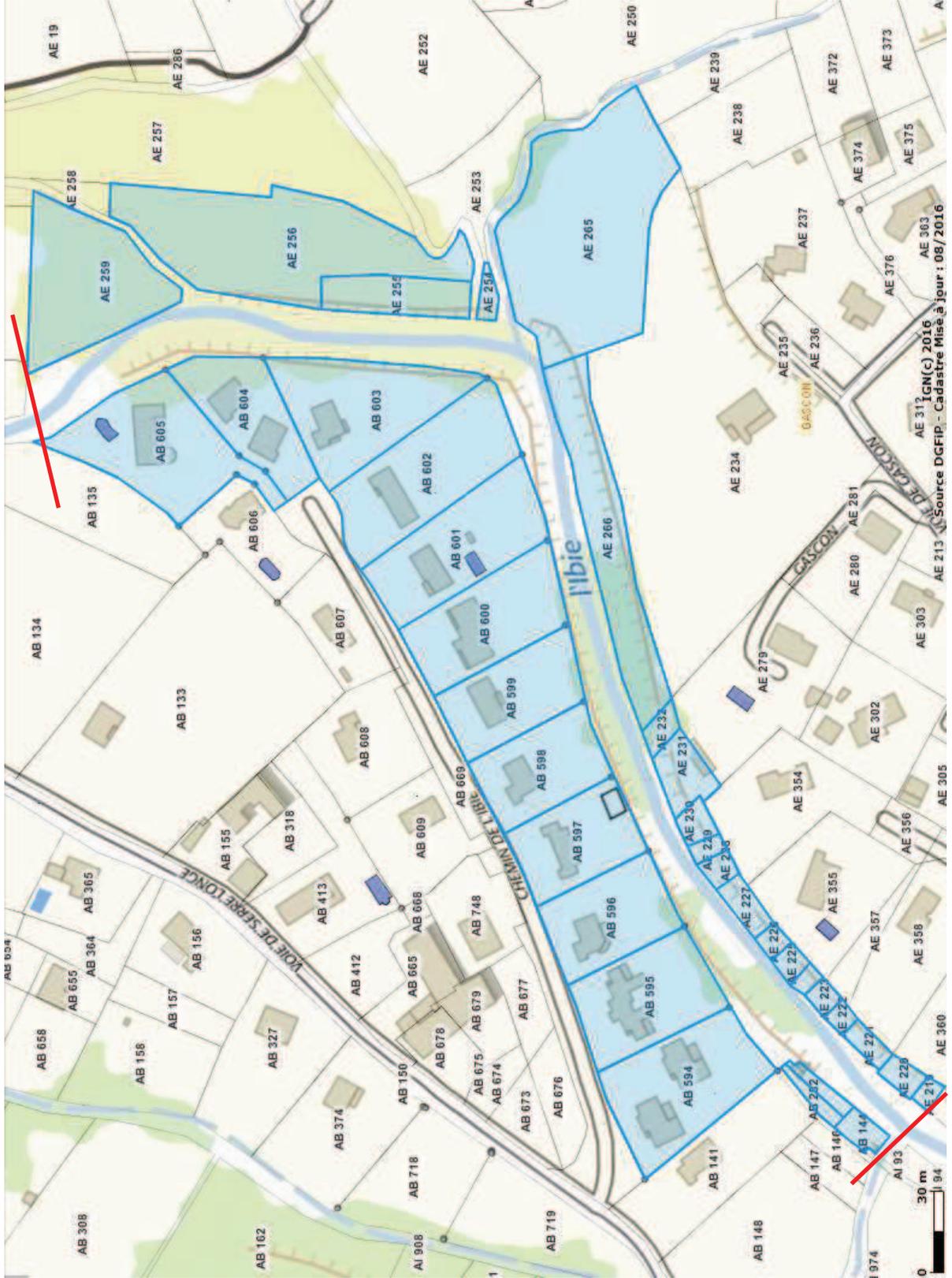
# IBIE

## LEGENDE

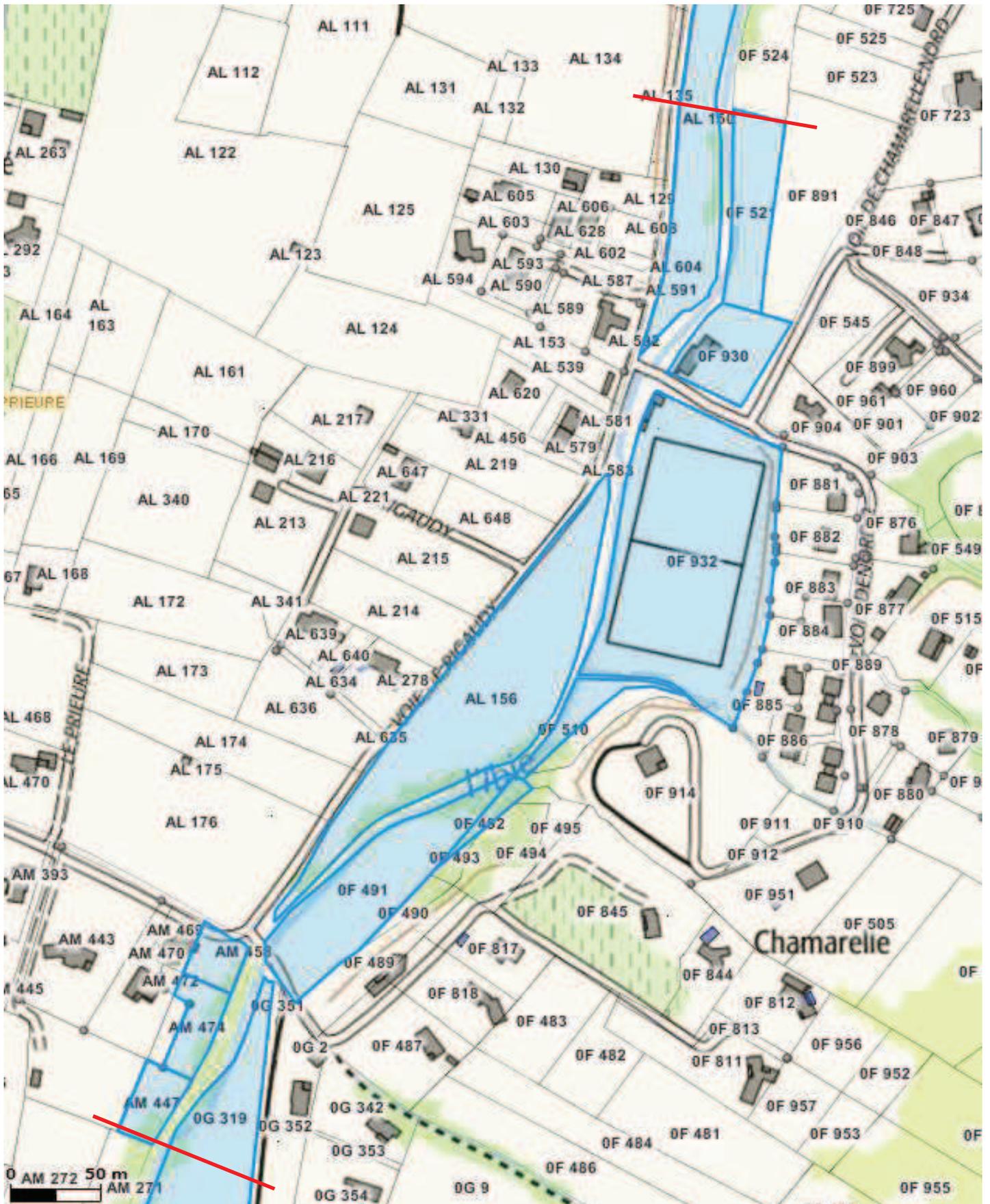
-  Limites communales
-  Parcelles concernées par les travaux
-  Limites des chantiers de traitement de la végétation
-  Chantiers de gestion du transport solide



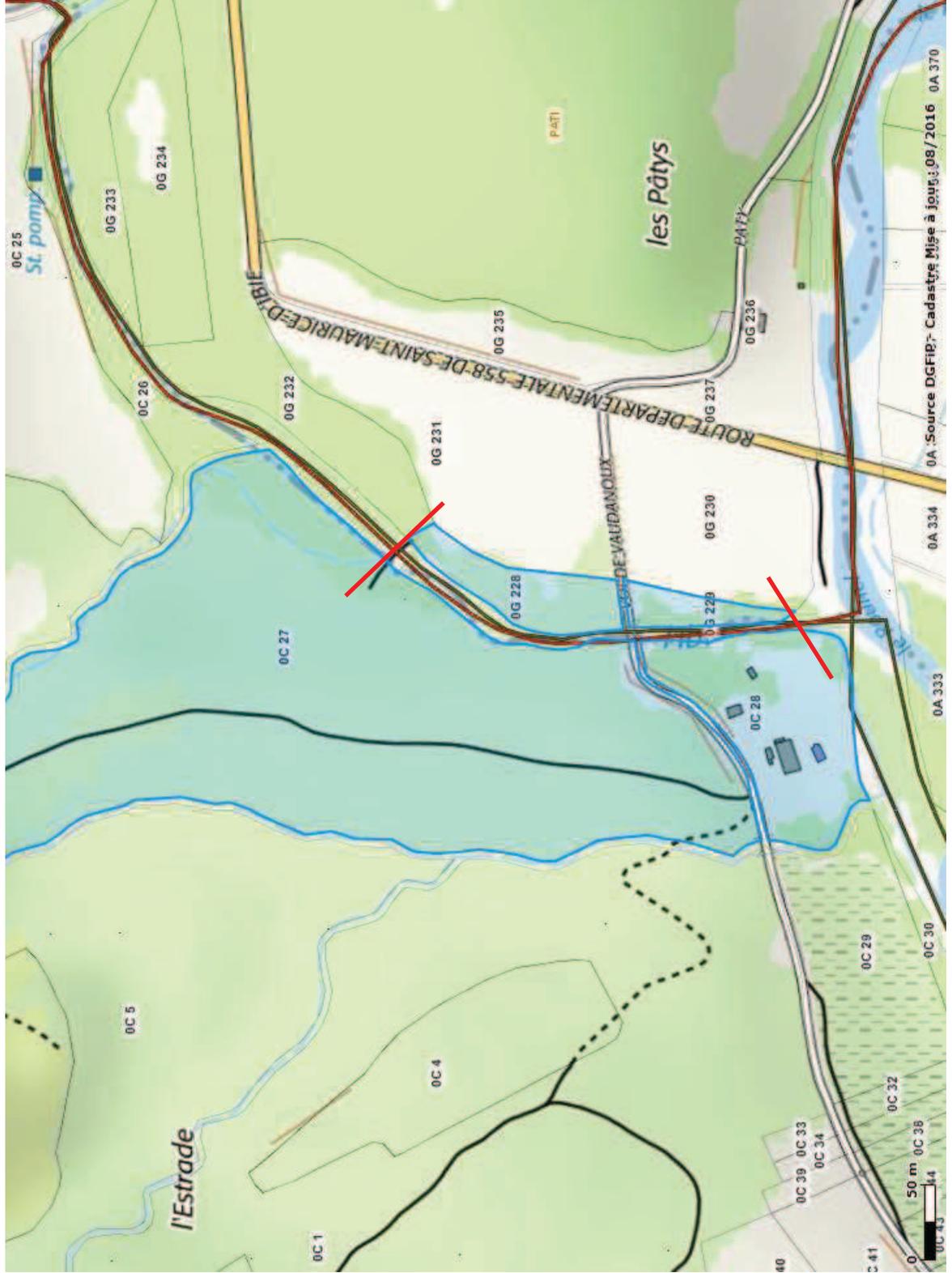
Chantier : **IBI1** / Commune : Villeneuve-de-Berg / Lieu-dit : Quartier Gascon



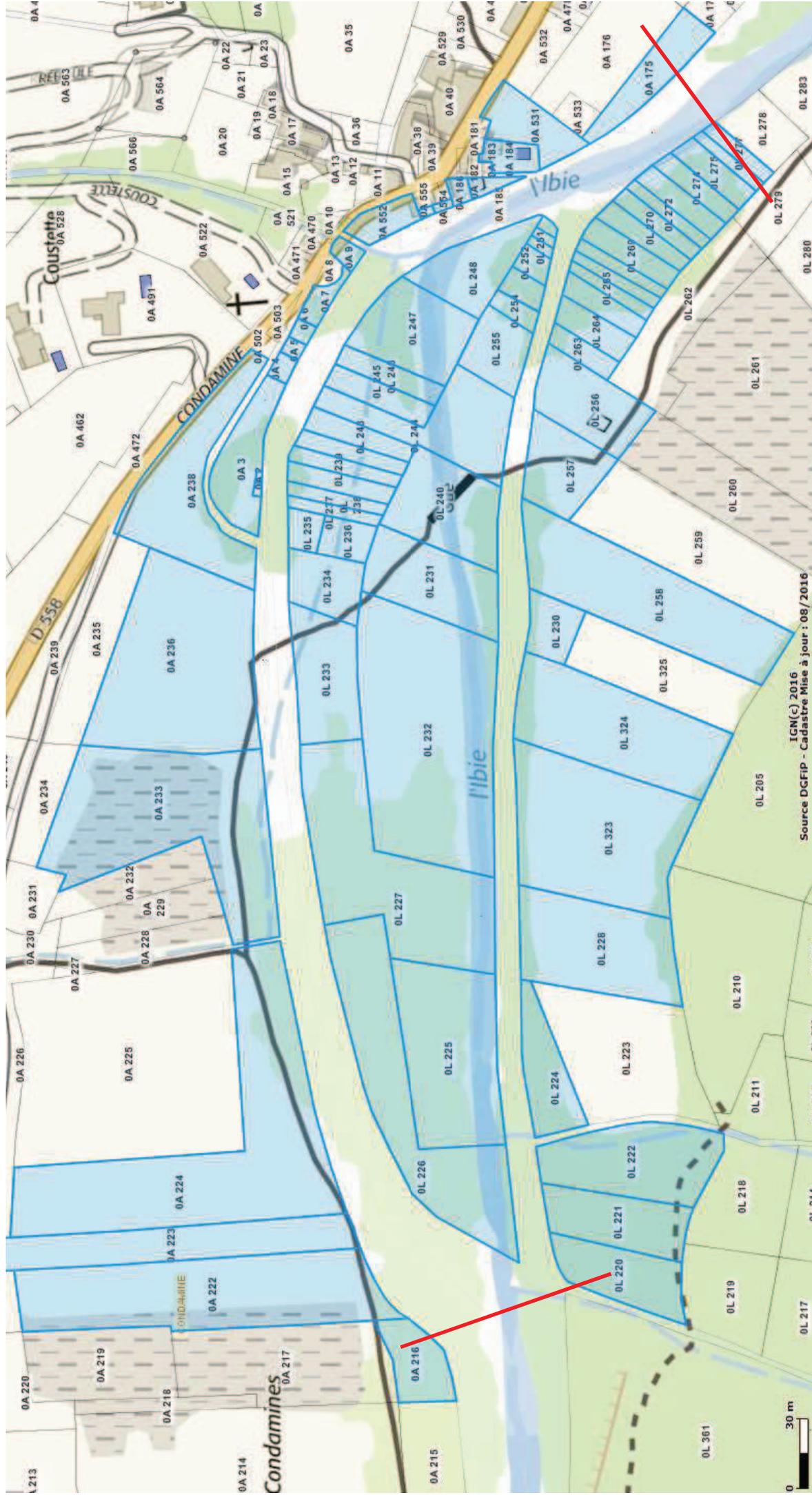
Chantier : IB12 / Commune : Villeneuve-de-Berg / Lieu-dit : Stade – Plaine de Tournon



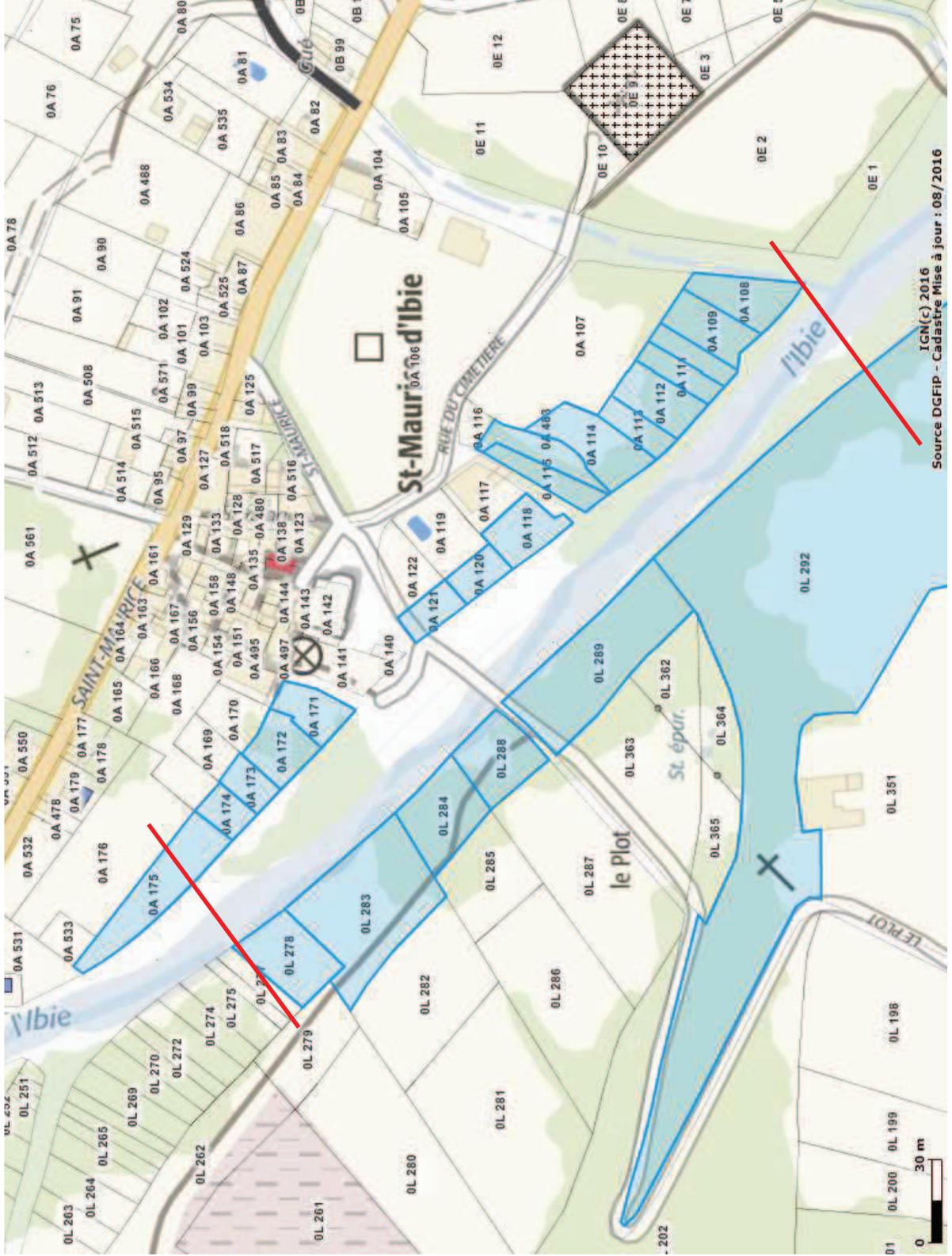
Chantier : IB13 / Communes : Villeneuve-de-Berg – Rochecolombe / Lieu-dit : Les Patys (pont)



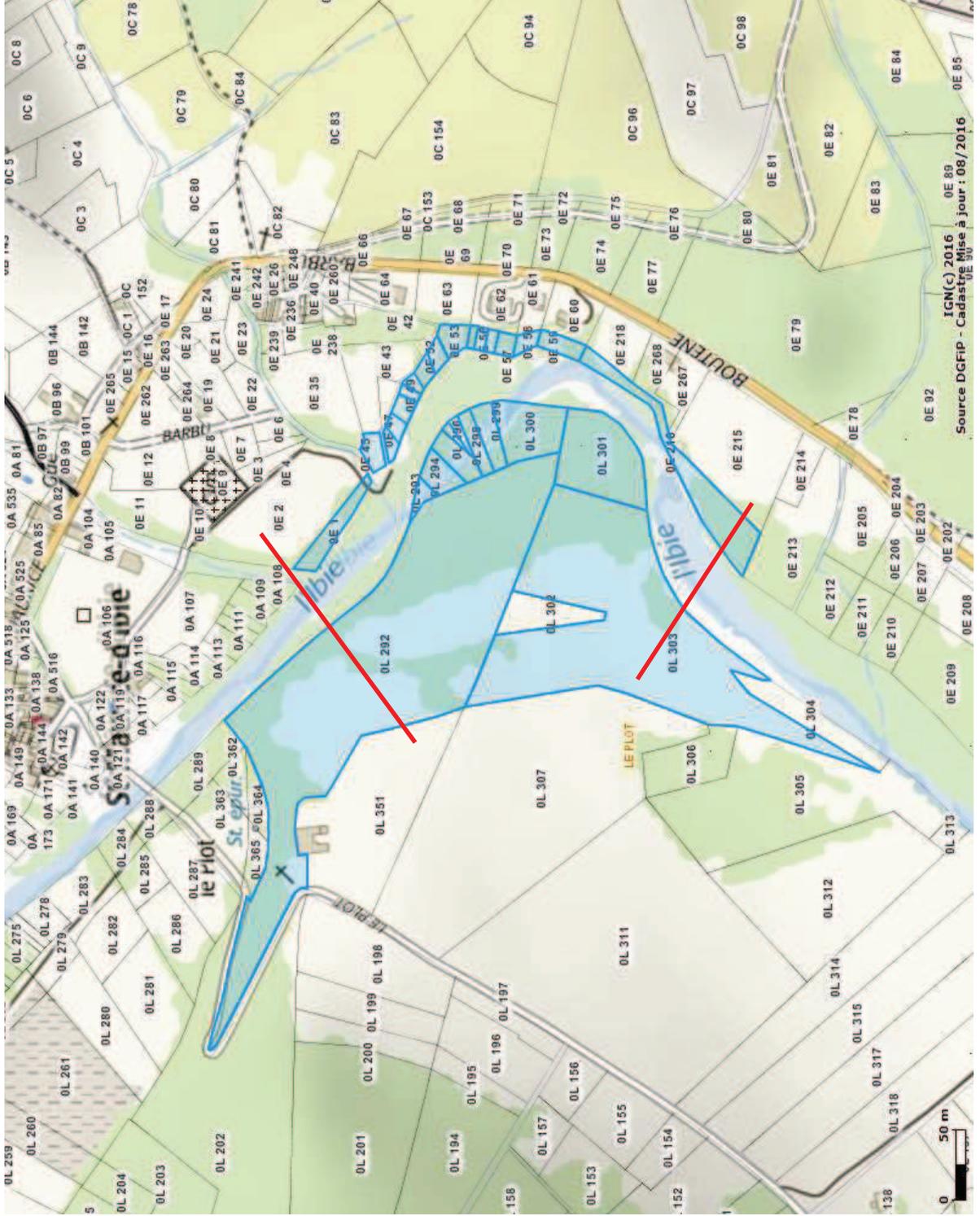
Chantier : **IBI4** / Commune : Saint-Maurice d'Ibzie / Lieu-dit : Les condamines



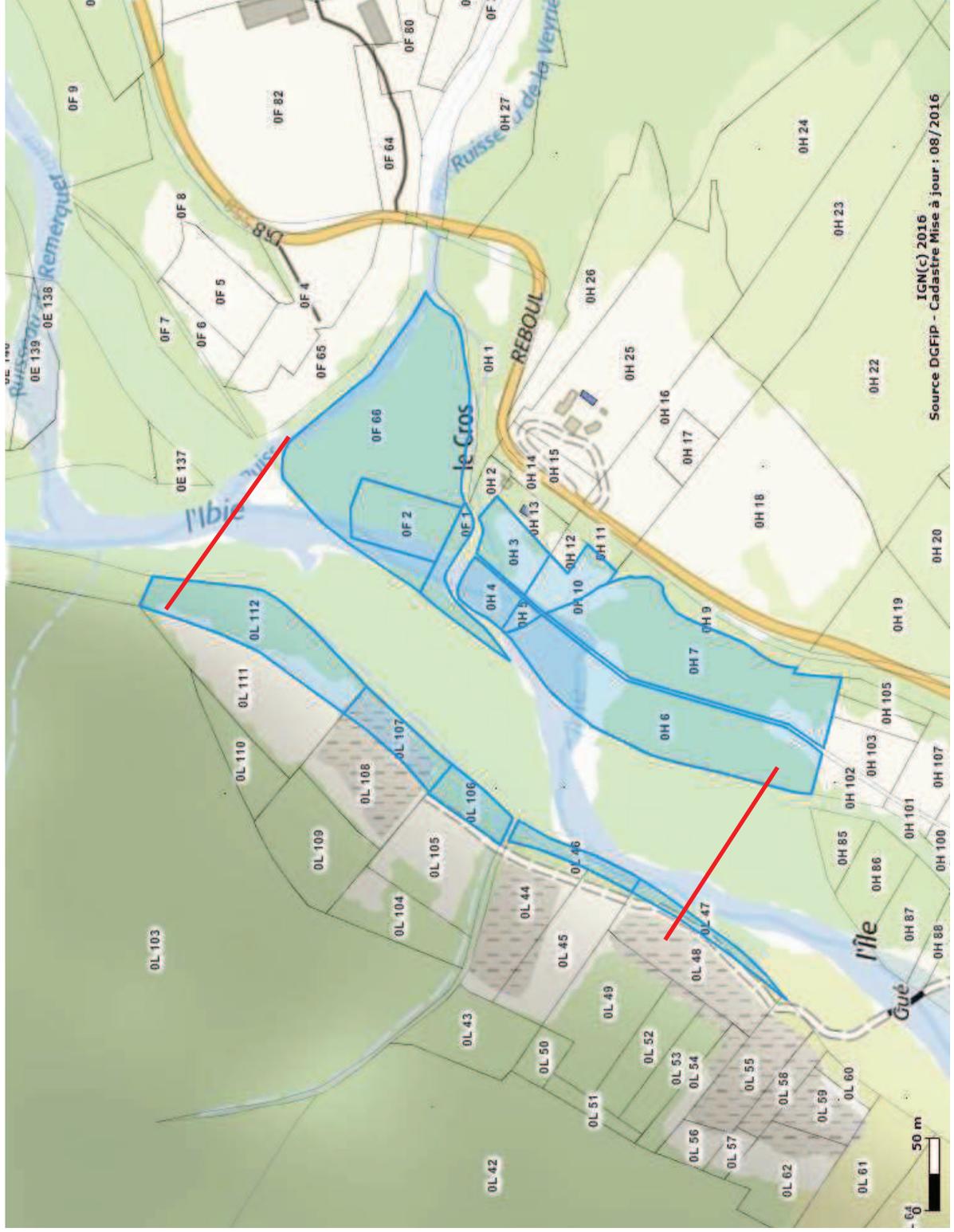
Chantier : IB15 / Commune : Saint-Maurice d'Ibrie / Lieu-dit : Centre village



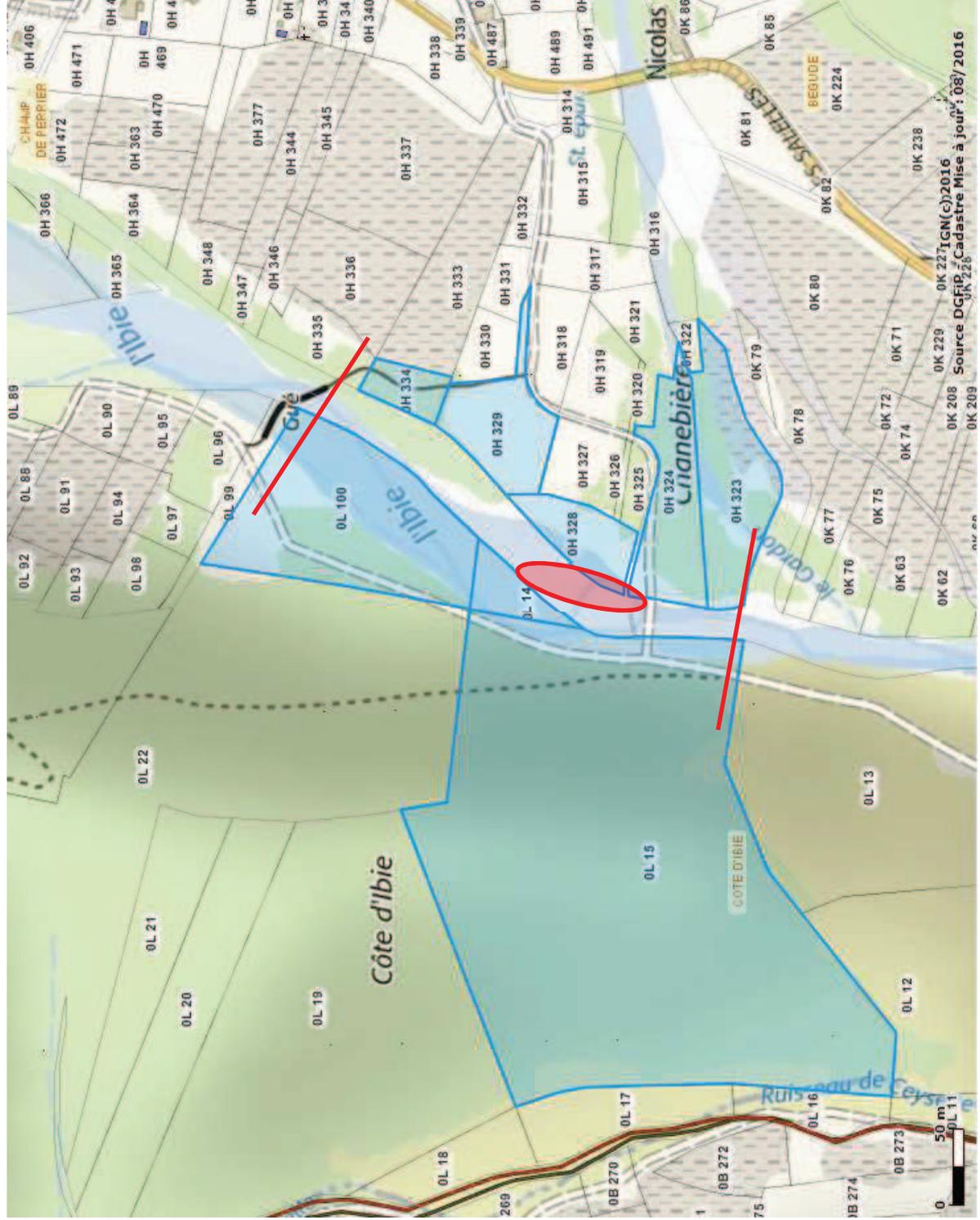
Chantier : IB16 / Commune : Saint-Maurice d'Ibrie / Lieu-dit : Aval village



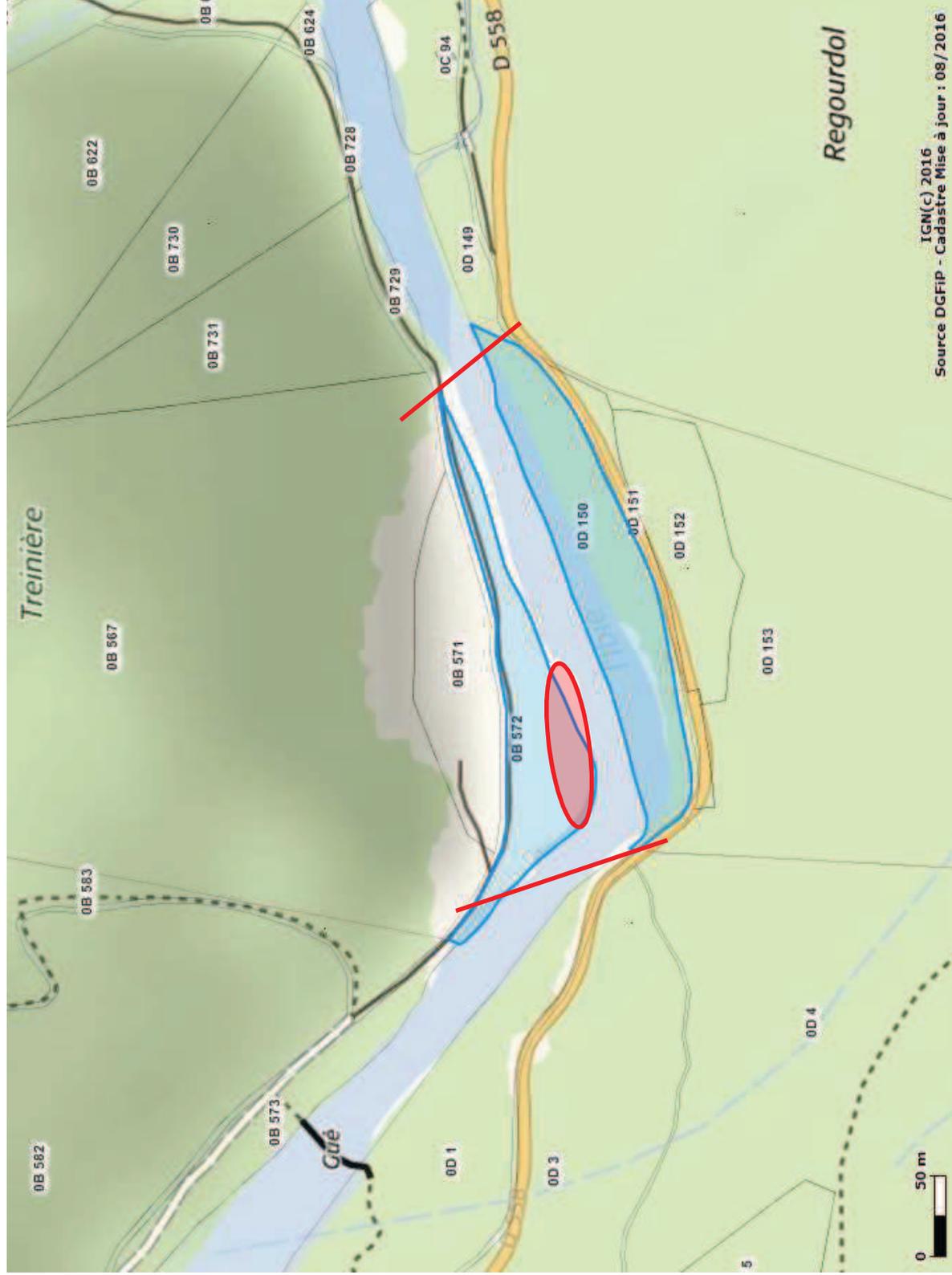
Chantier : **IB17** / Commune : Saint-Maurice d'Ibie / Lieu-dit : L'île



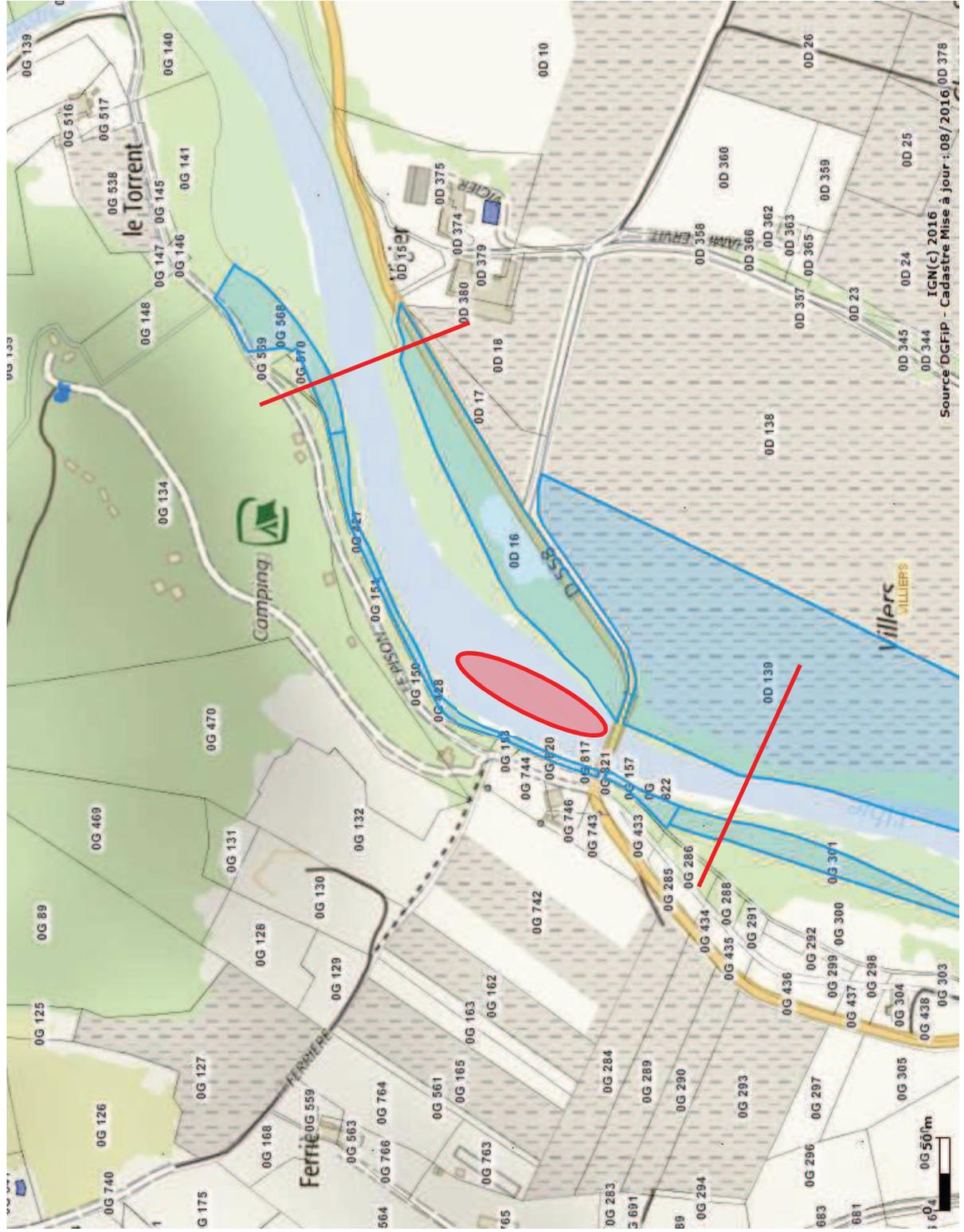
Chantiers : **IB18 et IB18 TS** / Commune : Saint-Maurice d'Ibie / Lieu-dit : Les Salelles



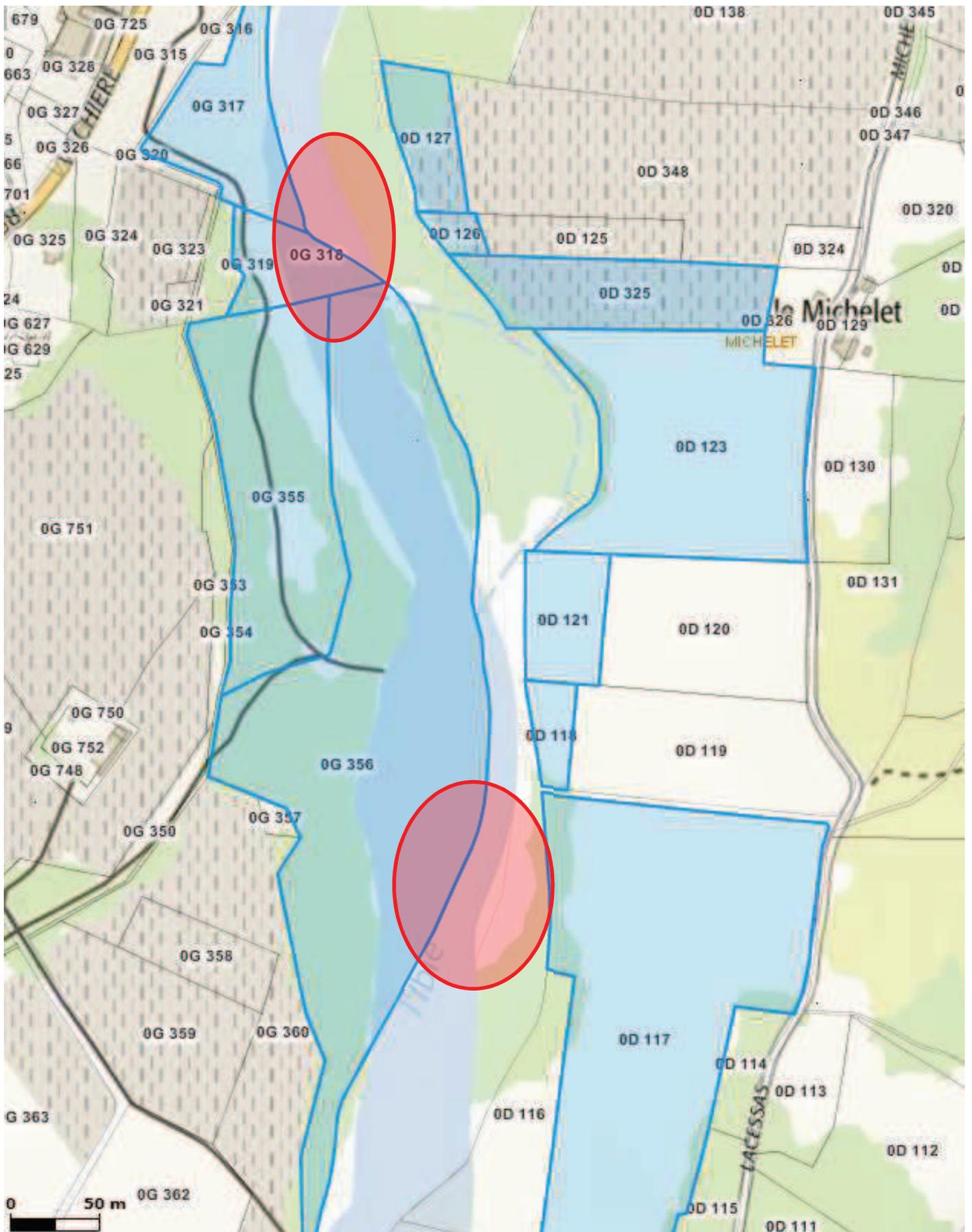
Chantiers : **IBI9 et IBI9 TS** / Commune : Lagorce / Lieu-dit : Treinière



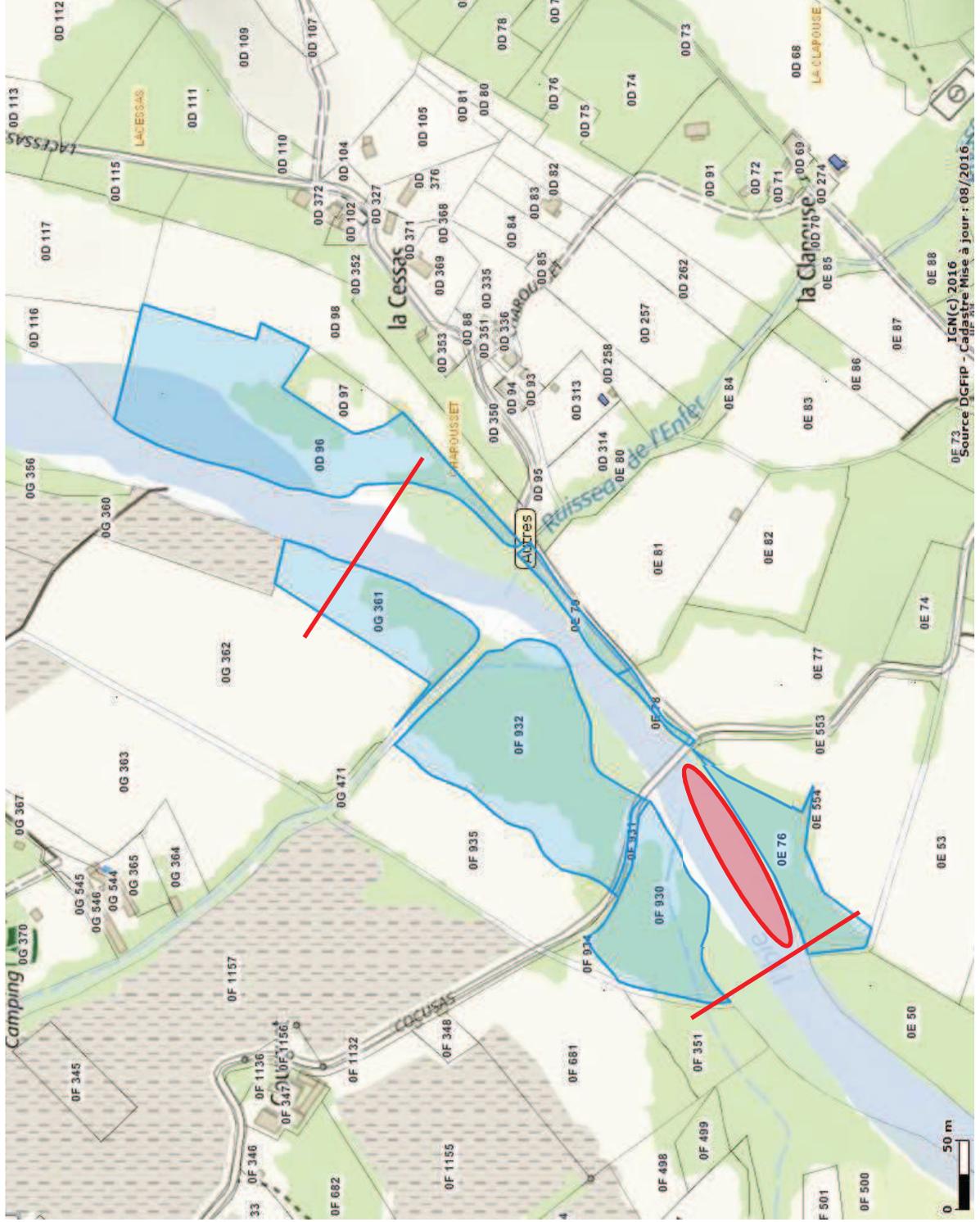
Chantiers : **IBI10 et IBI10 TS** / Commune : Lagorce / Lieu-dit : Vigier



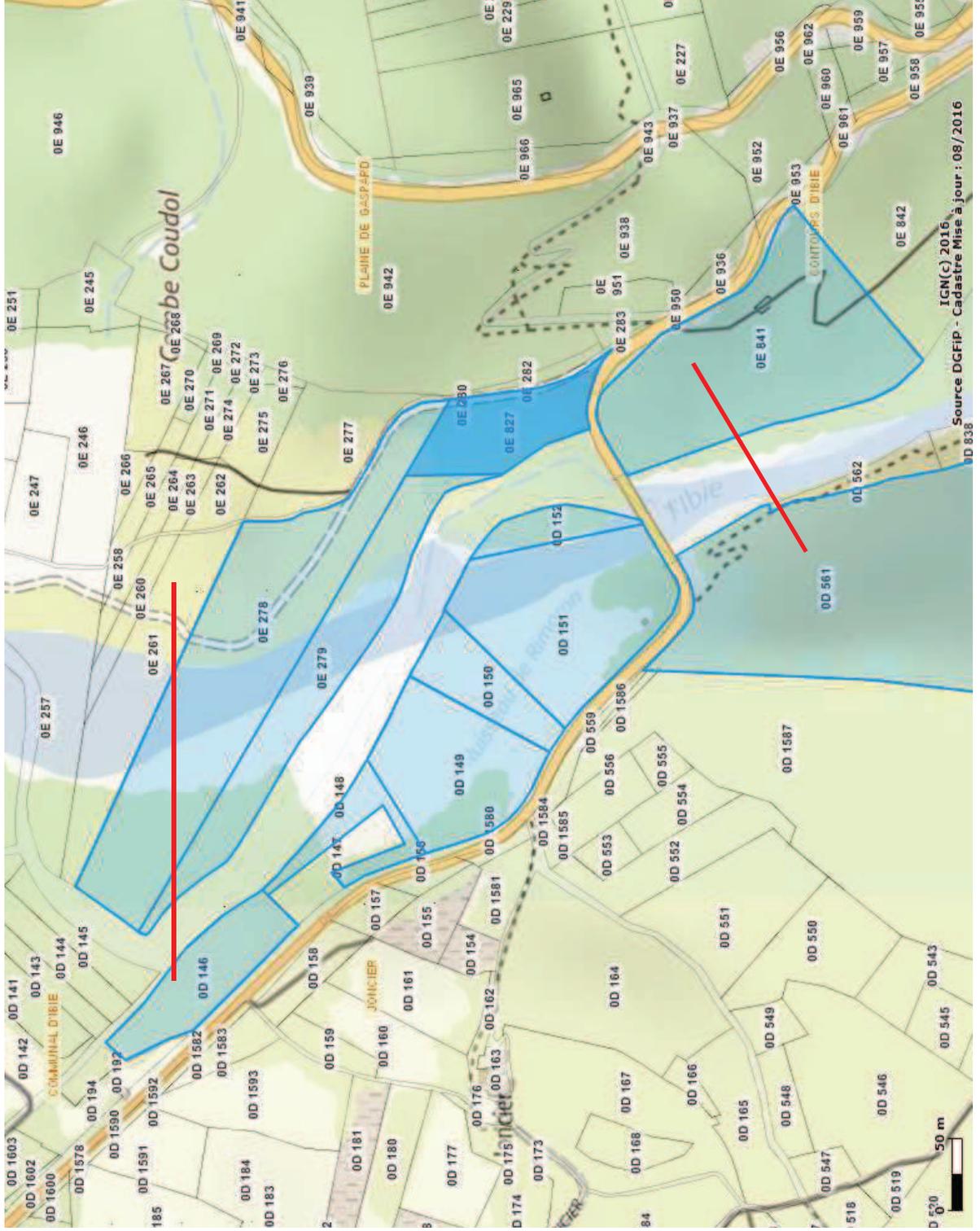
Chantier : IBI11 TS / Commune : Lagorce / Lieu-dit : Vachères – Cocusas



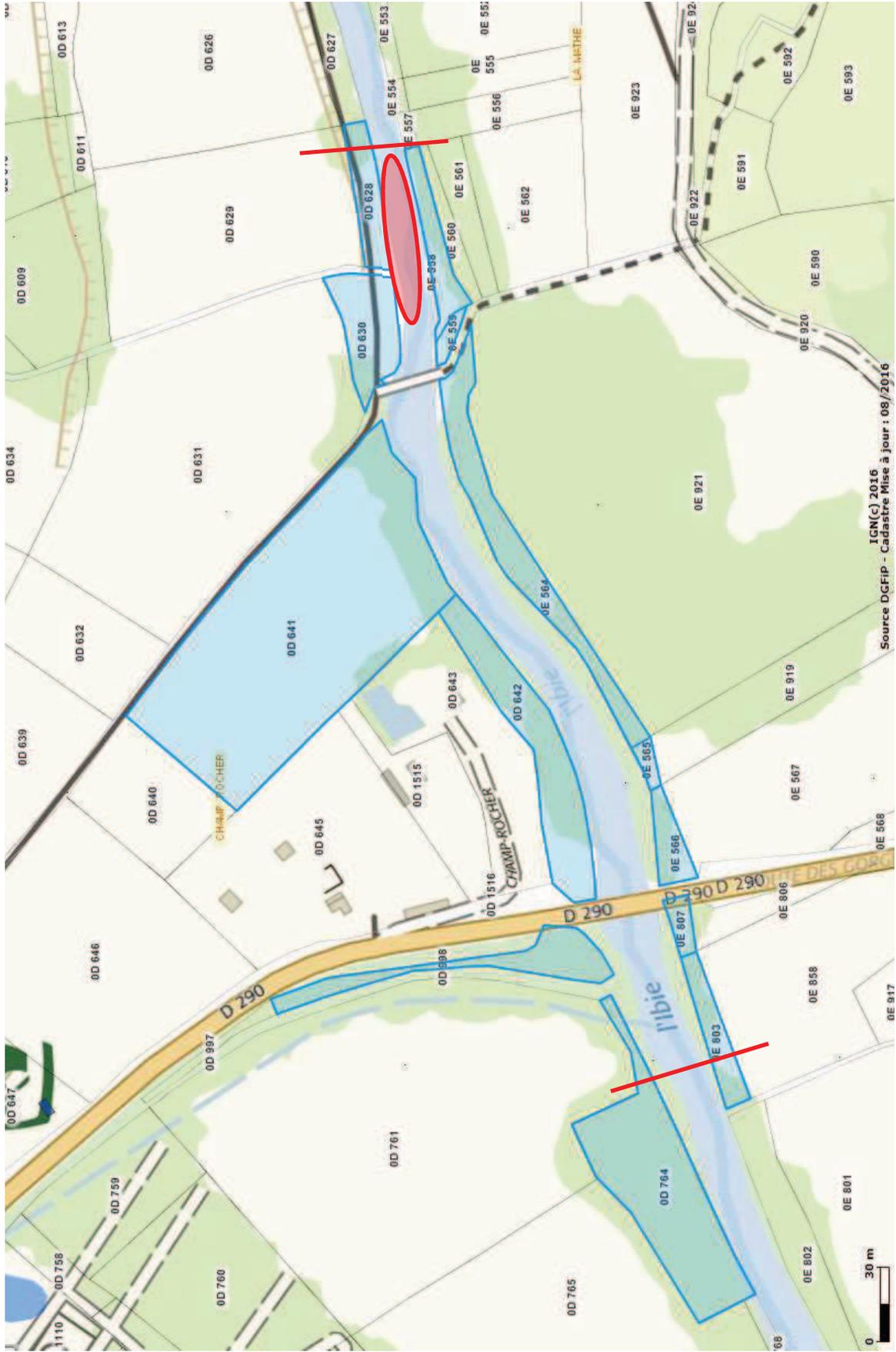
Chantiers : IBI12 et IBI12 TS / Commune : Lagorce / Lieu-dit : Pont de Miquenly



Chantier : **IBI13** / Commune : Vallon Pont d'Arc / Lieu-dit : Pont de la RD4



Chantiers : IBI14 et IBI14 TS / Commune : Vallon Pont d'Arc / Lieu-dit : Amont confluence Ardèche



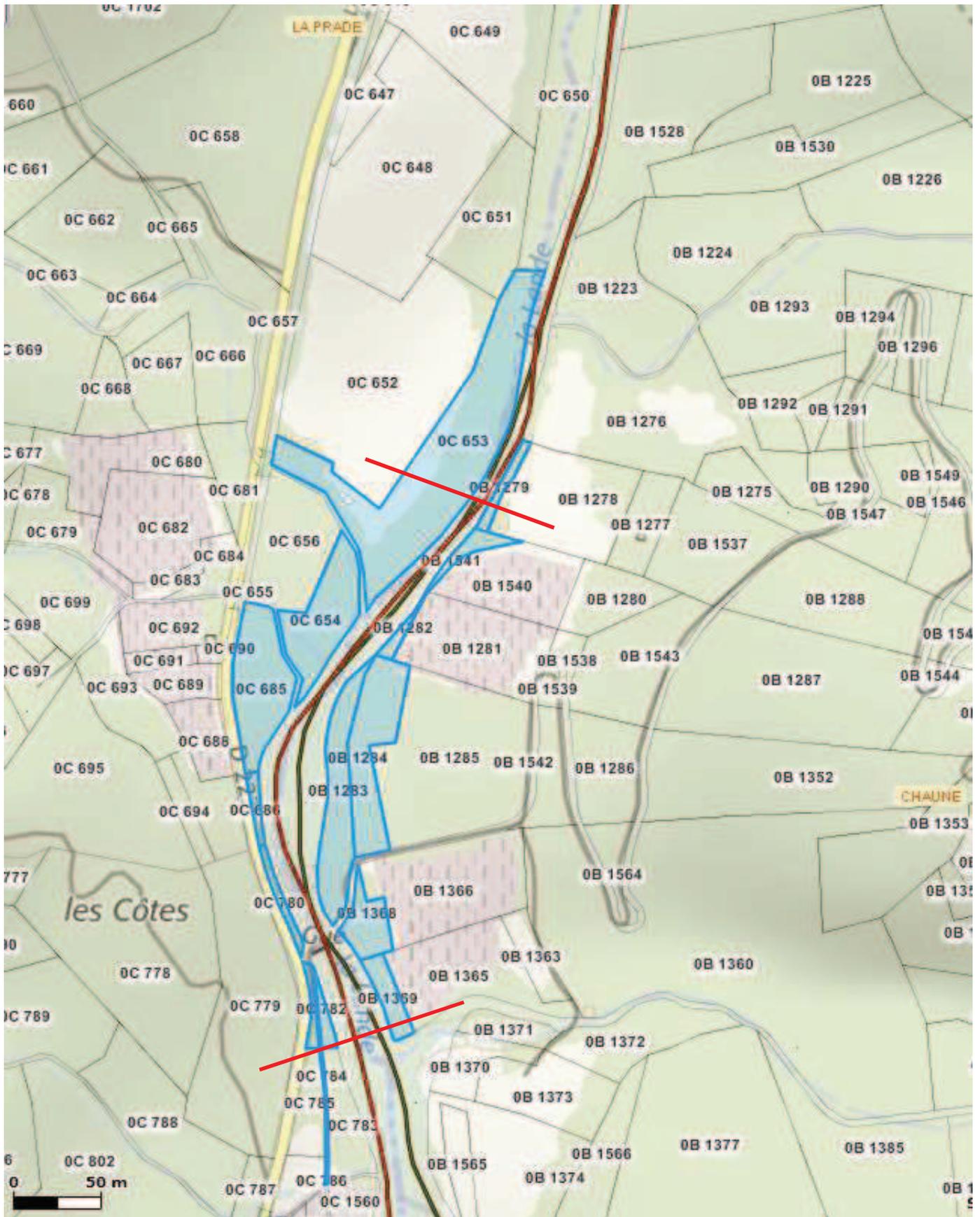
# LANDE

## LEGENDE

- |   |  |
|---|--|
|    | Limites communales                                   |
|  | Parcelles concernées par les travaux                 |
|  | Limites des chantiers de traitement de la végétation |
|  | Chantiers de gestion du transport solide             |

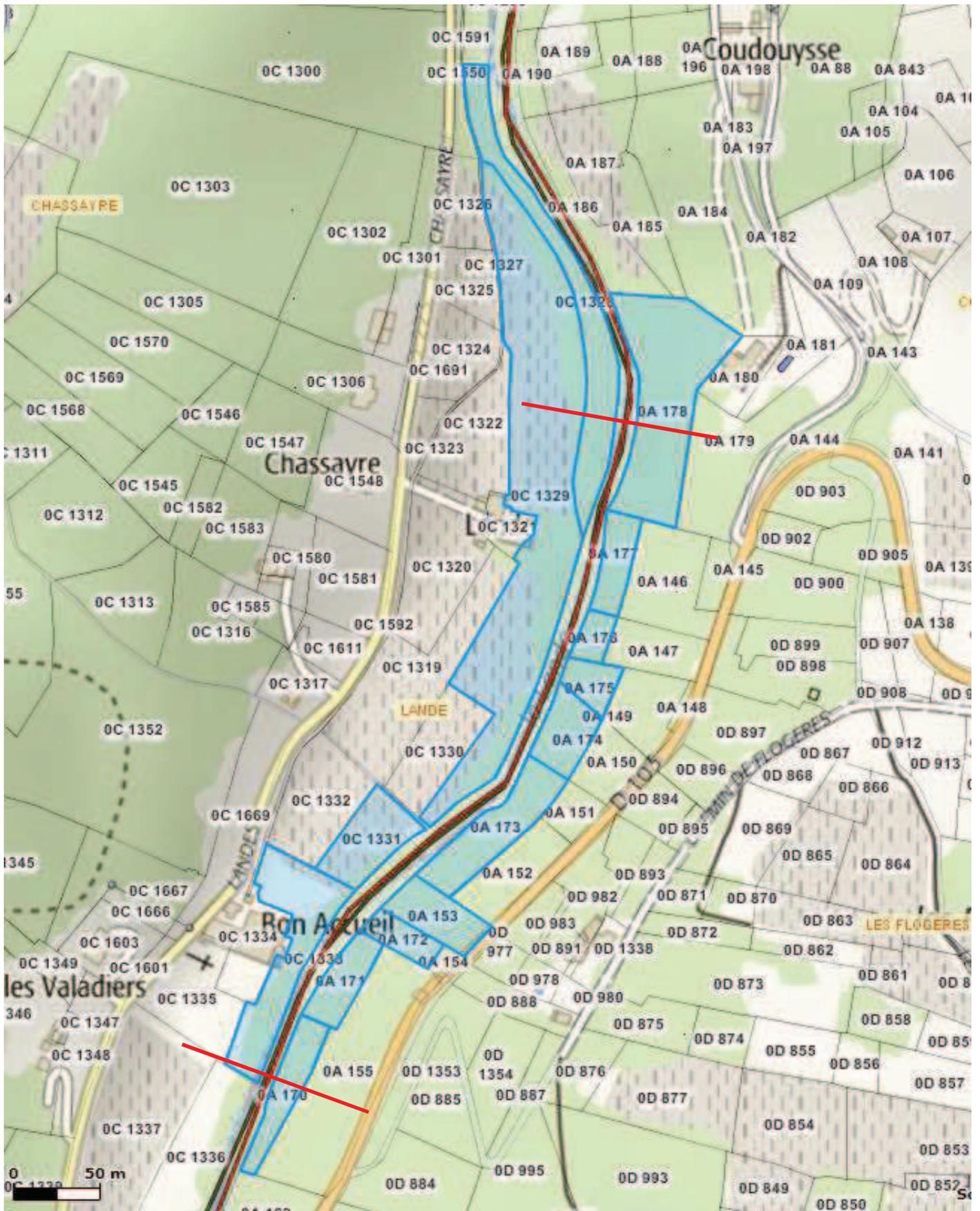


Chantier : LAN1 / Communes : Chassiers – Ailhon / Lieu-dit : Les Côtes

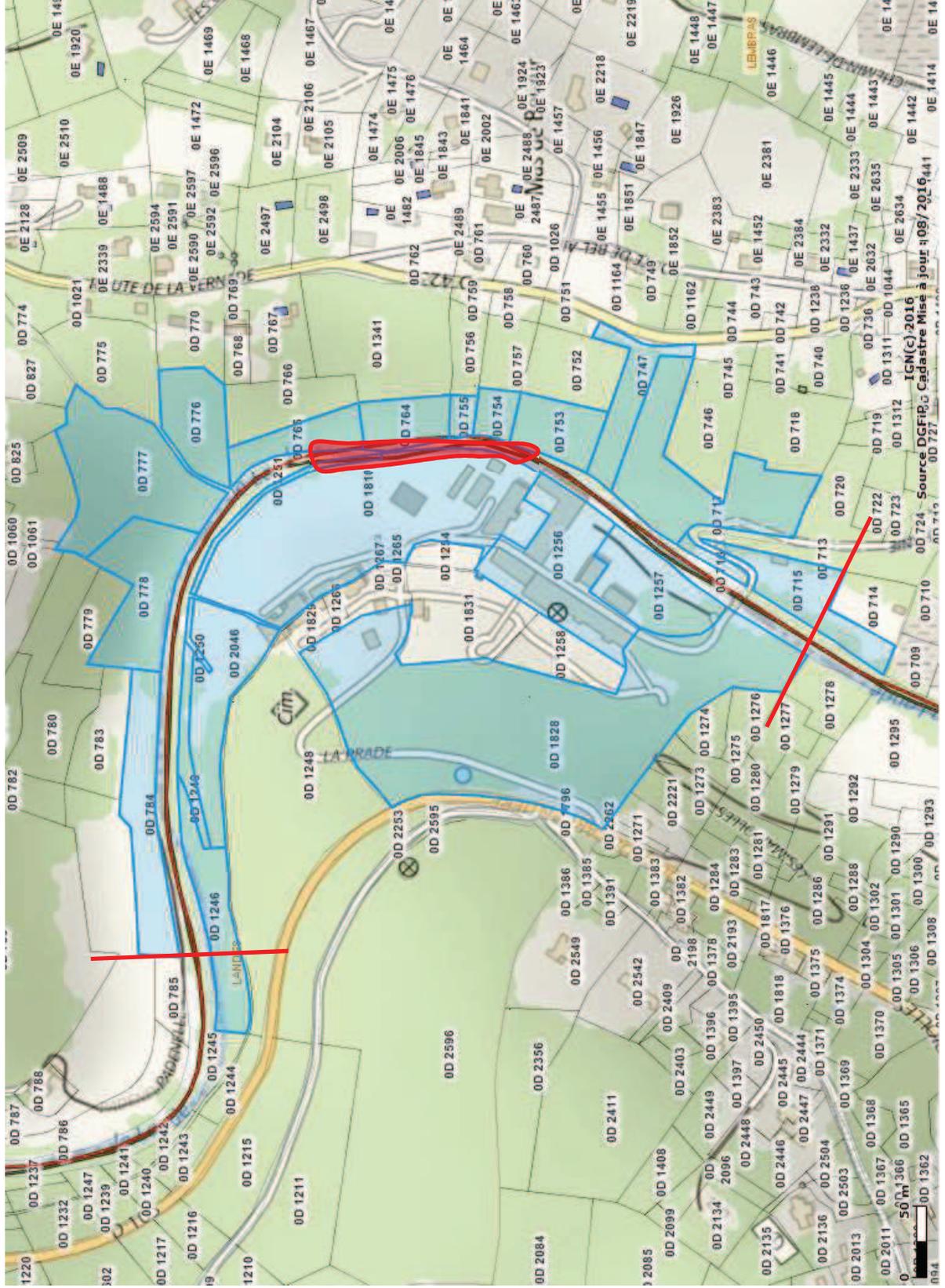




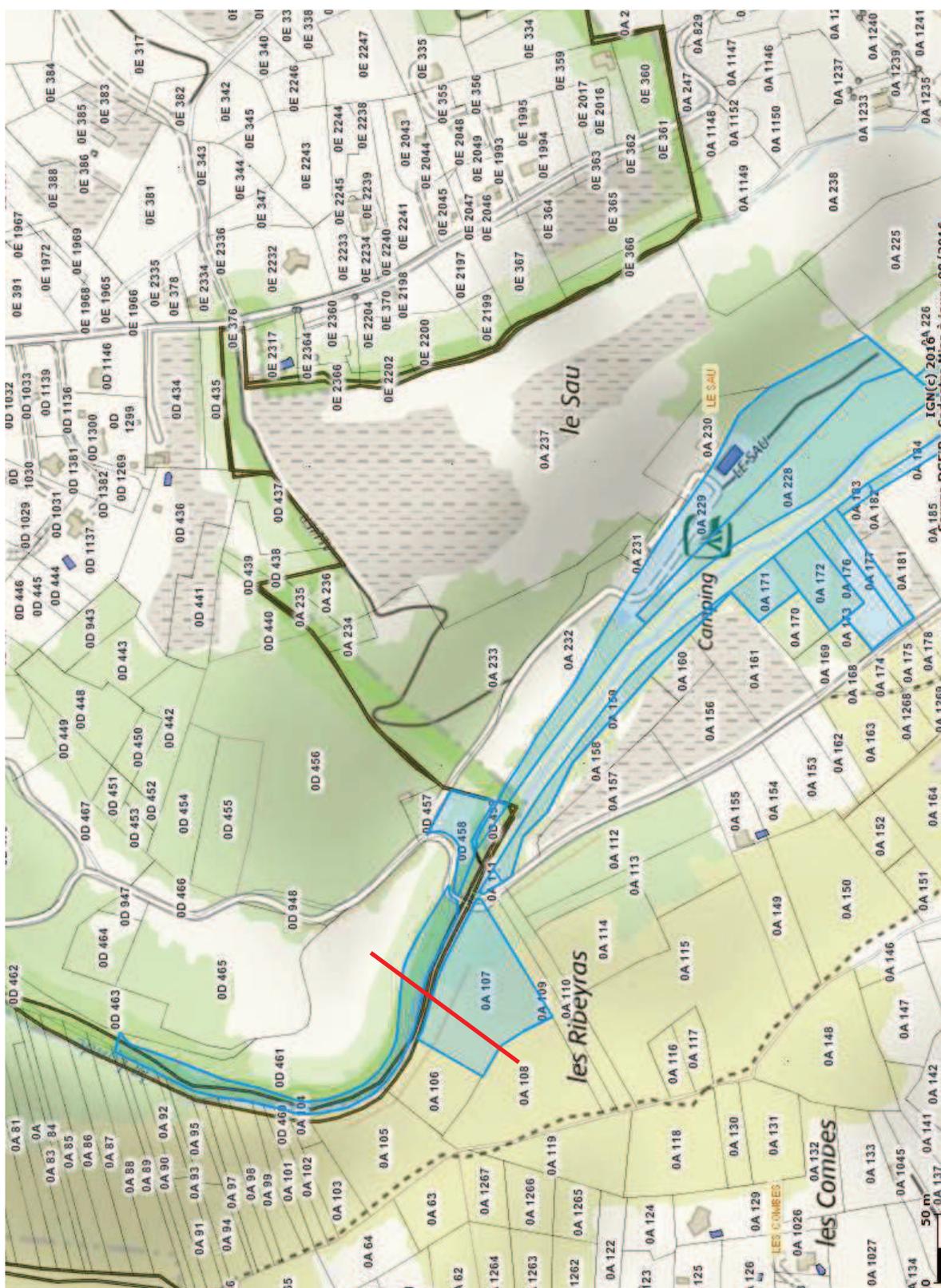
Chantier : LAN3 / Communes : Chassiers – Vinezac / Lieu-dit : Le Bon accueil



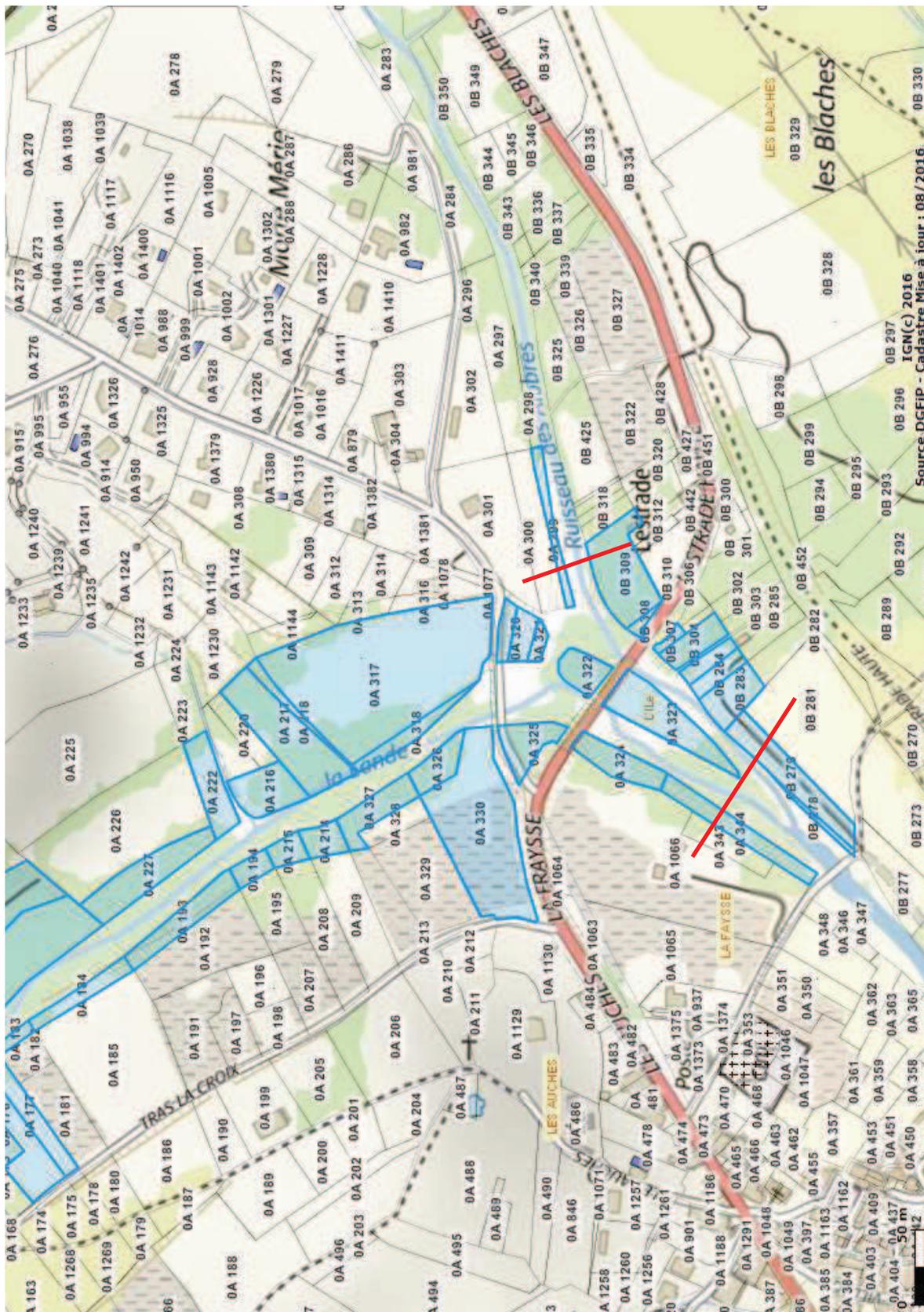
Chantiers : LAN4 et LAN4 TS / Communes : Chassiers – Vinezac / Lieu-dit : Béthanie



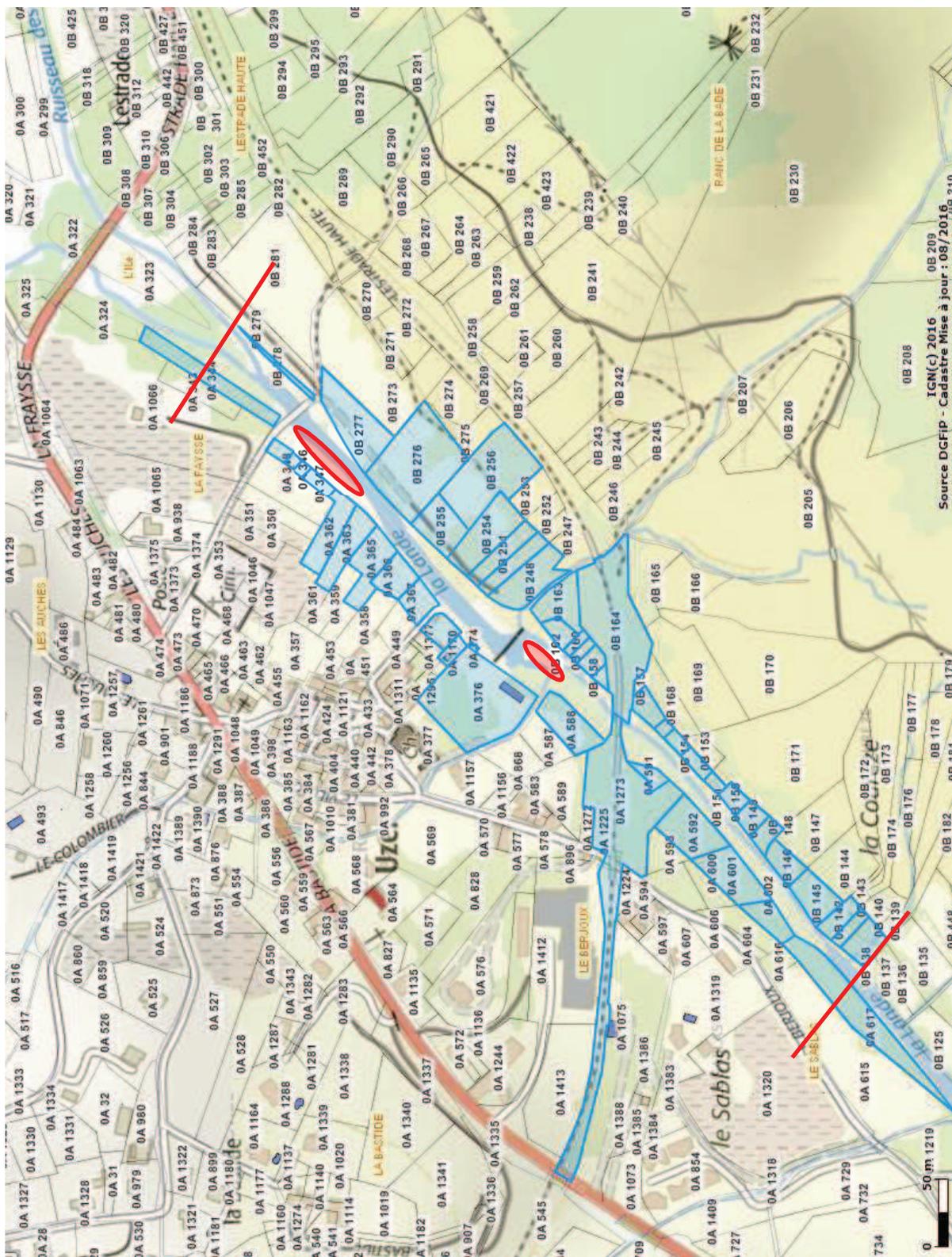
Chantier : LANS5 / Communes : Uzer – Vinezac / Lieu-dit : Morte-Mérie (Partie amont)



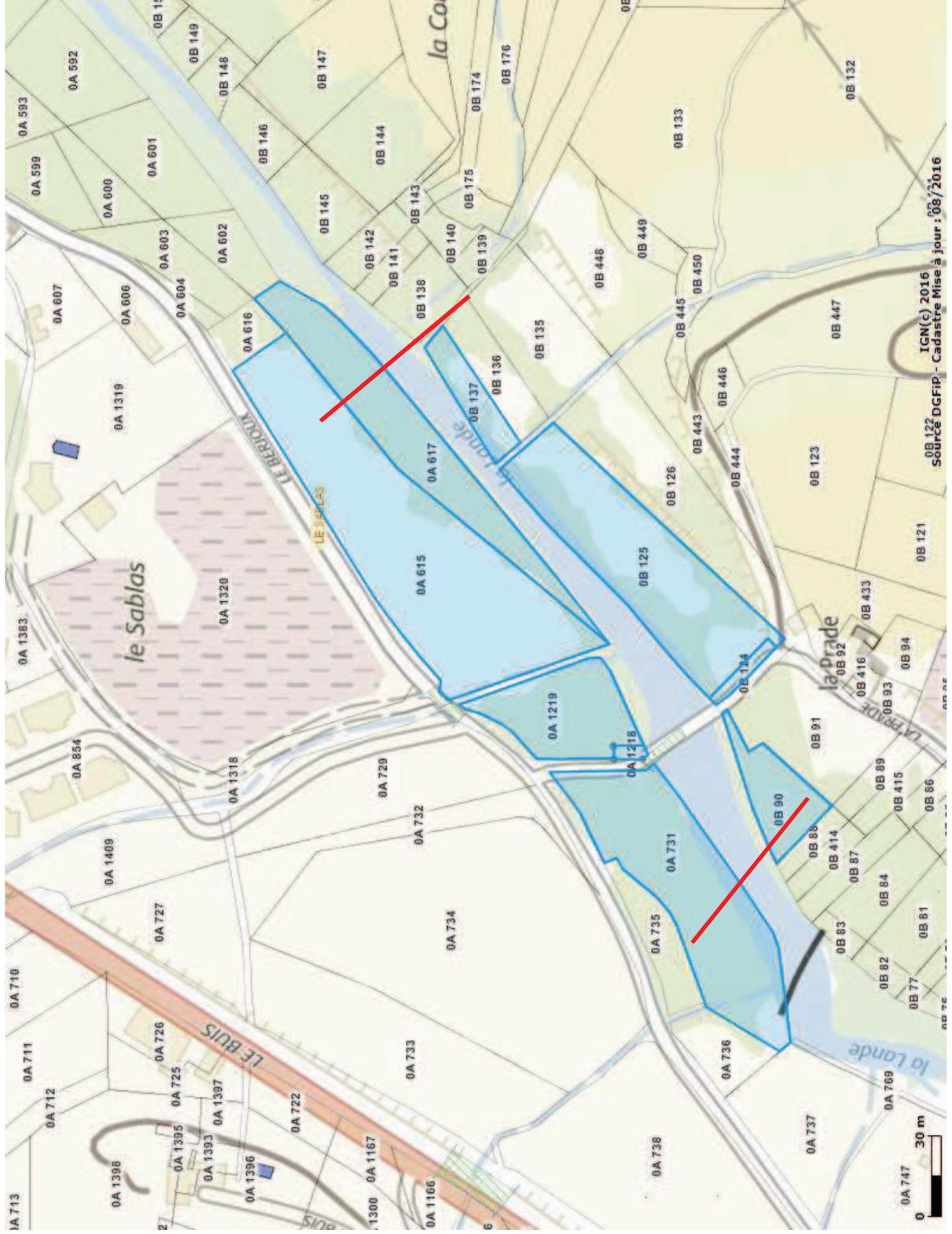
Chantier : LANS / Communes : Uzer – Vinezac / Lieu-dit : Morte-Mérie (Partie aval)



Chantiers : LAN6 et LAN6 TS / Commune : Uzer / Lieu-dit : Village



Chantier : LAN7 / Commune : Uzer / Lieu-dit : La Prade



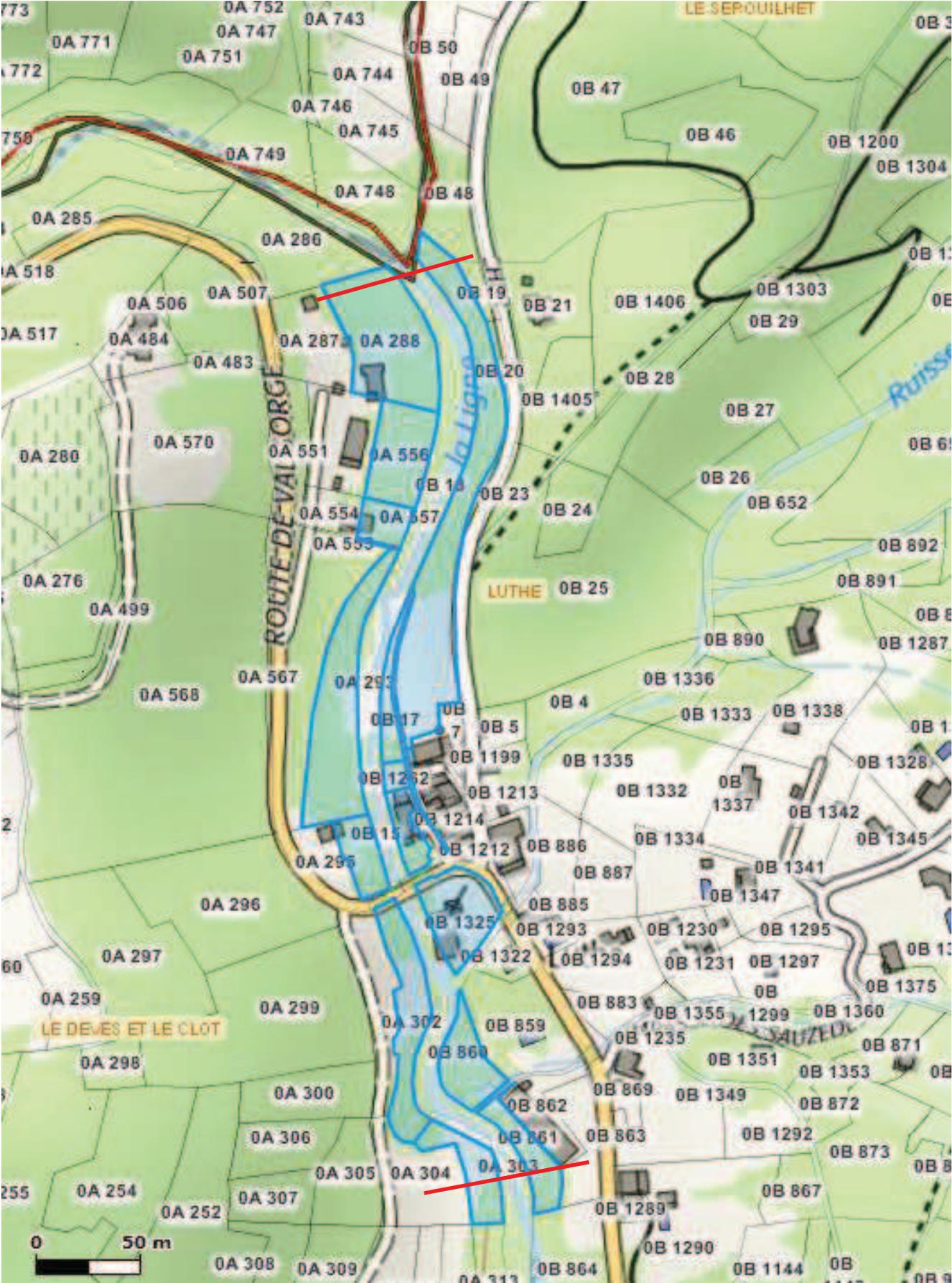
# LIGNE

## LEGENDE

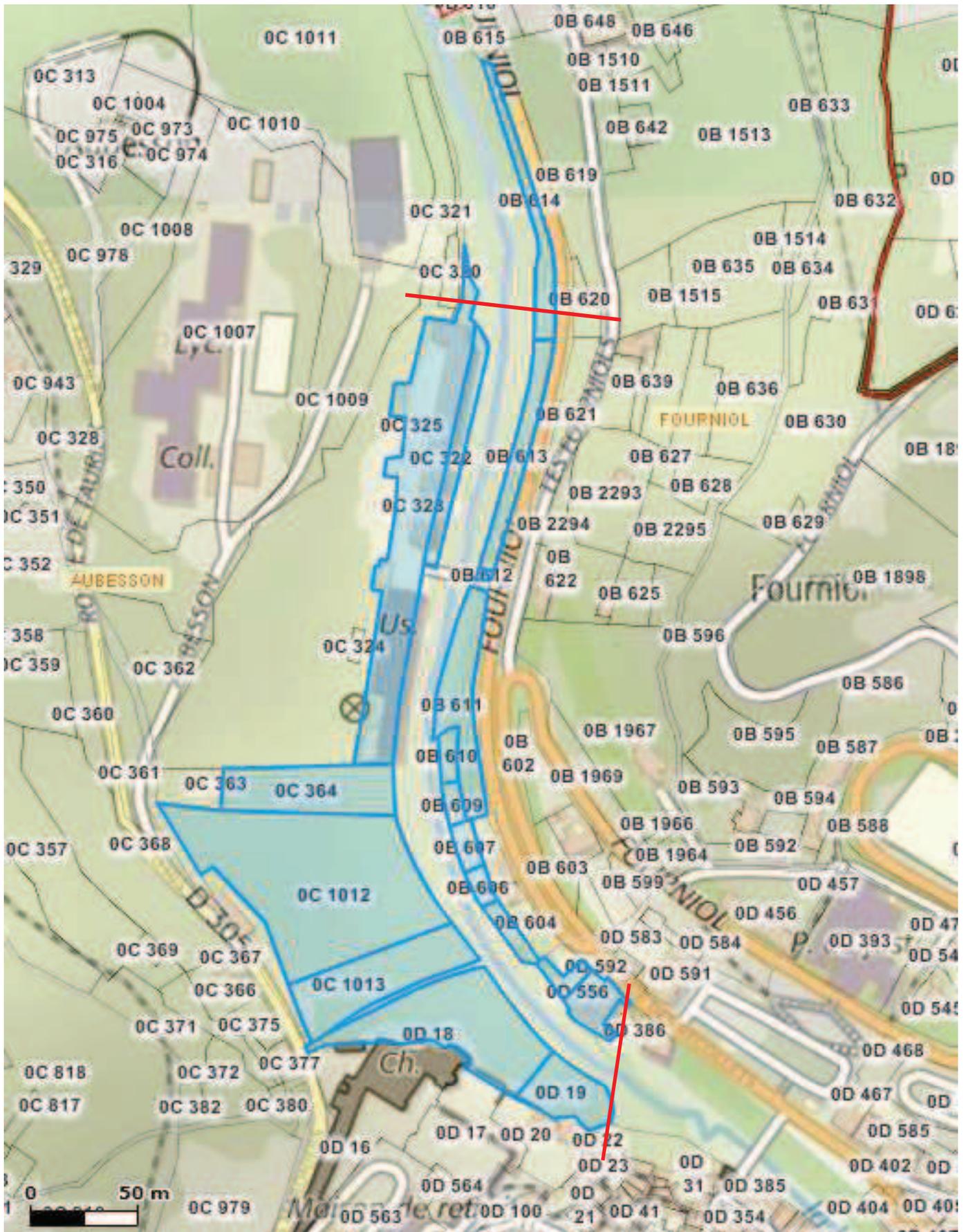
- |   |  |
|---|--|
|    | Limites communales                                   |
|  | Parcelles concernées par les travaux                 |
|  | Limites des chantiers de traitement de la végétation |



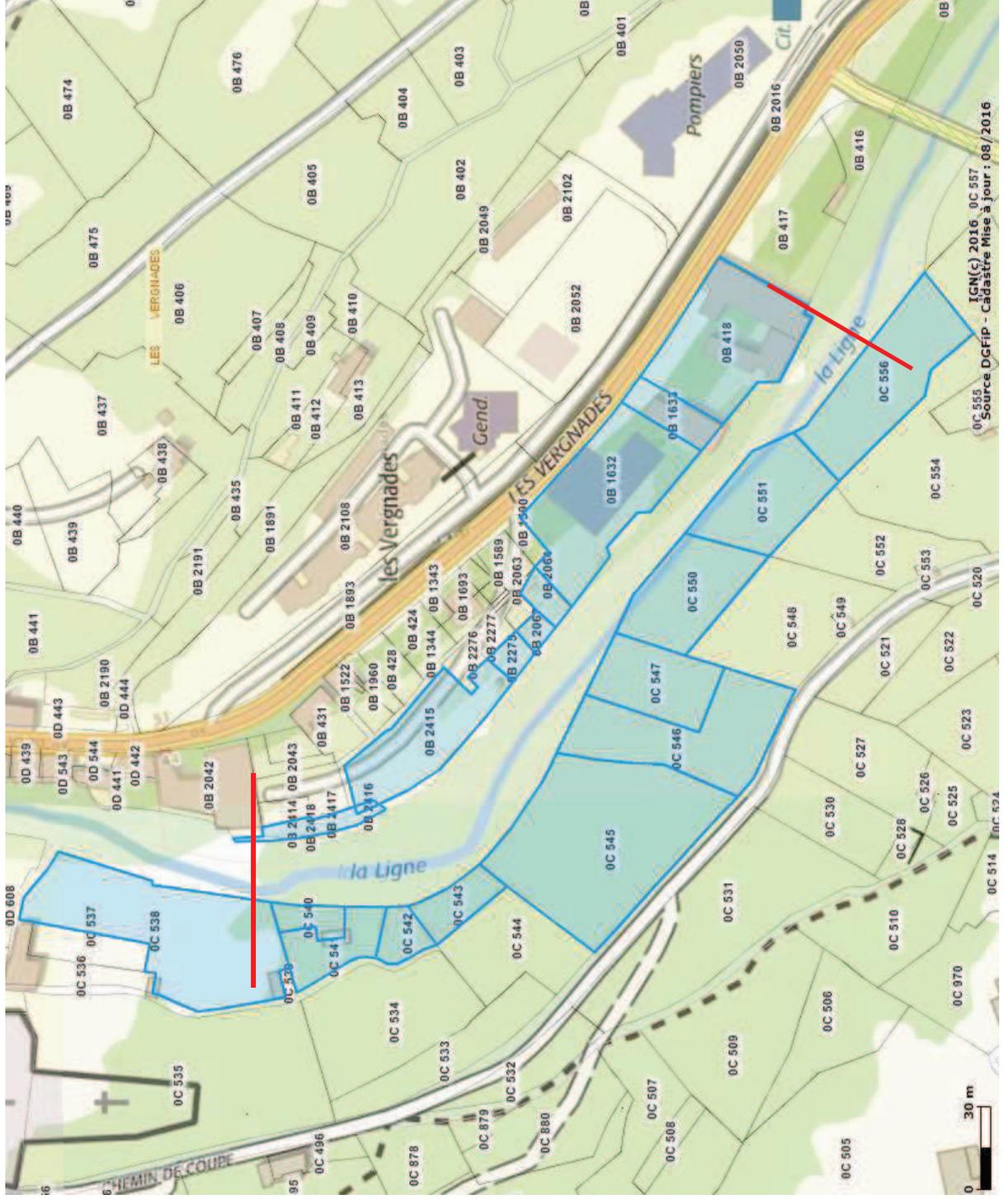
Chantier : LIGE1 / Commune : Chassiers / Lieu-dit : Luthe



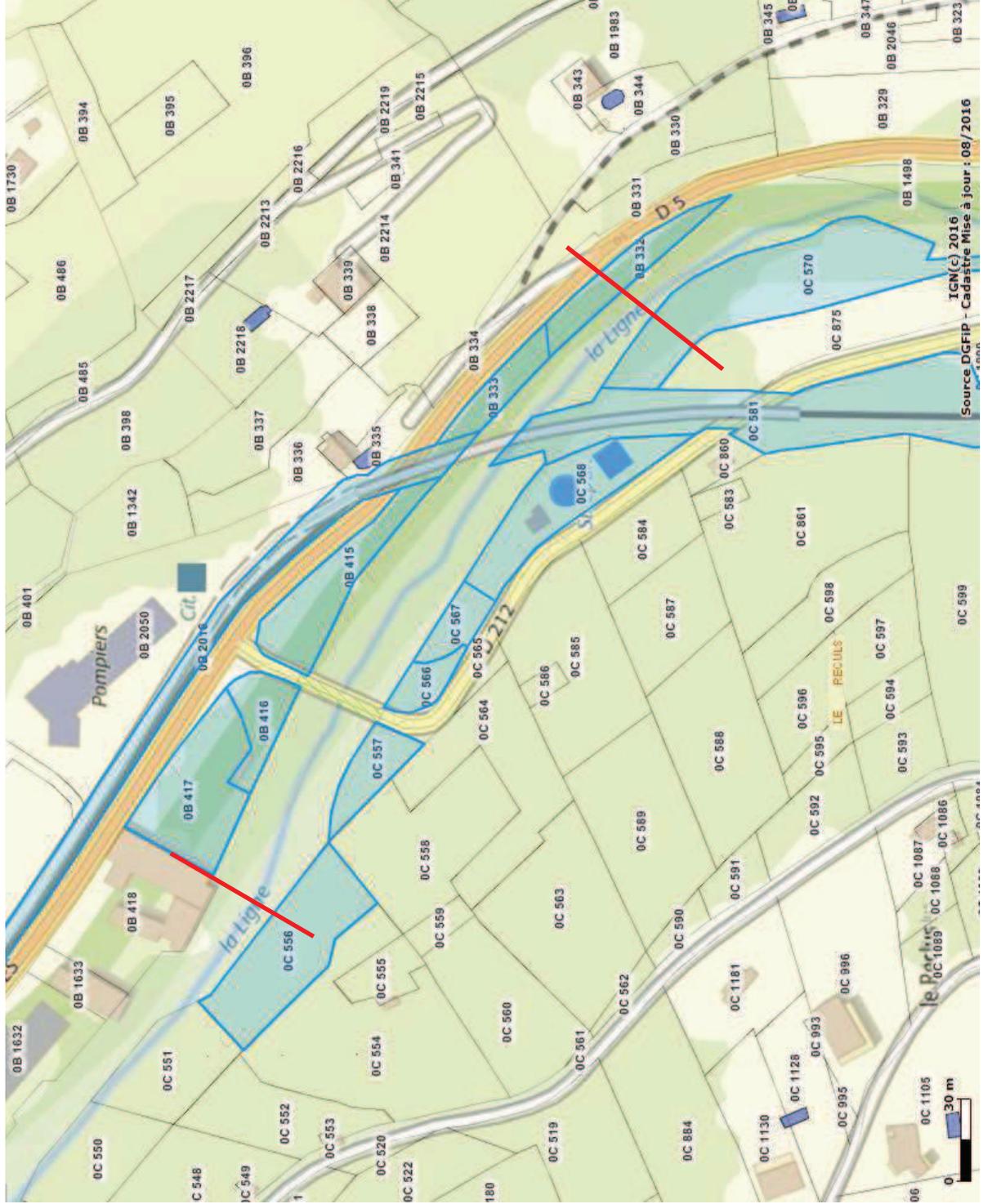
Chantier : LIGE2 / Commune : Largentière / Lieu-dit : Fourniol



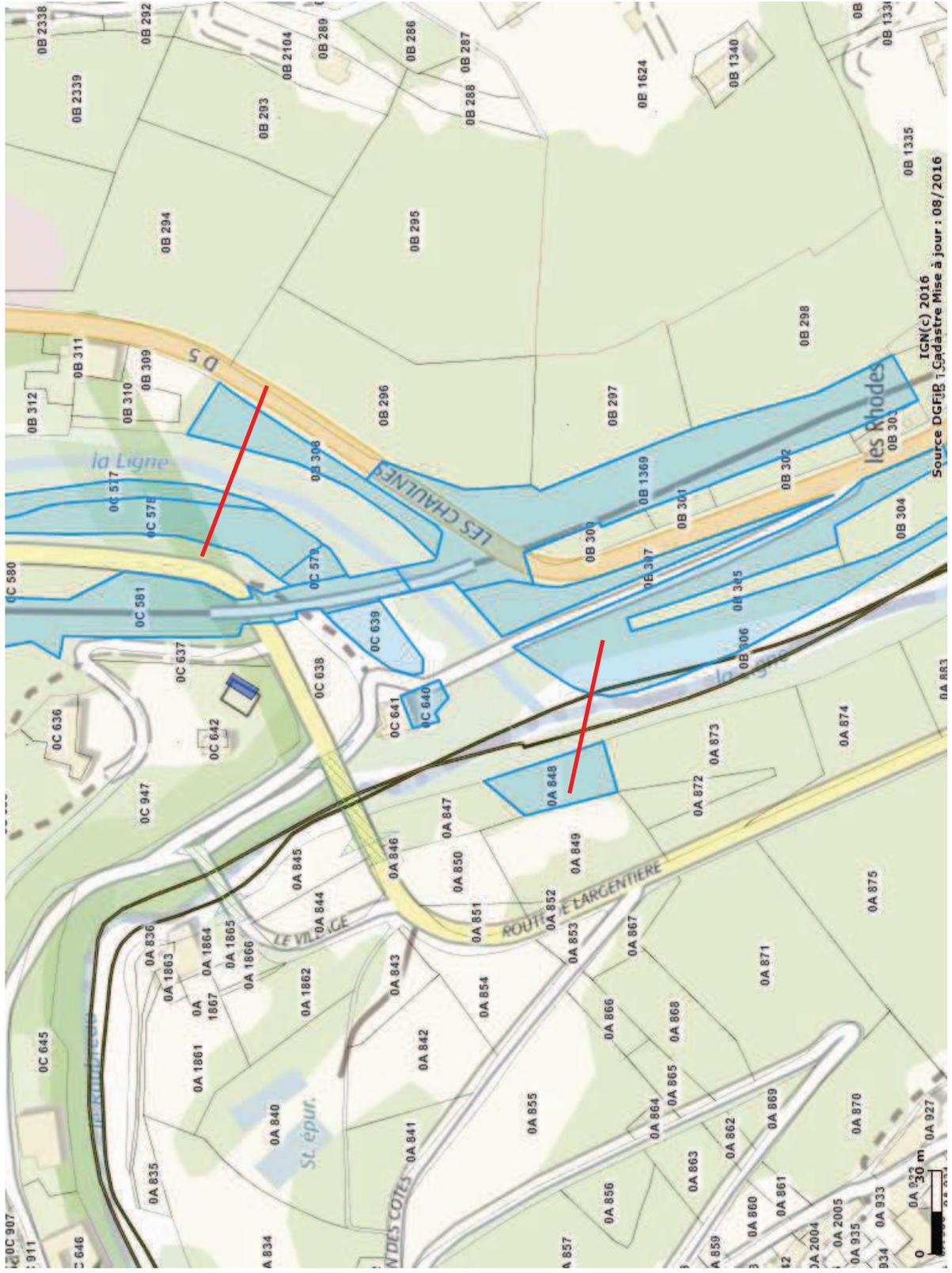
Chantier : **LIGES** / Commune : Largentière / Lieu-dit : Les Vergnades



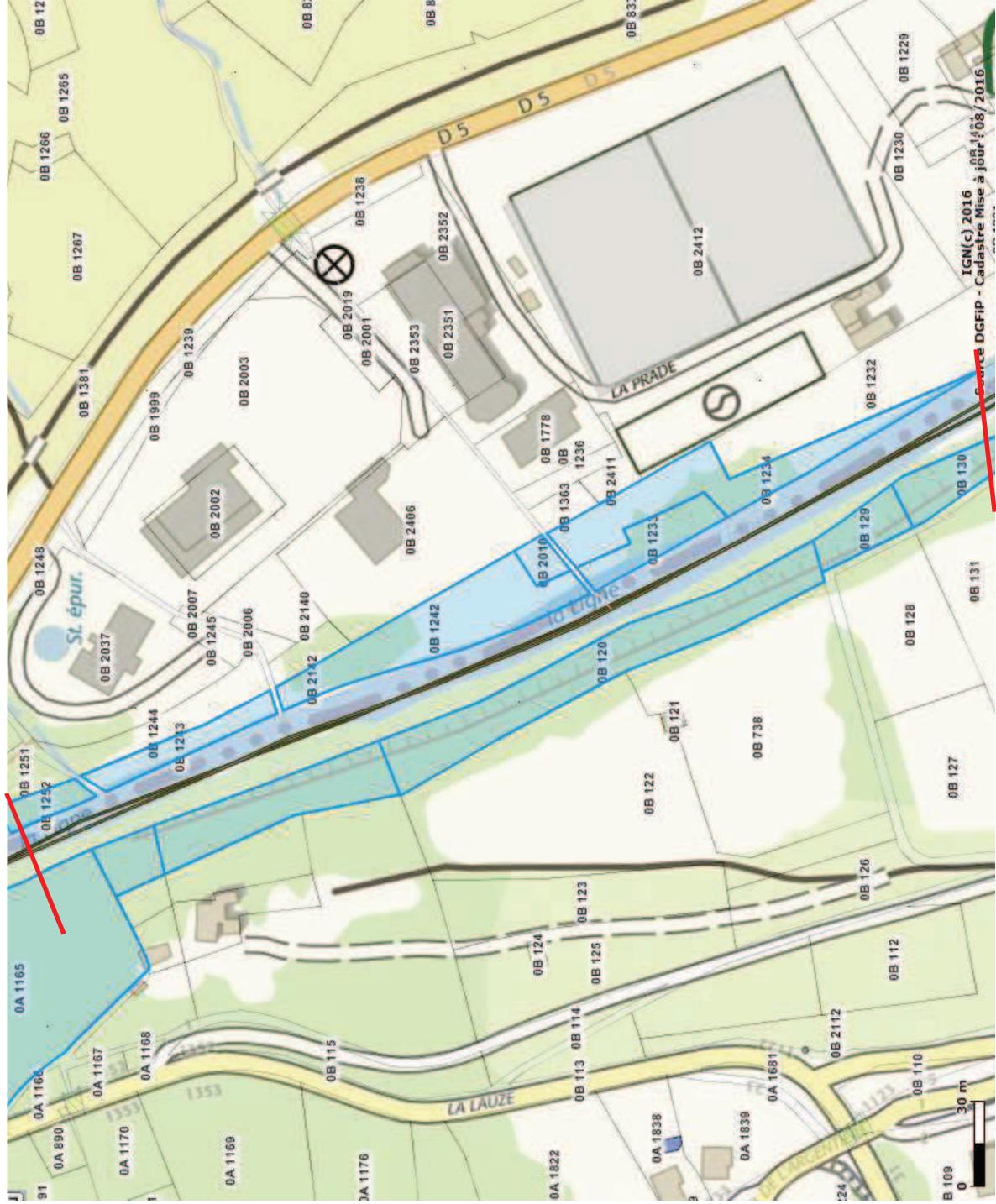
Chantier : LIGE4 / Commune : Largentière / Lieu-dit : STEP



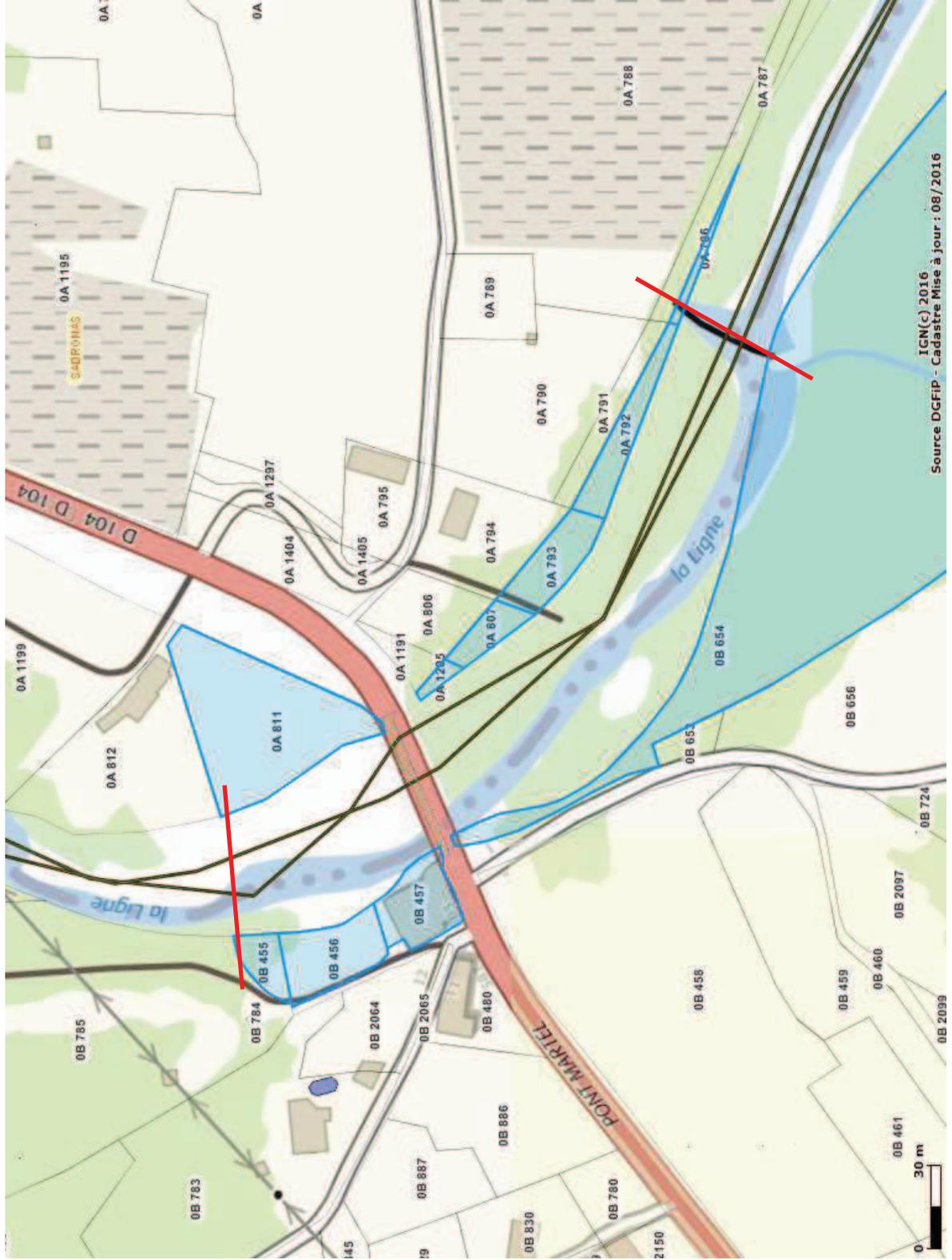
Chantier : **LIGES** / Communes : Largentière - Montréal / Lieu-dit : Pont de la Tourasse



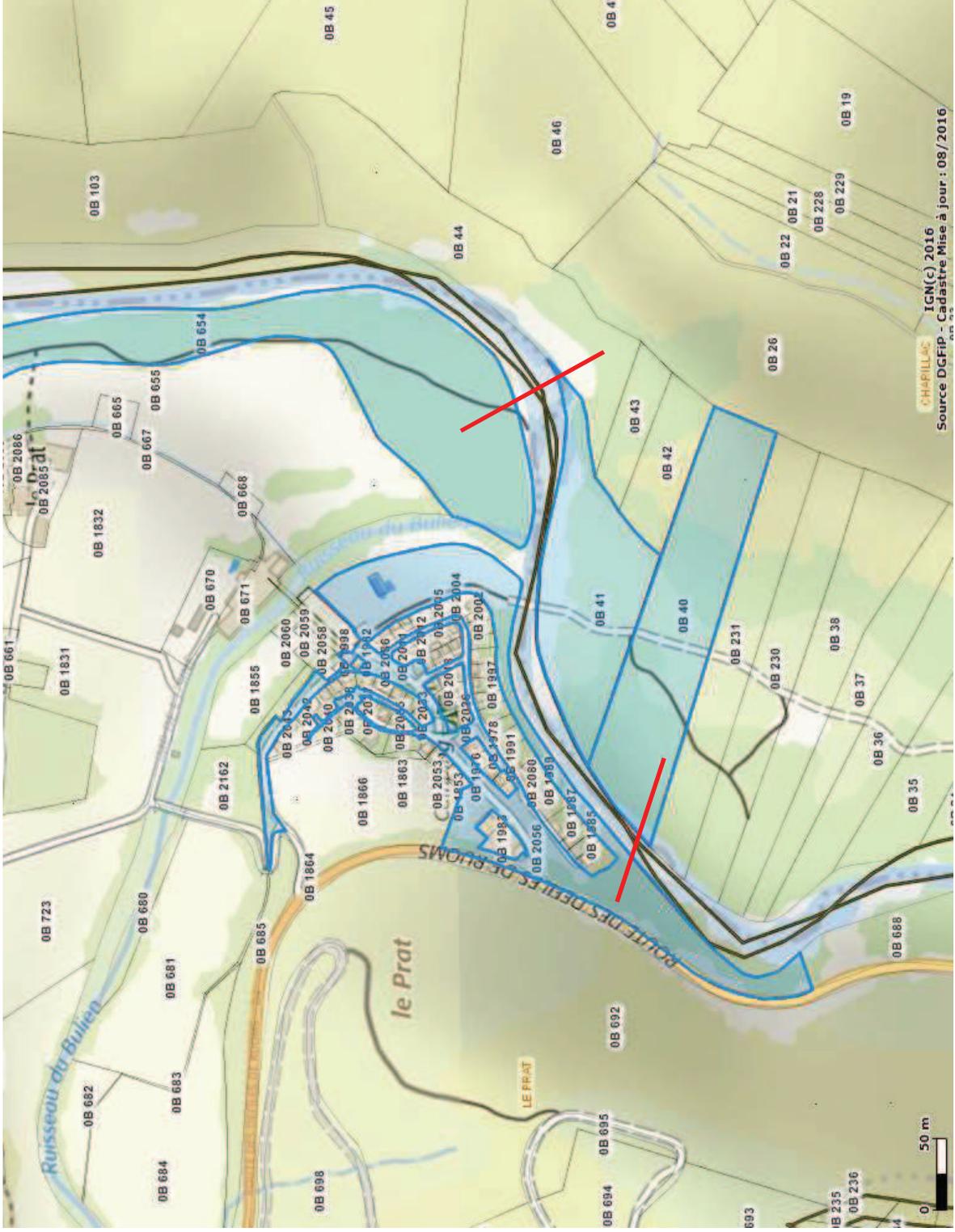
Chantier : **LIGÉ6** / Communes : Largentière - Montréal / Lieu-dit : La Prade – Les Fayssards



Chantier : **LIGE7** / Communes : Montréal - Uzer / Lieu-dit : Pont Martel



Chantier : LIGÉ8 / Communes : Montréal – Chauzon / Lieu-dit : Le Prat – Pont vers Charillac



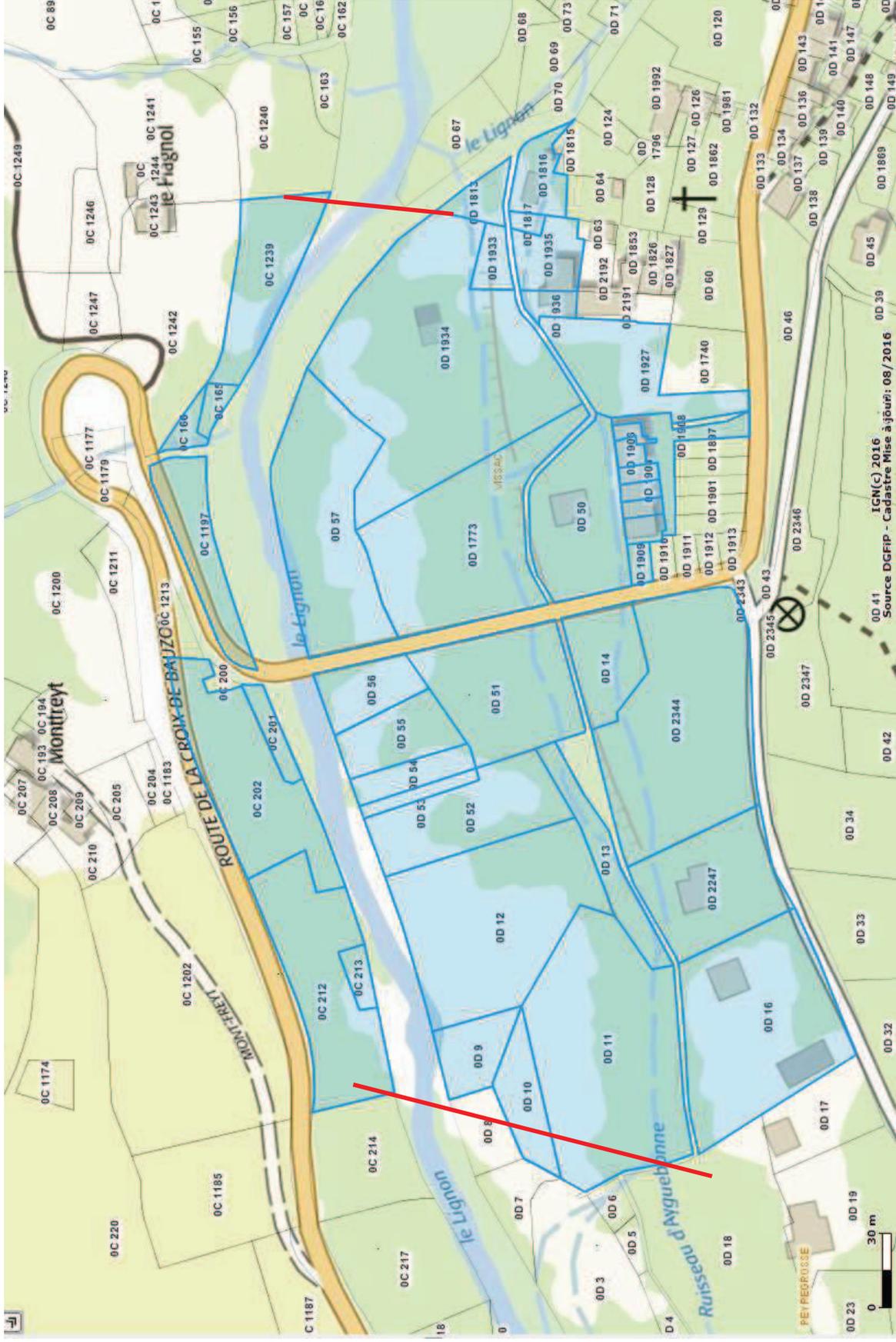
# LIGNON

## LEGENDE

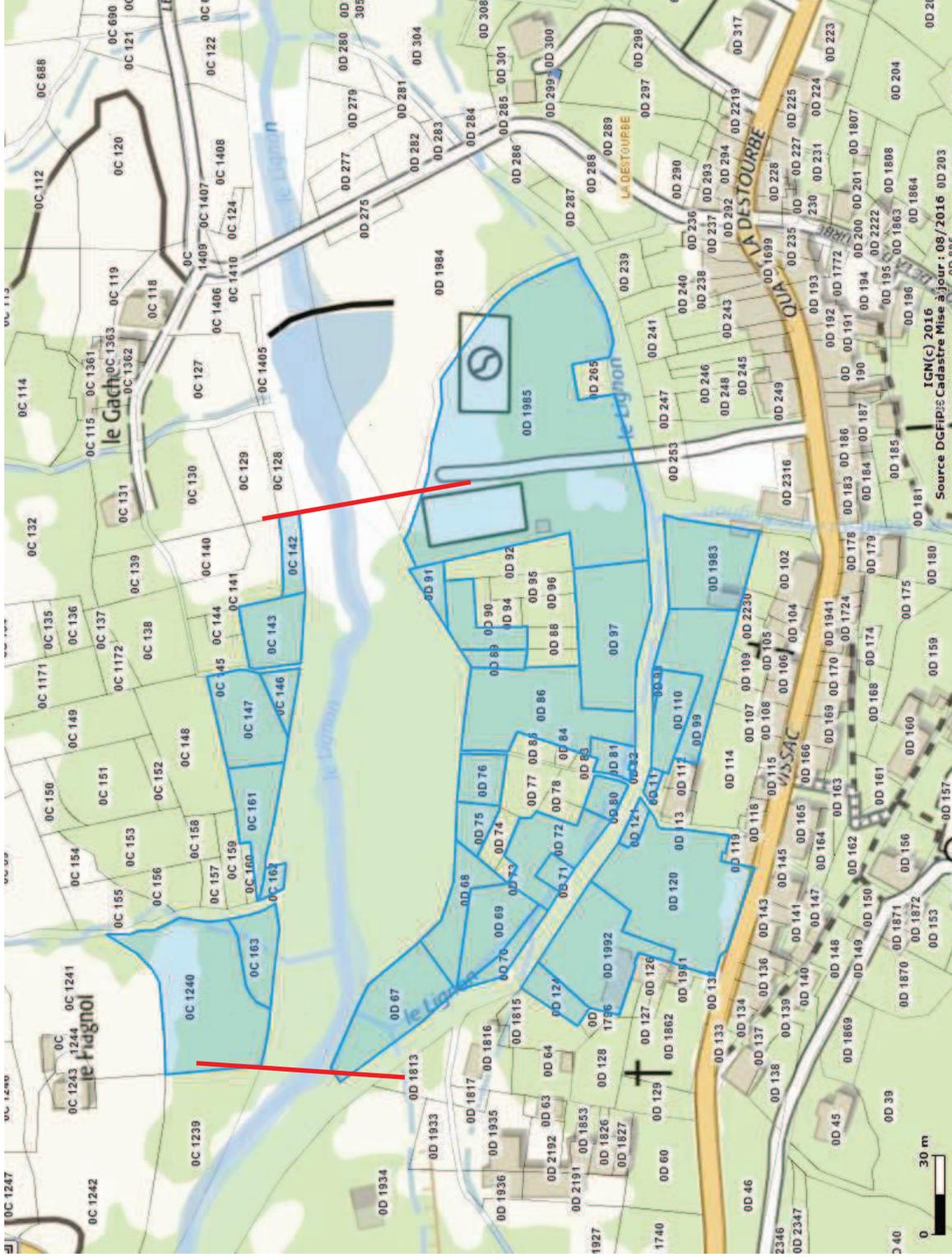
- |   |  |
|---|--|
|    | Limites communales                                   |
|  | Parcelles concernées par les travaux                 |
|  | Limites des chantiers de traitement de la végétation |
|  | Chantiers de gestion du transport solide             |



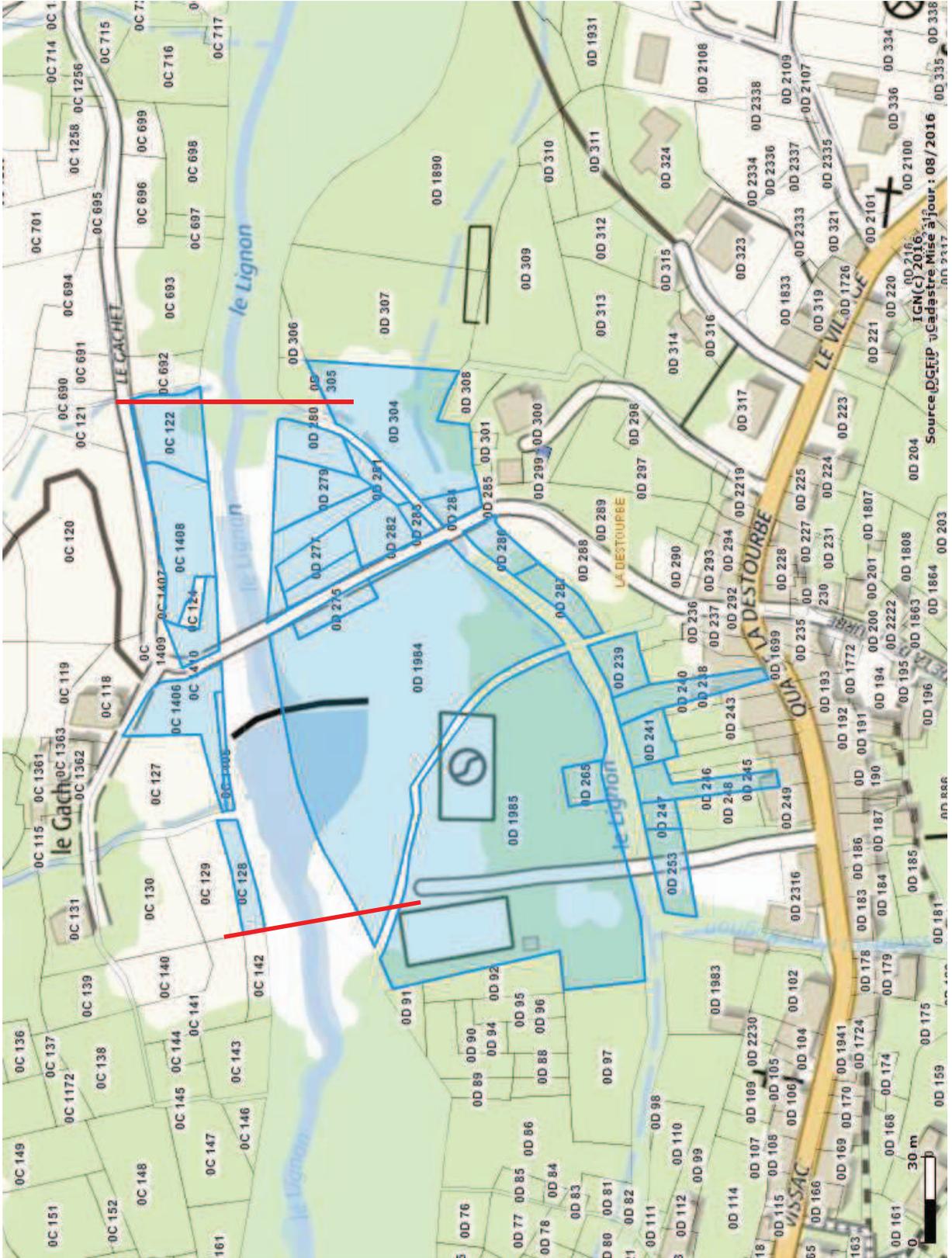
Chantier : LIGN1 / Commune : La Souche / Lieu-dit : Pont Maurand



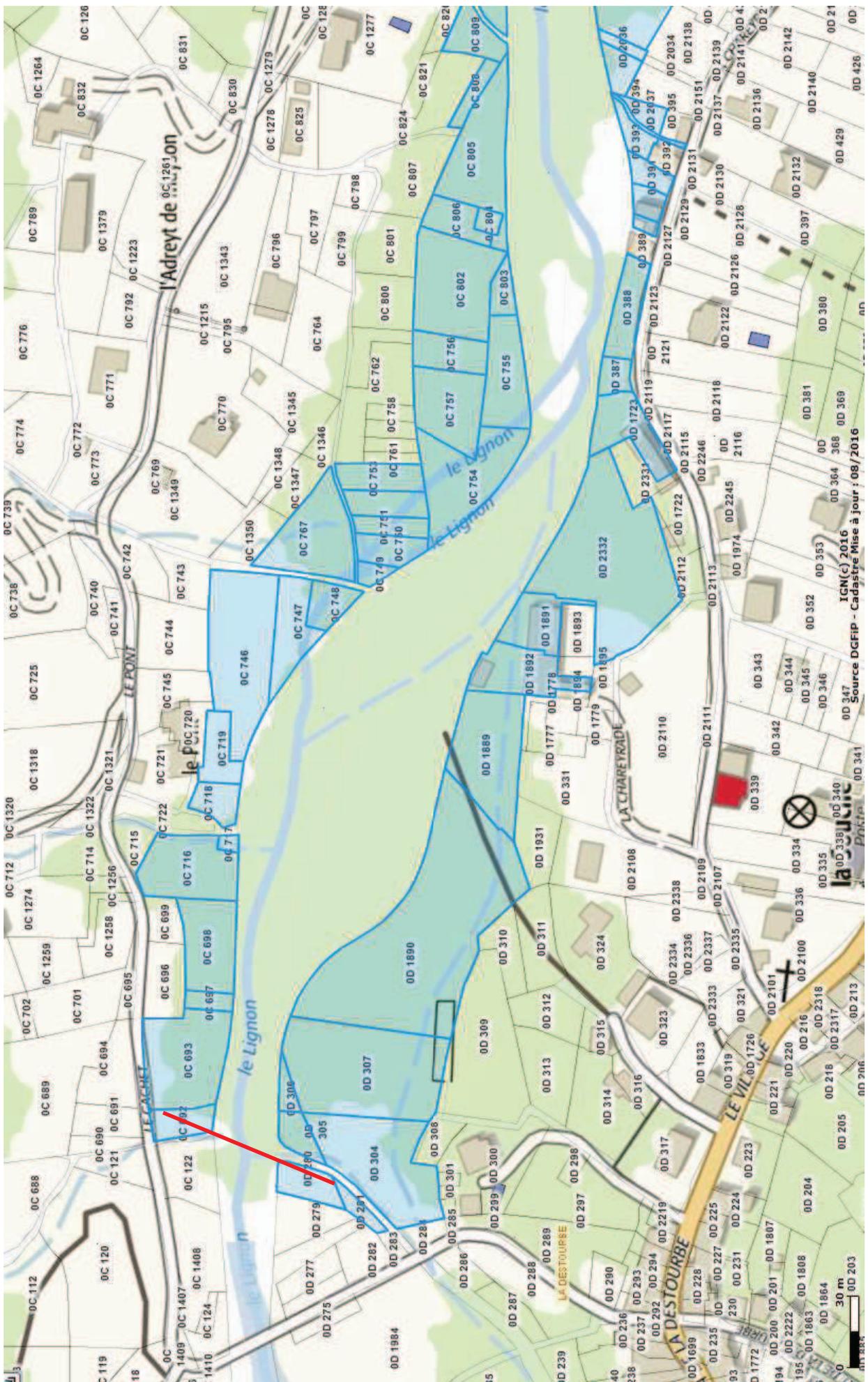
Chantier : LIGN2 / Commune : La Souche / Lieu-dit : Centre-ville



Chantier : **LIGN3** / Commune : La Souche / Lieu-dit : Pont de la Cougne

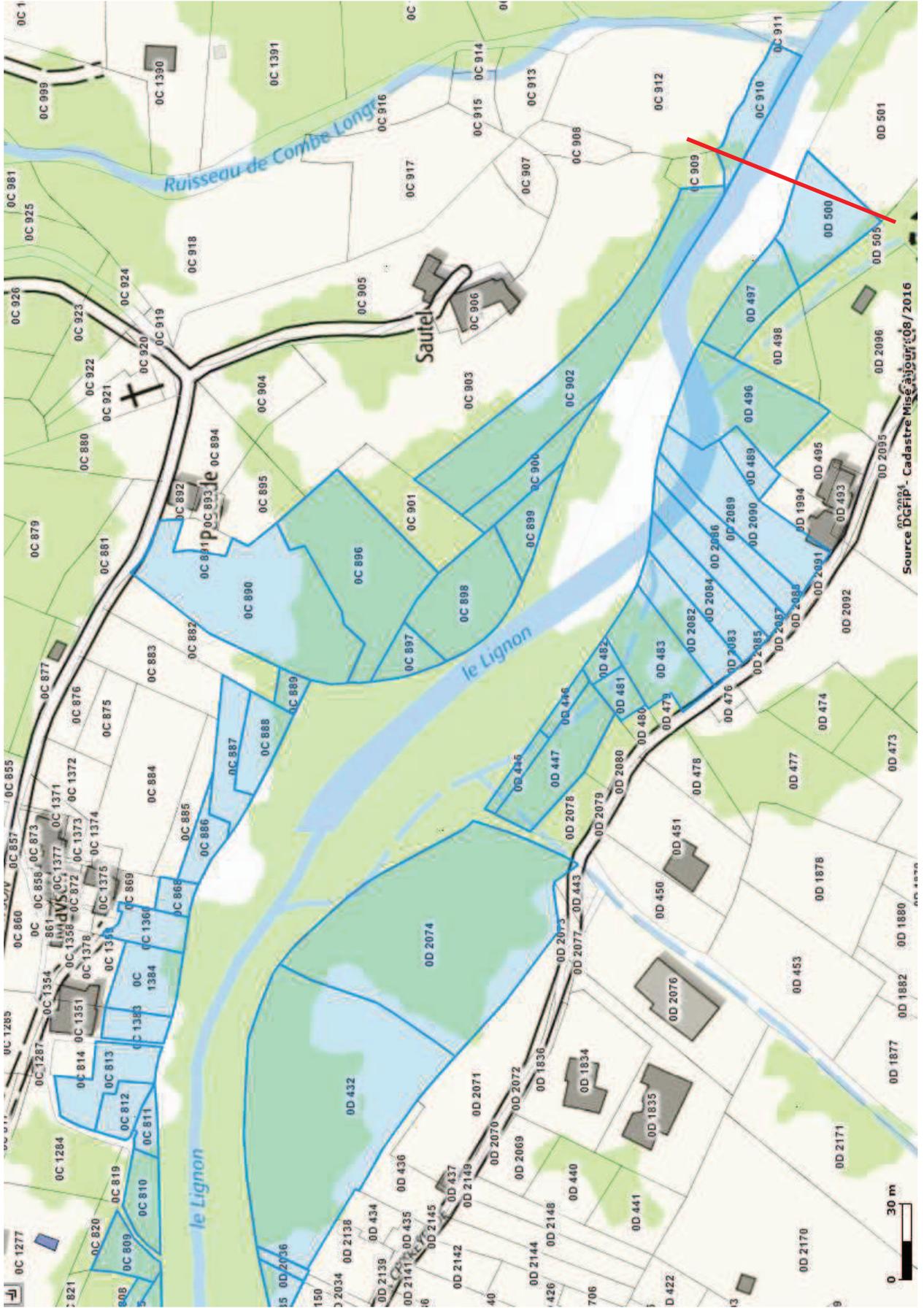


Chantier : LIGN4 / Commune : La Souche / Lieu-dit : Moulinage (Partie amont)

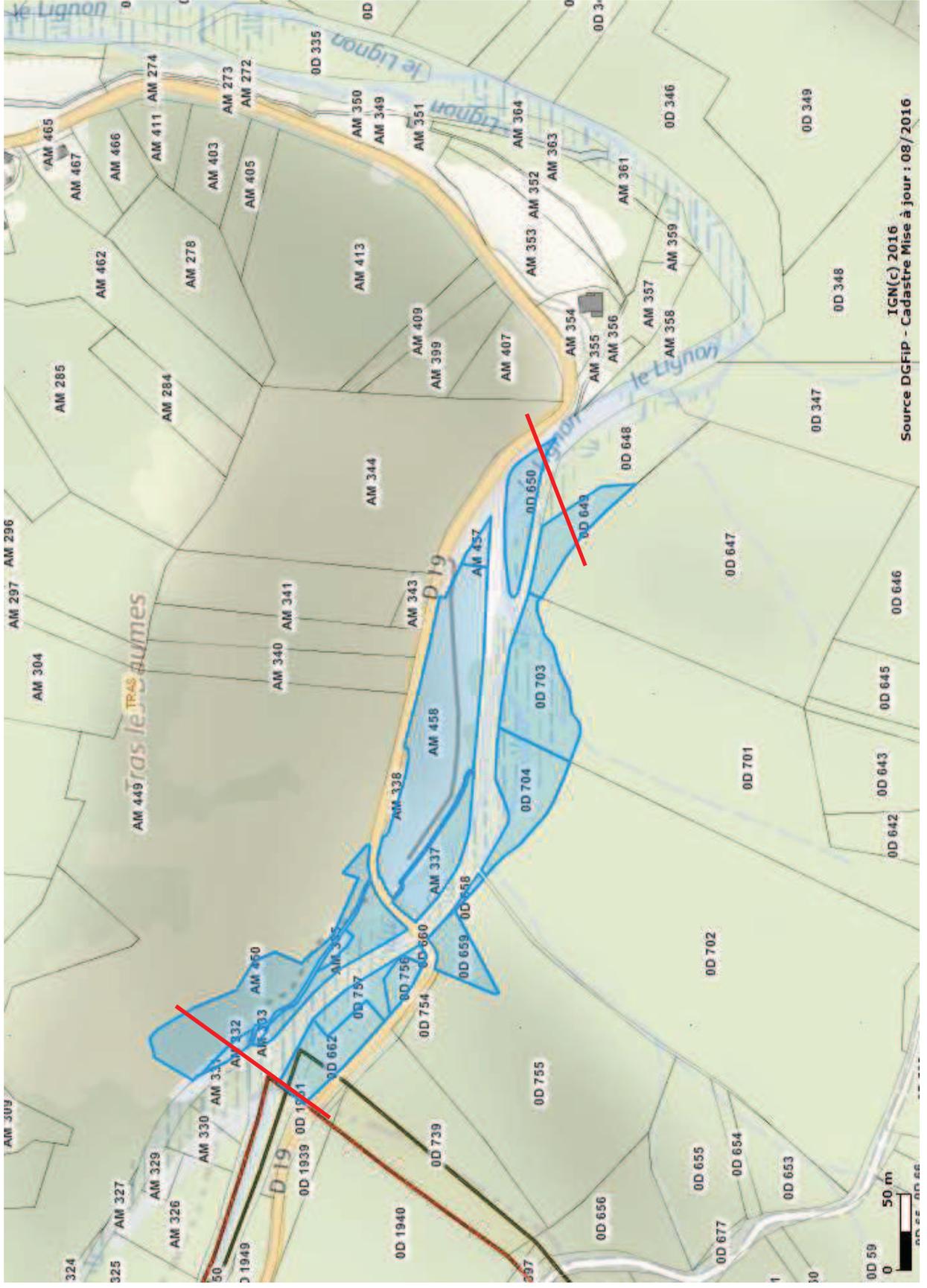


IGN(c) 2016  
Source DGFIP - Cadastre Mise à jour : 08/2016

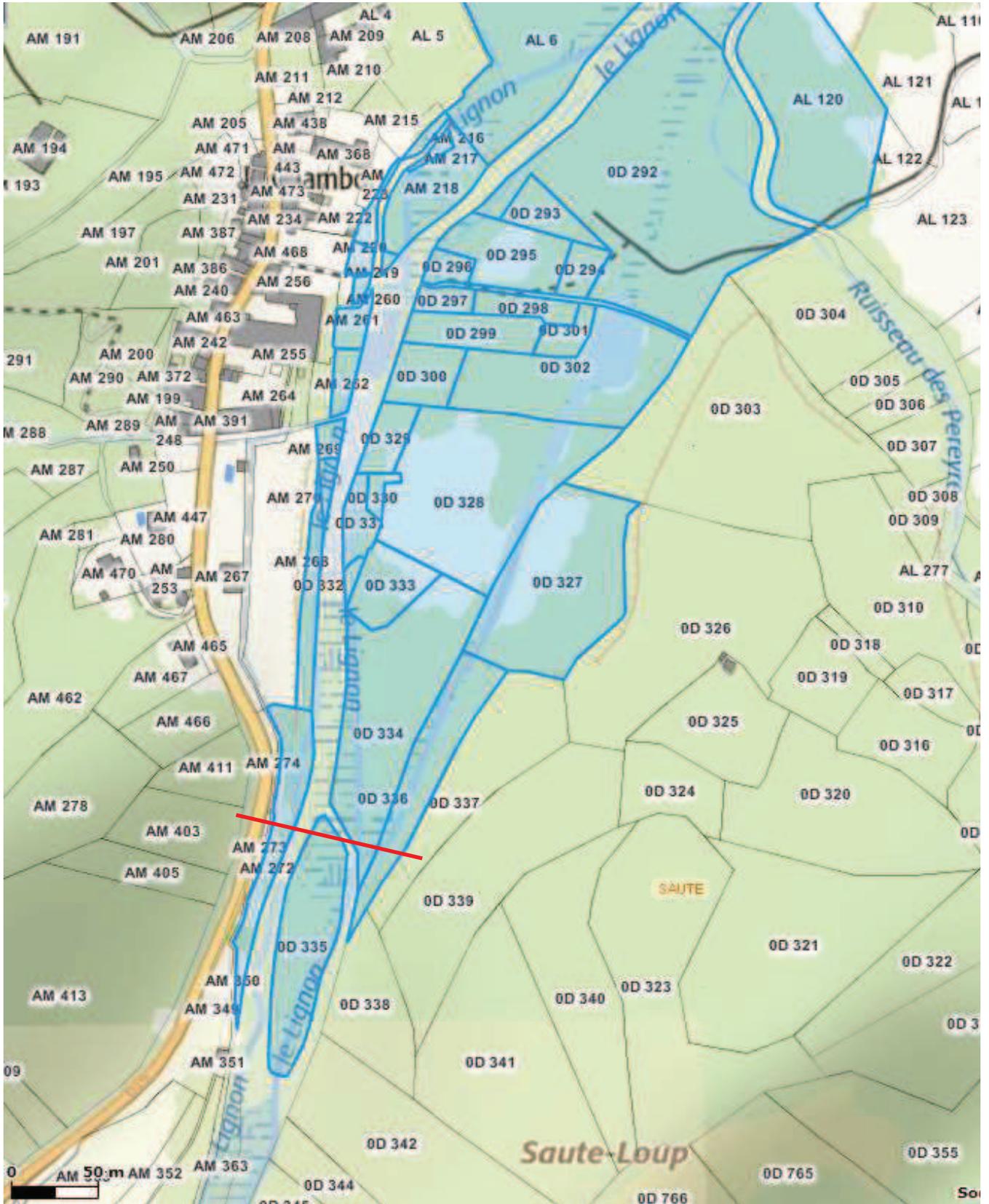
Chantier : LIGN4 / Commune : La Souche / Lieu-dit : Moulinage (Partie aval)



Chantier : LIGN5 / Commune : Jaujac / Lieu-dit : Pont de César

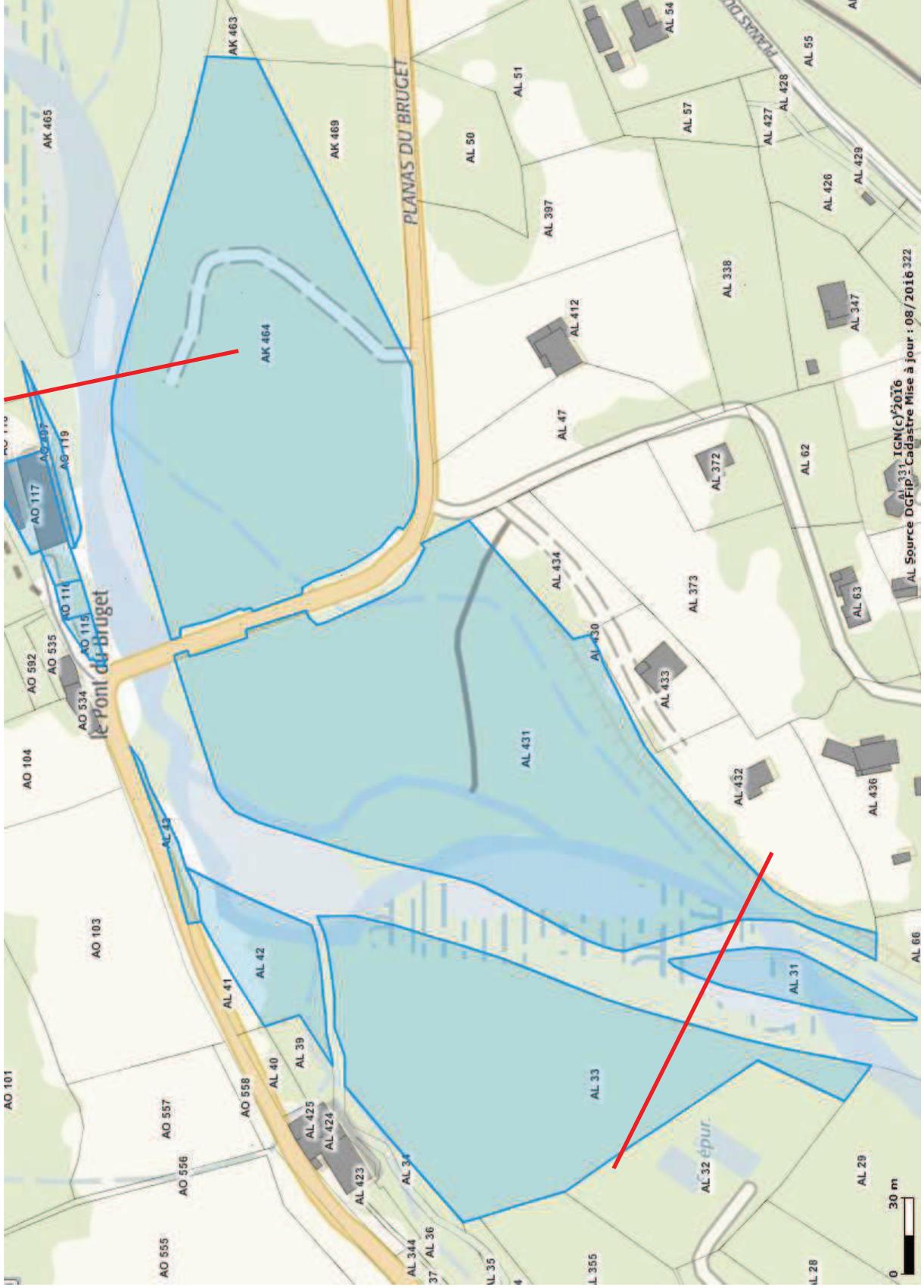


Chantier : LIGN6 / Commune : Jaujac / Lieu-dit : Les Chambons/Chasselouve (Partie amont)

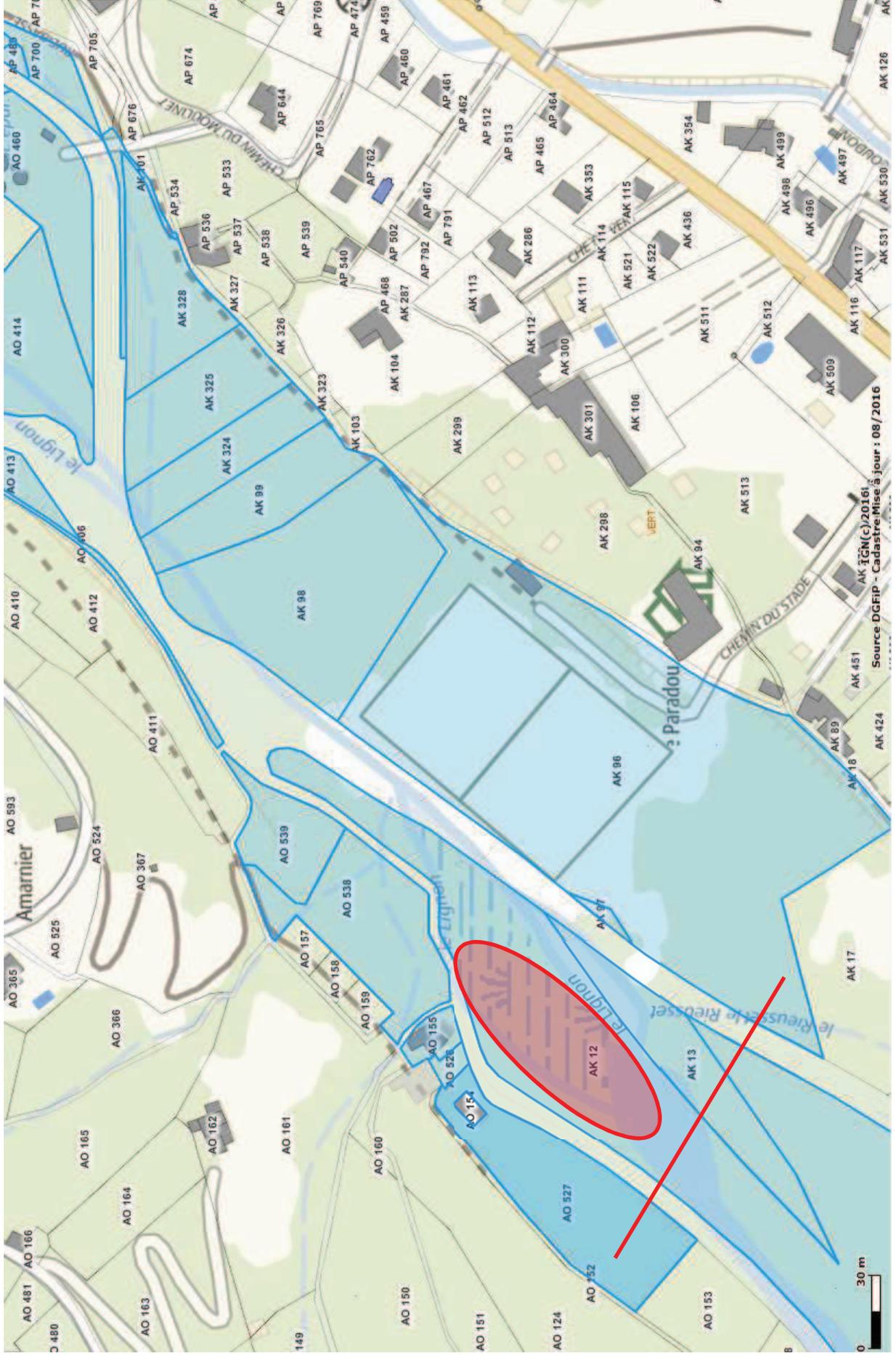




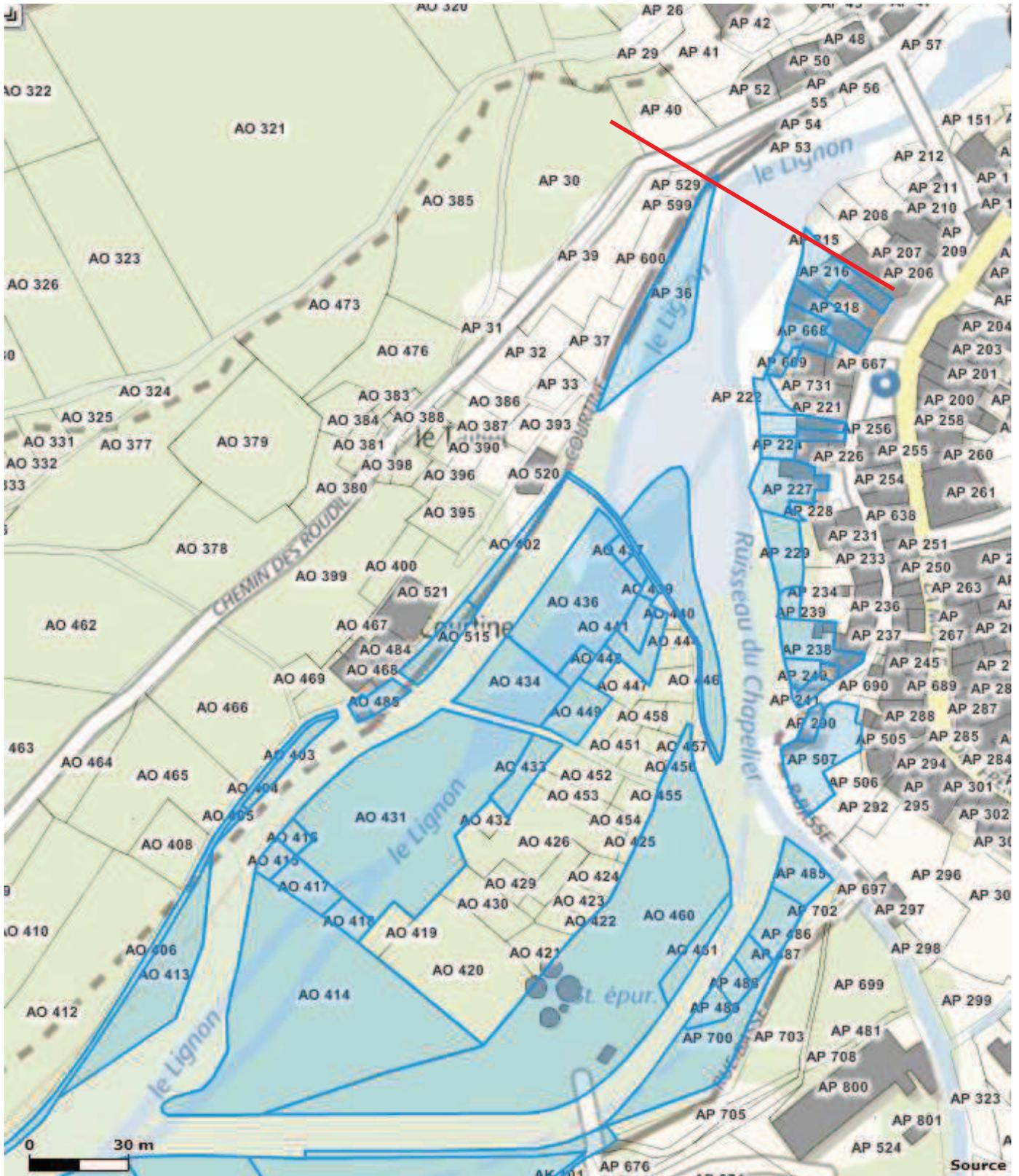
Chantier : LIGN7 / Commune : Jaujac / Lieu-dit : Pont du Bruget



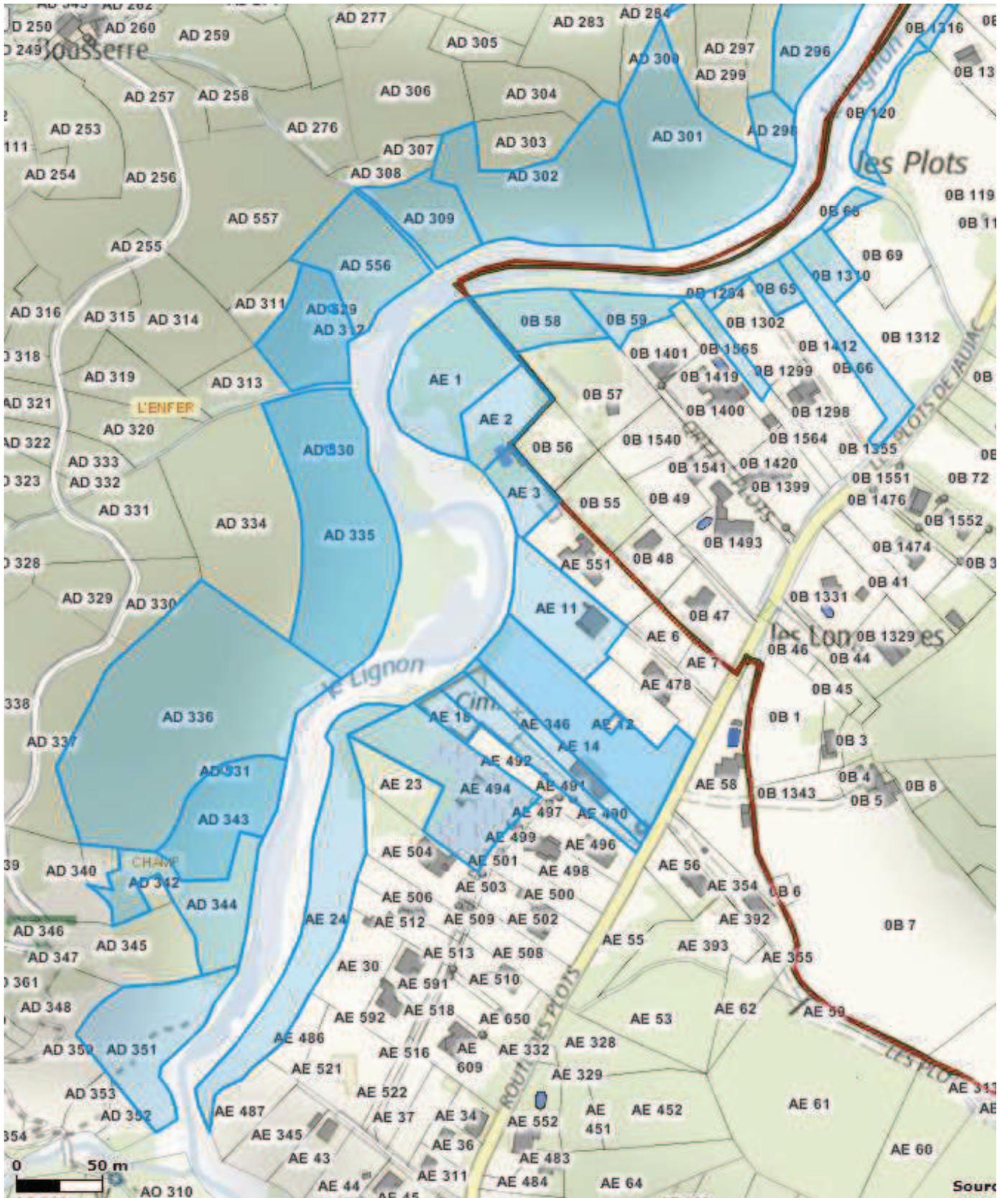
Chantiers : LIGN8 et LIGN8 TS / Commune : Laujac / Lieu-dit : Amont/Aval stade (Partie amont) + Traitement de la Renouée du Japon



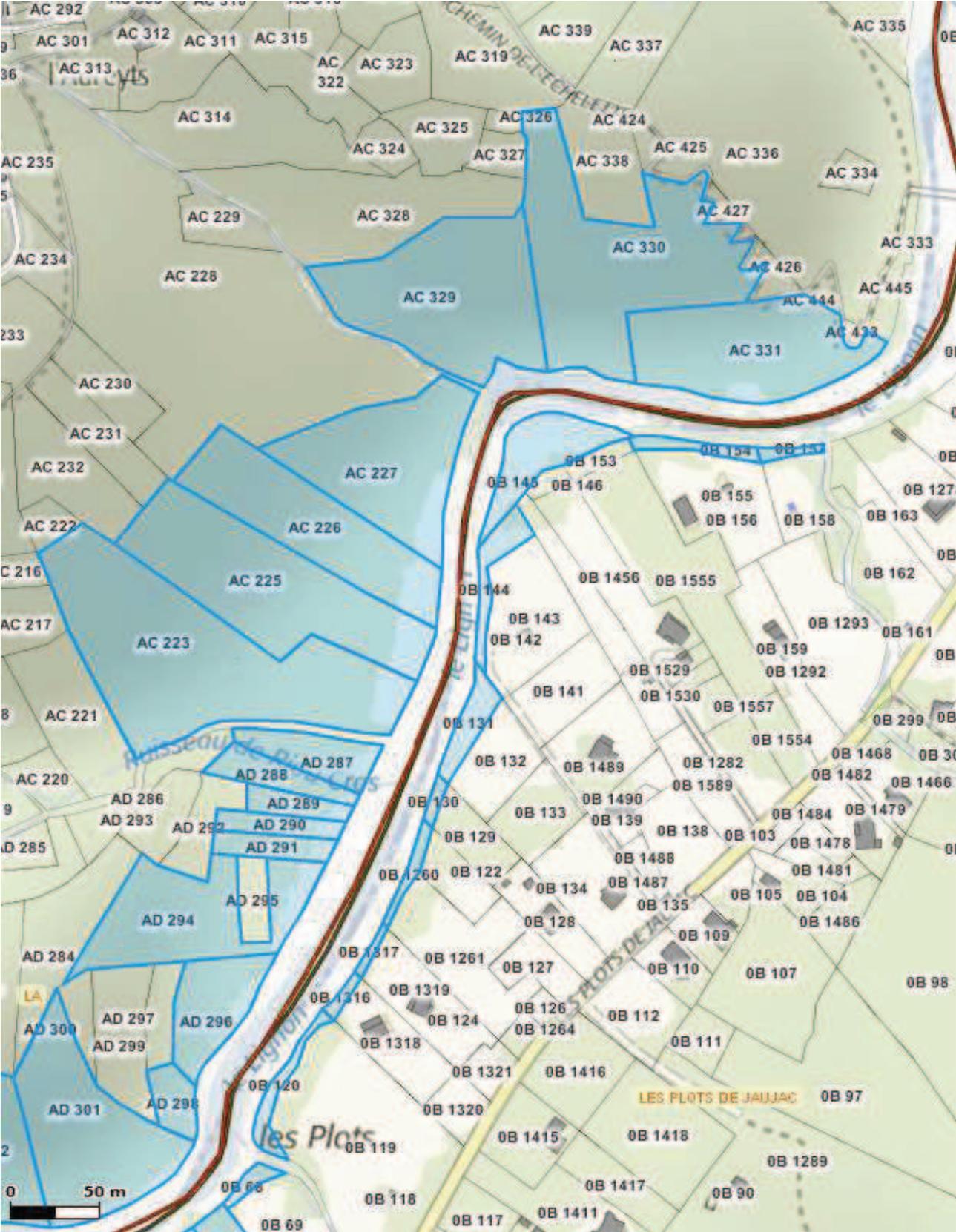
Chantier : LIGN8 / Commune : Jaujac / Lieu-dit : Amont/Aval stade (Partie aval) + Traitement de la Renouée du Japon



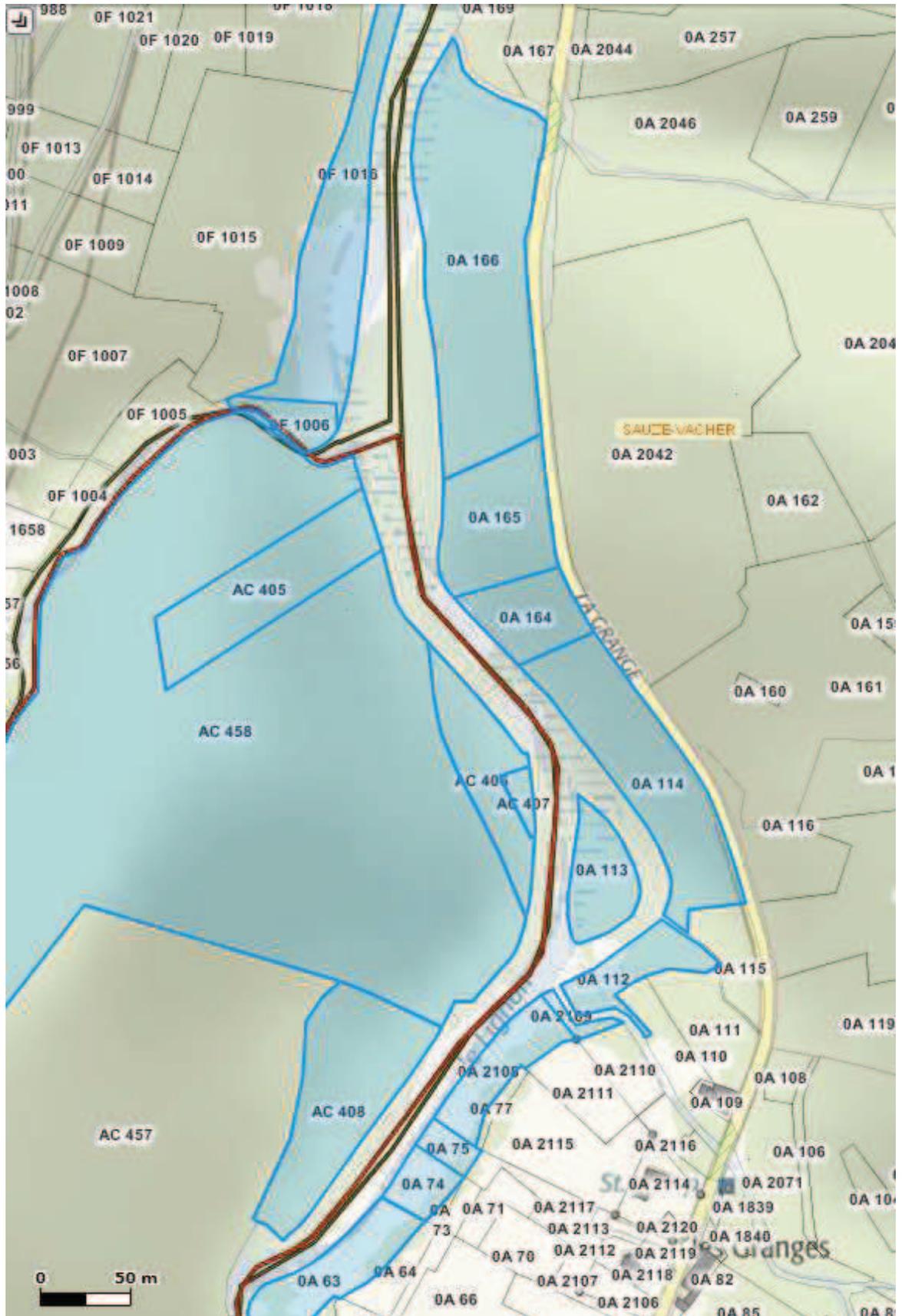
Traitement de la Renouée du Japon / Communes : Jaujac – Fabras / Lieu-dit : Aval Jaujac (Partie amont)



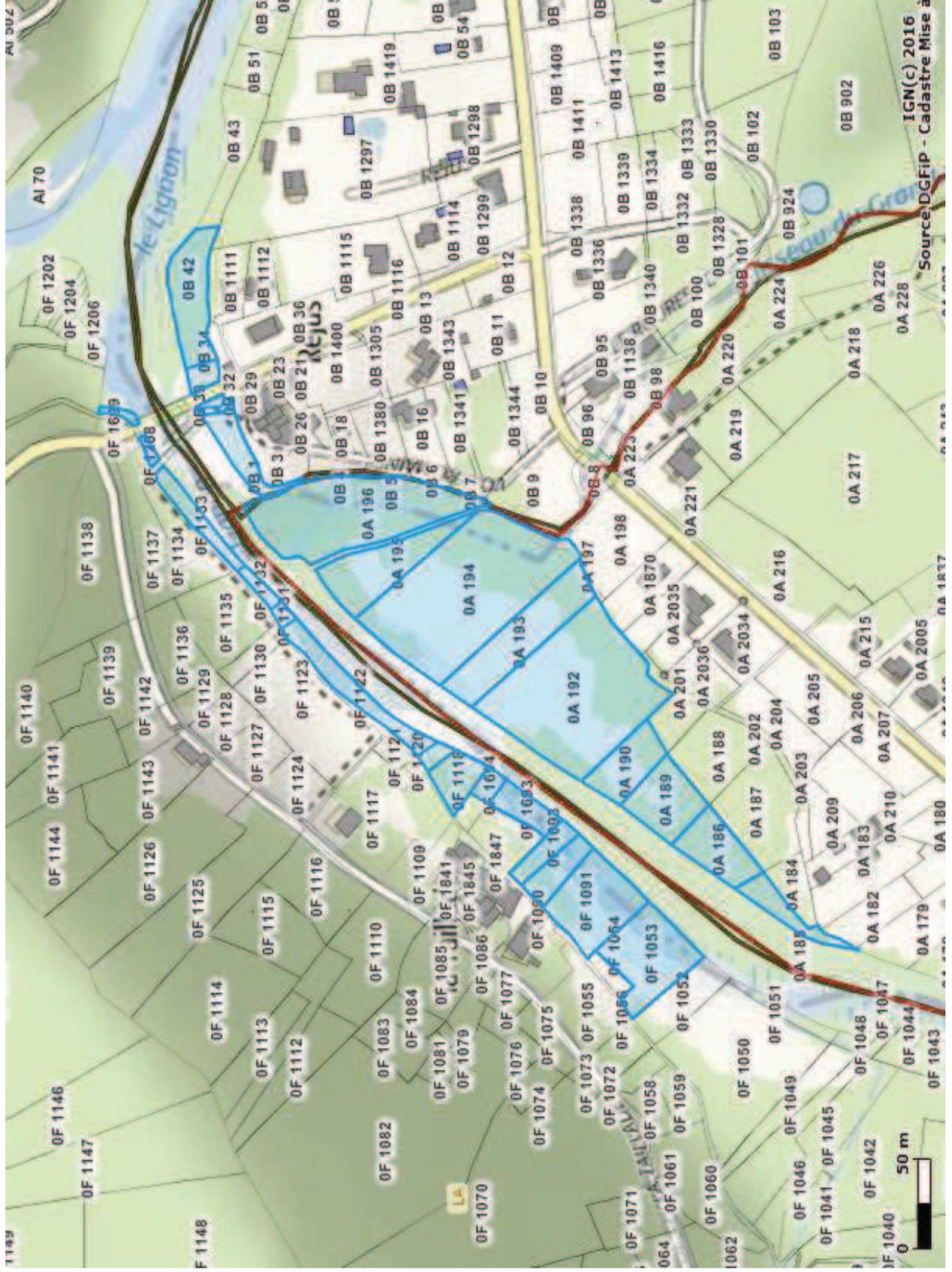
Traitement de la Renouée du Japon / Communes : Jaujac – Fabras / Lieu-dit : Aval Jaujac (Partie aval)



Traitement de la Renouée du Japon / Communes : Jaujac – Fabras - Meyras / Lieu-dit : Gorges du Lignon



Traitement de la Renouée du Japon / Communes : Meyras – Pont de Labeaume - Fabras / Lieu-dit : Amont confluence Ardèche





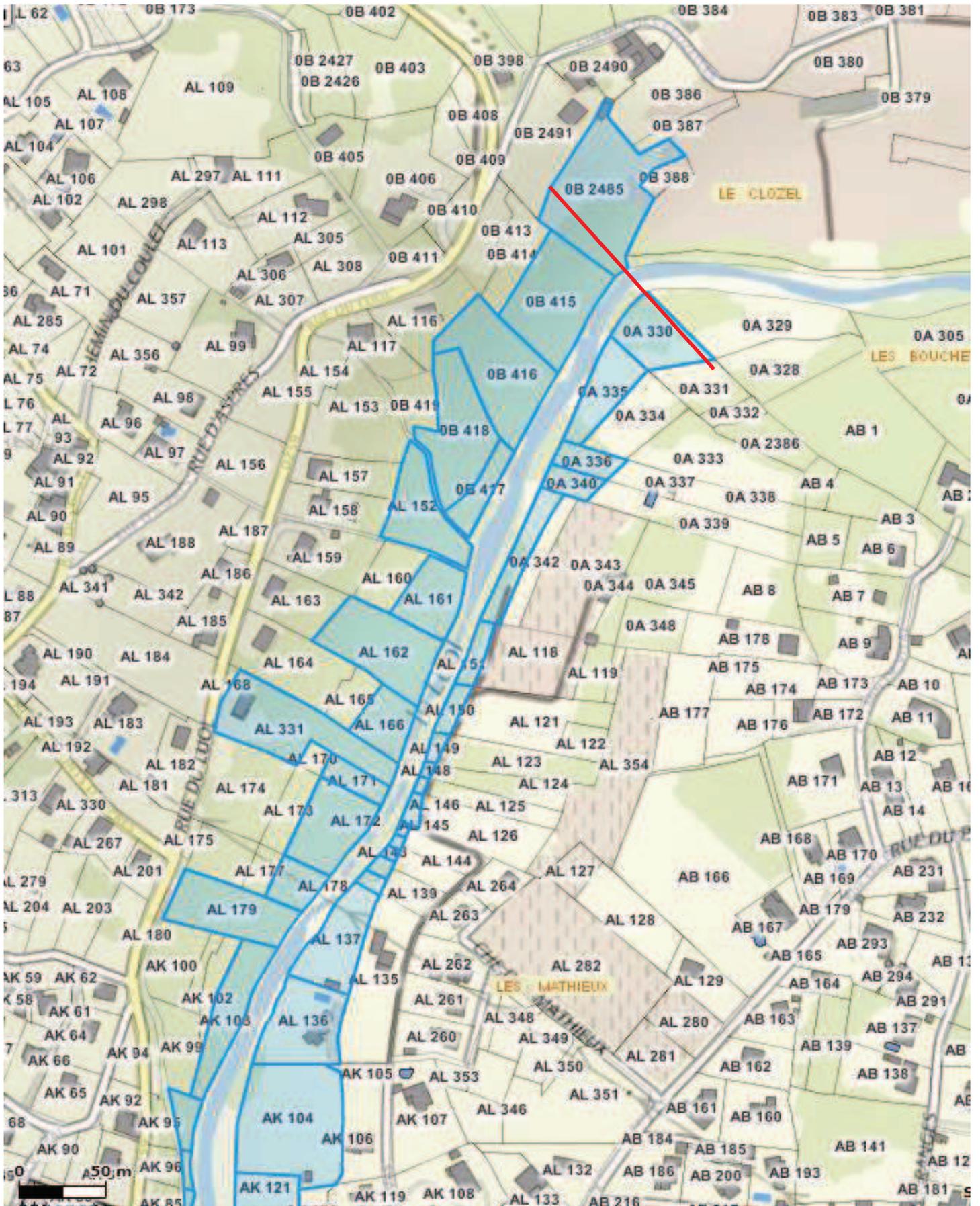
# LUOL

## LEGENDE

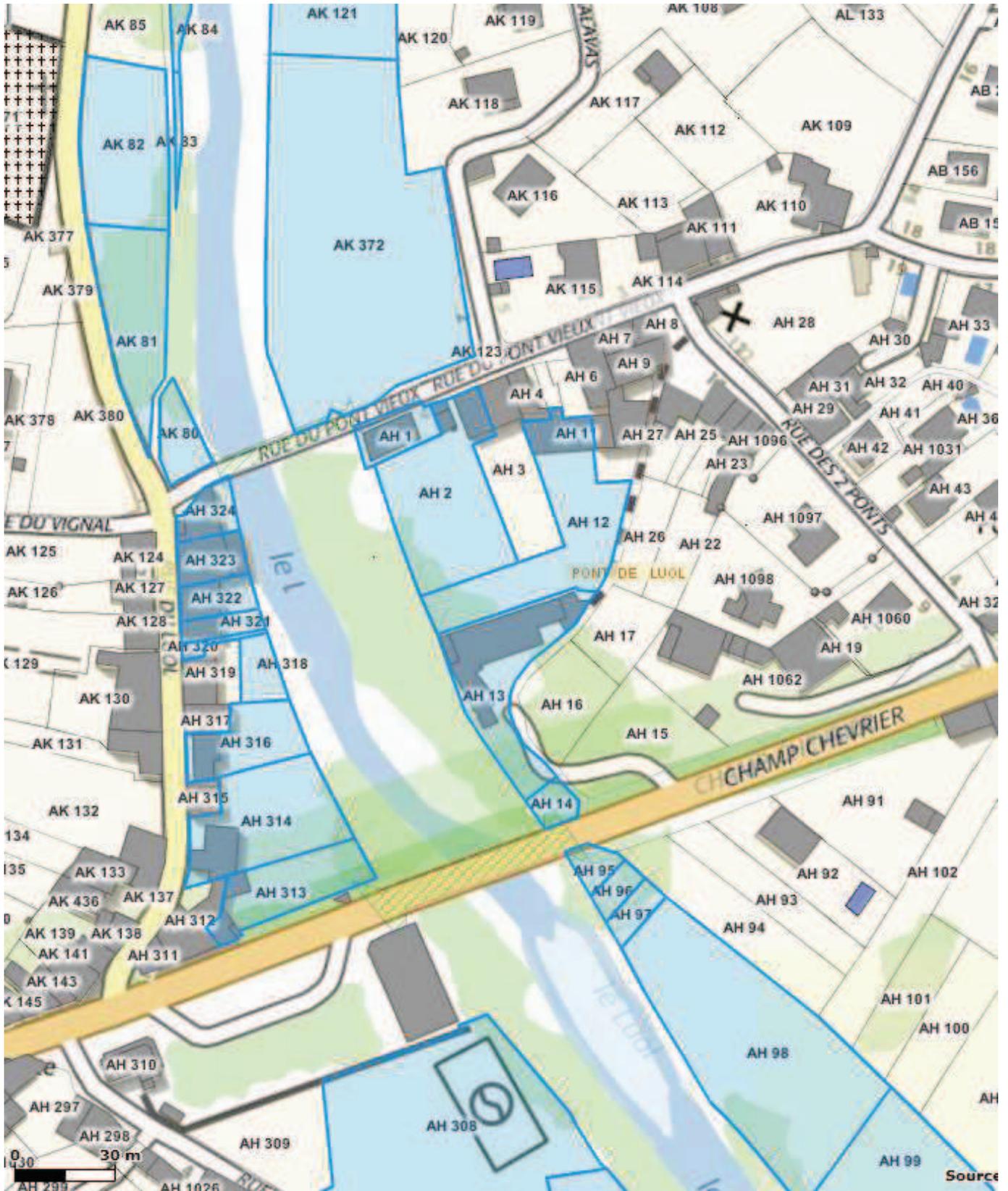
-  Limites communales
-  Parcelles concernées par les travaux
-  Limites des chantiers de traitement de la végétation



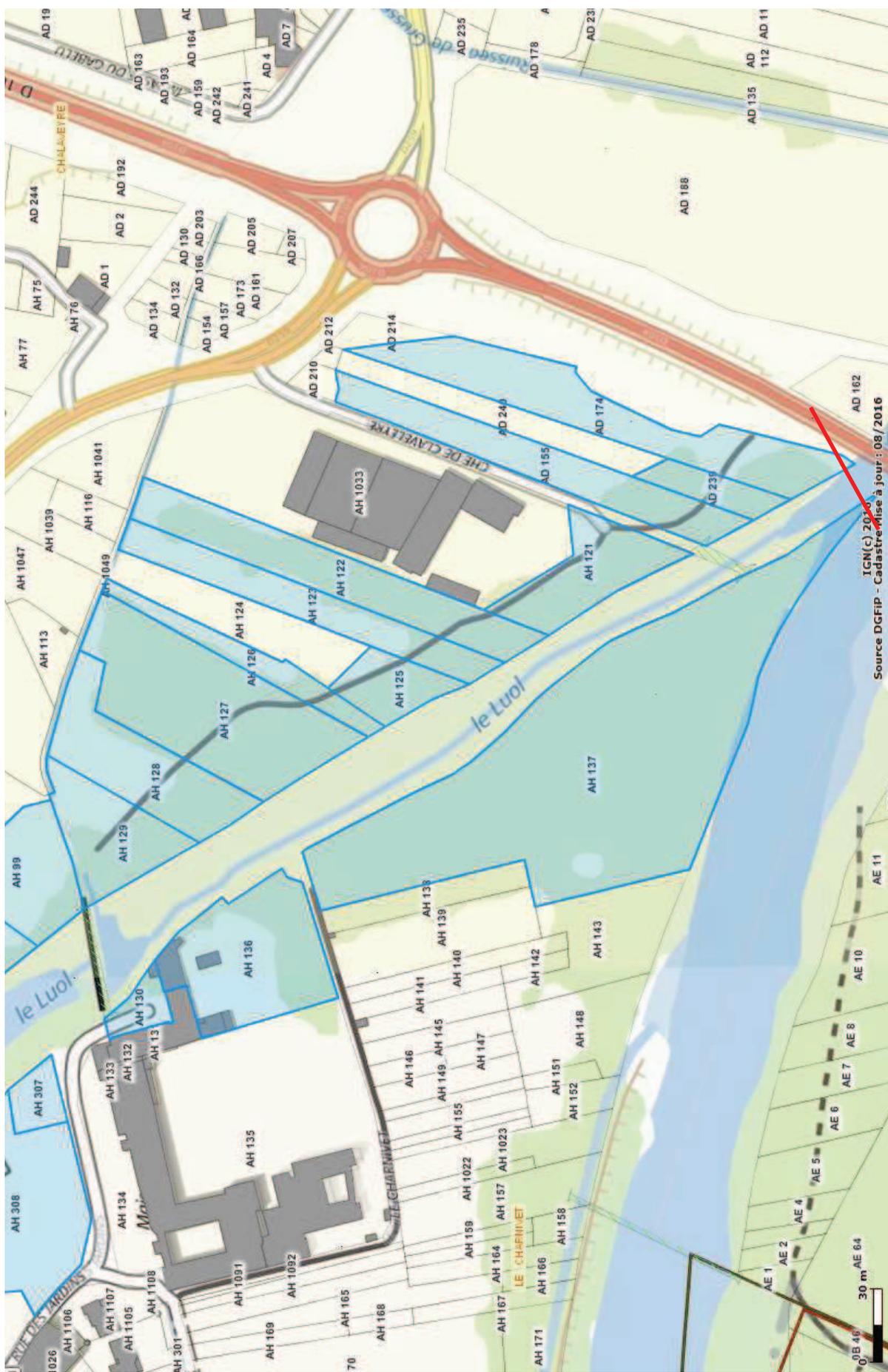
Chantier : LUO1 / Commune : Saint-Privat / Lieu-dit : Pont de Luol (Partie amont)



Chantier : LUO1 / Commune : Saint-Privat / Lieu-dit : Pont de Luol (Partie médiane)



Chantier : **LUO1** / Commune : Saint-Privat / Lieu-dit : Pont de Luol (Partie aval)





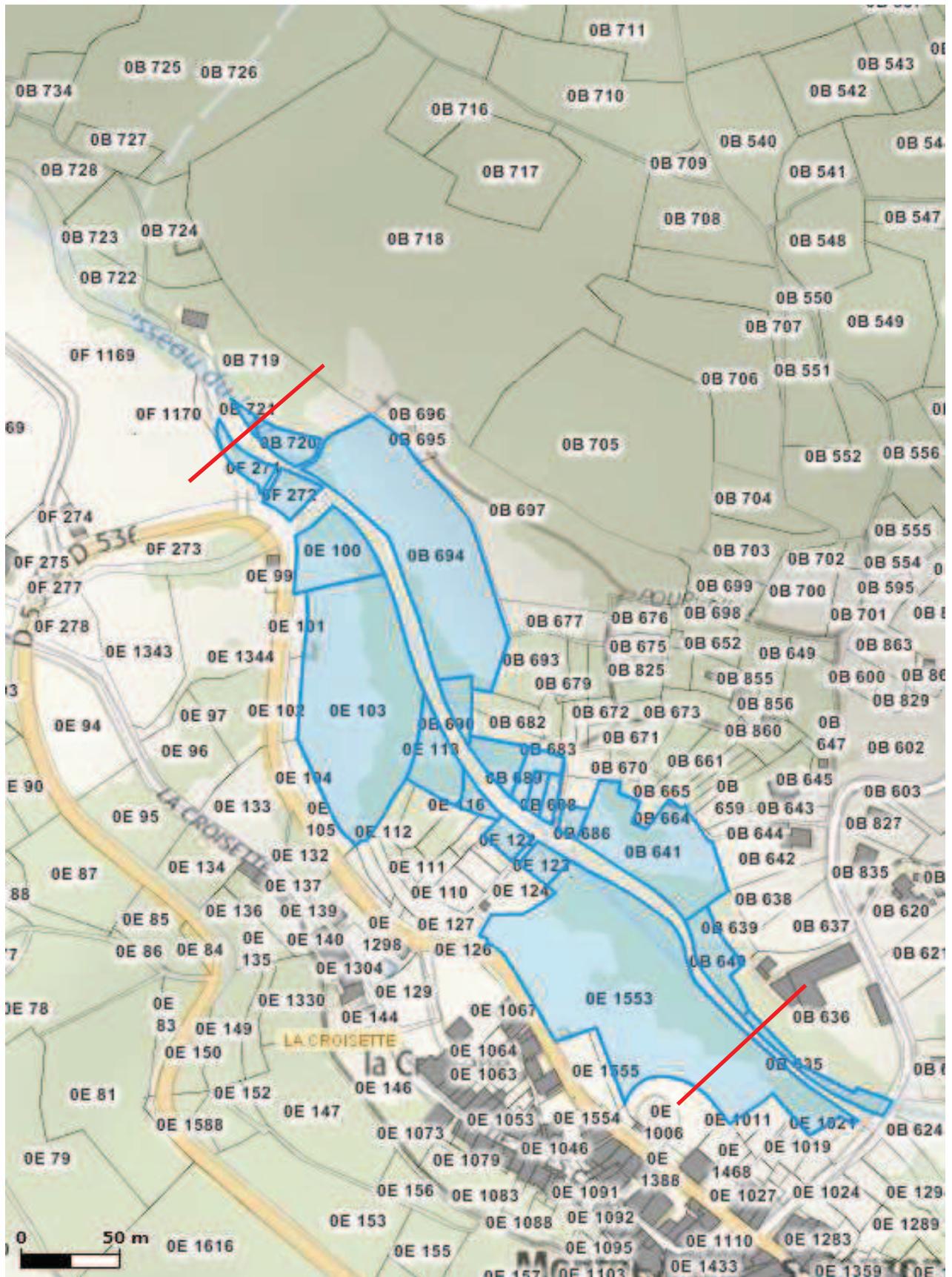
# POURSEILLE

## LEGENDE

-  Limites communales
-  Parcelles concernées par les travaux
-  Limites des chantiers de traitement de la végétation

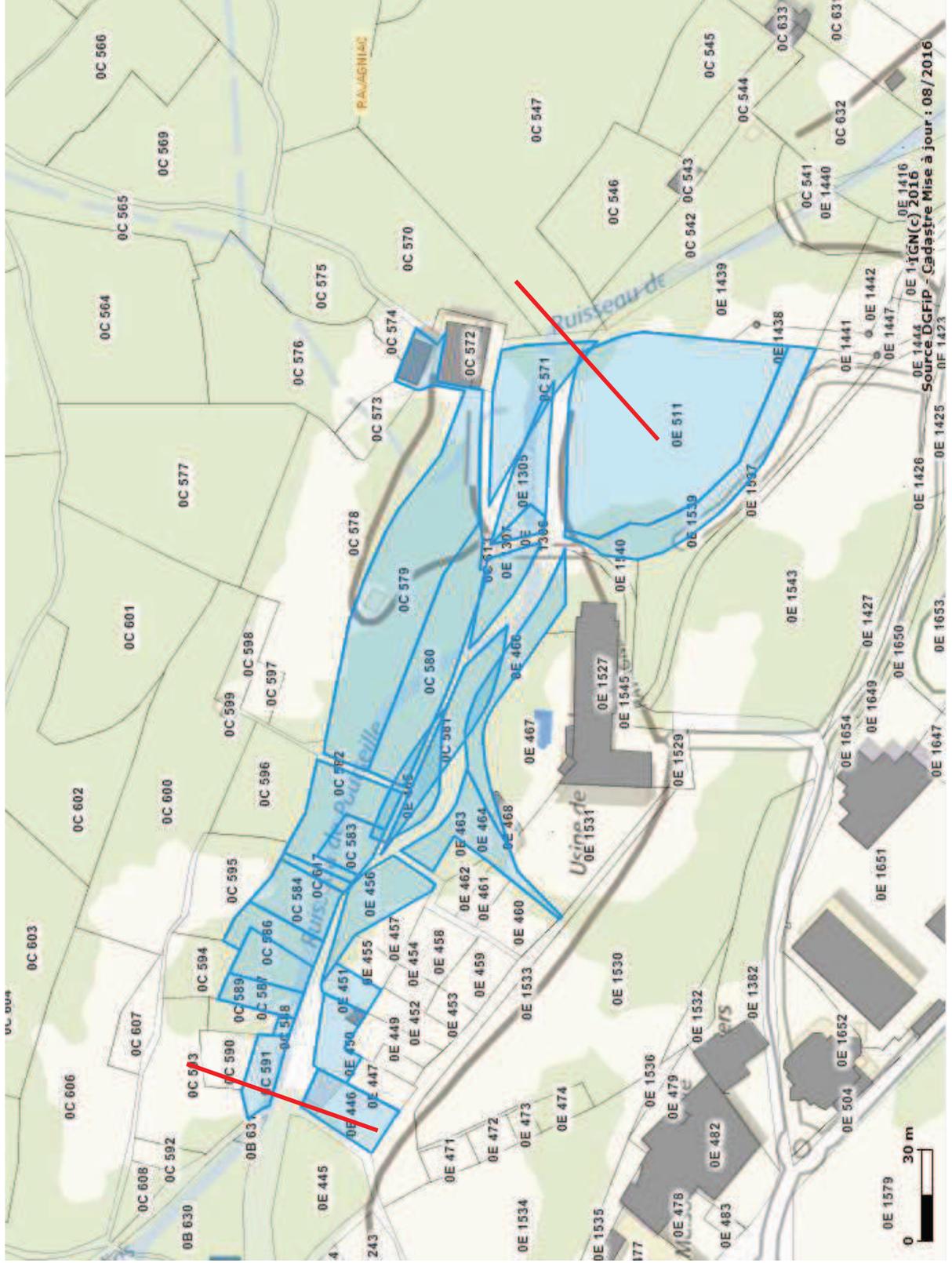


Chantier : **POU1** / Commune : Montpezat-sous-Bauzon / Lieu-dit : La Croisette

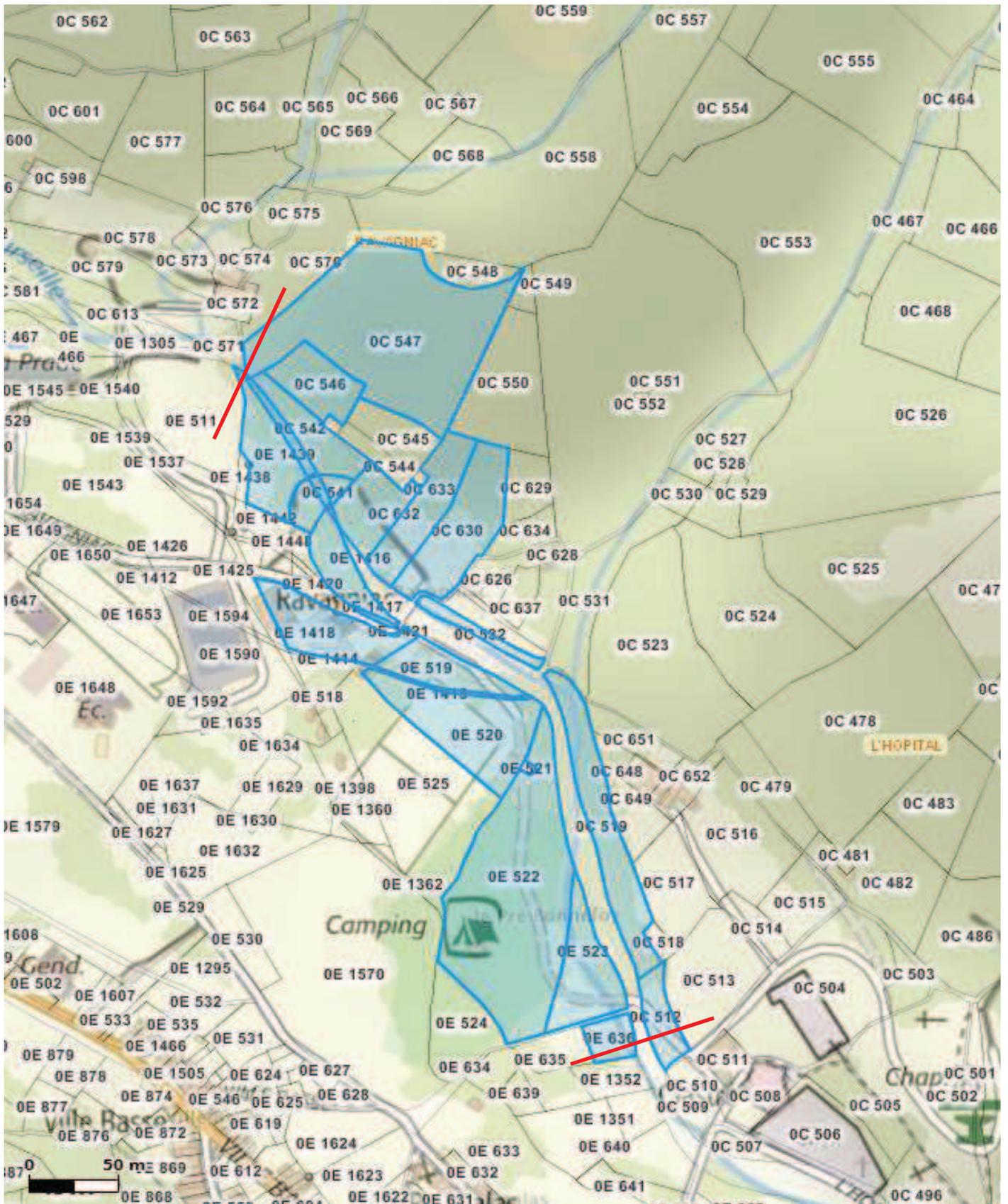




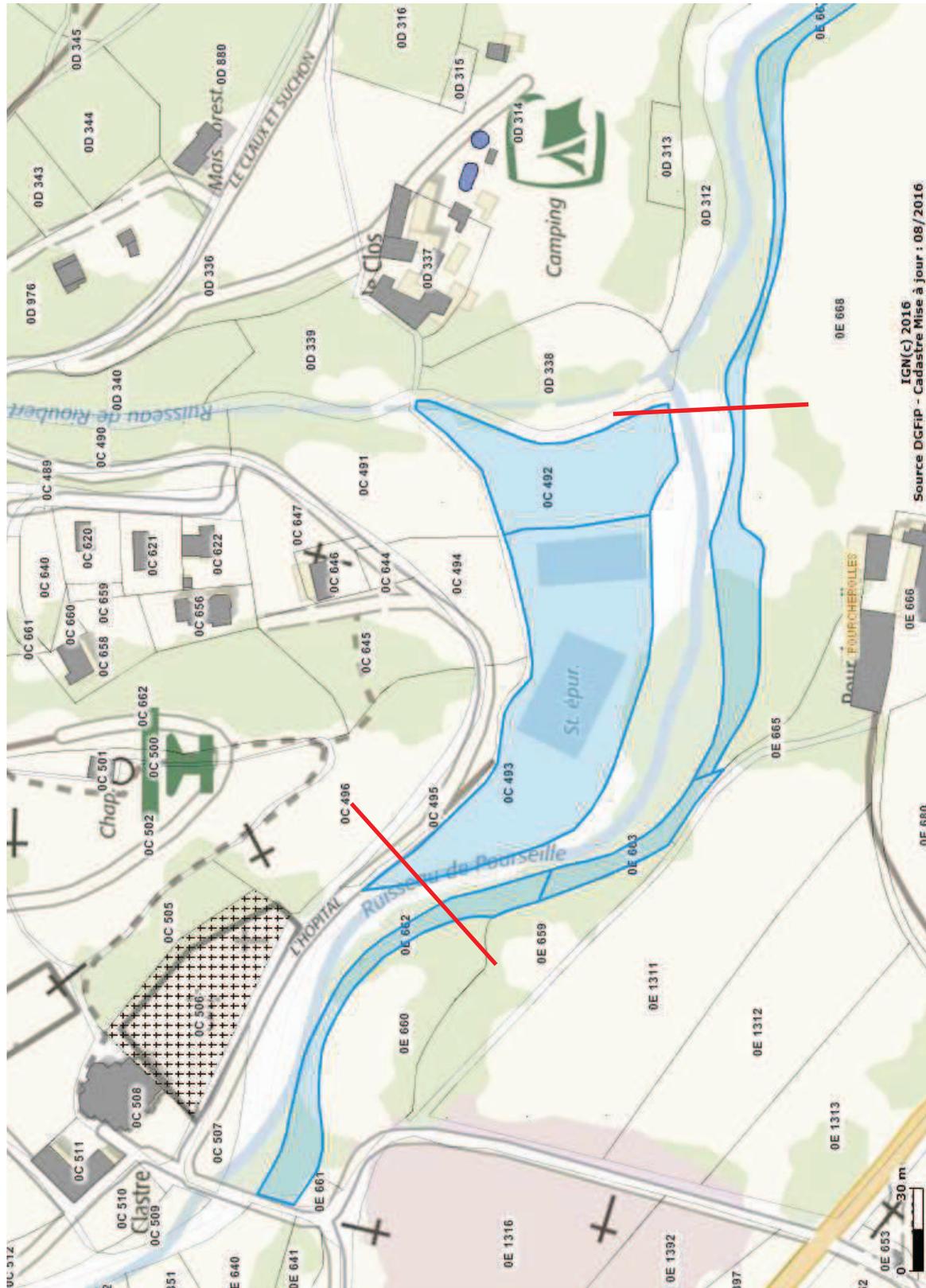
Chantier : **POU3** / Commune : Montpezat-sous-Bauzon / Lieu-dit : La Prade



Chantier : **POU4** / Commune : Montpezat-sous-Bauzon / Lieu-dit : Camping Ravagnac



Chantier : **POUS** / Commune : Montpezat-sous-Bauzon / Lieu-dit : Pourtalas – STEP





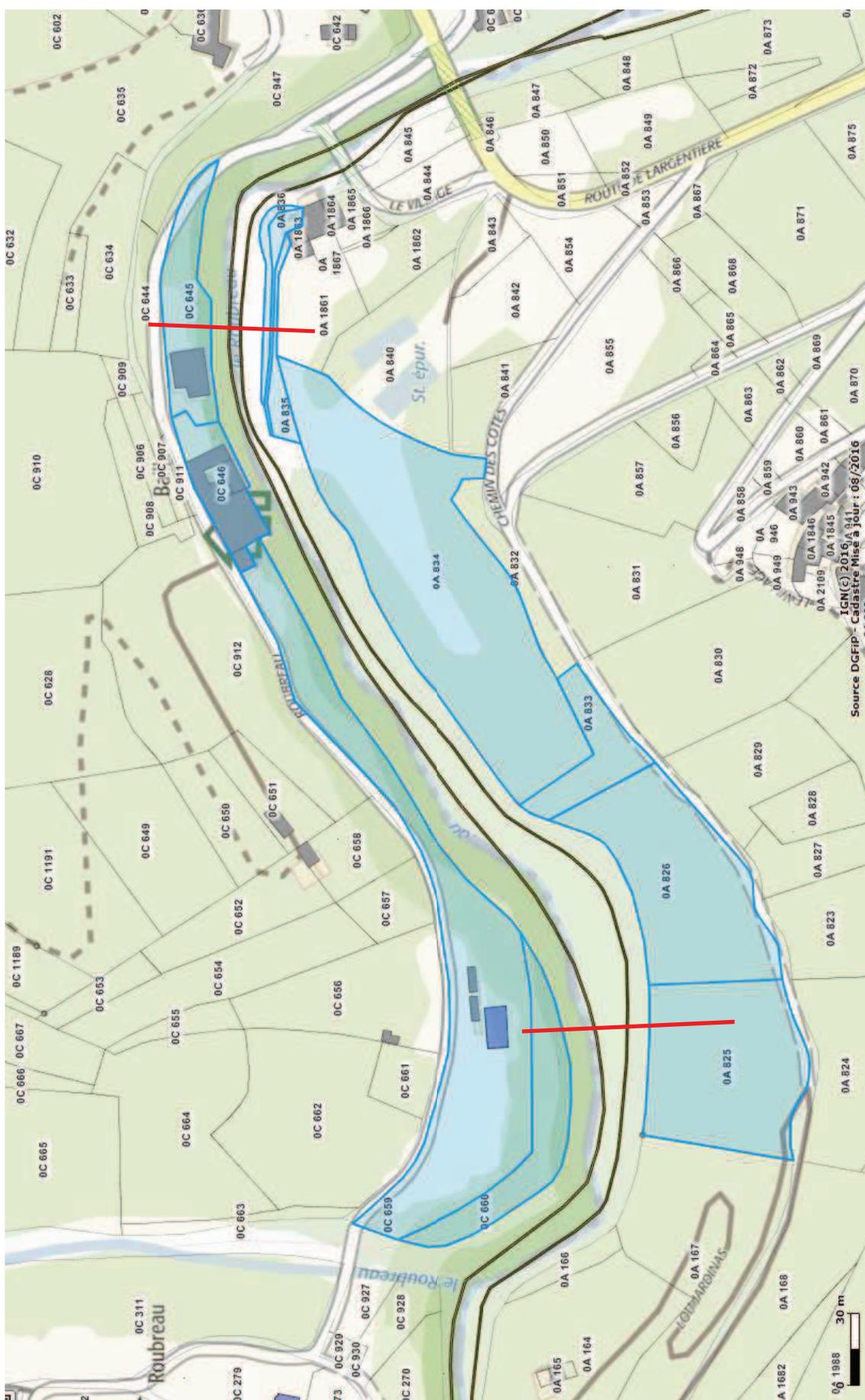
# ROUBREAU

## LEGENDE

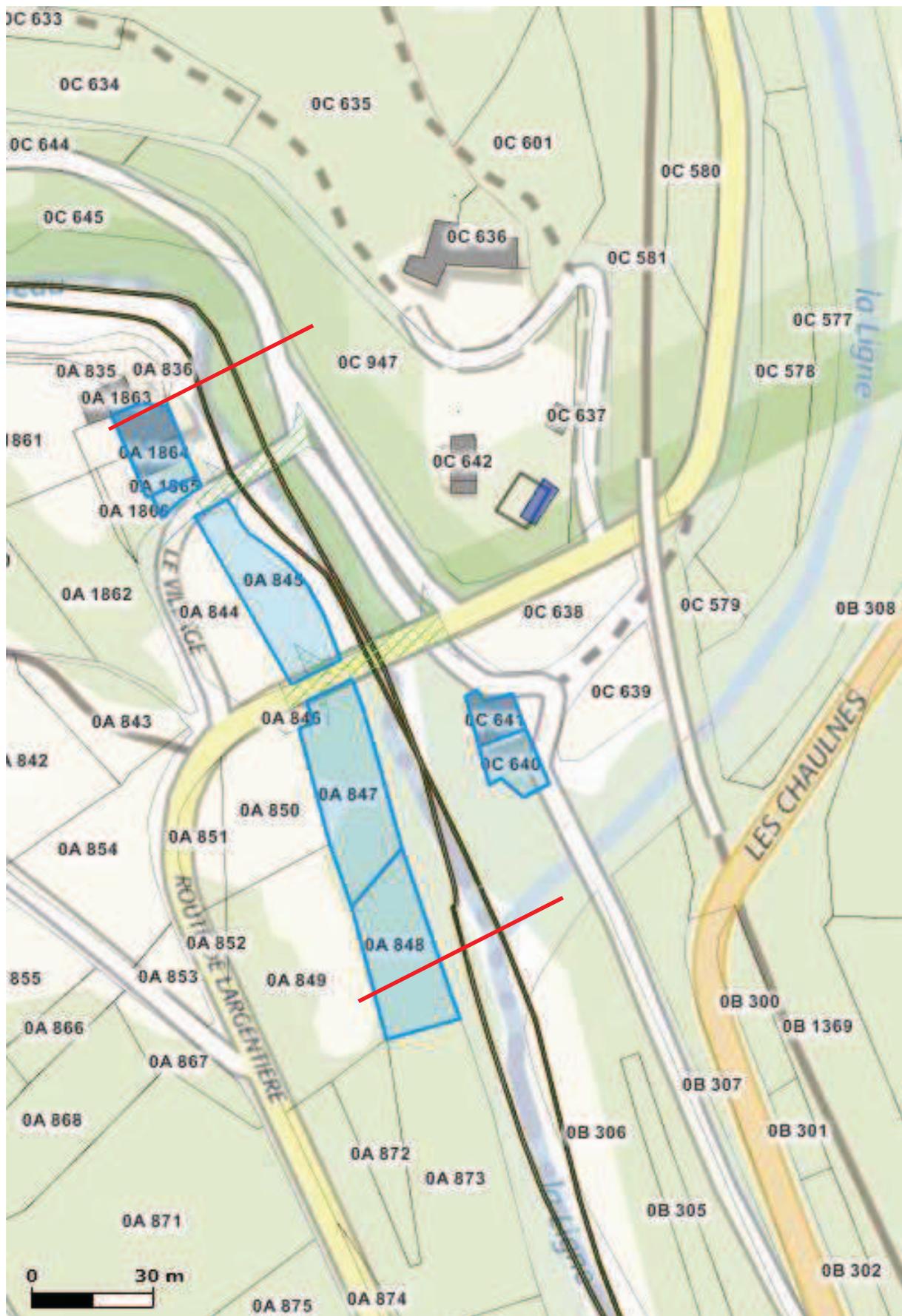
-  Limites communales
-  Parcelles concernées par les travaux
-  Limites des chantiers de traitement de la végétation



Chantier : **ROU1** / Communes : Largentière - Montréal / Lieu-dit : Centre de vacances – Baïlle



Chantier ROU2 / Communes : Largentière – Montréal / Lieu-dit : Baille – Confluence Ligne



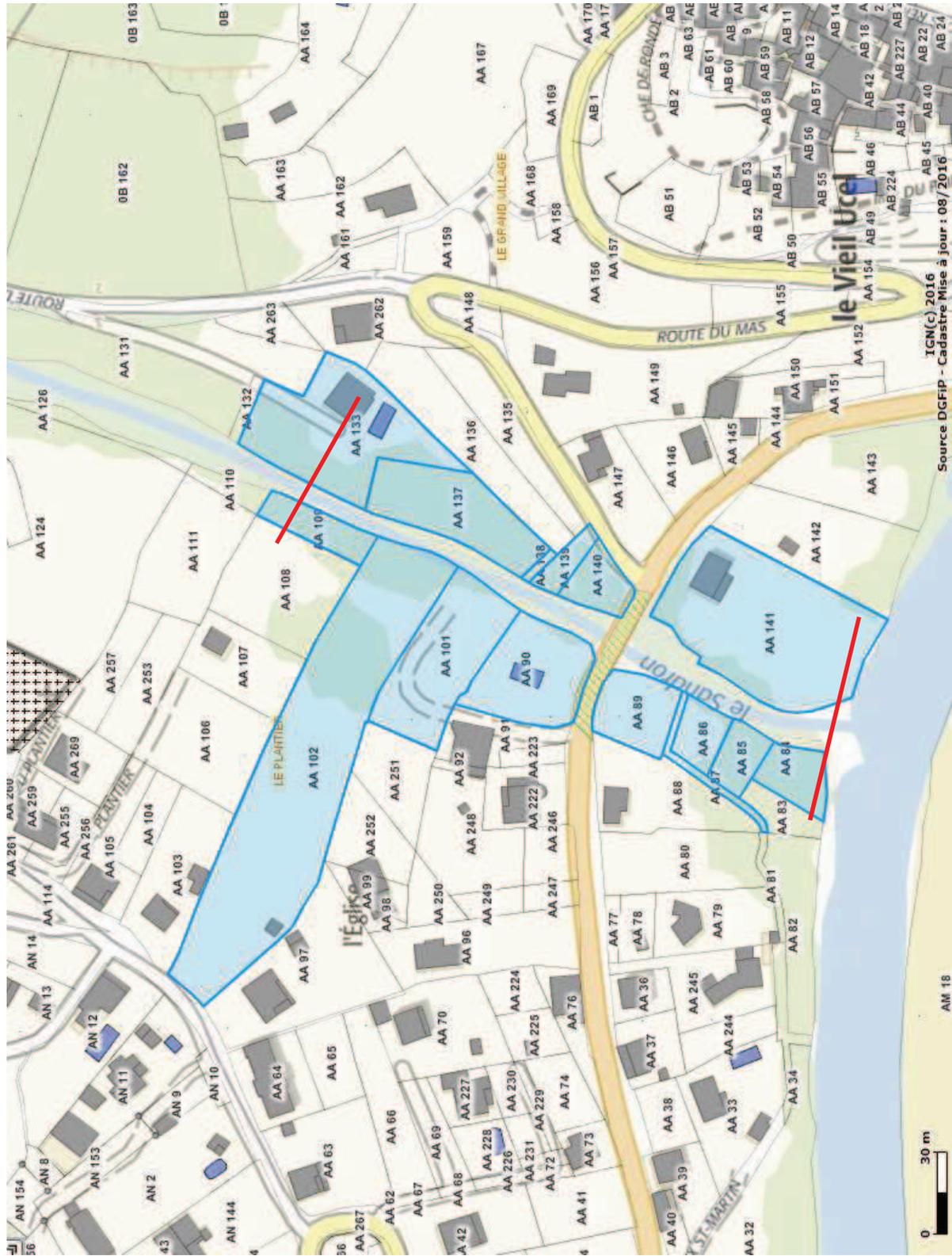
# SANDRON

## LEGENDE

-  Limites communales
-  Parcelles concernées par les travaux
-  Limites des chantiers de traitement de la végétation



Chantier : SAN1 / Commune : Ucel / Lieu-dit : Pont de la D578bis





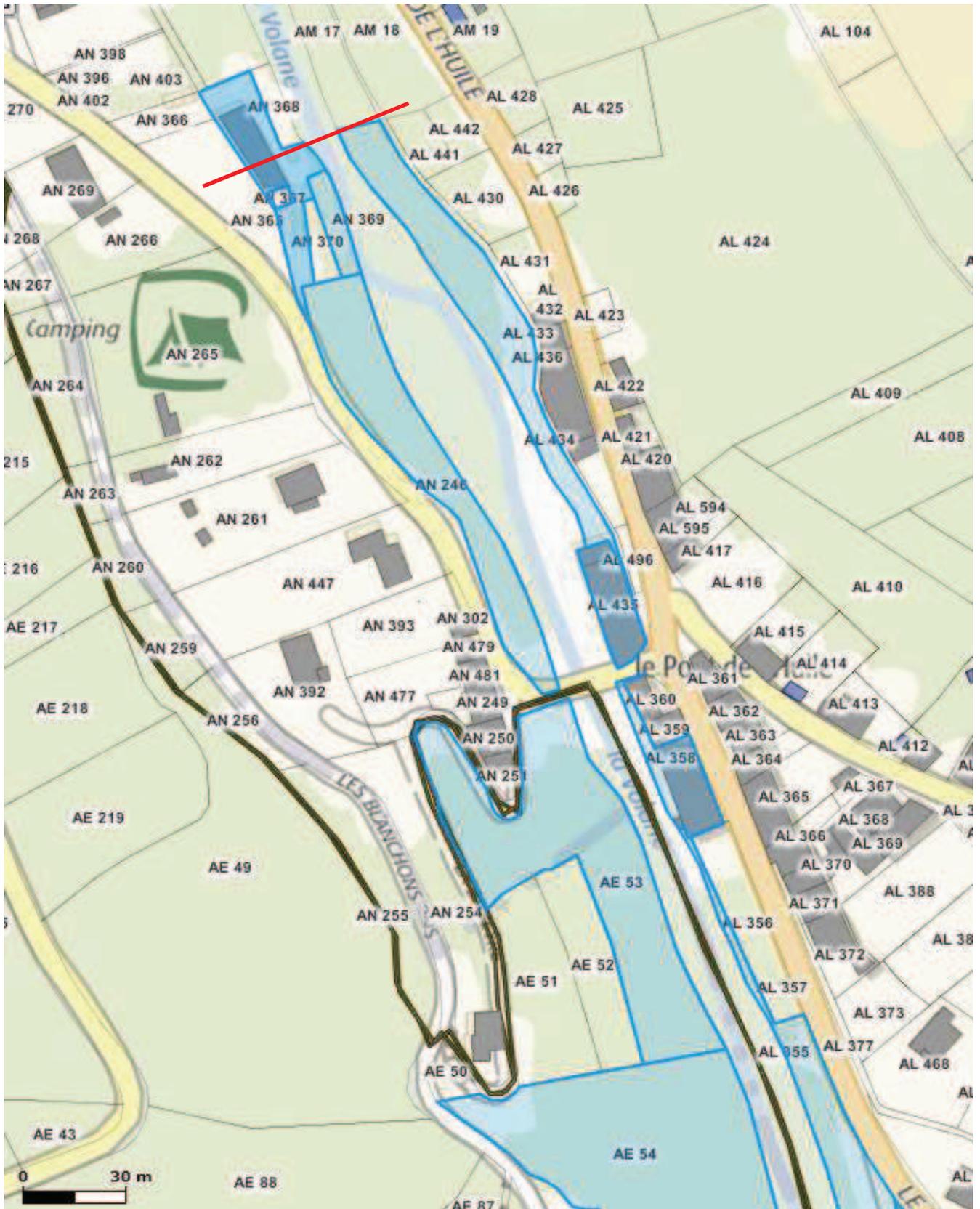
# VOLANE

## LEGENDE

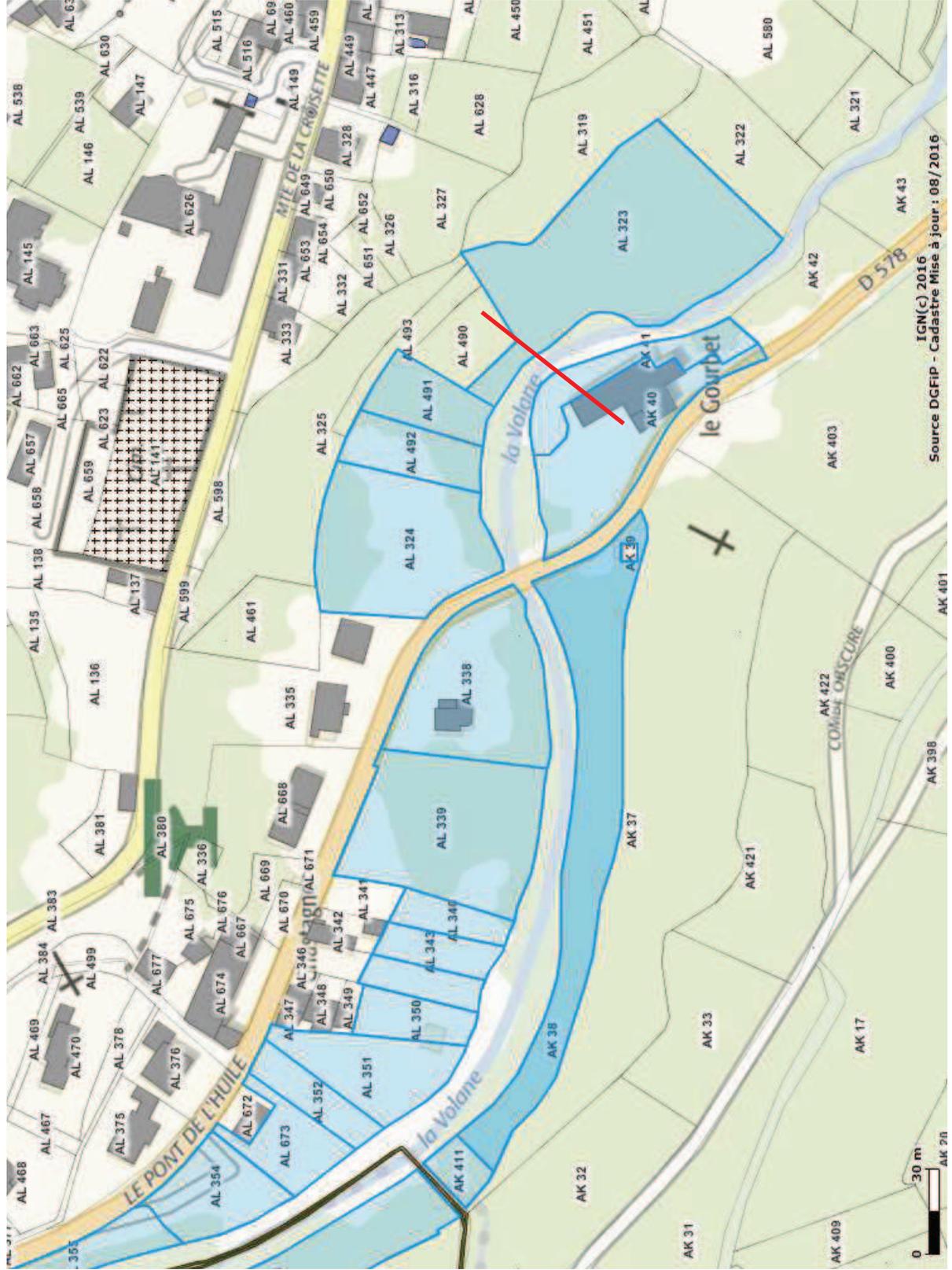
-  Limites communales
-  Parcelles concernées par les travaux
-  Limites des chantiers de traitement de la végétation



Chantier : **VOL1** / Communes : Antraigues – Aizac / Lieu-dit : Traversée d'Antraigues (Partie amont)



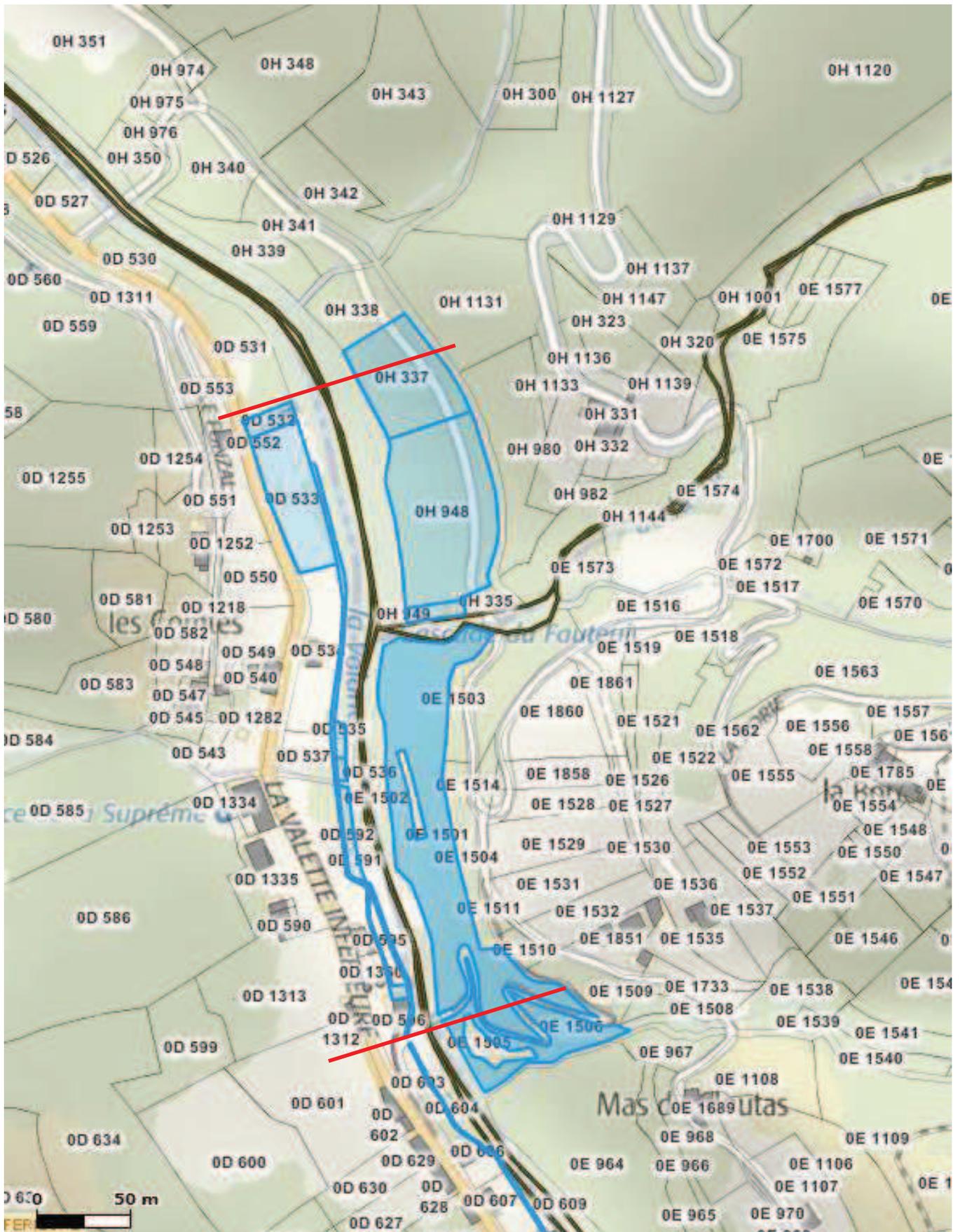
Chantier : VOL1 / Communes : Antraigues – Aizac / Lieu-dit : Traversée d’Antraigues (Partie aval)



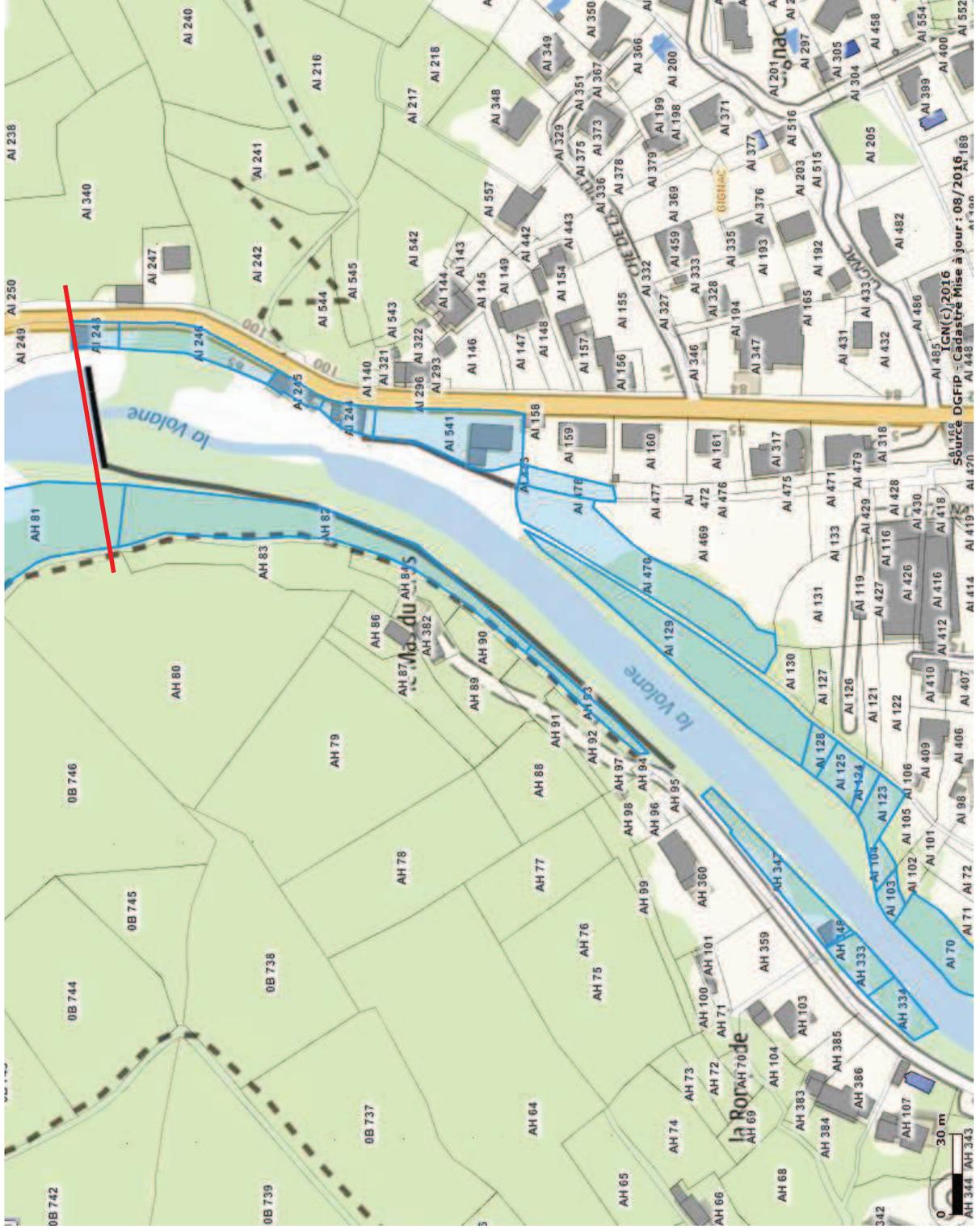
Chantier : **VOL2** / Communes : Antraigues – Asperjoc - Genestelle / Lieu-dit : Le Raccourci



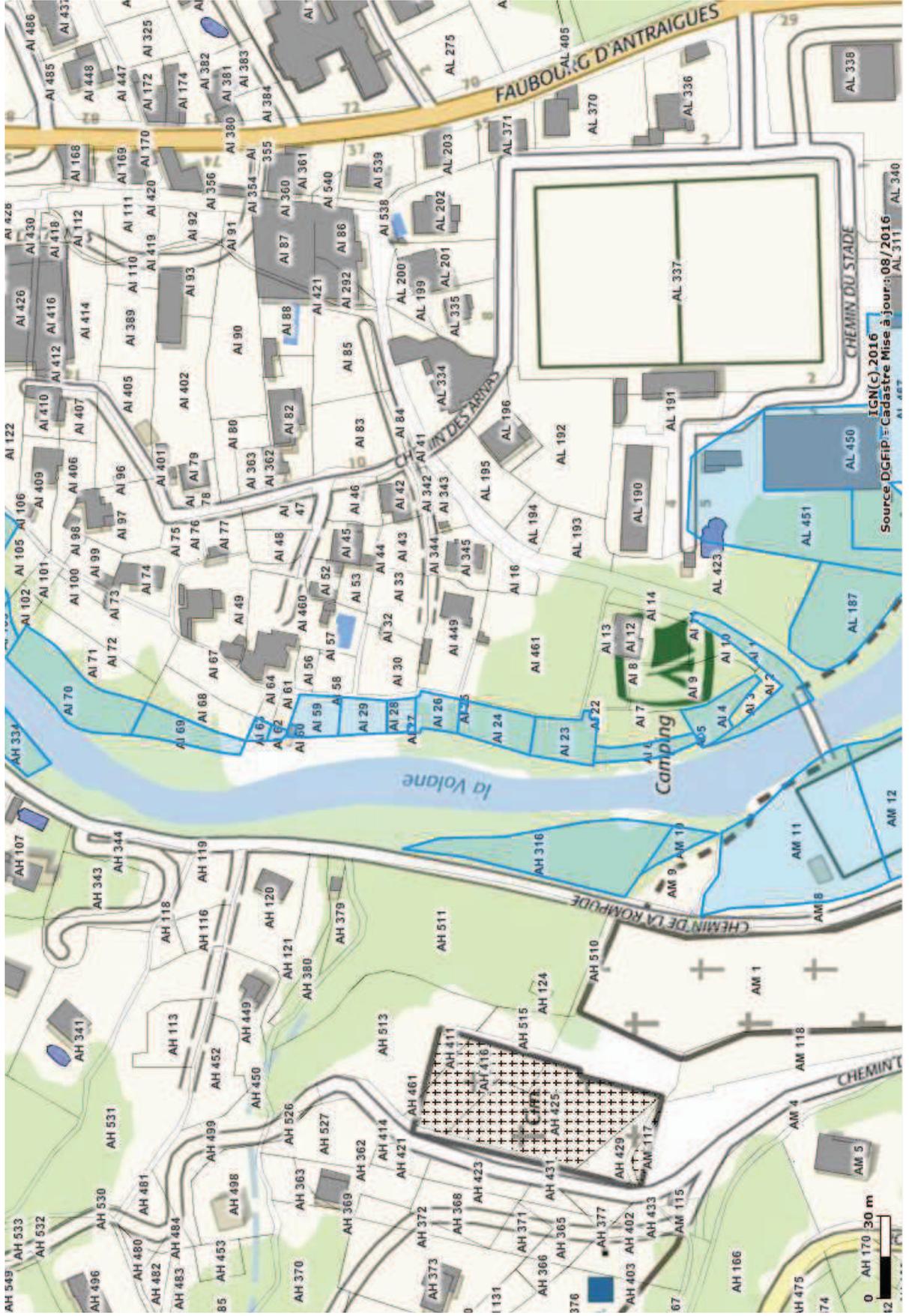
Chantier : **VOL3** / Communes : St-Andéol – Asperjoc - Genestelle / Lieu-dit : Les Comtes



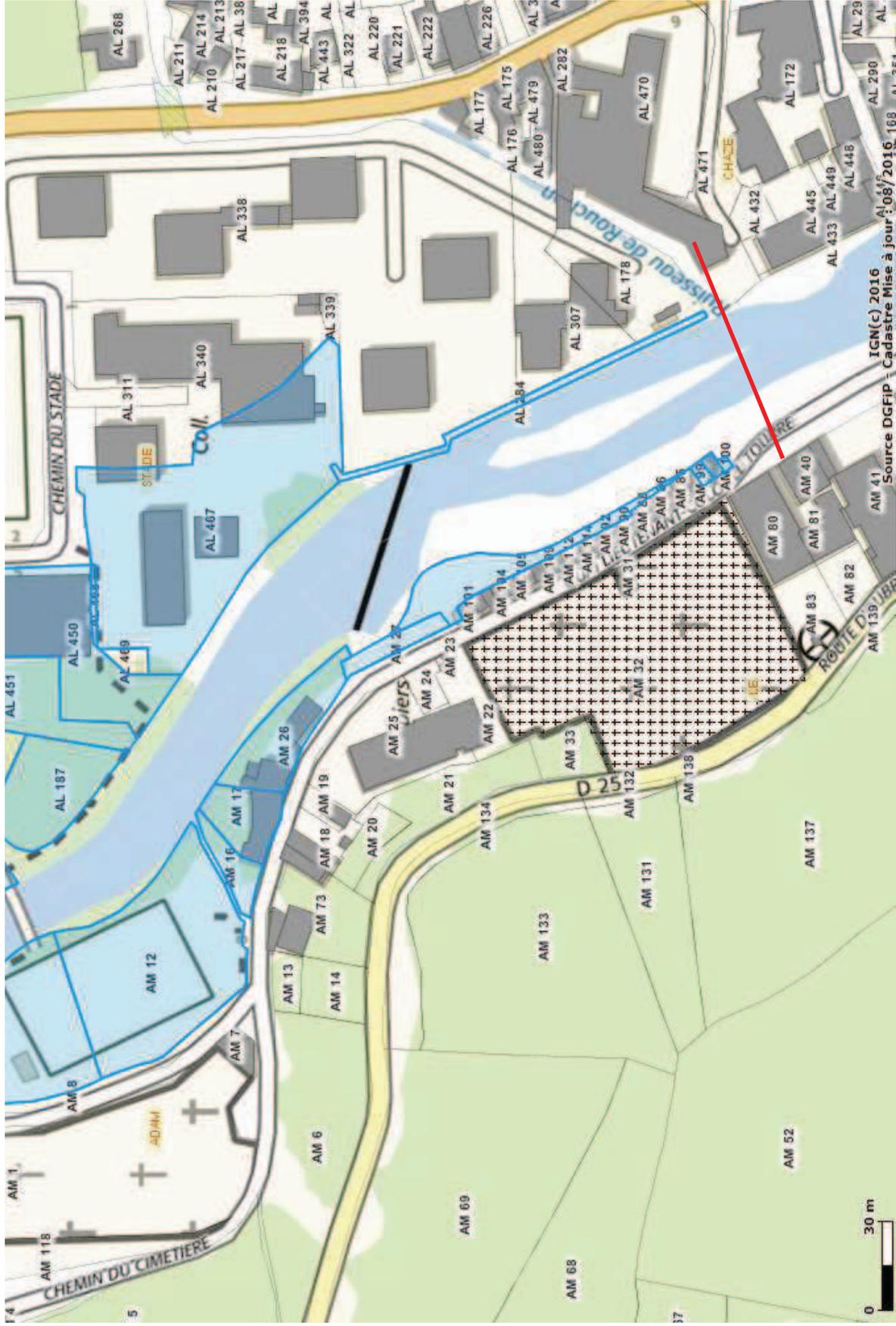
Chantier : **VOL4** / Commune : Vals-les-Bains / Lieu-dit : Stade (Partie amont)



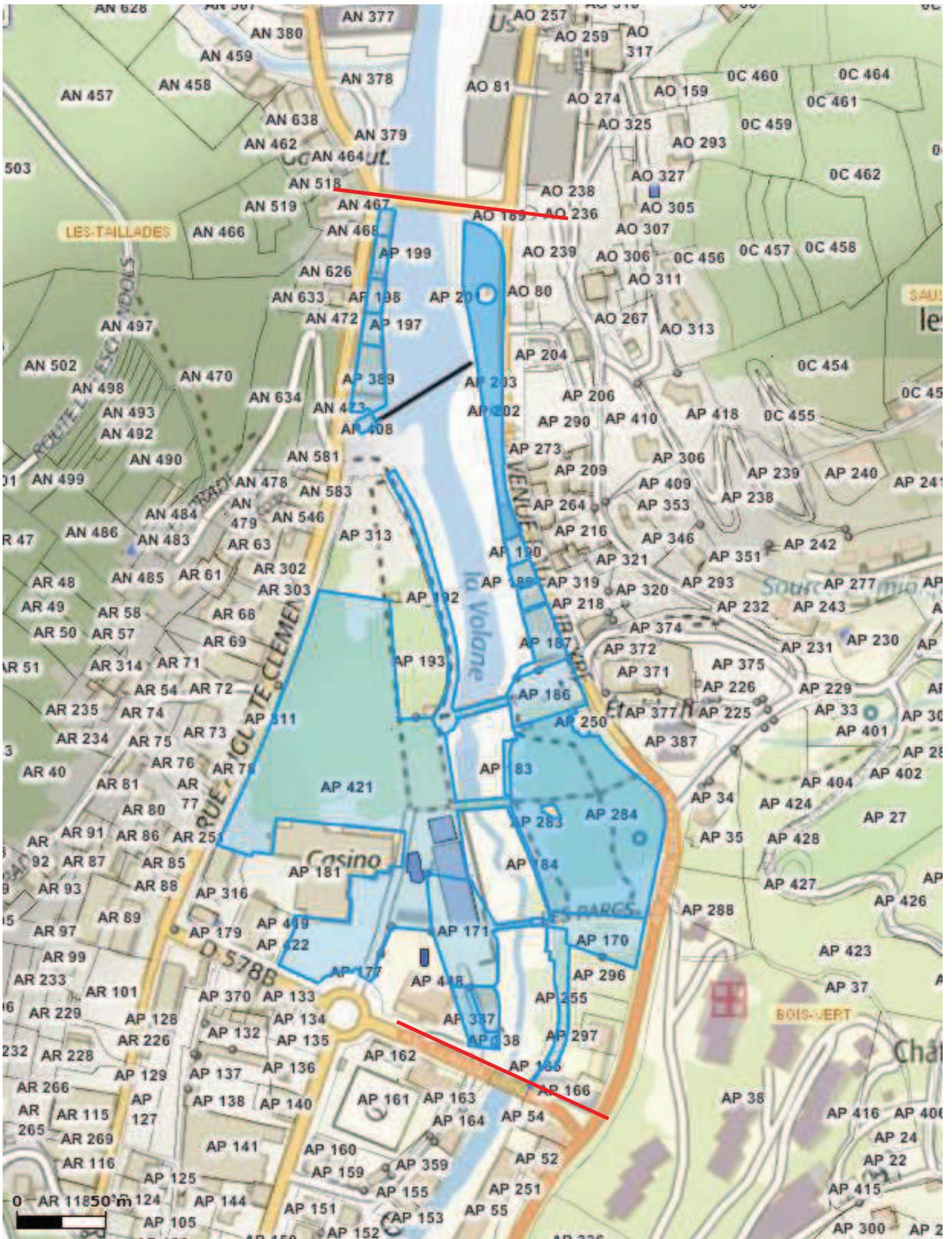
Chantier : VOL4 / Commune : Vals-les-Bains / Lieu-dit : Stade (Partie médiane)



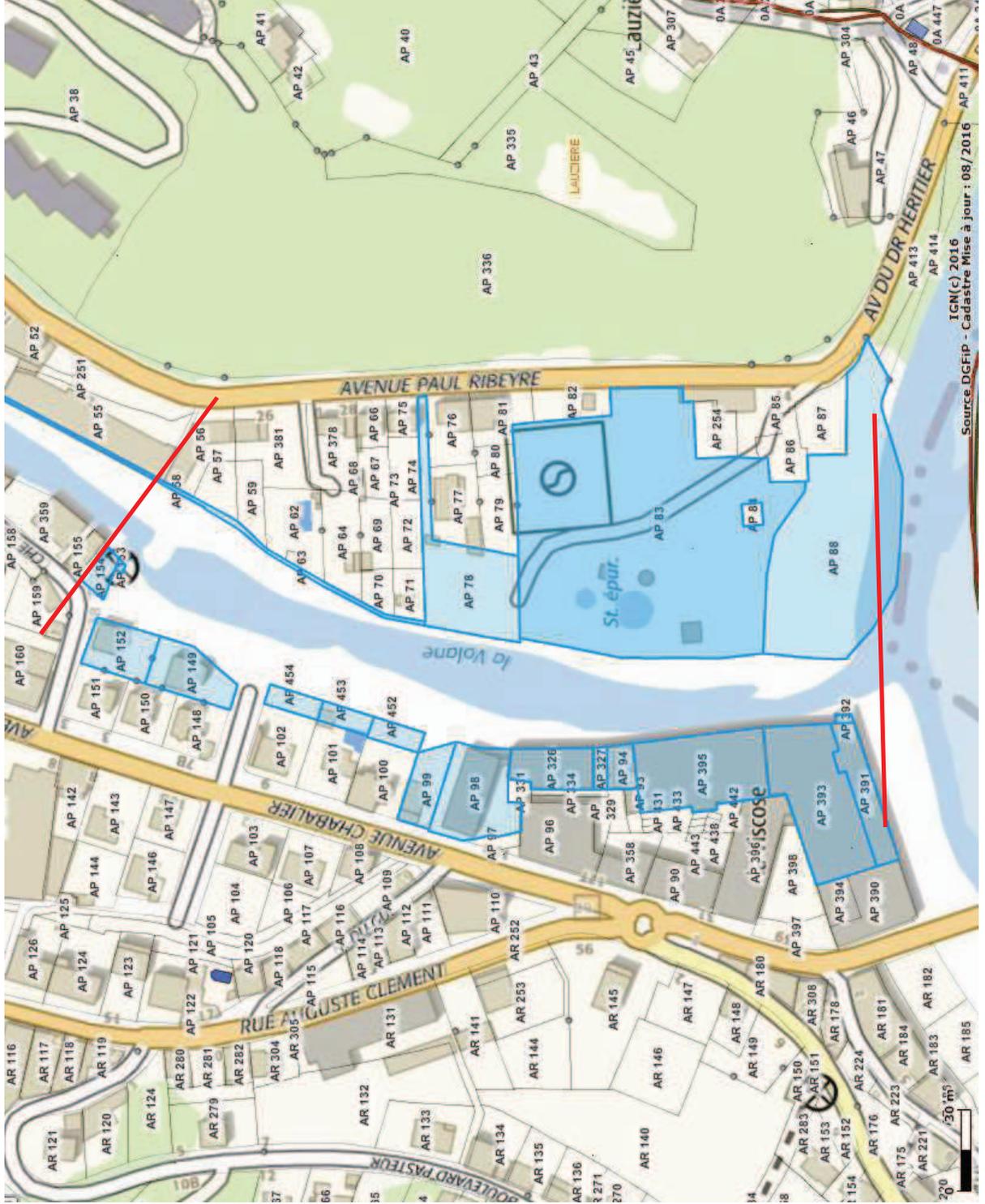
Chantier : VOL4 / Commune : Vals-les-Bains / Lieu-dit : Stade (Partie aval)



Chantier : **VOL5** / Commune : Vals-les-Bains / Lieu-dit : Casino



Chantier : VOL6 / Commune : Vals-les-Bains / Lieu-dit : Confluence



Chantier : VOL7 / Commune : Antraigues / Lieu-dit : Plan d'eau

